PREVISIONS ATMOSPHERIQUES
BEAU ET FRAIS
Aujourd'hui maximum: 69.
Aujourd'hui minimum: 52.
L'AN DERNIER
Maximum: 88. Baromètre: 29.75.
Minimum: 64. Voir détails page 13.

La Patrie

L'expansion de la "Patrie" est plus rapide que celle de tout autre journal au Canada.

2 CENTINS

45e ANNEE — No 84
EDITION QUOTIDIENNE
Vendredi 8 Juin 1923
LE JOURNAL DU PEUPLE

DETERMINATION INFLEXIBLE DE LA FRANCE ET DE LA BELGIQUE

M. Poincaré, parlant du mémoire allemand, le qualifie tout simplement de "ridicule."

LONDRES PLUS OPTIMISTE

PARIS, 8 — (Presse Associée) —Après avoir lu la note de réparations de l'Allemagne, le président du conseil des ministres, M. Poincaré, l'aurait qualifiée de "ridicule". A l'exception de quelques organes extrémistes, la presse a pris la même attitude.

Les six principaux journaux de Paris trouvent le memorandum "inadmissible", "inacceptable" et qu'il n'a pas besoin de réponse.

"Le Matin" croit qu'il est probable que le gouvernement considèrera la note "nulle et non avenue". Ce journal trouve que le mémoire allemand a tout l'aspect d'un défi tant il néglige de reconnaître la situation politique.

Même un journal antiministériel comme "L'Oeuvre" affirme que les nouvelles propositions sont sujettes à caution à plusieurs points de vue, surtout celle d'un moratorium de quatre ans pendant lequel la France ne recevrait rien, pas même les dépenses de son occupation de la Ruhr.

Les journaux s'arrêtent principalement à discuter si la France et la Belgique feront plus qu'accuser réception du mémoire s'il sera envoyé une note interalliée ou si les alliés débattront la question en conseil suprême.

Le point le plus critique est celui qui a trait à l'administration par l'Allemagne des gages offerts. On va plus loin. Certains commentateurs affirment que le mémoire n'explique pas comment on peut convertir en or un rendement en marks de papier.

"Le Journal" constate que la note marque une regression plutôt qu'une progression, mais "Le Petit Journal", organe de M. Louis Loucheur, croit que la note indique certains progrès sous le rapport des garanties.

Dans les milieux officiels, on fait grand cas du fait que l'Allemagne néglige de faire savoir si elle consent à abandonner sa politique de résistance passive dans la Ruhr. A ce propos, on fait remarquer que la Belgique et la France ont fait de nouveau connaître leur inflexible

(Suite à la Page 12.)

PLUS DE LIBERTE A CES INSTITUTEURS

OTTAWA, 8. (Du correspondant de la "Patrie"). — Il est admis que les instituteurs des écoles publiques sont généreusement payés si on les compare à ceux des écoles séparées. La question du travail supplémentaire en dehors des heures de classe a été étudiée hier soir. On voulait exiger que les instituteurs consacrent tout leur temps à la commission des écoles, mais ce principe fut rejeté. Les instituteurs protestants pourront donc faire ce qu'ils voudront en dehors des heures régulières des classes et s'occuper à des différents travaux en dehors de leur profession.

OBSEQUES A QUEBEC DE M. J.-E. PRINCE

QUEBEC, 8. (Du correspondant de la "Patrie"). — Les funérailles de Monsieur J.E. Prince, avocat et maître de poste de S.-Roch ont eu lieu, ce matin à Jacques-Cartier. On remarquait dans le cortège l'hon. M. Perrault, ministre de la Colonisation; l'hon. M. Delage, les honorables juges Rivard, Belleau, d'Auteuil, Pelletier, Choquette, et plusieurs autres citoyens en vue dans le cortège immense qui accompagna la dépouille mortelle à sa dernière demeure. Les sociétés S.-Jean-Baptiste de Québec et de S.-Sauveur assistaient en corps sous la direction de leurs présidents l'hon. M. Létourneau et M. J.-A. Paradis.

LES CHEFS DE POLICE DE L'ILE DE MONTREAL EN CONFERENCE AU VIGER

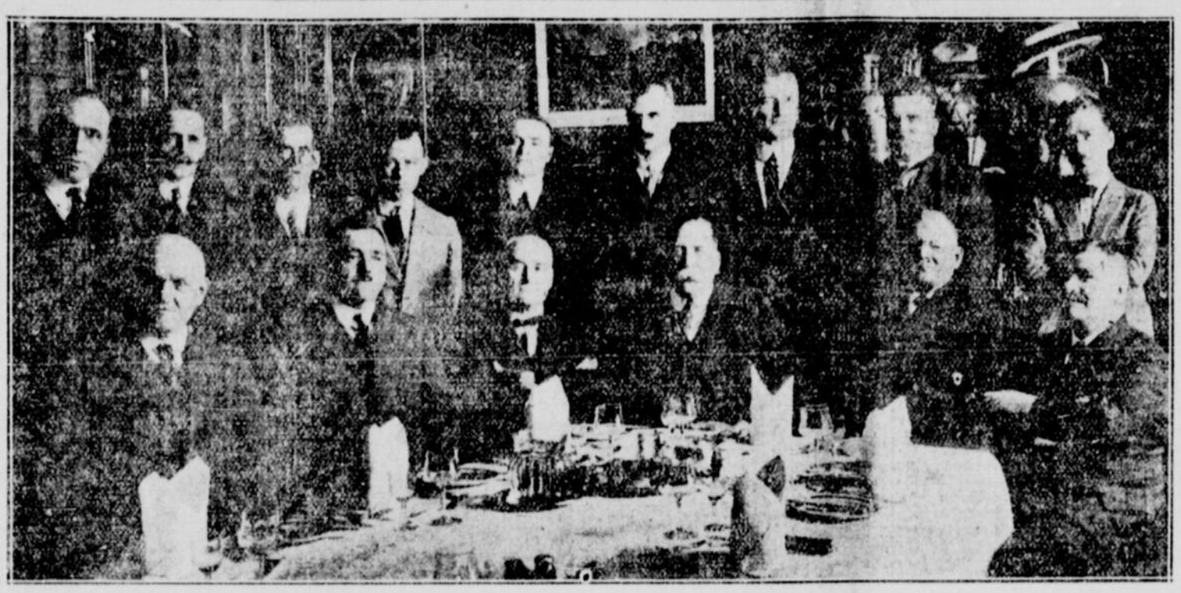

LES CHEFS DE POLICE CONVOQUES PAR L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DE MONTREAL pour étudier les mesures à prendre pour enrayer les vols d'automobiles. Ils sont photographiés ici avec leurs hôtes. — **Assis**, de gauche à droite: chef George-B. Baker, d'Outremont; chef Georges Durocher, de Lachine; chef D.-D. Lorrain, de la police provincial; chef Pierre Bélanger, de Montréal; chef Nap. Gravel, de Saint-Lambert; M. Adélard Fortier, président de l'Association des Marchands de Montréal. **Debout**, de gauche à droite: M. John-J. Fitzgerald, gérant de l'Association des Marchands; chef Bouliane, de la Pointe-aux-Trembles; chef Ubald Villeneuve, de Montréal-Nord; chef Adrien Richer, de Ville Saint-Pierre; M. Wilfrid David, secrétaire du chef de police de Saint-Lambert; le capitaine-détective Hector Mercier, chef-intérimaire du bureau de la Sureté de Montréal; chef A. Dubeau, de Verdun; le lieutenant Emile Bilodeau, chef de l'escouade des agents-cyclistes de Montréal, et M. H.-J. Inns, directeur du département de prévention pour les vols d'automobiles, de l'Association des Marchands. (Cliché du photographe de la "Patrie").

IMPOSANTE FETE LA NUIT DERNIERE A SAINT-SAUVEUR

Une foule très nombreuse assiste à la messe de minuit.

Procession, ce soir.

QUEBEC, 8. (Du correspondant de la "Patrie.") — En vertu d'un indult du Saint Siège, la paroisse de Saint-Sauveur à chaque année, à l'occasion de la fête du Sacré-Coeur de Jésus célèbre une messe à minuit et à cette messe la nuit dernière, l'église était littéralement remplie d'hommes et de femmes; on évalue le nombre de fidèles dans l'église, à plus de 3,000. La cérémonie commença par le chant de cantiques au Sacré-Coeur et à la Sainte-Vierge, suivis d'invocations dites par le R. P. Lelièvre, qui était en chaire, et répétées par la foule.

Après la communion générale, qui se fit avec un ordre parfait, le R. P. Lelièvre céda sa place en chaire au R. P. Georges qui fit une allocution sur l'Encyclique de Pie XI: "Le règne du Sacré-Coeur dans le monde."

Immédiatement après cette allocution, la messe fut célébrée par M. l'abbé Alphonse Paquet, un ancien ouvrier plombier, autrefois de S.-Sauveur, et qui a terminé ses études au Séminaire des Missions Etrangères à Paris. Durant cette messe, il y eut chant et prières en actions de grâce.

Si la température le permet, la fête du Sacré-Coeur se terminera ce soir, par une procession dans certaines rues de la paroisse, et au retour il y aura sermon et bénédiction du Très Saint Sacrement au pied du monument du Sacré-Coeur dans le parterre de l'église.

SHERBROOKE, 8. (Du correspondant de la "Patrie".) — Jerry Hudson, l'homme mouche, fera demain soir en face des bureaux de la "Tribune", l'ascension de l'édifice Casino, en s'aidant de ses mains et de ses pieds seulement.

PORT-ALFRED MENACE DE DESTRUCTION

La ville de Québec envoie un groupe de pompiers par convoi spécial.

PRES DE CHICOUTIMI

QUEBEC, 8. (Du correspondant de la Patrie). — Un détachement de six hommes de la brigade du feu de Québec, est parti ce matin, par convoi spécial pour Port-Alfred où tout le village est menacé de destruction par l'incendie éclaté hier dans un amoncellement de bois de pulpe. Les secours ont été demandés au maire Samson par le maire de la localité qui a déclaré que le feu fait rage dans 16 millions de pieds de bois de pulpe.

Les pompiers de Québec sont partis vers huit heures ce matin, et seront rendus sur les lieux dans le cours de la journée. Port-Alfred est situé à une vingtaine de milles de Chicoutimi.

Les dernières nouvelles reçues, ce matin, de Port-Alfred portent que le feu continue à faire rage dans les amoncellement de bois mais que le danger que courait le village se trouve amoindri par le fait que la pluie a commencé de tomber de bonne heure ce matin, et a apporté un soulagement à la population qui était au comble de l'anxiété. On attend les pompiers de Québec vers une heure.

LES USINES GARDEES

Québec, 8. (Du correspondant de la Patrie). — Un message de Port-Alfred annonce qu'un incendie menaçant fait rage dans un immense amoncellement de bois de pulpe de cent pieds de hauteur et de plusieurs centaines de pieds de circonférence, près des usines de Port-Alfred. Un message reçu hier soir, déclarait que le feu n'était pas encore sous contrôle, en dépit du beau travail des pompiers improvisés. Les usines sont spécialement gardées et il n'y a pas de danger immédiat pour elles. Les flammes ravagent surtout l'intérieur de la plus de bois.

LE SENAT EN DEUIL

L'HONORABLE SENATEUR AMEDEE FORGET, ancien lieutenant-gouverneur des territoires du Nord-Ouest, décédé à Ottawa, cette nuit.

DISCUSSION QUI A MAL TOURNE

UN CULTIVATEUR REÇOIT DES COUPS A LA SUITE D'UNE DISCUSSION.

S.-HYACINTHE, 8. (Du correspondant de la "Patrie".) — Hier matin, vers sept heures, Hector Frenière, âgé de 36 ans, cultivateur de S.-Liboire, a eu quelques difficultés avec Amédée Grise, du même endroit au sujet du transport du lait à la fromagerie ou beurrerie qui se trouve à quatre milles du village de S.-Liboire. Pendant la discussion, Grise reprochait à Frenière, d'après celui-ci, sa conduite au sujet du transport du lait. Grise aurait sauté dans la voiture de Frenière, et empoigné celui-ci au collet, le jetant par terre et le rouant de coups de poings, il lui causa plusieurs blessures.

La victime a pris un mandat d'arrestation contre Grise. M. Ernest Benoit allait hier après-midi faire l'arrestation. Grise fournit un cautionnement en attendant que la cause se décide devant le magistrat Marin le 15 courant.

LE MOUVEMENT D'EMIGRATION EST ENRAYE, DIT LE MINISTRE

L'ALLEMAGNE LUI VEND DU CHARBON

BUDAPEST, 8. — (Presse Associée). — Les journaux rapportent que le service municipal du gaz a acheté, d'une compagnie allemande, 175,000 tonnes de charbon.

Un grand nombre de nos familles nous reviendront avant longtemps.

LE RAPATRIEMENT

QUEBEC, 8. (Du correspondant de la "Patrie"). — L'hon. M. Perreault, ministre de la Colonisation, se déclare de plus en plus satisfait des mesures prises pour le rapatriement des Canadiens-français de notre province qui ont émigré aux Etats-Unis. Non seulement, le mouvement d'émigration, qui a fait la désolation de notre province, est à peu près totalement enrayé, a déclaré le ministre, mais la réaction est commencée, et le retour s'effectue de telle façon que nous avons raison d'espérer qu'avant longtemps un grand nombre de ceux qui nous ont quittés nous reviendront.

Cent sept familles, dont un peu nombre étaient établies depuis des années aux Etats-Unis seront rapatriées dans quelques jours. Les représentants du département chargés du mouvement de rapatriement accomplissent un travail efficace qui commence à donner des résultats.

ON RETROUVE SON CORPS DANS LE SAINT-FRANÇOIS

SHERBROOKE, 8. (Du correspondant de la "Patrie".) — On a trouvé, ce matin, dans la rivière Saint-François, le corps d'Ernest Gagnon, père de famille disparu depuis dimanche dernier. On ne sait encore s'il s'agit d'un accident.

LA SCIENCE DANS UNE VOIE MERVEILLEUSE

PARIS, 8. — (Spécial à la Patrie).—L'abbé Moreux, directeur de l'Observatoire de Bourges, prédit que d'ici six ans, on pourra transmettre par sans fil l'énergie électrique. "Le problème est résolu, dit-il. Sa réalisation est prochaine. Cet événement ouvrira à l'industrie et à la science des voies si fantastiques que personnes en peut en calculer les conséquences".

IL DEMANDE AUX CONSERVATEURS ET AUX LIBERAUX DE S'UNIR CONTRE LES AGRAIRES

L'USAGE DES DEUX LANGUES A L'UNIVERSITE DE GAND

BRUXELLES, 8. — (Presse Associée). — Le Sénat belge a décidé par un scrutin de 92 voix contre 46 que le Flamand devrait être en usage dans tous les cours qui se donnent à l'Université de Gand. Les sénateurs ont cependant déclaré, par un vote de 72 contre 65, que certains cours devraient se donner en français.

Au mois de mars, le Sénat avait rejeté un projet de loi demandant l'emploi exclusif du Flamand à l'Université de Gand.

L'EVEQUE DE SAINT-HYACINTHE TOMBE GRAVEMENT MALADE

Alors que Sa Grandeur était en tournée pastorale mercredi à Iberville.

ON L'ADMINISTRE

SAINT-HYACINTHE, 8. —(Du correspondant de la "Patrie") — Monseigneur Bernard, qui doit partir en tournée pastorale à Iberville, tomba malade et fut conduit ici, à l'évêché, avant-hier soir. Son état empirant, le Dr Eugène Turcotte fut appelé à son chevet, crût prudent de faire administrer le vénéré vieillard, âgé de 76 ans si dont l'état de faiblesse fait craindre quelque peu sur l'issue de la madadie.

Ce matin, après information, on apprend que le distingué malade n'avait pas passé une bone nuit et que son état de faiblesse était pire qu'hier.

INUTILE ASSAUT DES COMMUNISTES

LONDRES, 8. — (Presse Associée). — Un groupe de communistes a pris d'assaut l'entrée de la prison de Coblence, hier soir, pour libérer leurs camarades. La police parvint à refouler les agresseurs, dont une vingtaine furent blessés. Au bout de deux heures, la bande revint à la charge pour tâcher de délivrer les prisonniers, mais ce fut peine inutile. Cette nouvelle provient de Berlin par l'entremise de la "Central News".

UNE CANADIENNE A L'HONNEUR AU SALON DE PARIS

Mme Lilias Torrance Newton, de Montréal, reçoit une mention d'honneur.

Mlle Lamontagne.

PARIS, 8. (Presse associée). — Le Salon de Paris a accordé une mention d'honneur à une artiste canadienne, Mme Lilias Torrance Newton, de Montréal. Le travail exhibé est un portrait à l'huile représentant le buste de Mlle Denise Lamontagne, fille de M. et Mme Conrad Lamontagne, de Montréal.

Ce tableau a été exposé l'automne dernier à l'académie Royale Canadienne, à Montréal. Les amis de l'art dans la métropole canadienne l'ont vu, pour la plupart.

Mme Newton qui est native de Montréal retourne au Canada à bord du paquebot "Melita" parti de Cherbourg, hier.

ONZE NOUVEAUX MEDECINS A QUEBEC

QUEBEC, 8. (Du correspondant de la "Patrie"). — Onze candidats ont subi avec succès les examens du doctorat en médecin à l'université Laval. Ce sont MM. Ad. Gingras, Rodolphe Monette, Geo. Nolin, Ad. Hurteau, Henri Pinault, Valmont Lapierre, Elz. Latulippe, Oct. Moisan, Raymond Paquin, Louis Saint-Hilaire, Tancrède Fiset.

Les examens de la licence en droit se poursuivent actuellement.

Le major Vanier reçu par le roi

OTTAWA, 8. — (Spécial à la Patrie). — Le major Vanier, M.C., D.S.O., qui suit en ce moment un cours militaire à Camberley, a été reçu hier par Sa Majesté Georges V, à Aldershot et, accompagné de madame Vanier, a déjeuné avec le Roi. Madame Vanier est la fille de l'hon. juge Archer, de la Cour Supérieure de Montréal.

DEUX PRISONNIERS EVADES SONT REPRIS

SAINT-JEAN, 8. (Spécial à la Patrie.) — A trois heures hier après-midi, deux prisonniers, Henri Duchesne et Sylvain Bourdeau, sont évadés de la prison en escaladant le mur.

Ils étaient dans la cour à respirer un peu d'air, lorsqu'ils eurent l'idée d'appuyer une planche sur le mur et de l'escalader. Le gôlier Moïse Bourdeau, s'en aperçut aussitôt et appela la police à son aide. Le chef Turgeon, les constables Lyon et Gagné réussirent à les capturer dans le bloc Normandin, rue St-Charles et tous deux durent réintégrer la prison.

LA TOURNEE DE CES FERMIERES ANGLAISES

TORONTO, 8. (Presse canadienne).—Les quatre fermières anglaises qui étaient de passage à Toronto sont parties, hier, pour Winnipeg où elles suivront un cours spécial à l'école d'agriculture du Manitoba. Elles reviendront suivre des cours au collège d'agriculture de Guelph.

Un appel de l'honorable Ferguson aux deux partis contre M. Drury.

LES LIBERAUX

TORONTO, 8. — (Presse associée.) — Le choix des libéraux dans les grandes villes en vue des prochaines élections provinciales excite l'intérêt et cause parfois des surprises.

On a été étonné d'apprendre que les libéraux de Toronto-sud-ouest ont repoussé, à leur assemblée d'hier soir, la candidature de Hartley Dewart, c.r., ancien chef libéral de la province et député de la dernière législature. Le nom de M. Dewart a été remplacé par celui de E. J. Curry, nouveau venu de la politique provinciale. A la prise du scrutin pour la nomination, M. Curry a reçu 162 voix tandis que M. Dewart n'en recueillait que 65. Ce dernier n'était pas présent. Il était retenu dans le nord de la province où il prend part à la campagne électorale. Il avait télégraphié, cependant, à la convention de bien vouloir se rallier autour de sa candidature.

Les amis de M. Dewart, qui ont pris fait et cause pour lui, à l'assemblée, disent qu'il va probablement se présenter comme libéral-indépendant.

Dans la ville de London, les libéraux ont résolu de mettre un candidat en opposition à Sir Adam Beck, président de la Commission d'Hydro-Electrique qui briguera les suffrages au nom des conservateurs. Le choix des libéraux est tombé sur U. A. Buchnier. Il y aura une troisième candidature dans cette circonscription, celle du Dr H.-A. Stevenson, député ouvrier au dernier parlement.

Tel que prévu, les libéraux du Ottawa-ouest ont approuvé unanimement la candidature de l'ex-maire Harold Fisher.

Dans un discours, hier, à Lucan, l'hon. Howard Ferguson, chef conservateur a demandé aux libéraux et aux conservateurs de grouper leurs forces pour empêcher le retour au pouvoir du gouvernement coalitionniste Drury.

Le premier ministre et ses orateurs ne restent point inactifs. Aux différents endroits où ils se rendent, ils prient le peuple de juger le gouvernement sur son passé et prédisent que les électeurs ne seraient point satisfaits d'un gouvernement formé par l'un ou l'autre des deux anciens partis.

L'IMMIGRATION DES CHINOIS AU CANADA

OTTAWA, 8. (Du correspondant de la Patrie). — M. S. L. Zlar et quelques chinois demeurant à Shanghai étaient de passage à Ottawa, hier l'hôte du consul général de la Chine. C'est un gradué de l'Université de Cambridge. M. Zlar déclare que chez les chinois instruits, ont qualifié d'injuste et d'anti-britanniques les exigences du Parlement Canadien contre l'immigration chinoise. Si le projet de loi actuellement devant le parlement sur ce sujet est mis en vigueur, M. Zlar croit que le Canada sera le premier à en souffrir.

UNE NOUVELLE EGLISE A QUEBEC

QUEBEC, 8. (Du correspondant de la "Patrie".) — L'inauguration du soubassement de la nouvelle église des PP. du Saint-Sacrement aura lieu dimanche prochain. Cette partie de l'église sera bénite, ce soir, dans une cérémonie privée. A l'occasion de l'inauguration, une messe solennelle aura lieu à laquelle le lieutenant-gouverneur, le premier ministre et plusieurs autres personnages officiels ont été invités.

LES HOTES DU BIEN-ETRE DE LA JEUNESSE

Ces deux photographies ont été prises hier après-midi au Bout de l'Ile par l'artiste de la PATRIE, lors de l'arrivée des enfants de la paroisse S.-Vincent-Ferrier. Dans la photographie supérieure, groupe des élèves de l'académie S.-Vincent-Ferrier, avec à gauche M. D. Morin, principal de l'école. Dans la photographie inférieure, groupe des fillettes de l'académie S.-Vincent-Ferrier. (Cliché du photographe de la "Patrie").

L'ARGENTINE VEUT RENTRER DANS LA LIGUE DES NATIONS

BUENOS AYRES, 8. (Presse Associée)—Dans un message au congrès, hier, le président De Alvear a demandé la passation d'une loi destinée à faciliter la reprise des relations normales de l'Argentine avec la Société des Nations.

A l'Inauguration des Salles du Club Cartier-MacDonald

La photographie ci-dessus a été prise hier soir à la porte du club Cartier-Macdonald dont on a inauguré les nouvelles salles. On remarque, de gauche à droite, le sénateur Louis Beaubien, le sénateur P.-E. Blondin, le général A.-E. Labelle, l'honorable C.-C. Ballantyne, ancien ministre de la Marine, qui se trouvent sur la première rangée. Sur la deuxième, toujours de gauche à droite: MM. T. Fortin, J.-A. Lamarre, président du club Cartier-Macdonald, et Arthur Laboude, avocat. Cette photographie a été prise par l'artiste de la "Patrie" quelques instants avant l'arrivée de M. Meighen

MONDANITÉS

—M. et madame Albert DuVerger et mademoiselle Germaine DuVerger passeront l'été à Cliff Haven, lac Champlain.

—Madame Alphonse Brodeur et mademoiselle Paule Brodeur passeront l'été au lac Placide les invitées de madame S.-George Harvey.

—Madame René Dufresne reçoit à l'heure du thé cet après-midi en l'honneur de mademoiselle Pauline Geoffrin. Mesdames Jean Gagnon et Fernand Dufresne servent le thé et les glaces.

—Le juge et madame Victor Allard et mesdemoiselles Jeanne et Marthe Allard partiront la semaine prochaine pour Berthierville où ils passeront les mois d'été.

—M. Maurice Cormier et madame Cormier, (fda Lemire) sont de retour du lac Placide, où ils ont fait leur voyage de noces.

—Le docteur et madame B.-G. Bourgeois et leurs enfants partiront le 30 juin pour Highgate Springs où ils passeront les mois d'été.

—La saison des courses à Blue Bonnets s'est ouverte hier après-midi. La température idéale, l'assistance élégante et la variété des toilettes contribuaient à rehausser l'éclat de cet événement mondain. Des déjeuners furent offerts par de nombreux membres et le thé fut servi au cours de l'après-midi. Parmi les personnes présentes mentionnons: M. et madame J.-K.-L. Ross, cette dernière portant une robe de crêpe noir et un petit chapeau jade; le major et madame Hartland-B. MacDougall, mademoiselle Lorna MacDougall, celle-ci portant une robe de crêpe blanc et paisley et un chapeau bleu français; M. Hugh Allan, mademoiselle Rachel Allan cette dernière en robe d'organdi canari et chapeau blanc; mademoiselle Elaine Casgrain portant une robe de drap gris-platine et chapeau de même ton; mademoiselle Nanette Kennedy portant une robe française bleu-alice et un chapeau gris; madame T.-T. McG. Stoker portant un tailleur blanc et chapeau blanc; madame Geoffrey Porteous, madame Alex Robertson, M. et madame A.-D. MacTier etc.

—Le mardi 5 juin dernier fut célébré à dix heures en la cathédrale de Saint-Hyacinthe le mariage de mademoiselle Ida Lafrance, fille de M. et de madame E. Lafrance, avec le docteur L.-P. Gariépy, L.D.S., fils de M. et de madame Arthur Gariépy. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par Mgr C.-N. Gariépy. La mariée qui était accompagnée de son père portait une robe française de crêpe Canton réséda, un chapeau de leghorn et crêpe Canton réséda et des fourrures de martre de roche; son bouquet de corsage se composait de roses "american beauties". M. Gariépy était le témoin de son fils. Après une réception chez madame Lafrance où les salons étaient ornés de fleurs printanières, le docteur et madame Gariépy partirent pour New-York et Atlantic City. Pour voyager madame Gariépy portait une robe de crêpe canton coco, un manteau de marvella de même ton et un petit chapeau français.

—M. Van Rickstal s'embarquera demain pour la Belgique où il passera l'été.

—Mgr J.-A. Bélanger bénissait samedi dernier en l'église Saint-Louis-de-France le mariage de mademoiselle Juliette Lanthier, fille de madame A. Lanthier, avec M. P.-J. Martel, fils de M. et de madame G. Martel. La mariée qui était accompagnée de son frère, M. A.-C. Lanthier portait une robe de crêpe canton sable, un chapeau de chantilly noire et des fourrures de renard; son bouquet se composait de roses jaunes. Après une réception chez madame Lanthier, M. et madame Martel partirent pour un voyage à New-York et Atlantic City. Pour voyager, madame Martel portait un costume français marine et gris et un chapeau de Milan noir.

—Sir Arthur et lady Currie partent aujourd'hui pour Kingston où ils passeront la fin de semaine chez sir Archibald et lady MacDonell.

Québec

—Madame Thomas Vien et ses enfants, Jean et Louise, sont de retour d'Ottawa où ils ont passé quelques jours.

—Madame Frank-R. Rhodes est partie pour Toronto.

—Le docteur et madame Glasson sont partis pour Sainte-Pétronille de l'Ile d'Orléans.

—M. Henri Dessaulles, de Shawinigan, passe quelques jours à Québec.

Ottawa

—L'honorable I.-F. Byng est arrivé ces jours derniers à bord de l'Empress of Scotland. Pendant son séjour au Canada, l'honorable I.-F. Byng sera l'invité de son excellence le gouverneur-général.

—Madame P.-B. Mignault a quitté Ottawa ces jours derniers pour la Pointe-Claire où elle passera l'été.

—M. F.-J. Martin est parti pour Los Angeles.

—Mademoiselle Juliette Archambault est partie pour Détroit.

—Madame J.-J. Foran passe quelques jours à Pembroke l'invitée de madame A.-J. Fortier.

Maints cheminots boches flanchent

BERLIN, 8. (Presse associée)— Il y a entre 40 à 50 fonctionnaires allemands des chemins de fer et 2,000 ouvriers allemands employés sur les chemins de fer organisés par les Français dans les territoires occupés selon le Berliner Tageblatt.

Le journal dit qu'il a vérifié ces chiffres à la suite de rapports récents qui exagéraient le nombre d'Allemands qui adhèrent aux Français.

La femme du compositeur M... faisait assez mal la cuisine. Un jour, à table, elle laisse tomber une assiette qui se brise.

—Je ne sais ce que j'ai aujourd'hui, dit-elle, j'ai des mains de beurre!

—Tu aurais bien dû les tremper dans la soupe, alors, répond son mari.

LE RAPPEL DE LA PROHIBITION A LEVIS CONTESTE

Une action est servie au conseil municipal par un citoyen.

On plaidera.

Le commerce des bières et des boissons enivrantes ne sera pas établi à Lévis d'ici quelque temps car les prohibitionnistes contestent le règlement passé par la ville de Lévis abrogeant la prohibition établie il y a quelques années.

Une action a été servie au Conseil de Ville de Lévis par MM. Belleau, Baillargeon, Belleau et Boulanger, avocats, au nom de M. Jean Turgeon, citoyen de Lévis.

Cette action devra être plaidée avant que le commerce des liqueurs soit établi. Il se peut cependant que le conseil de ville de Lévis contesse jugement dans cette cause et présente aux électeurs de Lévis un nouveau règlement de rappel de la prohibition.

La requête présentée par MM. Belleau, au nom de M. Turgeon allègue que ce dernier est électeur municipal de la Cité de Lévis, qu'aux séance du 3 et du 11 avril, le conseil de Lévis a adopté un règlement pour révoquer la prohibition établie par les contribuables de Lévis, les 20, 21 et 22 septembre 1915; que M. Lionel Lemieux a publié les avis requis dans la circonstance; Que ce règlement a été soumis aux électeurs; qu'il a été adressé à la Com. des Liqueurs de Québec, que le commerce des liqueurs est sous le contrôle de la dite commission; que la dite Commission a le droit d'établir des magasins dans les municipalités où la vente est permise; que dans le cas d'une municipalité qui révoque un règlement de prohibition, la Commission ne peut accorder de permis que si le règlement adopté par cette municipalité est approuvé par ses électeurs et établit spécifiquement qu'elle pourra accorder des permis ou indique quels sont ceux de ces permis qu'elle pourra accorder dans la municipalité qui a révoqué tel règlement que le règlement de la Cité de Lévis révoquant le règlement de prohibition n'établit pas que la Commission des Liqueurs de Québec pourra accorder, dans les limites de la Cité de Lévis, tous les permis qu'il est de son pouvoir d'accorder; que le dit règlement n'établit pas que la Commission pourra ouvrir un ou des magasins dans les limites de la Cité de Lévis; qu'il n'établit pas quela Commission des Liqueurs de Québec pourra limiter les permis à être accordés et quels sont ceux de ces permis qu'elle peut accorder; qu'il est impératif pour la validité d'un règlement de révocation qu'il établisse que la Commission peut accorder tous les permis mentionnés dans la loi des liqueurs; que le dit règlement n'a pas été précédé de l'avis de motion requis par la loi et n'a pas été adopté par la majorité absolue du dit conseil; que la votation sur le dit règlement est en conséquence nulle et illégale; que le dit règlement est irrégulier, illégal et nul parcequ'il ne spécifie que la Commission pourra accorder tous les permis que la loi lui donne le droit d'accorder ou quelques-une seulement des dits permis, que le requérant pour ces raisons a le droit de demander la cassation de ce règlement pour cause d'illégalité; qu'il a donné les cautions requis; que la Commission des Liqueurs est mise en cause pour voir, dire et déclarer que le dit règlement est illégal, irrégulier et nul; que M. Lionel Lemieux est mis en cause en sa qualité de greffier pour voir, dire et déclarer que le règlement est illégal, irrégulier et nul et que M. Emile Demers est mis en cause pour voir, dire et déclarer tel que ci-dessus.

Pourquoi le requérant conclut à ce que par le jugement à intervenir il soit déclaré que le règlement No 232 de la Cité de Lévis est illégal, irrégulier et nul et que ce règlement soit cassé et annulé pour cause d'illégalité et d'invalidité avec dépens contre la Cité de Lévis.

Cette requête sera présenté à la Cour Supérieure de Québec, le 18 juin, à 10 heures, a. m.

PROCHAINS ARRETS DU JUGE T. RINFRET

L'hon. juge T. Rinfret, de la cour supérieure, rendra jugement samedi, le 9 courant, à 11 heures de l'avant-midi (heure avançée) en la chambre 22, dans les causes suivantes: Ladouceur vs Raby, Roy vs Silver, Walsh vs Montreal Light, Heat and Power.

Avis aux Anciens du Collège Sainte-Marie

Le secrétaire des Anciens élèves de la rue Bleury, vient de dresser la liste des invités aux fêtes des 17 et 18 juin. Plus de 2,000 lettres seront envoyées.

Ceux dont l'adresse n'est pas encore connue sont invités, comme tous leurs camarades, à la messe pontificale et au banquet du 17 juin. A tous l'Association dit à l'avance: soyez bienvenus!

Ceux qui n'ont pas reçu d'invitation devront le faire savoir à M. le Notaire Emile Massicotte, 55 rue Saint-Jacques, Tél. M. 6320.

Le Juge Surveyer chez les Jeunes Notaires

Les jeunes Notaires de Montréal organisent pour mardi, le 12 juin courant, à dept heures du soir, (heure avancée) un dîner causerie qu'ils offrent en hommage à l'Hon. juge Edouard Fabre-Surveyer.

Ce dîner aura lieu dans les salons du Club de Réforme de Montréal, 32 ouest rue Sherbrooke sous la présidence de Me Emile Massicotte, président de l'Association des jeunes Notaires.

S'il est permis d'en juger par le nombre d'adhésions reçues ce dîner remportera un succès remarquable.

REUNION ANNUELLE DU GROUPEMENT DU COLLEGE DE LEVIS

D'éloquents discours sont prononcés à cette assemblée d'anciens élèves.

Grands projets.

LEVIS, 8 (Spécial à la "Patrie") —L'Association des Anciens Elèves du Collège de Lévis a tenu, mardi soir, son assemblée générale annuelle, dans la salle des promotions au collège.

Les visiteurs ont été reçus à leur arrivée, à l'Alma Mater, par le personnel religieux de la maison.

La séance a été ouverte à 8 h. 30 sous la présidence de Sa Seigneurie le juge Alphonse Bernier qui avait à sa gauche son secrétaire, M. l'abbé Elias Roy, directeur du Grand Séminaire, au Collège de Lévis.

Sur les banquettes, on remarquait: Mgr Célestin Lemieux, Supérieur du Collège; M. Eusèbe Belleau, avocat; MM. J.-T. Lachance, L.-P. Bégin, L. Onésime Audet, Cléophas Blouin, A.-A. Falardeau, P.-G. Roy, M. l'abbé N. Laflamme, curé de Saint-Anselme; Mgr Laflamme, curé à la Basilique de Québec; MM. Jos. Gosselin, Jr., Joseph Emond, Dr Ed. Samson, Dr A.-V. Roy, Dr Roméo Roy, M. l'abbé Joseph Roy, MM. J.-A.-K. Laflamme, Joseph Lebrecque, Dr L.-P. Sirois, M. l'abbé Janvier Lachance, M. l'abbé Joseph Lachance, M. l'abbé Edmond Caron, M. l'abbé Gédéon Montminy, M. l'abbé Turgeon et un très grand nombre d'autres.

Sa Seigneurie le juge Alphonse Bernier a souhaité la bienvenue à tous les visiteurs. "Notre Association", dit-il, "ne compte que six ans d'existence, ce qui nous donne peu de choses à dire sur son passé. Cependant, nous avons droit de projeter beaucoup pour son avenir. Pour son passé nous pouvons au moins faire remarquer que notre mouvement de la création d'une association d'anciens élèves a eu beaucoup d'imitateurs. On a reconnu l'utilité de telles associations.

"On forme aujourd'hui des associations pour n'importe quelle fin. Le Collège de Lévis devait compter la sienne. C'est en se groupant qu'on devient plus fort. Notre association voulait venir en aide aux jeunes générations qui poussent. Elle y a réussi.

"Vous avez dû remarquer que le succès d'une chose repose sur l'amour que nous professons à son égard. Quand on aime une chose, on travaille à son succès. Notre Alma Mater est aimé, glorifions-nous-en. Une oeuvre comme celle-là doit grandir."

Le Supérieur du Collège, Mgr. Lemieux, remercia les anciens d'avoir répondu à l'invitation qui leur a été faite par sa maison.

M. le Président, dit-il, a bien voulu nous parler de ce que l'association à faire et de ce qu'elle a fait, mais il a oublié une chose, c'est que l'association a donné au collège une belle chapelle placée dans le cimetière des prêtres. Nous sommes fiers de cette chapelle autant que nous sommes heureux de dire que c'est là l'oeuvre des anciens du collège.

"Aujourd'hui se construit la nouvelle aile du collège et cette aile afin de commémorer ceux qui sont passés chez nous, nous l'appellerons: "L'Aile des Anciens". Ce sera là notre oeuvre."

Le député au provincial pour le comté de Lévis, le Dr A.-V. Roy, dit qu'il est heureux de se trouver de nouveau au Collège. "Je suis venu vous dire, Mgr le Supérieur et M. le Président, que tous tant que nous sommes, nous voulons que l'oeuvre du Collège grandisse. Pour arriver à ce but, il nous faut de l'union. Au nom de tous ceux qui sont ici, je dis au personnel du Collège que si on a besoin de nous qu'il frappe à nos portes et il trouvera toujours des coeurs bien disposés."

Sa Seigneurie le juge Bernier donne ensuite les noms des directeurs de l'association, qui doivent sortir de charge en vertu des règlements: Mgr E. Laflamme, Mgr R. Lemieux, MM. Rigobert Bourget, Noël Belleau et Alphonse Bernier.

On procède ensuite à l'élection des nouveaux directeurs. Ceux dont les noms suivent ont été élus: MM. les abbés Omer Poirier, curé de Cherny, et Eugène Carrier, curé de Saint-David; MM. L.-J. Roberge, Dr Aurèle Nadeau, Eugène Chapleau.

Le bureau de direction de l'association s'est ensuite réuni et a procédé à l'élection de ses officiers.

Furent élus:

Président, M. Cléophas Blouin, Shérif de Québec; 1er vice-président, M. L.-O. Audet, notaire; 2ème vice-président, Dr A.-V. Roy, M.P.P.; secrétaire-trésorier, M. l'abbé Elias Roy.

Rockefeller donne pour nos hôpitaux

TORONTO, 8. (Presse canadienne). — John D. Rockefeller, jeune, a fait des dons de $10,000 chacun à l'hôpital Général de Toronto et à l'hôpital pour des enfants. A l'Université de Toronto, il a fait don de $5,000 qui doivent servir à faire des recherches sur l'insuline, recherches dirigées par le Dr Banting, qui a découvert le traitement de l'insuline pour le diabète.

A L'ACADEMIE S.-LOUIS

La réunion annuelle des anciens élèves de l'Académie Saint-Louis aura lieu dimanche, 10 juin 1923. Ce sera la fête du souvenir et le comité d'organisation n'a rien épargné pour en assurer le succès.

A 9 heures du matin (heure solaire) il y aura dans la chapelle de l'Académie, 25 est, rue Fairmont, messe basse et sermon par M. l'abbé Léo Bélanger, ancien élève. A 10 heures, jeux dans les cours de l'Ecole et joute improvisée de balle-au-camp entre professeurs et anciens élèves. A 11.30 heures, assemblée annuelle au cours de laquelle se feront les élections; et enfin à 12.45 heures grand banquet.

CHEZ NOUS

R. à Je tente l'essai.

Le procédé est simple et le succès certain. Huit pintes d'eau pour cent oeufs.

* * *

R. à Pauvre sourde.

Je vous conseillerais plutôt le deuxième. Le format de ces gravures est de 14 x 17 1-2.

* * *

R. à Terra Cotta.

Demandez une teinture pour laine et soie; il y en a aussi pour les tissus mélangés.

* * *

CE QUE DIT LA MODE

Le tulle prend une telle place dans notre parure estivale, qu'on le dispose en aigrette sur les chapeaux de paille claire, ou encore en noeuds aux coques multiples et floues, on les plisse en ruches ajustées autour du cou ou en grosses fraises posées sur les épaules.

Ces deux dernières fantaisies sont particulièrement seyantes et elles tomberaient bien vite dans le domaine public n'était leur fragilité.

* * *

UN CONSEIL PAR JOUR

Contre les moisissures diverses. — Quelques goutes d'essence de térébenthine suffisent pour préserver une bibliothèques des dégâts de la moisissure. Même succès pour la conservation des grains, question si grave et si difficile à résoudre, surtout pour les voyages d'outre-mer; notons aussi les collections zoologiques, ces asiles des microbes, où, au moyen d'une simple vessie de cette essence suspendue dans le local, non seulement on éloigne, mais on détruit les blattes, scolopandres ou scarabées qui causent tant de ravages. La poudre de coloquinte, répandue sur les livres, les garantit également de la moisissure et de la piqûre des vers. On entretiendra les boiseries en les enduisant, avec un pinceau, d'un mélange de 500 grammes d'eau de chaux dans laquelle on dissout la valeur de 2 grammes et demi de sublimé corosif. On agite le liquide avant de s'en servir. Mais on ne doit habiter l'appartement dont la boiserie a été ainsi préparée qu'une quinzaine de jours après l'opération.

* * *

RECETTE

Compote de framboises. —Faites cuire 4 onces de sucre avec un demi-verre d'eau jusqu'à ce que le sirop soit bien épais; écumez-le avec soin. Prenez de belles framboises à leur vrai point de maturité. Epluchez-les délicatement sans les laver. Mettez-les pendant 4 à 5 minutes dans le sirop. Retirez du feu et laissez reposer. Après dix minutes, remettez un instant sirop et framboises sur le feu et retirez dès que les fruits menacent de se rompre.

La compote de fraises de prépare de la même manière.

Marjolaine

Robe en Popia jaspé vert mousse et volants plissés d'astarté ivoire.

LES VETERANS VONT FORMER SOUS PEU UNE FEDERATION

Hier soir, sous la présidence du major Laviolette, les vétérans de la grande guerre, ont tenu leur assemblée régulière. Un sujet assez important a été discuté, celui de réunir en une seule association tous les vétérans. Le major Laviolette croit à l'utilité d'appartenir à un groupement qui réunisse en un même corps toutes les associations de militaires qui ont pris part à la dernière guerre. Cette association ne sera ni plus ni moins qu'une fédération qui comprendra les différentes associations de militaires, bien entendu les militaires vétérans.

Tout de même, il est entendu que chacune de ces associations conservera quand même son autonomie pour ce qui regarde des intérêts locaux.

Une invitation reçue de M. McNeil, secrétaire de l'Association des Vétérans de la grande guerre, a suscité d'intéressantes observations de la part du président de l'assemblée. Il s'agissait de nommer un délégué à la grande assemblée des vétérans qui doit avoir lieu à Vancouver prochainement.

Dans une réunion précédente, on avait décidé de s'y faire représenter mais de prélever les dépenses d'un délégué à l'aide d'une souscription publique. Un comité avait été formé à cet effet, MM. Larose, Marion et Tanguay en faisaient partie. Ils se sont adressés à plusieurs maisons de Montréal et grâce à leurs instances, ils en ont retiré des souscriptions qui permettront aux vétérans Canadiens-Français de se faire représenter à Vancouver. M. Marion, secrétaire de l'Association, a été choisi comme délégué, à l'unanimité des membres présents. La question de l'enquête royale concernant la pension des soldats a fait le sujet d'une longue discussion. Le major Laviolette a souligné le bien immense qu'est appelée à rendre la nouvelle cour de révision.

Afin d'aider les vétérans à présenter devant la commission des Pensions leurs réclamations, il existe un corps militaire connu sous le nom de "Soldiers Friends." Les Canadiens-Français de la province de Québec ont tout intérêt à s'adresser à cette institution pour présenter leurs plaintes. M. Lucky a été choisi pour les représenter.

M. l'abbé Ducharme, aumônier de l'hôpital de Sainte-Anne de Bellevue est venu saluer avant l'ouverture de l'assemblée, ses bons amis les vétérans. Plusieurs d'entre eux ont été retenus longtemps à l'institution dont il est l'aumônier.

Le rapport financier laisse voir que les dépenses se chiffrent à $1,033.71 et les recettes à $1,620.01; ce qui donne un surplus de $586.48. Le major Laviolette a promis qu'il ferait tout son possible pour faire nommer un Canadien-français à la cour de Révision.

Prochaine réunion à l'hôtel Mont-Royal

Les membres de la Canadian Pacific Associations auront leur assemblée annuelle à l'hôtel Mont-Royal lundi et mardi prochain. On attend un grand nombre de délégués des différentes parties du pays. Tout un programme a été tracé en vue de faire de cette réunion un succès.

M. A. Désilets fera partie du personnel du train-exposition

QUEBEC, 8. (Du correspondant de la "Patrie"). — Monsieur Alphonse Désilets, de Québec, directeur des Cercles de Fermières de la province, a été nommé représentant de la province de Québec sur le convoi de l'Exposition des produits canadiens qui parcourera la France. Monsieur Désilets est le seul canadien-français qui fera partie du personnel du convoi-exposition. Il s'embarquera vers la fin du mois pour l'Europe.

Une Excursion qui viendra de Toronto

Deux cents membres du Board of Trade de Toronto et de quelques autres villes de l'Ontario passeront par Montréal vendredi le 15, en route pour le Saguenay. Cette excursion est sous les auspices de la "Unity League" dont le but est de promouvoir l'amitié et la confiance entre les deux provinces-mères du pays. Quatre-vingt dames feront aussi partie de l'expédition. Les touristes arriveront à Montréal le 15 juin, venant de Prescott par bateau. A Montréal, ils transborderont sur le "Cap Eternité" et descendront à Québec et au Saguenay. Au retour, ils arriveront ici le 19 au matin et seront les invités de la ligne White Star à un déjeuner d'honneur à bord du nouvel et magnifique paquebot "Doric". Les membres du Board of Trade et les représentants de la cité feront visite à leurs invités de Toronto et les amèneront en ville où auront lieu des réceptions, une promenade en voiture et un dîner au club de Montréal. Les touristes coucheront à bord du "Cap Eternité" et rentreront à Toronto le lendemain par chemin de fer.

Songez à votre approvisionnement de lait

Si vous pouviez visiter la laiterie, vous choisiriez certainement le lait Borden.

A l'approche des chaleurs il vous faut le surcroit de sécurité qu'offre le meilleur lait au monde.

BORDEN'S
Farm Products Co. Ltd.
Main 7424

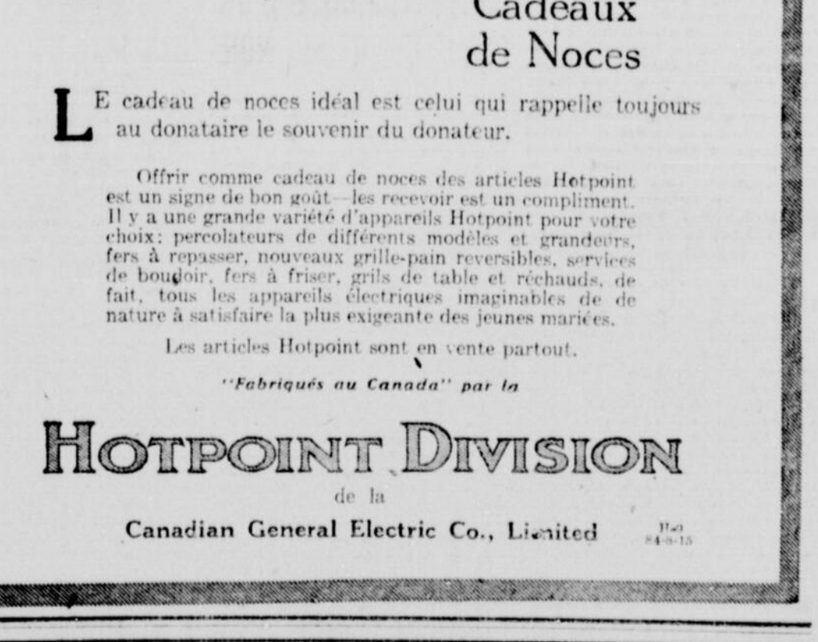

Cadeaux de Noces

LE cadeau de noces idéal est celui qui rappelle toujours au donataire le souvenir du donateur.

Offrir comme cadeau de noces des articles Hotpoint est un signe de bon goût—les recevoir est un compliment. Il y a une grande variété d'appareils Hotpoint pour votre choix; percolateurs de différents modèles et grandeurs, fers à repasser, nouveaux grille-pain reversibles, services de boudoir, fers à friser, grils de table et réchauds, de fait, tous les appareils électriques imaginables de de nature à satisfaire la plus exigeante des jeunes mariées.

Les articles Hotpoint sont en vente partout.

"Fabriqués au Canada" par la

HOTPOINT DIVISION
de la
Canadian General Electric Co., Limited

Choisissez un *Hotpoint* comme Cadeau de Noce que ce soit

Un Fer à Repasser de $7.00,
Un Toastier de $6.95 ou
Un Fer à Onduler de $7.85,
chez A. H. BEDARD, Quincailler
4864 rue Sherbrooke Ouest COIN VICTORIA
Tel. West. 6312.

La Boîte Bleue de Birks

CE n'est pas toujours la valeur intrinsèque qui fait le plus apprécier un cadeau. Les sentiments qui inspirent le donateur, l'occasion et la façon de donner comptent pour beaucoup.

Et ce qui compte davantage c'est le cachet de distinction qui est décerné à tous les cadeaux, depuis le plus humble jusqu'au plus coûteux, par la boite bleue de Birks.

Depuis trois générations, elle assiste à la plupart des mariages, baptêmes ou anniversaires.

Diamantaires Birks Orfèvres
Henry Birks & Sons Limited
CARRÉ PHILLIPS

Toutes nos Salles de Ventes sont des Quartiers-Géreraux pour les Articles

Hotpoint

MONTREAL LIGHT, HEAT & POWER CONSOLIDATED

83 rue Craig Ouest. Main 4040.
605 rue Ste-Catherine et de la Montagne. Up. 6000-6001.
480 rue Ste-Catherine Est, près St-André. Est 2935.
2575 rue Ste-Catherine Est, près Lasalle. Lasalle 1850.
1657 Avenue Papineau, près Mont-Royal. St-Louis 9090.
858 rue St-Denis, près Duluth. St-Louis 7378.
1945 Avenue du Parc, près Laurier. St-Louis 7359.
5622 rue Sherbrooke Ouest, Notre-Dame de Grâce. Melrose 100.

UN RESTAURATEUR EST ATTAQUE PAR SEPT MALANDRINS

Après avoir demandé de la soupe, ils volent $72 dans la caisse-enrégistreuse.

A coups de bouteille.

Un restaurateur grec, John Condox, 127 est, rue Craig, a été victime d'un attentat des plus audacieux hier soir. Il a été attaqué dans son restaurant par sept bandits qui lui ont pris une somme de $72 après avoir tenté de l'assommer avec des bouteilles de "catsup."

Les sept malandrins entrèrent dans le restaurant sous prétexte de se faire servir une bonne soupe. L'un des individus donna 25 cents au restaurateur et comme ce dernier se préparait à lui remettre une pièce de cinq sous, le malfaiteur le saisit à la gorge et chercha à l'étouffer. Les autres individus, si nous en croyons la version du restaurateur, se mirent à lancer des bouteilles de "catsup" dans la direction du restaurateur. Ce dernier ne fut pas blessé. Il se défendit courageusement. Lorsque les malandrins eurent quitté la place il constata qu'une somme de $72 était disparue du tiroir-caisse.

Condox sortit en appelant au secours. Le constable Girard, accouru à ses cris, donna la chasse à un individu que le restaurateur lui désigna comme étant celui qui avait pris l'argent. L'individu fut capturé. Il donna le nom de Roy. Il prétend qu'on s'est trompé de personne.

OU ONT-ILS PECHE CES BICYCLETTES

Deux jeunes gens qui revenaient de la pêche sur des bicyclettes volées ont été arrêtés l'autre matin par les détectives Ryan et Barklett de la police de Westmount. Ils ont été trouvés en possession de cigarettes, pipes, boîtes de biscuits (trois) et autres marchandises appartenant à un restaurateur de Lakeside. Ce n'est pas tout, car on les accuse en outre d'avoir volé des friandises dans le restaurant de M. Klerman, angle de l'avenue Atwater et de la rue Ste-Catherine.

THESE DE DOCTORAT A L'UNIVERSITE

M. Louis-Damien Jasmin, avocat, licencié en philosophie et licencié en droit, présentera le mardi 19 juin, à 3 h. pm. devant la faculté de philosophie de l'université de Montréal, une thèse de doctorat sur "la propriété privée et les systèmes opposés". Le public est invité.

A LIRE ET A CONSERVER

LE SUPPLEMENT EN ROTOGRAVURE DE LA PATRIE

La PATRIE a raison d'être fière des succès extraordinaires qui ont couronné les efforts qu'elle a faits pour donner à ses lecteurs un supplément en rotogravure qui tient aujourd'hui le premier rang parmi les autres publications similaires.

Le cachet artistique et la couleur locale, comme la variété et le choix des sujets qui donnent à notre supplément illustré une allure et un ton captivants, nous valent chaque jour des témoignages flatteurs de la part des deux éléments qui composent la population de Montréal.

Notre numéro de demain renferme une foule de sujets qui ne manqueront pas d'intéresser nos lecteurs.

En première page ils trouveront la photographie d'une superbe peinture: "Un soir de mars", due au pinceau de notre artiste canadien, M. Maurice Cullen; des instantanés typiques de ceux qui ont assisté à la présentation d'un portrait offert à Sir Lomer Gouin par la Corporation de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal; la famille de M. Jos. Lamarre, de Notre-Dame-de-Grâce de Montréal; Mme Victor Mathieu, de Québec, avec son jeune enfant Henri-Béland; la bâtisse du Parlement de Québec; le tombeau de Riel, etc.

La page intérieure renferme quelques groupes: les élèves de l'école Meilleur de Saint-Eusèbe de Montréal, les membres de l'A. C. J. C. réunis en congrès à Saint-Eusèbe de Montréal, le comité d'organisation des fêtes du 25e anniversaire de la Garde Indépendante Ville-Marie, une chorale de Montréal, des enfants de choeur de la paroisse de Viauville de Montréal, les élèves finissantes du couvent de la paroisse Saint-Eusèbe. Les lecteurs trouveront encore dans cette page de jolis enfants; de charmantes jeunes filles; une vue de la ville de Joliette; un instantané de quelques délégués de la Chambre de Commerce de Vancouver aux usines Angus de Montréal; une scène de pêche en Acadie; quelques vues de tennis, etc.

La dernière page avec ses modes "dernier cri" sera très intéressante pour nos lectrices.

Ne manquez pas de vous procurer le Supplément de la PATRIE de demain.

ABONNEMENTS D'ETE A LA "PATRIE"

Les lecteurs de la "Patrie" qui demeurent à la campagne durant la saison d'été, pourront recevoir le journal à raison de 50 (cinquante sous) par mois et cela durant la villégiature.

Nous sommes en mesure de livrer le journal rapidement dans n'importe quelle partie du Canada.

LE PARACHEVEMENT DES MURS DE NOTRE PALAIS MUNICIPAL

Ce nouveau contrat sur le point d'être accordé par l'exécutif municipal.

Soumissions.

Nous avons déjà fait connaître la décision de la commission des architectes chargée de faire une étude des plans et devis de notre nouveau palais municipal. C'est à cette occasion que nous avons dit que deux contrats seraient donnés: le premier pour la construction des murs, du toit et des planchers; le second pour la cnostruction intérieure. Il avait été question tout d'abord de ne donner qu'un seul contrat pour la construction entière; mais on s'est ravisé dans la suite.

Nous apprenons aujourd'hui de la part des membres du comité exécutif municipal que les soumissions ont déjà été demandées pour le parachèvement des murs, du toit et des planchers. Ces soumissions doivent être ouvertes aujourd'hui même. Aussitôt que ce contrat aura été accordé, ce genre de travaux commencera. On est actuellement à terminer ceux de l'érection de la charpente métallique.

LES ASSISES ET LES FAUTEURS DE GREVES

Le jury de la Cour du Banc du Roi a rendu un verdict de culpabilité hier dans l'affaire de Léo Robillard, accusé d'avoir volé une automobile dans les circonstances que nous avons relatées. Le juge Wilson a différé sa sentence. Le même prévenu est aussitôt reparu devant la Cour pour répondre à l'accusation d'avoir volé des chaussures de plusieurs variétés. Il a été, dans ce cas comme dans l'autre, trouvé coupable par le jury. La sentence a également été différée. La Cour n'a pas siégé hier après-midi.

Ce matin l'audience a été consacrée à Abe Harris et Abe Parkman, accusés d'avoir, les 23, 24, 25 et 27 janvier, tenté de suborner les ouvriers en confection de l'Empire Garment et de la Montreal Garment pour les empêcher d'aller à l'ouvrage sous prétexte qu'une grève allait se déclarer. Me Joseph Archambault occupait pour la Couronne et Me Pierre Bercovitch pour la défense.

Après le choix et l'assermentation des jurés, il y eut discussion de quelques points de droit par le juge et les procureurs. Comme l'option prise par Me Bercovitch n'avait pas été enregistrée, le président du tribunal, en vertu de la section 501, demanda aux accusés, par leur procureur d'abord, puis directement, s'ils voulaient être jugés par accusation devant le jury ou par preuve sommaire. Ils décidèrent de passer par le jury.

Le capitaine de police Laporte et un des propriétaires de l'Empire Garment furent entendus. Il y eut sur leur témoignage, quelques légères escarmouches courtoises d'ailleurs et spirituelles entre la Couronne et la défense.

—Je m'oppose formellement à cette question, déclara Me Bercovitch.

—Je la fais pour vous aider, riposta Me Archambault.

—C'est trop de bonté; je m'aiderai bien tout seul, répliqua Me Bercovitch.

UN HOMME FAIT UNE CHUTE TRAGIQUE D'UN PONT ET IL SE NOIE

Un nommé Christy, dont le nom et l'adresse sont encore inconnus, est mort tragiquement hier après-midi à Charlemagne, lorsqu'il est tombé du pont du Canadien-Nord dans l'eau de la rivière des Prairies pour aller se noyer un peu plus loin.

Nous avons pu avoir ce matin certains détails de la part de M. Gignac, chef du central de Charlemagne. Il nous a raconté que Christy, qui est un employé du Canadien-Nord, était à travailler au pont avec quelques compagnons, lorsqu'il vit venir un train. Il avertit immédiatement ses compagnons et se mit lui-même sur le bord du pont. Malheureusement quand le train vint à passer, il perdit l'équilibre et fit une chute dans la rivière. Ses compagnons le virent alors descendre le courant à la nage. Quelques-uns même se précipitèrent dans l'eau pour essayer de le sauver mais ils ne purent le rejoindre. Christy descendit à la nage jusqu'à Repentigny-les-Bains. A cet endroit il essaya d'atterrir, mais le courant était trop fort. Il ne put résister et on le vit bientôt s'enfoncer dans l'eau.

Depuis hier après-midi, on a fait des recherches continuelles pour retrouver le cadavre du malheureux Christy. Jusqu'ici, malheureusement, on n'a rien trouvé. Les recherches se continuent cet après-midi. Une enquête sera tenue demain matin par le coroner McMahon.

LE JUGE MONET ENCORE EN GREVE

Le juge Amédée Monet est encore "en grève". Il a présidé aux enquêtes dans son cabinet ce matin. Les intéressés seuls étaient admis. Il a monté sur le banc cependant pour présider aux comparutions.

On sait que le juge Monet a déclaré qu'il procéderait aux enquêtes dans son cabinet aussi longtemps que les avocats et les autres habitués du Palais persisteront à prendre l'enceinte de la Cour pour un parloir.

UN VOL AUX COURSES DE BLUE BONNETS

Chaque année, les courses attirent nombre de pickpockets dans notre ville. Hier après-midi, M. Eugène Gosst, domicilié 190 rue Delaroche assistait aux courses de Blue Bonnets lorsqu'il constata qu'un tire-laine lui avait volé son portefeuille contenant une somme de $25, son permis de chauffeur et son certificat d'enregistrement.

LES CONTRIBUABLES SATISFONT MIEUX A LEURS OBLIGATIONS

Soixante dix-huit pour cent de l'impôt foncier a été payé à date pour 1922.

Un rapprochement.

Les contribuables satisfont de mieux en mieux à leurs obligations envers la ville. C'est la constatation que fait le trésorier adjoint de la ville, M. Patrick Collins.

Les rôles de l'impot foncier en 1922 se totalisaient à $16,645,896. Or, il a été perçu jusqu'au 31 décembre la somme de $11,188,553, laissant une somme de $5,457,342 au premier janvier dernier. Aujourd'hui, ces restes ne sont plus que de $3,752,679, la somme de $1,604,663 ayant été perçue depuis le 31 décembre dernier. La perception générale de l'impôt foncier est déjà rentrée, par conséquent dans la proportion de 78 pour cent. Au cours de l'année 1921, il n'en a pas été ainsi. Une somme de $10,774,570 avait été perçue le 31 décembre et il restait le premier juin de cette année, à percevoir, la somme de $3,877,332 soit plus de $124,000 que cette année. Et la même constatation est enregistrée à mesure que l'on retourne en arrière.

NOUVEAUX DEPOTS DANS CES VILLES

QUEBEC, 8. (Du correspondant de la "Patrie"). — Une réunion de la Commission des Liqueurs a eu lieu, hier, à Québec. On y a décidé d'ouvrir des dépôts à Farnham et à Bedford, où la prohibition a été rappelée. L'hon. M. Carrol, vice-président, a écrit une nouvelle lettre au conseil de ville de Lévis l'avisant que la Commission a ratifié, à cette séance, son opinion que des licences ne peuvent être accordées dans la ville de Lévis avant le 1er mai 1924. La ville de Lévis a décidé de contester les procédures prises pour faire annuler le vote rappelant la prohibition.

QUE ME VOULEZ-VOUS?

Une ancienne jeune fille, très ancienne, qui compte certainement trente printemps et le même nombre d'automnes, vieille habituée de la cour du recorder, comparaisait de nouveau ce matin devant M. le recorder Semple.

Qu'avez-vous à répondre à l'accusation portée contre vous, celle de vivre sans travailler? lui demande l'officier de police en charge.

Pas de réponse ! ! ! L'officier lui répète la même question: en retour il reçoit la même réponse ! ! M. le greffier Maurice Lalonde se fâche et prenant la peine de se lever, il s'approche près de la boîte aux accusés, et répète sa question...

Annette Bédard, c'est le nom de l'héroine, semble complètement étrangère à ce qui se passe...

Un constable placé près d'elle se hasarde à lui poser la même question.

"Qu'est-ce que vous me voulez ? Coupable ou pas coupable?? Je ne suis pas plus coupable que vous ! ! En voilà une affaire ! Je n'ai rien à me reprocher et je ne comprends pas du tout votre question ! ! etc, etc.

Sur cette réponse catégorique, M. le greffier, juge plus convenable d'attendre à la fin de la séance pour interroger la prévenue.

Le silence se rétablit, et l'on continue à procéder.

Deux personnes, mari et femme, dont le nom de famille est un peu long à écrire et pour cause, mais dont nous sommes certains de la terminaison qui finit en "ski", comparaissent devant le même magistrat l'épouse, ici, est l'accusatrice. Son époux lui aurait démontré qu'il possédait une force plutôt herculéenne lorsque, il n'y a pas très longtemps encore, il l'aurait pris à la gorge et l'aurait même serrée un peu durement. L'inculpé plaide non coupable à cette accusation et comme deux chefs d'accusations pèsent sur lui, le recorder juge à propos de remettre la cause au 15 courant. D'ici là l'accusé aura le temps de se trouver un avocat.

Une femme, Italienne d'origine, doit répondre à l'accusation d'être une tenancière; comme bien l'on pense, elle plaide non coupable; cause remise au 15 courant. Quatre jeunes filles, aux figures souriantes, trouvées chez cette dernière, plaident non coupables à l'accusation que l'on pense.

Quatre individus trouvés dans la même maison plaident aussi non coupables sur le même chef d'accusation.

Deux jeunes filles trouvées ivres sur la rue Saint-Laurent, ce matin, plaident coupables et se voient condamnées à payer $5.00, les frais ou quinze jours à l'ombre.

Quelques pochards, très connus de la cour du recorder, doivent verser le même montant ou aller se reposer à Bordeaux; n'ayant pas le sou, ils ont dû, bien malgré eux, opter pour le repos.

Lundi, différentes causes de drogues seront probablement entendues.

FETE A L'ECOLE DES BEAUX-ARTS, A QUEBEC, HIER SOIR

QUEBEC, 8. (Du correspondant de la "Patrie").—L'hon. M. Perrault, ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, et secrétaire de la Province par intérim, a présidé hier la distribution des prix aux élèves de l'Ecole des Beaux Arts à l'exposition qui se tient au Parlement. Nous avons déjà donné la liste de ceux qui ont obtenu des récompenses. Le ministre a adressé de chaleureuses félicitations à tout le personnel de l'école pour son réel succès. Une foule nombreuse assistait à la distribution des prix.

L'HOPITAL NOTRE-DAME

Sous la gravure du nouvel hôpital Notre-Dame, que nous avons publiée hier, une erreur typographique nous faisait dire que l'hôpital, lorsqu'il sera terminé, coûtera un quart de million. Nos lecteurs ont dû trouver que ce n'est vraiment pas cher ! A la vérité, c'est un million et quart que coûtera le nouvel hôpital.

LES COLIS AVAIENT ETE VOLES EN ROUTE

Charretier de la Dominion Transport qui faisait partie d'une bande de voleurs.

L'hon. juge C.-A. Duclos, de la cour supérieure vient de rendre une intéressante décision touchant la responsabilité des messageries, dans une cause de la Canadian Converters Co. Limited vs le Canadien Pacifique.

La demanderesse réclamait $1,344, prix de marchandises expédiées à London, Ont., et dont elle avait confié le transport à la défenderesse. La marchandise ayant été volée en route, elle n'a jamais atteint son destinataire.

Les faits datent du 3 décembre 1917 alors que le Pacifique chargea la "Dominion Transport" d'aller chercher les marchandises à l'entrepôt de la demanderesse pour les transporter à la gare. Or, il arriva que le charretier de la Dominion Transport, un nommé Jutras, faisait partie d'une bande organisée pour voler les colis. Jutras passa sa casquette et sa voiture à un nommé Tremblay qui réclama la marchandise, signa le connaissement et s'en fut vendre à un regrattier les effets qu'on lui avait confiés croyant qu'on avait affaire à un employé de la messagerie. Jutras accompagna Tremblay chez le marchand de bric-à-brac et partagea les profits avec son compère. Tous trois furent ensuite condamnés à la prison pour vol. La demanderesse alléguait que les charretiers ont droit de signer les connaissements et qu'ils sont reconnaissables à leur casquette et à l'inscription que portent leurs voitures, et que, partant, elle n'était pas responsable de la supercherie. Le juge accepta ces prétentions et maintint l'action avec dépens observant que la compagnie est responsable des actes de ses agents.

DEUX AMELIORATIONS QUARTIER VILLERAY

Le quartier Villeray sera doté de deux grandes améliorations cette année même. Nous avons déjà dit que l'enchère des propriétés dont la démolition est nécessaire à l'ouverture de la rue Villeray aura lieu 21 courant. Ces propriétés au nombre d'une quinzaine n'auront pas plutôt été jetées bas que tomberont à leur tour celles du boulevard Crémazie. La question de l'élargissement de cette grande artère s'instruit actuellement à la Commission des services publics. Le boulevard Crémazie sera élargi de la rue Saint-Hubert aux limites ouest, le coût de l'amélioration étant imputables aux propriétaires riverains.

Les deux motocyclistes sont encore en prison

Les deux motocyclistes arrêtés avant-hier soir alors qu'ils faisaient du 40 milles à l'heure dans le boulevard Saint-Laurent ont passé la nuit en prison. A la suite d'une erreur ils n'ont pas été amenés au Palais ce matin de sorte que le juge n'a pu les condamner. Ils recevront tout probablement leur sentence dans le cours de la journée.

Une évasion au Palais.

Un prisonnier s'est évadé hier après-midi au Palais de Justice mais il a été capturé presque aussitôt par un des gardiens. C'est un nommé James Murray, accusé d'avoir volé un colis dans une voiture de la Dominion Express. Le juge Cusson venait d'augmenter son cautionnement de $300 à $1,000 lorsque l'individu prit ses jambes à son cou se dirigeant vers la porte de sortie. Il n'a pas joui longtemps de sa liberté car il a été capturé avant qu'il ait pu quitter le Palais.

Une cinquantaine de personnes ont été témoins de cette évasion sensationnelle.

Aux Fêtes du Nord.

M. LEO LADOUCEUR, organisateur conjoint, qui avec M. U.-A. Lagarde, organisateur en chef, a travaillé pour que les grandes fêtes du nord, qui se tiennent les 8, 9 et 10 juin, soient un succès.

SAINT-LAMBERT A SU RENDRE L'OUVRIER PLUS HEUREUX

Cette municipalité veut construire d'autres logements en profitant de la loi.

Visite du sous-ministre.

On a beaucoup parlé, depuis quelques années des logements ouvriers et des avantages qu'ils pouvaient procurer à une population, mais il serait certes difficile de trouver un meilleur exemple de leur nécessité pour rendre le contribuable plus heureux, que la municipalité de Saint-Lambert.

Nous avons eu ce matin, la bonne fortune de rencontrer M. E. Drinkwater, ingénieur de la ville de S.-Lambert, au moment où il venait chercher M. Oscar Morin, sous-ministre des affaires municipales et directeur des logements ouvriers pour la province, dans le but de lui faire faire une inspection de tout ce qui avait été fait depuis deux ou trois ans, dans cette municipalité florissante de la rive sud, et nous avons été agréablement surpris de tout ce que M. Drinkwater nous a appris. M. Morin passe toute la journée à Saint-Lambert.

"C'est en 1921, nous dit M. Drinkwater, que nous avons décidé de profiter de la loi des logements ouvriers, et le 1er avril de cette même année, nous avions déjà construit quatorze ou quinze de ces logements. En 1922 nous en comptions déjà 113 tous occupés, et nous en voulons construire d'autres, c'est pourquoi nous entendons faire une nouvelle demande de crédits au gouvernement.

"Ces logements se composent de six à huit pièces, et l'on a laissé tout autour, assez de terrain pour que l'occupant y puisse faire du jardinage et même y construire un garage d'auto, car nous avons compris que l'ouvrier qui veut s'installer pour de bon est un homme sérieux qui ne tardera pas à prospérer.

"Comme nous avons pu nous procurer le terrain à des prix modérés, il s'en est suivi que nos logements ouvriers se sont trouvés à la portée de la population laborieuse.

"Mais, il y a plus. Les logements déjà construits, style "cottage" et à proximité du service des tramways, représentent une évaluation municipale de $1,000,000 et leur création dans notre municipalité représente une augmentation de population d'environ un millier d'âmes. Ces logements qui bordent le nord, le sud, l'est et l'ouest de la municipalité édifient tous les étrangers et touristes qui visitent notre municipalité."

C'est pour se rendre compte "de visu", de tous ces faits que M. Oscar Morin, le sous-ministre des municipalités et directeur des logements ouvriers passe toute la journée à Saint-Lambert, où il y a une réception municipale en son honneur.

LES CANDIDATS A L'ETUDE DU DROIT

Les examens préliminaires à l'admission à l'étude du droit auront lieu le 3 juillet prochain. La forte proportion de l'élément israélite caractérise la liste des candidats au nombre de 37. Suit la liste des aspirants: Edouard M.-L.-R. Archambault, Hyman Boher, C.-T. Ballantyne, Rolland Bousquet, L.-DD. Crestohl, André Demers, Strate P. Demetre, Marin iDon, M.-A. Fels, Sol Fels, G.-A. Fusey, H.-S. Freeman, Myer Gameroff, L.-G.-E. Gauthier, J. Helal, J. Léon Katz, Henri Masson Loranger, S.-L. Mendelsohn, François Hone, André Morin, J.-J.-H Morin, G.-E. Marien, Paul Monty, Maurice Parent, John Angus O'Gilvie, N.-L. Rappaport, S.-E. Schwisberg, Jack Spector, Abraham Salomon, C.-A. Sylvestre, Emile Trottier P.-J. Usher, W.-H Wilson.

Achat de deux nouveaux appareils à Incendie

Une somme de $125,000 doit être incessamment mise à la disposition du service municipal des incendies. Cette somme sera consacrée à l'achat de deux nouvelles pompes combinées: elles remplaceront la voiture à boyaux ainsi que la pompe ordinaire; le même moteur servant à la traction ainsi qu'au fonctionnement de la pompe.

L'administration municipale a déjà voté une somme d'argent d'autre part pour l'achat de chevaux. Par suite de cette décision, 60 nouveaux chevaux ont été mis à la disposition du service. De plus 30 autres ont été achetés pour le service de l'incinération.

Marchandises retrouvées

Des marchandises évaluées à $1,200 ont été retrouvées par la police de Verdun, hier soir, et identifiées comme ayant été volées dans le magasin de M. J.-A. Latourelle, 173 avenue de l'Eglise, le 8 mars dernier.

Les marchandises auraient été retrouvées chez un marchand de la rue Lagauchetière qui proteste de sa bonne foi. Il les a remises au détective Dupont qui était accompagné du détective Brabant et des agents McPherson et Sévigny.

OUVRIER QUI RECLAME!

L'hon. juge J. Demers, de la cour supérieure, a commencé ce matin l'audition d'une cause d'Henri Lauzon vs Nap. Lavoie, où le demandeur réclame $3,468 en compensation de blessures qu'il a reçues alors qu'il travaillait à la construction d'une maison, pour le compte du défendeur, rue New-March, le 19 octobre 1922. Lauzon se fractura le crâne en tombant d'un échafaudage. Il attribue l'accident au manque de précautions du défendeur, alléguant en plus qu'il souffre d'une incapacité totale et permanente. La cause se continue.

UNE SUBSTITUTION DE PERSONNE A LA PRISON DE BORDEAUX

Pour $50, un individu prend la place du propriétaire du club Garneau-Taschereau.

Affaire sensationnelle.

Ce n'est pas souvent que l'on voit un homme aller volontairement en prison pour un autre et il faut certes être bien misérieux pour sacrifier sa liberté en retour de quelques misérables billets de banques.

La police de la Commission des liqueurs vient de découvrir en effet qu'il y a dans notre ville des malheureux qui sont prêts moyennant rétribution à prendre la place des individus condamnés par nos tribunaux. Ces personnes ignorent sans doute qu'elles se rendent passibles par le fait même de sept années de pénitencier.

Le 9 avril dernier, Alexandre Lemay, propriétaire du club Garneau-Taschereau, 778 Est, rue Ontario, était accusé par la police de la Commission des liqueurs d'avoir vendu des spiritueux sans être muni d'un permis. Au jour fixé pour le procès, le 9 mai dernier, l'accusé ne se présenta pas devant la Cour. Il fut condamné par défaut par le juge Victor Cusson à $1,000 d'amende et les frais ou un mois de prison.

Le jour suivant un individu se présentait devant la Cour disant qu'il était le nommé Alexandre Lemay et que n'ayant pas d'argent pour payer l'amende il était prêt à être conduit en prison. Il était vêtu, dit-on, comme Alexandre Lemay de sorte que les officiers de police ne soupçonnèrent rien de louche. L'individu fut conduit à Bordeaux le jour même.

Il y a quelques jours, un des agents de la Commission ne fut pas peu surpris de rencontrer Lemay sur la rue Sainte-Catherine. Comme il avait lu dans les journaux que le prévenu avait été condamné, il décida de faire une enquête. Il découvrit que le prisonnier enregistré à la prison de Bordeaux sous le nom d'Alexandre Lemay était un nommé Bellefleur qui n'avait rien de commun avec l'accusé.

Interrogé, Bellefleur admit qu'il avait pris la place de Lemay. Il déclara qu'il avait reçu pour son "dévouement" un complet et une somme de $50. Il admit même que c'était la deuxième fois qu'il faisait de la prison pour un autre. La dernière fois il s'était présenté sous le nom d'un nommé Asselin.

Il va sans dire que Bellefleur fut libéré aussitôt. Le mandat d'incarcération émané contre Lemay fut confié à un des agents du grand-connétable qui hier après-midi arrêtait le propriétaire du club Garneau-Taschereau. Nous sommes informés que ce dernier a été conduit immédiatement à Bordeaux. Nous ignorons à l'heure où nous allons sous presse s'il a payé l'amende imposée.

Interrogé par notre représentant, Me Cordeau, l'avocat du gouvernement pour les causes de la Commission des liqueurs, nous a déclaré qu'il ignorait pour le moment si des procédures seraient prises relativement à cette substitution de personne.

Les officiers de la Commission sont à faire une enquête approfondie, car on croit que ce n'est pas la première fois que la chose se pratique. On croit qu'il s'agit d'un système utilité par certains accusés pour s'éviter de payer de lourdes amendes. Le gouvernement se trouverait ainsi fraudé.

Cette affaire a créé une vive sensation au Palais de Justice.

SHERBROOKE, 8 (Du correspondant de la "Patrie").—Notre ville s'apprête à fêter la S.-Jean-Baptiste avec éclat, cette année. Une messe solennelle en plein air sera chantée au carré Racine, à dix heures, à laquelle le sermon de circonstance sera prononcé par le R. P. Denis, rédemptoriste et directeur de l'oeuvre des retraites fermées. Il y aura à cette messe, musique par la fanfare Harmonie et chant fourni par un choeur puissant.

Dans l'après-midi, il y aura ralliement pour les jeunes au Parc Victoria, ralliement qui donnera lieu à tout un programme sportif.

Le soir à la salle S.-Jean-Baptiste de Sherbrooke-Est, sous la présidence de M. F.-H. Hébert, une conférence patriotique sera donnée de l'extérieur et exécution d'un joli programme musical et littéraire. M. l'abbé Dolor Biron, curé de S.-Jean-Baptiste, prononcera aussi une allocution.

LONDRES, 8. — (Presse Associée). — La réponse de la Russie soviétique aux dernières remarques du ministère des affaires étrangères britannique est arrivé à Londres, mais elle n'a pas encore été remise au gouvernement.

Il paraît que cette note conteste certaines allégations britanniques. C'est pourquoi Léonide Krassine, le représentant des Soviets ici, ne veut point la présenter sans que Moscou y fasse auparavant quelques atténuations, surtout à propos de la demande persistante de lord Curzon concernant le rappel des envoyés soviétiques à Théhéran et à Kaboul, et au sujet d'autres points en litige.

DES BOITES POUR RECEVOIR LE LAIT AU PAS DE PORTE

Conseils aux mères de famille par le service municipal de santé.

Une menace.

Le lait gâté a besoin d'un plus grand soin parce qu'il est gâté par la chaleur, les poussières et les mouches. Pas protégé, sa consommation compromet la santé des membres de la famille, et expose la vie du nourrisson qui est alimenté artificiellement.

Le service de santé conseille donc de garder le lait froid tout le temps. Dans ce but, la glace est d'absolue nécessité; si vous n'avez pas de glacière vous pouvez en fabriquer une, avec un minimum de dépense, en utilisant une boîte en bois quelconque que vous pouvez garnir d'une doublure intérieure en tôle. Un nettoyage complet de la glacière ou de la boîte doit être fait au moins chaque semaine, suivi d'une bonne aération.

Mettez à la porte de votre demeure une boîte munie d'un couvercle pour que votre laitier y dépose votre provision et qu'elle soit protégée contre des mouches et des poussières.

Quand la bouteille à lait est vide, vous devez la laver immédiatement avec de l'eau bouillante, et la placer à l'abri des mouches et des poussières.

N'utilisez le lait le plus vieux que pour les adultes, pour les enfants, que le lait le plus frais. Si vous achetez du lait non pasteurisé, pasteurisez vous-même celui que vous donnez à votre bébé. Lorsque vous coupez le lait avec de l'eau pour votre bébé, faites bouillir l'eau avant de la mêler avec le lait.

L'ALCOOL VA ETRE DEFENDU AUX JEUNES

LONDRES, 8. — (Presse associée). — Le bill de lady Astor interdisant la vente des boissons enivrantes aux personnes âgées de moins de 18 ans ne deviendra probablement pas loi avant le mois de novembre, bien que ce soit chose presque assurée que le bill sera adopté.

La Chambre des Communes l'étudiera aujourd'hui et le premier ministre Baldwin a annoncé, hier, que le gouvernement était prêt à lui accorder une certaine préférence. Mais le débat final sur la mesure se tiendra à peine avant la prorogation au mois d'août. Dans ce cas la mesure sera reportée à la session d'automne, qui s'ouvrira en novembre.

MORT MYSTERIEUSE A MIDI RUE ROY

Un homme, demeurant au No. 55 rue Roy, est décédé à midi à sa demeure dans des circonstances que nous n'avons pu encore éclaircir. D'après les informations que nous avons pu obtenir, les autorités de l'hôpital Victoria reçurent un téléphone vers midi, demandant immédiatement l'ambulance de l'institution au No. 55 rue Roy. Arrivé là, le médecin qui avait accompagné l'ambulance ne fit que constater la mort d'un homme qui était couché sur le plancher. On fit alors demander le fourgon de la morgue qui transporta l'homme en question. Le sergent-détective Pusie a été averti et il fera des recherches cet après-midi pour l'enquête du coroner demain matin.

LA NOMINATION DES NOUVEAUX EXPERTS EN EXPROPRIATION

Ils seront nommés aujourd'hui même par le comité exécutif municipal.

Pour Sherbrooke.

Nouveau pas dans l'ouverture de la rue Sherbrooke Est. Le directeur des services municipaux nous déclarait en effet au cours de la matinée que les experts en expropriation doivent être nommés à la séance du comité exécutif de cet après-midi. M. Jules Crépeau doit faire un rapport à cette fin à nos administrateurs.

Le commissaire A.-A. Desroches nous déclarait de son côté ce matin qu'aussitôt que la question des expropriations aura reçu sa solution, l'administration municipale procèdera à la construction du pavage d'une partie de la rue à partir de l'avenue de Lorimier, direction est. La grande conduite d'eau sera posée auparavant; les anneaux sont actuellement rendus sur les lieux.

M. H.-A. Terreault, ingénieur en chef de la ville, nous annonce d'autre part que la rue Sherbrooke, dans toute sa partie ouverte à la circulation, est déjà complètement réparée.

Chez le Coroner

Un verdict de suicide dans un moment d'aliénation mentale a été rendu ce matin par le coroner McMahon dans le cas d'un nommé Zotique Martin dont le cadavre a été trouvé flottant sur le fleuve en face de la Dominion Coal Company. Ce dernier était disparu de sa demeure depuis le sept mai, alors qu'il avait parlé comme un esprit malade. Le lendemain on trouvait son habit et mardi dernier on trouvait son cadavre sur le fleuve.

Sur une commission allouée en salaire

Dans une cause en cours d'instruction devant l'hon. juge P. Demers, une dame Yetta Shorr réclame de la Drys Canadian Tobacco Company une somme de $8,400 à titre de commission due à son mari sur les profits réalisés par la compagnie durant une période de 13 mois qu'il fut à son emploi comme acheteur. D'après le contrat d'engagement, allègue-t-elle, son mari devait toucher $75 de salaire par semaine plus 20 p. c. des profits qui s'élevèrent à $42,000 durant la période précitée. La défenderesse répond que les bénéfices ne se sont élevés qu'à $7,000 et que le salaire du mari de la demanderese devait être déduit du montant de la commission. La cause se continue.

LE BILL DES LOYERS PASSE AUX COMMUNES

LONDRES, 8. (Presse associée). —La Chambre des Communes a adopté en deuxième lecture, hier soir, le bill sur les loyers, après avoir rejeté une motion du député travailliste Sidney Webb, qui prétendait que le projet de loi ne protégeait pas suffisamment les locataires contre la rapacité des propriétaires. Le scrutin fut de 287 contre 123 en faveur de la deuxième lecture.

Les travaillistes ont présenté quatre-vingts amendements au bill, en commission. Aucun n'a été adopté. L'un d'eux proposait de contrôler les loyers jusqu'en 1930.

S.-S.

Ceci est le signe du bonheur du ménage—le symbole du charme de la cuisine—la marque d'excellence de l'économie. Ce signe amène de la joie à la prévoyante ménagère, de la fierté de réussite à la cuisinière et allège le fardeau de celui qui tient la bourse dans le ménage. Ce n'est pas un signe secret, pas une combinaison mystérieuse de lettres, mais un aide reconnu en tout temps pour les difficultés culinaires—le signe du Service Stanford. Profitez-vous le plus possible du S. S.?

Filets de veau nourri au lait—tout viande—la livre	25c
Rôtis de boeuf premier choix dans les côtes—désossés et roulés, la livre, depuis	38c
Côtelettes de veau dressées—6 pour	25c
Filets mignons—2 pour	45c
Côtelettes françaises d'agneau, la douzaine	$1.50
Haricots verts frais, la livre	25c
Pois verts frais, la livre	29c
Epinards de Montréal, la livre 15c—2 pour	25c
Choux nouveaux, la livre	10c
Cantaloups de Rockfort—mûrs et doux—depuis	25c
Pamplemousses de la Floride, 2 pour	25c
Prune de table, le panier	$1.25

Champignons frais. Haricots de Soissons. Choux-fleurs. Oseille.

Asperges de Châteauguay. Betteraves nouvelles. Carottes nouvelles. Aubergines nouvelles.

Raisins de serre. Raisins de Malaga. Oranges Sunkist. Cerises de table.

Stanford's Limited
128 Mansfield Street
12 Telephones-Uptown 6300

VOICI LES VACANCES

Hâtez-vous de vous assurer un lieu de villégiature. Il n'y a rien comme les Petites Annonces de la "Patrie", pour trouver à son goût.

La Patrie

MONTREAL, 8 JUIN 1923

M. MEIGHEN A MONTREAL

Le club Cartier-Macdonald a fait hier avec un certain éclat l'inauguration de son immeuble de la rue St-Denis, dans lequel il s'est assuré une installation confortable et permanente. Cet immeuble situé no. 278 rue St-Denis, a été acheté récemment, restauré et adapté à son nouvel emploi. Nos concitoyens conservateurs y ont acquis pignon sur rue, après avoir été politiquement si longtemps sur le pavé, et c'est un des résultats de la dernière élection provinciale, qui a relevé leur moral et les a déterminés à travailler avec plus d'énergie que jamais à préparer la revanche. Cet immeuble du club Cartier-Macdonald ne servira pas seulement de quartiers-généraux à cette association conservatrice: c'est aussi en quelque sorte le monument destiné à commémorer la partielle victoire remportée par le vieux parti au mois de février dernier, et qui lui a fait entrevoir pour l'avenir un chemin moins rude.

La cérémonie d'hier, rehaussée par la présence de l'hon. Arthur Meighen, n'a présenté aucun caractère militant. Le chef de l'opposition lui-même dont on connaît le caractère ardent, a passé en revue les actes du gouvernement King, mais en n'en faisant qu'une critique sobre et modérée, au point que le "Canada" la reproduit ce matin sans en prendre ombrage.

Mais il ne fait pas de doute que les conservateurs sont animés d'une détermination nouvelle, comme il n'en ont point ressenti depuis vingt-cinq ans, et que, inspirés par l'exemple des conservateurs de l'arène provinciale, leurs espérances grandies leur seront une force dans les prochaines luttes.

La position actuelle du gouvernement King, obligé de gouverner avec une majorité presque nulle dans la chambre populaire, pourra l'induire à ordonner dans un avenir prochain un appel au peuple. Il est dans l'ordre des choses possibles, sinon probables, que nous ayons des élections générales à brève échéance. Il est en tout cas tout à fait improbable que le gouvernement King reste dans sa présente position jusqu'à la fin du terme d'office normal du parlement. On affirme qu'il est déjà las de naviguer sans cesse entre les deux groupes d'opposition qui, d'un moment à l'autre, peuvent s'ils en ont le désir le submerger.

Vienne une élection parlementaire générale, et il n'y a pas de doute que les conservateurs de notre province marcheront au combat avec des perspectives plus encourageantes que depuis longtemps.

COOPERATION NECESSAIRE

A une réunion convoquée sous les auspices de l'Association des Marchands de Montréal, les chefs de police des diverses municipalités de l'île de Montréal ont manifesté un dessin de coopérer de diverses manières en vue de capturer les voleurs d'automobiles. Depuis le commencement de l'année, les vols d'automobiles ont été environ de deux par jour en moyenne, et soixante voitures n'ont pas été retrouvées. On pense avec raison que, si la police de toute l'île était immédiatement avertie lorsqu'un vol est commis, les voleurs auraient beaucoup moins de chance d'échapper.

Si une telle coopération est désirable pour permettre de recouvrer les voitures volées, elle se recommande encore plus dans la poursuite d'autres catégories de malfaiteurs, et particulièrement des cambrioleurs et des assassins. Tant de crimes restent impunis à Montréal que le public demande des réformes dans l'organisation de la police, et l'action concertée entre les services de vigilance établis dans les différentes municipalités de l'île devrait tendre à assurer au public une plus efficace protection.

Il serait cependant chimérique d'attendre que cette simple mesure de coopération nous donnerait la sécurité. Nous imaginons que les Montréalais seront exposés aux déprédations des voleurs et aux coups de main des assassins tant qu'on n'aura pas procédé à une complète réorganisation de la police municipale. Les causes de l'inefficacité actuelle du service sont probablement multiples. Les agents ne sont peut-être pas en nombre suffisant. La direction, le commandement laissent probablement aussi à désirer. Il est possible d'autre part que le service de police soit inopérant parce que trop tenu en laisse par la commission exécutive ou le conseil, qui entraveraient son initiative. C'est le cas du service d'hygiène, qui recommande depuis des années des mesures de salubrité, mais ne peut rien faire, si nous en croyons son directeur, à cause de l'apathie de l'administration.

En tout cas, c'est notre impression que tant que l'on n'introduira pas les réformes nécessaires dans l'organisation ou les méthodes de la police, les malfaiteurs trouveront à Montréal un champ d'opération propice.

UN ACTE DE JUSTICE

Sur recommandation du ministre de la justice, la Chambre des Communes a augmenté le traitement des juges de la cour de circuit de Montréal et de certains juges d'Ontario. Le vote a été unanime.

Nous félicitons Sir Lomer Gouin d'avoir pensé aux magistrats distingués qui président aux durs travaux de la cour de circuit et qui touchent un traitement bien inférieur à celui des juges de la cour supérieure. Les procédures qui se déroulent devant la cour de circuit augmentent en nombre et en importance d'année en année à Montréal.

En reconnaissant les mérites des juges de ce tribunal, le ministre de la justice a fait un acte d'équité et de bonne administration.

L'IMMIGRATION BELGE

En suite à la propagande faite par le commissariat général du gouvernement de Québec à Bruxelles, un certain nombre de cultivateurs et d'ouvriers agricoles belges devaient s'embarquer ce printemps pour le Canada, mais le prix du voyage et le taux du change ont arrêté cet exode. Le coût d'un billet de steamer en troisième classe, dans l'entrepont, est actuellement de 1700 francs, soit douze à quinze fois plus qu'avant la guerre. D'autre part, le dollar oscille à Bruxelles entre 16 et 17 francs.

Ce sont là deux obstacles insurmontables pour des familles ou les ouvriers agricoles belges dont le capital est modeste. On ne peut donc espérer voir, dans de pareilles conditions, se créer des courants d'immigration belge vers le Canada. Il faut attendre des jours meilleurs.

DEUX REFERENDUMS

D'ici à la fin du mois, l'électorat manitobain sera appelé à se prononcer sur deux referendums. Par le premier, il autorisera la vente des liqueurs sous le contrôle du gouvernement ou décrétera le maintien du statu quo ; par le second, il ratifiera ou rejetera le projet de loi autorisant la vente des bières et vins dans les hôtels.

Le premier referendum ne portera que sur le principe. Si la réponse est affirmative, le lieutenant-gouverneur convoquera une session d'urgence et la législature édictera une loi nouvelle instituant la vente sous le contrôle du gouvernement. Le projet de la vente des bières et des vins est indépendant de celui de la vente des liqueurs sous le contrôle du gouvernement. Ce dernier peut être rejeté que l'autre n'en devra pas moins être soumis à l'électorat. Il est en son pouvoir de ratifier l'un ou l'autre ou les deux tout comme il pourra rejeter l'un ou l'autre ou les deux.

Quel sera le verdict des électeurs? Il est assez difficile de le prédire. Tout de même, la population a pu se convaincre, en constatant ce qui se passe dans l'Ouest, dans Ontario et aux Etats-Unis, que la prohibition est une mauvaise farce. La prohibition ne prohibe rien, mais fait naître les pires abus. On prétend qu'il se fabrique au Manitoba plus de whiskey clandestin que dans n'importe quelle autre province. Mais l'hypocrisie des gens est si forte qu'il se pourrait que les deux referendums provoquassent un vote adverse.

Ce qui peut toutefois induire les Manitobains à se prononcer pour un commerce des liqueurs plus large, c'est qu'ils ont besoin de revenus pour combler l'énorme déficit de leur administration provinciale. On sait que le gouvernement a été obligé d'imposer de nouvelles taxes au montant d'un million pour boucler le dernier budget. Le désir d'alléger le fardeau des impôts et d'équilibrer l'état financier pourrait bien l'emporter sur leur propension à dissimuler leurs vrais sentiments et les engager à se montrer tels qu'ils sont.

NOTES

Bâtonnier

L'hon. M. Galipeault est maintenant bâtonnier général de la province. Cet honneur qu'il méritait et que ses confrères du barreau lui ont conféré, nous sommes sûrs qu'il l'apprécie hautement, plus même que les titres que la politique lui a jusqu'ici apportés. Le ministre des travaux publics est encore jeune; il aime la politique — à peu près tous les avocats de son âge ont une faiblesse pour les luttes du forum; mais les satisfactions que lui procurent l'étude des questions de droit et les débats savants du prétoire l'emportent certainement sur les joies aléatoires, éphémères et douteuses que les luttes électorales ont pu lui donner. C'est dire que M. Galipeault adore sa profession et qu'il s'y livrerait complètement si les hasards de la vie lui en fournissaient l'occasion.

• • •

Moeurs nouvelles

Un journal libéral de cette ville, qui depuis sa fondation n'a jamais cessé de critiquer ou de ridiculiser les adversaires politiques même dans ses compte-rendus des réunions les plus anodines, nous raconte aujourd'hui fidèlement et sans passion, ce qui s'est passé hier soir au club Cartier-Macdonald, qui prenait possession de ses nouveaux quartiers sur la rue St-Denis, à deux pas du théâtre St-Denis. Evidemment, les moeurs changent dans le journalisme politique. De même que la musique, la politique est en train de nous civiliser !

• • •

Qu'ils soient les bienvenus !

Une couple de cents citoyens en vue d'Ontario nous feront bientôt visite. Ils iront au Saguenay et feront un court séjour à Québec et à Montréal. Partout où ils passeront, la plus cordiale bienvenue leur est assurée. Comme les visiteurs seront animés du désir sincère de faire plus ample connaissance avec les habitants de notre province, il est bien probable qu'ils auront maintes occasions d'atteindre l'objet qu'ils recherchent. Ils verront nos grands fleuves — le Saguenay et le Saint-Laurent — dans toute leur beauté séduisante; nos campagnes verdoyantes, nos villages et nos villes dans toute leur activité, nos industries en pleine opération; ils se rendront compte que notre peuple vit heureux et anxieux de donner une main fraternelle aux populations des autres provinces. Il leur fera plaisir de constater sur place combien anglais et français savent ici fraterniser. Nous sommes convaincus qu'ils garderont de leur randonnée au milieu de nous l'impression la meilleure et la plus durable.

• • •

Qui paiera les pots cassés?

Le "Globe" est un partisan enragé de la nationalisation des services d'utilité publique. Il va sans dire que la perspective de voir aux prises la Montreal Light, Heat & Power Co. et les intérêts contrôlés par M. Robert (Tramway Power & Public Service Corporation) pour obtenir la suprématie, éveille son attention. Il rappelle que les taux de l'électricité à Toronto ont baissé dès que la Hydro fut établie; le prix de la lumière électrique, qui était de 12 cents le kilowatt, est tombé à 2 cents. Et le "Globe" continue ainsi: "Montréal était autrefois hostile à l'étatisation des services publics et accordait sa confiance à Sir Herbert Holt, à M. Robert et à leurs associés. Si la lutte pour le contrôle du transport, de la lumière et de la force motrice aboutit à un vaste merger, avec un capital considérablement augmenté, la population de Montréal trouvera que la nationalisation a des vertus insoupçonnées. Les monopoles dépassent généralement le but en cherchant à s'emparer de tout ce que le trafic peut comprendre. Il semble que cette situation est sur le point d'être atteinte à Montréal."

BREFS COMMENTAIRES

Après New-York, le Wisconsin. Et de deux !

• • •

L'hôtel Scribe a tout ce qu'il faut pour déclancher une controverse sans fin.

• • •

Il en est qui ne sont jamais dans une pénible indécision au sujet de leurs vacances; leur patron leur dit quand partir, leur femme leur dit où aller.

• • •

Un comité de théologiens protestants, à New-York, est à faire une revision de la bible. Il en profitera sans doute pour élargir le chas de l'aiguille.

• • •

Après plusieurs heures d'explications, personne ne sait plus à qui appartient l'hôtel Scribe. C'est ainsi que de la discussion jaillissent les ténèbres.

HOMMES ET CHEVAUX

La relation physique étroite qui existe entre l'homme et l'animal le plus intelligent de la création se voit dans plusieurs des maladies auxquels les deux sont sujets et dans les remèdes qu'elles réclament.

Les médecins et les vétérinaires sont souvent étonnés d'apprendre la similitude des méthodes qu'ils appliquent dans le traitement des maladies de l'homme et de la bête. Les entorses, les brûlures, les échaudures, les égratignures et maintes autres blessures de peu de gravité et dont plusieurs sont d'occurence journalière tant chez les hommes que chez les animaux suivent le même cours et requièrent le même traitement immédiat. Absorbine Jr.

On s'en sert partout pour hommes, femmes et enfants, comme germicide véritable, tueur de microbes et remède prompt et sûr pour toutes blessures. Elle sert non seulement à toutes les fins auxquelles sont destinés les liniments et les embrocations ordinaires, mais aussi pour les lavages de bouche et dans tous les cas où l'on a besoin d'un germicide. N'attendez pas d'en avoir besoin, procurez-vous-le à la maison aujourd'hui même. $1.25 chez votre pharmacien.

LE TAILLAGE DE LA PIERRE A BORDURE FAIT PAR LA VILLE

Une innovation de l'administration actuelle dont bénéficient les ouvriers.

Reconnaissance.

Les ouvriers sont reconnaissents. Nous en avons eu une nouvelle preuve au cours d'hier l'après-midi.

Sous les anciennes administrations municipales, des contrats étaient donnés à l'extérieur pour le taillage de la pierre à bordure. Le comité exécutif actuel du conseil municipal a changé cette politique. La pierre est achetée à l'extérieur, mais elle est maintenant taillée dans la cour de la voirie division nord, rue des Carrières, près Papineau. Nous disons la pierre par habitude. Jusqu'ici en effet les administrations antérieures achetaient de la pierre calcaire pour border la chaussée. Maintenant, on emploiera du granit, qui ne coûte pas plus cher et donnera une plus longue durée. La pierre calcaire, à la longue, se désagrégeait sous l'action du soleil et de la pluie. Point n'est besoin de dire que le granit qui se taille actuellement à la cour de la division nord résistera à toutes les intempéries, quand on sait que ce granit, qui vient de Brownburg, sur la route d'Ottawa, n'est ni plus ni moins que du granit à monument. La ville en a acheté 50,000 pieds. Trente deux employés travaillent actuellement au taillage, sous la direction de M. Joseph Métivier.

Mais où est la preuve de la reconnaissance des ouvriers dans tout cela? Patience: nous y arrivons. Le Commissaire Des Roches, l'échevin Carmel, l'ingénieur en chef de la ville, M. H.-A. Terreault, visitaient hier après-midi l'atelier de taillage de la cour du nord. La nouvelle administration municipale, plus que ses devancières, se tient très au courant des travaux qui sont faits dans tous les différents domaines de l'activité municipale. Les visiteurs venaient à peine de descendre de leur automobile, que M. Joseph Métivier, au nom de tous ses employés, présentait au Commissaire Des Roches une superbe pendule en pierre, ouvragée par tous les tailleurs de pierre embauchés par la ville. Marque de reconnaissance des tailleurs de pierre de Montréal, qui ne sont plus obligés de gagner le dehors pour trouver le pain nécessaire à leur famille. En guise de remerciement, le Commissaire Des Roches devait déclarer aux ouvriers que le chantier du taillage de la pierre sera désormais permanent, tant que l'administration actuelle présidera aux destinées de la chose municipale à Montréal.

LA COMMISSION DES INCENDIES

La Commission des incendies a siégé le mois dernier régulièrement tous les jours. Elle a expédié de la besogne. Sur 182 feux qui se sont déclarés à Montréal, elle a poursuivi des enquêtes dans 54. Elle a entendu 155 témoins, a pu découvrir la cause de l'incendie dans 80 cas. Cent-deux causes d'incendie demeurent encore inconnues. M. Nap. Bolleau, secrétaire de la Commission des Incendies, nous apprenait hier que le nombre d'enquêtes le mois dernier est à peu près le même que celui de l'an dernier à pareille date.

FETE DU SACRE-COEUR CE SOIR

C'est ce soir qu'aura lieu dans la paroisse de St-Enfant-Jésus, la grande démonstration au Sacré-Coeur. Elle aura lieu à 7.30 (heure solaire). On apprenait hier que les derniers préparatifs sont terminés. La procession sera imposante, nous assurait-on.

Tous les membres de l'A. C. J. C., et tous les catholiques en général sont invités à y prendre part.

—Que faites-vous quand arrive l'ordre de la mobilisation?

—J'écris à Françoise.

L'Affaire DELORME

par le détective LAJOIE

Edition française..... $1.00
Edition anglaise..... $1.50

Par livraison postale assurée.

CENTRAL NEWS — 25 Manning Arcade Annex, Toronto. 79-12

Service

Le nôtre n'est pas du genre "liquide" —mais pour "aller et revenir"—

Le service des Bramsons fait l'orgueil de Montréal.

BRAMSONS
PLATEAU 4600

LES HESITATIONS DE LA LIGUE SUR LE DESARMEMENT

Elle n'ose se prononcer entre les projets anglais et français.

Un compromis.

GENEVE, 8. (Presse Associée.) —Le comité de la Société des Nations a terminé sans voter la discussion du projet de lord Robert Cecil pour le désarmement des nations et pour garantir par un pacte la paix entre les puissances.

Il a été décidé de reprendre cette question plus tard et d'ici ce temps de demander l'opinion de la commission militaire permanente de la Société sur le projet français présenté par le colonel Requin.

Le projet de lord Robert, dans l'opinion de plusieurs des principaux délégués, ne peut être accepté et un compromis sera nécessaire. Il devra comprendre des points de son projet et de celui des français.

La principale différence entre les deux projets est que lord Robert demande un pacte général de garantie tandis que le colonel Requin propose des arrangements entre deux ou plusieurs nations qui s'uniraient en cas d'attaque.

Un des plus grands coups qui aient été portés au projet de lord Cecil a été la déclaration faite par plusieurs petits Etats qu'ils ne pouvaient faire un tel pacte de garantie. Un de ceux-là est la Suisse. La commission militaire permanente de la Société est aussi opposée au projet anglais qu'elle déclare impraticable. On est informé ici que les pays scandinaves se sont entendus pour demeurer étranger à un tel pacte et les adversaires du projet de lord Cecil font remarquer que l'absence de ces pays peut empêcher de faire un blocus efficace.

Le contre-projet français suggère une entente entre un petit nombre d'Etats qui s'aideraient mutuellement en cas d'attaque. Le compromis comprendrait ces ententes particulières avec un pacte général ainsi que des mesures pour la réduction des armements.

Le chien trouve le corps de son maitre

KETCHIKAN, Alaska, 8. (Presse associée). — Un chien qui avait acquis une renommée internationale en nageant jusqu'au rivage lors du naufrage du paquebot Princess Sophia de la compagnie du Pacifique Canadien, seul survivant d'un désastre qui coûta la vie à plus de trois cents personnes a de nouveau été mentionné dans les dépêches.

Mercredi, par ses aboiements il attira des gens près d'un petit ruisseau au nord d'ici. On y découvrit le corps de son maître Ralph Berquist, petit-fils de Harry Carroll, contrôleur de Seattle, Berquist, en sautant d'une roche à l'autre avait dû glisser et se frapper la tête sur une pierre dans le ruisseau.

POUR DEVELOPPER LE TOURISME EN NOTRE PROVINCE

Une société organisée à cette fin par l'Union des municipalités provinciales.

Demain après-midi.

Dans quelques jours, nous aurons une nouvelle société. Elle portera le nom de Société de développement du tourisme. Il en avait été question au cours du dernier congrès de l'Union des municipalités provinciales à Chicoutimi. Elle sera désormais un fait accompli.

Les bases de cette société seront jetées demain samedi au cours d'un lunch qui doit avoir lieu à 1 heure de l'après-midi à l'hôtel Windsor sous les auspices de l'Union des municipalités provinciales. La chose vient d'être décidée par une réunion de plusieurs maires de l'île de Montréal tenue hier sous la présidence de Son Honneur le maire Beaubien, de la municipalité d'Outremont.

Le but de cette société est assez visible. Il s'agit en deux mots de coopérer avec le gouvernement provincial et l'Union des municipalités de la province de Québec pour améliorer les services d'accommodation des hôtels et des endroits de villégiature par toute la province. En second lieu, d'établir un bureau provincial de renseignements portant sur les attractions et les services d'accommodation dans la province, et de publier des brochures de propagande. Les villes de Sherbrooke, de Québec, de Montréal, des Trois-Rivières et de Saint-Hyacinthe ont déjà donné l'assurance qu'elles ouvriront également des bureaux de renseignements dans leurs édifices municipaux.

Prendront part au lunch de samedi l'honorable J.-L. Perron, l'honorable J.-P.-B. Casgrain, l'honorable Jacob Nicol, M. Donat Raymond. Deux membres du bureau de publicité de l'Etat du Maine assisteront également à ces agapes touristiques et parleront du fonctionnement de cette organisation qui a tant fait jusqu'ici pour développer le tourisme dans cette partie des Etats-Unis.

Fauves transportés à Paris par avion

PARIS, 8. (Presse associée). — Une lionne et deux lionceaux sont arrivés à Paris en aéroplane. Ils viennent de Rotterdam. Les chemins de fer hollandais refusent de transporter des bêtes sauvages et les lignes belges sont encore affectées par la grève. Les animaux ont bien supporté pendant le voyage mais la lionne poussa un rugissement quand l'aéroplane glissa pour atterrir.

ON LA RETIRE DU CANAL DE LACHINE

Mme Rose Phillips, dix-huit ans, demeurant au No 91 rue Sainte-Elisabeth, a failli perdre la vie hier après-midi lorsqu'elle fit une chute dans le canal Lachine. Elle prenait alors une marche lorsqu'elle fut prise d'une attaque d'apoplexie. Elle tomba à l'eau. M. Télesphore Campeau, demeurant au No 137 rue Le-Caron, qui se trouvait là, plongea alors sans hésiter dans le canal pour se porter au secours de Mme Phillips. Il parvint à la ramener sur le bord du canal avec l'aide du lieutenant Brisson et du constable Vanasse qui étaient accourus sur les lieux. Mme Phillips revint alors à elle et elle put retourner chez elle.

TEL QUE SERVI DANS LES FAMILLES ROYALES
CHAMPAGNE
Lanson
FONDÉE EN 1760
PAR DÉCRET DE SA MAJESTÉ LE ROI D'ESPAGNE
SA MAJESTÉ LE ROI

Longueur de 4 à 10 pieds
32 pouces de large et ½ d'épaisseur.

Le Gyproc est Posé Facilement et Rapidement

Tout ce qu'il vous faut sont un marteau, une scie et des clous.

Le "Gyproc" est en feuilles commodes, de hauteur au plafond, et se pose de la même manière que la planche murale ordinaire.

Les plafonds et les murs couverts avec le "Gyproc" ne fendilleront jamais.

Le "Gyproc" étant à l'épreuve du feu et possédant des qualités d'isolation remarquables, est non seulement la plus économique mais aussi la planche murale la plus sûre qui se puisse employer pour du travail neuf, le remodelage ou les réparations.

Une brochurette et un échantillon de Gyproc sont envoyés gratuitement sur demande.

GYPROC
La planche a mur a l'epreuve du feu

The Ontario Gypsum Co. Ltd.
C. L. Trimingham Représentant.
Chambre 504 --- 10, rue Cathcart --- Edifice New Birks.
Téléphone Uptown 730. Montréal.

Sous le régime Français

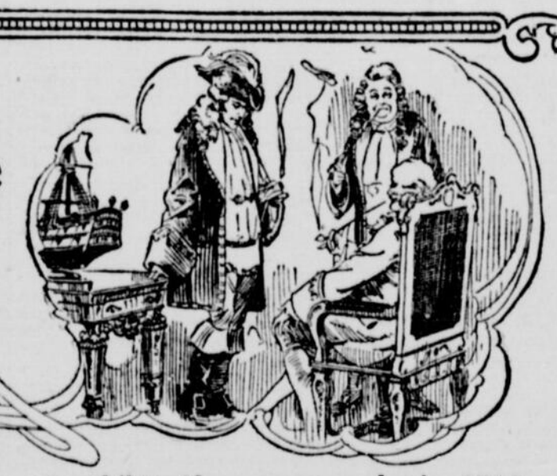

L'histoire nous apprend qu'en 1703, sous Vaudreuil, gouverneur, le Canada exportait en France et aux Antilles de grandes quantités de TABAC, de farine et de lard. Déjà, nos tabacs domestiques étaient remarqués. Aujourd'hui,

LE TABAC A FUMER NATUREL
l'ALOUETTE
est le choix des connaisseurs.

L'ALOUETTE est fait des meilleures espèces de tabacs choisies et mélangees par des spécialistes. Paqueté hermétiquement, il garde en entier son arome délicat. Ne manquez pas de goûter ce délice. Dites à votre marchand que vous voulez essayer l'ALOUETTE. S'il ne l'a pas, insistez pour qu'il l'ait. 10 sous le paquet.

10c

QUEBEC S'APERCEVRA UN JOUR QUE JE L'AI APPRECIE

C'est ce que déclare M. A. Meighen à l'inauguration du club Cartier-Macdonald hier soir.

Les problèmes.

Tout ce que Montréal compte de conservateurs importants s'étaient rendu hier soir au Club Cartier Macdonald pour assister à l'inauguration du nouveau local du club, 278, rue Sainte-Denis. L'hôte d'honneur était le très honorable Arthur Meighen, chef de l'opposition au parlement fédéral. Ce dernier a prononcé un discours.

On peut le résumer dans cette phrase dite avec émotion: "Je me rappellerai toujours avec joie la visite que j'ai faite dans votre province lors des élections de 1921. J'y ai été reçu avec la plus grande courtoisie et j'ai constaté que les auditoires canadiens-français s'intéressaient profondément aux choses politiques mais qu'ils le faisaient d'une manière digne et respectaient ceux qui leur adressaient la parole. Il est vrai que j'ai été vilipendé dans votre province mais il est une chose dont je suis absolument convaincu, c'est que ma vie ne se terminera pas sans que l'on reconnaisse que j'ai été sincère envers la province de Québec comme je l'ai été envers les autres. Pendant un certain temps, les calomnies faites contre moi m'ont aliéné le sentiment de Québec. Ce temps est passé, je crois, et l'on reconnaîtra que j'étais sincère et honnête."

Le banquet fut présidé par monsieur J.-A. Lamarre, président du club. En souhaitant la bienvenue à M. Meighen il dit être heureux de souhaiter la bienvenue au chef de l'opposition dans ce clubs qui est le sien. "Conservateurs, nous le sommes tous, dit monsieur Lamarre. Nous voulons continuer à l'être, parce que les idées de ce parti sont bonnes, justes et vraies. A Ottawa comme à Québec, on lutte pour les idées du parti et tous nos chefs ont la confiance et l'appui de tous les amis conservateurs et, il faut aussi ajouter que nous avons l'appui d'un grand nombre de libéraux. M. Lamarre a profité de l'occasion pour exprimer à l'honorable Rodolphe Monty sa reconnaissance et lui offrir ses sincères remerciements au nom des membres du club Cartier-Macdonald, pour son appui et son aide. "C'est grâce à lui si nous pouvons fêter le premier anniversaire de notre club et inaugurer ces nouvelles salles", dit monsieur Lamarre.

L'HON. R. MONTY

L'honorable M. Monty dit que le but du club Cartier-Macdonald était de former des hommes politiques qui illustreraient leur parti, qui seraient les premiers à être rencontrés dans les luttes futures, les premiers à diriger le parti conservateur à la victoire, les premiers à faire oublier à la province de Québec toutes les calomnies que l'on a répétées à satiété contre le parti conservateur.

En souhaitant la bienvenue au chef de l'opposition fédérale, M. Monty se dit très heureux d'avoir l'occasion de lui souhaiter la bienvenue dans cette province qui l'a si bien reçu lors des élections de 1921. Aux prochaines élections ce ne sera pas seulement avec courtoisie que le chef de l'opposition sera reçu, on y ajoutera un vote de confiance.

M. Monty reproche au gouvernement actuel d'être la cause de l'exode des nôtres. Ce gouvernement avait promis la prospérité au peuple de notre province. Il est tellement prospère qu'il sent le besoin de s'expatrier. "Si nous constatons l'exode actuelle cela est dû à l'instabilité tarifaire du gouvernement actuel, de ce gouvernement qui est obligé de louvoyer pour rester au pouvoir."

"Organisons-nous, messieurs, et la revanche est certaine. La victoire est prochaine et souriante." Parlant de la campagne de 1921, l'honorable M. Monty dit qu'il est prêt à la recommencer. Le rôle qu'il a joué, il est prêt à le jouer de nouveau et c'est la preuve qu'il était sincère.

L'orateur parlant de la défaite du parti conservateur, dit qu'elle est due à la campagne de calomnie du parti libéral. Le peuple a été trompé mais des résultats récents permettent de supposer qu'il se réveille à la réalité et ménage au parti libéral une surprise désagréable. "J'ai une confiance absolu dans le peuple, dit-il, et je crois que c'est le parti conservateur qui le sauvera du désastre qui l'attend avec la politique actuellement préconisée à Ottawa."

Si le gouvernement conservateur a été obligé de prendre à sa charge les chemins de fer nationaux, cela est dû à la politique du gouvernement libéral qui avait encouragé la construction de ces chemins de fer.

Parlant de la question de la conscription, l'ancien Secrétaire d'Etat déclara que c'était Laurier qui le premier avait posé le principe de cette conscription des hommes lors du jubilé de la reine Victoria. Si le gouvernement actuel peut se maintenir à Ottawa c'est par une politique de bascule qui consiste à faire plaisir tantôt aux conservateurs tantôt aux progressistes. L'orateur ne veut rien dire contre ces derniers parce qu'il les croit pour le moins sincères si leur politique n'est pas à préconiser.

En terminant, monsieur Monty salue l'honorable Blondin qui est l'un des plus fidèles serviteurs de la cause conservatrice.

L'HONORABLE ARTHUR MEIGHEN

En commençant son discours, le chef de l'opposition parle de deux grands disparus qui ont illustré pendant toute leur vie le parti conservateur, l'honorable Sir L.-O. Taillon et monsieur E.-J. Bisaillon. Ce furent deux fidèles défenseurs de la cause conservatrice. Ce fut surtout dans les périodes sombres de l'histoire du parti, que ces deux hommes montrèrent le plus de dévouement et d'habileté.

L'ancien premier ministre dit qu'il se sent chez lui dans la province de Québec. Il est vrai que la calomnie répandue par ses adversaires a fait son oeuvre jusqu'à un certain degré, mais il est certain que la vérité se fera jour et qu'il constatera avant de mourir que les Canadiens-français reconnaîtront sa sincérité et qu'ils lui rendront le témoignage que l'on accorde à tous les hommes sincères. Il est positif d'avoir traité la province de Québec avec la même droiture qu'il a traité les autres provinces.

Jamais il n'a voulu tromper le peuple. D'ailleurs, depuis dix-sept mois que les libéraux sont au pouvoir, ils ont essayé autant que possible d'imiter la politique du parti conservateur; ils n'ont trouvé rien de mieux à faire que d'imiter cette politique.

LA QUESTION IMPERIALE

Parlant de la question impériale monsieur Meighen dit que nous sommes nos propres maîtres et que ce que nous faisons nous le faisons suivant notre propre dictée. L'Empire britannique est un facteur de paix et non un facteur de guerre. Il y a dans notre Dominion une province qui est tout spécialement intéressée aux destinées de l'empire et c'est la province de Québec. Revenant sur la campagne qu'on lui a faite dans notre province aux dernières élections, M. Meighen dit qu'il ne veut pas faire de campagne de revanche; il aime mieux tout oublier et espère que ses adversaires cesseront ectte lutte peu courtoise.

Il est une chose certaine, c'est que nos difficultés n'ont pas été diminuées depuis dix-sept mois. On ne peut pas dire que l'administration libérale a développé l'optimisme chez nous. Si l'on excepte la guerre, les difficultés sont aussi nombreuses et aussi fortes que jamais. La conclusion est donc qu'il nous faut une administration composée d'hommes de mérite et à vues larges.

Traitant du problème de nos chemins de fer, M. Meighen dit que la politique des conservateurs a été de réunir en un seul une demie douzaines de systèmes différents de chemins de fer. Réunis ensemble ces systèmes ont une valeur d'entreprise privée qu'ils n'avaient pas auparavant.

Avant et pendant les élections, les libéraux parlaient de propriété privée. Depuis, on ne les entend plus parler de ce projet. Par contre, on entend des discours semblables à celui de monsieur Lapointe en faveur de la propriété gouvernementale. "Nos ennemis politiques ne veulent plus parler de propriété privée, dit M. Meighen. Au contraire, vous ne pouvez pas en rencontrer un seul qui vous parlera de cette propriété privée. Ils suivent les sentiers tracés par le parti conservateur en un temps où il leur serait excessivement facile d'en suivre un autre s'ils le désiraient."

En ce qui concerne le tarif et la conférence impériale, M. Meighen dit que pour lui, tout en croyant dans le commerce inter-empire, il achèterait plutôt d'une autre partie de l'Empire des produits que l'on ne peut pas manufacturer au Canada, mais il ne croit pas à la nécessité de sacrifier l'industrie canadienne au profit de l'industrie anglaise.

A la prochaine conférence impériale, il est certain que l'honorable Mackenzie King dépensera beaucoup de temps à l'étude du système suivi aux conférences de 1921 et 1916 et suivra ensuite exactement la même ligne de conduite. Il est absolument de l'opinion de l'honorable monsieur Fauteux qui avait parlé avant lui en ce qui concerne l'autonomie canadienne et se déclara contre toute politique qui tendrait à la compulsion contre le Canada de quelque source que vienne cette politique.

"Nous faisons ce que nous croyons bon de faire, dit M. Meighen et nous nous gouvernons avec des principes que nous croyons bons et utiles au Canada."

L'honorable André Fauteux prononça aussi un éloquent discours et traita des grands problèmes qui intéressent notre pays et prêcha l'unité canadienne, unité que M. Meighen a toujours caressée et qu'il veut vulgariser en notre pays.

Après le banquet, on présenta une gerbe de fleurs à madame Monty. L'honorable Monty répondit au nom de sa femme et se dit très flatté de ce beau geste adressé à la meilleure moitié de lui-même, à celle qui l'a aidé dans les jours difficiles de la lutte.

LISTE DES CONVIVES

L'honorable Rodolphe Monty, président; le très honorable Arthur Meighen, Sir Hormisdas Laporte, le très honorable C. J. Doherty, l'honorable P. E. Blondin, l'honorable André Fauteux, J. A. Lamarre, président du club Cartier-MacDonald, l'honorable C. C. Ballantyne, l'honorable sénateur Geo. Foster, l'honorable sénateur C. P. Beaubien, l'honorable sénateur Lorne Webster, C. E. Gault, M.P.P., E. W. Sayer, M.P.P., J. H. Rainville, c.r., Ernest Pélissier, Bâtonnier, c.r., Léon Trépanier, échevin, L. C. Pelletier, ex-M.P.P. et c.r., Arsène Lavallée, ex-maire de Montréal et c.r., H. Gérin Lajoie, c.r., J. C. Lamothe, c.r., J. C. H. Dussault, c.r., Paul Drouin, L. E. Bernard, c.r., Arthur Brossard, c.r. et président du club Cartier, J. N. Dupuis, marchand, Jos. Proulx, N.P., E. R. Angers, avocat, J. C. Martineau, avocat, Nap. Tétrault, manufacturier, Charles Emile Guérin, brigadier-général A. E. Labelle, S. D. Vallières, ex échevin, Edmond Brossard, c.r., J. Adélard Ouimet, c.r., G. A. Marsan, c.r., Arthur Lalonde, avocat, Charles Emard, avocat, Alferd Forest, avocat, J. H. Michaud, avocat, J. H. Olivier, N.P., John McNaughton, avocat, Louis Lussier, c.r., J. G. Coffin, avocat, E. P. Chagnon, M.D., Henri Dorval, M.D., Denis Désilets, négociant, J. E. Lafontaine, avocat, Hercule Gohier, N.P., F. W. Stewart, président de l'Association-conservatrice, section anglaise, R. W. Marshall, secrétaire de l'Association-conservatrice, section anglaise, Gordien Ménard, avocat et ex-échevin, Frank J. Curran, c.r., F. A. Labelle, N.P., Alcide Boissonnault, avocat, J. G. Laurendeau, c.r., Félix Desrochers, avocat, Tancrède Fortin, avocat, R. G. Delorimier, c.r., L. J. Gravel, négociant, Camille Bernier, M.D., Aimé Guertin, commerçant, Oscar Gagnon, avocat, Fernand Roby, journaliste, J. A. Nadeau, N.P., L. M. Cornellier, bourgeois, Wilfrid Lamarre, marchand, Constant Gendreau, négociant, M. Loiselle, gérant et trésorier du club Cartier-McDonald, J. A. Thibeaudeau, J. Morris, du "Mirror," Raoul Simard, de la "Patrie," Ernest Tremblay, de la "Presse," William Jento, du "Star," M. Vineberg, de la "Gazette," le reporter du "Devoir," Jos. Casgrain, M. Fitzpatrick, Bruno Charbonneau.

LA RADIOPHONIE

Programme des postes de radios Heures d'émission

POSTE W G I

Poste W G I (Medford Hillside, Mass) Programme pour ce soir: 5 h. 30; 6 h.; 6 h. 15; 6 h. 30, température, produits de la ferme, bourses nouvelles diverses, sport, étude du code; 8 h. 30 causerie par M. David M. Cheney et concert sous la direction de M. Charles S. H. Wagner. Les acteurs du poste joueront demain soir, une pièce intitulée "The Submarine Shell".

POSTE C F C F

Poste C F C F (Marconi, Montréal). Demain, à 1 h. 45 p.m., température, marché aux bestiaux, bourse, informations diverses.

POSTE W G Y

Poste W G Y (Schenectady, N.-Y.) Concert, ce soir, à 7 h. 45 par l'orchestre du poste et Mlle E. S. Primmers, soprano. Autre concert à 10 h. 30 (heure normale) par le quatuor à cordes Rice avec le concours de M. C. Bradish, baryton, de Mme J. S. Whitehead, accompagnatrice. Pas de concert demain soir.

LES ONDES PARASITAIRES

Avec les chaleurs d'été, alors que l'atmosphère se charge abondamment d'électricité, la réception est fort souvent gênée par des ondes parasitaires. C'est ce qui explique que plusieurs radiophiles ont parfois tant de peine à entendre des émissions des postes éloignés. C'est le mal inévitable par lequel il faut passer pendant quelque temps, mal que l'on parvient à diminuer par des rajustements conseillés par les experts. Les ondes parasitaires disparaissent, le soir, à mesure que la nuit avance.

Stimuler la Loyauté chez les Coloniaux

Au déjeuner du club Kiwanis à l'hôtel Windsor hier midi, M. Frederick Hague, c.r., a parlé du "Royal Colonial Institute", qu'il a défini "une institution ni politique ni religieuse, dont le but est de stimuler la loyauté de tous les sujets britanniques envers l'Empire". L'organisme veut inculquer aux coloniaux "le sentiment que l'accident d'une naissance au-delà des mers ne peut affecter la nationalité britannique aussi longtemps que l'on vit sous le drapeau britannique". Le conférencier a fait l'historique de l'institut et décrit tout ce qu'il a fait pour les colonies et leur bon renom en Angleterre. M. Hague a aussi parlé de la nécessité pour le Canada d'une bonne et saine immigration britannique.

"LE MONDE OUVRIER" ORGANE OFFICIEL DU TRAVAIL ORGANISE

Telle est la conclusion d'un intéressant débat soulevé hier soir au Conseil des Métiers.

Les membres du Conseil des Métiers et du Travail ont eu une importante assemblée hier soir au cours de laquelle, une longue discussion s'est élevée au sujet d'un journal ouvrier. On conteste au journal "Le Monde Ouvrier", le droit au titre d'organe officiel du travail organisé.

Cette discussion a eu lieu au sujet d'une résolution adressée par l'Union des travailleurs en fourrures.

Cette résolution insistait sur le fait que l'éditeur du "Monde Ouvrier" si le Conseil des Métiers n'était pas intéressé dans la publication de ce journal, n'avait pas le droit de publier qu'il était l'organe officiel du travail organisé de Montréal. Elle demandait en plus qu'une enquête soit faite afin de savoir comment et pour quelles raisons le Conseil des Métiers ne pouvait plus contrôler les nouvelles publiées par ce journal.

Dans son rapport, le comité exécutif qualifie d'erronées les plaintes faites par l'Union des Travailleurs en fourrures et déclare que le délégué Gustave Franeq détient légalement la publication du "Monde Ouvrier", et cela, pour les raisons suivantes. Le rapport donne alors un bref historique de ce journal.

En 1916, quelques délégués du Conseil des Métiers voulant mettre à profit leur initiative et désireux de donner aux ouvriers un organe officiel, s'organisèrent entre eux et obtinrent une charte pour la publication d'un journal, sous le nom de "La Presse Ouvrière Limitée". Le capital de la compagnie formée devait être de $100,000 et avant que le journal fut lancé, il fallait qu'au moins un dixième du capital, soit $10,000 fussent souscrits.

Les souscriptions furent données libéralement, mais à la quatorzième édition du journal, les actionnaires ne s'étaient pas pressés pour payer et l'unique somme de $1,000 ou environ avait été versée dans la caisse, ce qui incita quelques personnes à menacer le journal de poursuites, s'il continuait à publier dans ces conditions. C'est alors que le délégué M. Francq s'offrit pour continuer seul la publication du "Monde Ouvrier", à la condition qu'il remboursrait tous les actionnaires et laisserait au Conseil qui pour sa part avait souscrit une somme de $400.00, la liberté de réorganiser la compagnie et de reprendre la direction du journal, dans une période de trois années. Ces trois années écoulées, le Conseil ne jugea pas à propos d'accepter l'offre de M. Franck et le journal resta en la possession de ce dernier qui le contrôle encore aujourd'hui.

Le délégué Foucher, représentant au Conseil l'union des Travailleurs en fourrures, souleva toute une tempête quand il se leva, pour critiquer le comité exécutif et dire que ce dernier n'était aucunement autorisé à étudier cette questions sans l'avoir au préalable soumise au Conseil qui seul, d'après lui pouvait lui donner instruction d'enquêter sur cette affaire. Le délégué Foucher dit que l'Union qu'il représente a maintenant en mains certains documents qui démontrent que le changement de direction du "Monde Ouvrier" ne se serait pas opéré légalement et qu'il y a lieu à une sévère enquête. Le délégué Mathieu prit aussi part à la discussion, refusant au délégué Franck le droit d'intituler son journal: l'organe officiel du Conseil des Métiers et du Travail. Ici il fut interrompu par le président Foster qui lui fit remarquer que ce n'était pas là le titre que le délégué Franck donne à son journal, mais bien l'organe officiel du travail organisé, ce qui n'est pas semblable et comprend tous les ouvriers organisés, à quelque organisation qu'ils appartiennent. Le délégué Mathieu voulut nier en objectant que le "Monde Ouvrier" porte l'étiquette des unions internationales, mais le président Foster rétorqua que si M. Franck veut favoriser l'union internationale, cela le regadre et qu'il a droit à l'instar des reproches qu'on lui adresse, aux félicitations du Conseil et à ses remerciements.

Plusieurs autres adressèrent aussi la parole. Enfin la séance fut ajournée après que le délégué Schubert, de la Ladies' Garment Union, eut demandé et obtenu l'appui moral du conseil, pour son union qui, avant-hier, a de nouveau été gratifiée d'un bref d'injonction pour empêcher ses membres de faire le piquetage, en face des fabriques où les employés sont actuellement en grève.

Le délégué Franck en terminant ses remarques réitère l'offre de remettre son journal, même gratuitement, à la compagnie qui l'administrait lors de sa fondation, "Ce sera un soulagement pour moi", dit-il.

La question au préalable ayant ensuite été demandée, le délégué s'y objecta, voulant continuer le débat, mais par un vote de 27 contre 21, le conseil décida de régler la question. Une motion à l'effet d'approuver le rapport du comité fut ensuite adopté presque à l'unanimité, seuls quatre ou cinq délégués y compris les délégués Foucher et Mathieu, demeurant dissidents.

LES PROPOS ANTI-ANGLAIS DE HYLAN

La récente sortie que vient de faire le maire Hylan, de New-York contre les Anglais a provoqué un grand nombre de commentaires assez discordants. Elle a été provoquée par certaines protestations à l'effet que des manuels scolaires en usage général aux Etats-Unis étaient partiaux en faveur de l'Angleterre. Au cours de sa sortie, M. Hylan a parlé de "l'hypocrisie sentimentale des propagandistes anglais qui a endormi un trop grand nombre d'hommes publics américains."

Le professeur Basil Williams, de McGill, a déclaré hier au cours d'un déjeuner à l'hôtel Mont-Royal que l'on ne devait pas s'effrayer du langage du maire de New-York, mais continuer de croire que les Américains sont fort amis de l'Angleterre, malgré tout. Le professeur a dit que les Canadiens, pour mieux connaître l'histoire de leur pays et celle de l'Empire britannique devraient apprendre un peu l'histoire des Etats-Unis dont ils ne savent pas le premier mot.

Un tramway tue un piéton en reculant

NEW-YORK, 8. (Presse associée). — Une personne a été tuée et trois autres ont été blessées quand un tramway de l'avenue Amsterdam glissa à rebours jusqu'au pied de la colline à la 15e Rue, dérailla et vint s'arrêter sur un cinéma. Plusieurs passagers, croit-on, étaient ensevelis sous les débris. Des escouades de police et des ambulances furent dépêchées sur les lieux.

LES ECOLIERS DE S.-VINCENT-FERRIER AU BOUT-DE-L'ILE

Hier, c'était le tour des élèves de l'école Saint-Vincent-Ferrier, de bénéficier des pique-niques organisés par l'association du Bien-Etre de la Jeunesse, sur son vaste terrain du Bout-de-l'Ile. Toute la journée, les bambins s'en donnèrent à coeur joie, grâce à un programme de jeux qu'avait préparé le principal de l'école, M. D. Morin. L'excursion se fit sans encombre sous la surveillanme du principal assisté des instituteurs dont les noms suivent: Mme D. Morin, Mlles J. Grégoire, S. Bourbonnais, G. Gagné, G. Descostes, J. Maillé, F. Corbeil, MM. F. Morency, G. Lasalle, D. Bergeron, T. Binette.

Le voyage se fit à bord des tramways spéciaux. Les courses et divers concours amusèrent beaucoup les écoliers qui se disputèrent les prix avec ardeur.

Suit la liste des gagnants: Georgette Carbonneau, Simonne Monette, L. Comtois, Simonne Larose, Claire Lalonde, Alice Benoit, Alice Catellier, Rose Benoit, Lionel Hailey, Gabriel Mercure, Thomas Dugal, Lucien Pierrard, Rolland Chalifoux, Lucien Lanthier, P. Monette.

CONGRES DE PRESSE A HALIFAX BIENTOT

La "Canadian Weekly Newspapers Association" va tenir son assemblée annuelle à Halifax les 18 et 19 juin. Il est question que la réunion de 1924 se tienne à Londres, Angleterre, au cours de l'été, et pendant que l'exposition de l'Empire Britannique battrait son plein. La presse anglaise encourage l'idée, et lord Burnham, président de l'Union de la presse anglaise et propriétaire du "Daily Telegraph", se montre très favorable au projet. C'est au prochain congrès d'Halifax que sera prise l'ultime décision.

Les membres de la société seront environ 150 à se rendre à Halifax. Un train spécial partira de Toronto jeudi à 3 heures de l'après-midi et arrivera à la gare Windsor à minuit quinze vendredi matin. A 4 h. 30 vendredi après-midi, les excursionnistes seront à Fredericton où le train sera convoyé par le Canadien National jusqu'à S.-Jean et de là par le C.P.R. vers Halifax, traversant ne bateau la baie de Fundy. Le retour se fera par le Canadien National.

LA DISPARITION DU JEUNE POITRAS

La disparition prolongée du jeune Jules Poitras, fils de M. Henri Poitras, inquiète de plus en plus, on nous informe à la Sûreté qu'aucun rapport disant qu'un garçonnet de 14 ans, mesurant 4 pieds et demie, avec cheveux blonds, complet gris et casquette brune, avait été trouvé. Toute information sera reçue avec reconnaissance au No 629b rue Lagauchetière est.

La Patrie

Le Journal du Peuple
— Publié par —
LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA "PATRIE" Limitée.
J.-J. Tarte ..... Président
Eugène Tarte ..... Vice-Président
J.-N. Perrault, secrétaire-trésorier

MONTREAL
Téléphone: Est 5600. Les dimanches et jours de fête et le soir: Est 6071 pour l'administration, les annonces et la circulation, pour la rédaction: Est 6142.

— Siège social: —
Immeuble La "Patrie", 120 Est, rue Sainte-Catherine.

Succursales:
New-York:—58, Ouest, 40e rue.
Chicago:—Harris Trust Building.
Toronto:—E.-J. Gay, immeuble de la Banque Royale.
Londres, Ang.:—F.-X. Smyth, 20, Ludgate Hill.
Paris, France:—Victor Barbeau, 32 rue de Lubec. — XVIe.
Ottawa:—J.-A. Fortier, 541 Besserer.
Québec:—Louis-Philippe Desjardins, 91, rue S.-Amable.

Prix d'abonnements—
Edition quotidienne, Canada: un an, $6.00; six mois, $3.00. Etats-Unis: 1 an, $4.20; six mois, $2.40.
Service de la "Presse Associée"; correspondance avec tous les grands centres de la province de Québec et du Canada.

POUR LA MARIEE DE JUIN

LE PETIT PIANO A QUEUE WILLIS

Le cadeau de noces incomparable et qui donnera un service de toute une vie.

Ce petit instrument artistique est juste de la bonne grandeur pour le salon de la nouvelle demeure, mais il contient toutes les qualités de son et les caractéristiques du piano à queue grand format.

WILLIS & CO., LIMITED
580 rue Ste-Catherine Ouest.
Fermé à 1 heure le samedi.

Petits Pois SOLEIL de Belgique

Un vrai régal pour les gourmets

Cultivés et mis en boîtes en Belgique. Cuits par des chefs belges!

LAPORTE-MARTIN, LIMITER
Montréal et Ottawa

Pour la "Future Mariée" . . . Une Hoover!

Mettez-vous plusieurs, si c'est nécessaire, et donnez une Hoover à votre amie qui se marie! Elle l'appréciera de plus en plus à mesure que le temps passera et que les nombreux devoirs de jeune ménagère du nouveau foyer reposera sur elle. Plusieurs personnes enverront des cadeaux décoratifs —peu penseront à donner quelque chose d'utile. Mais personne ne peut imaginer un cadeau plus essentiel que la Hoover, laquelle enlève le fardeau du travail, épargne du temps et conserve les carpettes. Enfin faites quelque chose de différent et présentez-lui une Hoover!

C'est la meilleure. Nous la recommandons.

La HOOVER
FABRIQUEE AU CANADA
Elle Bat ... tout en balayant - tout en nettoyant

$5.00 comptant seulement—
Balance par versements faciles.

Montreal Light, Heat & Power Consolidated

Edifice Power, 88 rue Craig Ouest. Main 4040.
605 rue Ste-Catherine et de la Montagne. Uptown 6000-6001.
480 rue Ste-Catherine Est, près St-André. Est 2935.
2878 rue Ste-Catherine Est, près Lasalle. Lasalle 1850.
1657 avenue Papineau, près Mont-Royal. St-Louis 9090
858 rue St-Denis, près Duluth. St-Louis 7378.
1945 avenue du Parc, près Laurier. St-Louis 7359.
5622 rue Sherbrooke Ouest, N.D.G. Melrose 190.

VARSITY CLOTHES SHOPS VARSITY CLOTHES SHOPS

VENTE ANNIVERSAIRE

Varsity Clothes Shops

2 COMPLETS pour le prix de 1

Pour 10 Jours Seulement Durant notre Fameuse
—VENTE ANNIVERSAIRE—

Commençant Samedi,
Le 9 Juin, à 9 heures A.M.

Ventredi et Samedi de 9 à 11 a.m.
Un CHAPEAU DE PAILLE sera DONNE Gratuitement à Chaque Client.

Un Complet sera Donné à Un Client chaque jour de la Vente

Un complet sera donné gratuitement à un client, chaque soir, durant toute la durée de notre vente. Chaque client recevra un numéro et de tous ces numéros un sera tiré au sort et le porteur de ce numéro recevra un complet du même prix que celui qu'il aura acheté durant la journée. Hommes et jeunes gens, voici votre chance de vous habiller à un prix raisonnable et nous avons un complet pour vous. Tous nos complets en étoffe anglaise, worsted, tweeds et homespun seront en vente à des prix ridicules.

COMPLETS EN TWEED
En tweed, couleurs, qualité, modèle et façon assortis. Valant jusqu'à $22.50. En vente de
$12.95 A $14.95

COMPLETS
Dont vous serez satisfaits; marchandisespourvousplaire, en homespun de différentes nuances. Valant $27.50. En vente à $17.50

COMPLETS
En worsted bleu et brun à rayures assorties, complet de tous genres, nuances et façons, garantis pour donner satisfaction. Valant jusqu'à $40.00. En vente à $27.50

COMPLETS
En laine écossaise de la meilleure qualité et valeur. Valant $45.00 En vente à $29.00

GABARDINES
Spécial dans toutes les jolies nuances. Qualité, genres et assortiment. Valant jusqu'à $35.00. En vente
$9.95 A $24.75

Ne manquez pas cette grande occasion d'avoir un complet

GRATUIT
1 complet sera donné à un client chaque jour de vente et vous êtes invité à assister au tirage. Emmenez vos amis.

UNE SPECIALITE
Complets en étoffe, quadrillée rayée et unie, en gris, etc. Une des meilleures valeurs pour l'été. Val. $37.50. En vente à une réduction de 25%

COMPLETS
Un lot différent de complets dans un mélange de tissus et nuances, très en vogue pour l'été, 2 paires de pantalons. Pour
$20, $21.50, $22.50, $25.50

Au No. 691 AVENUE MONT-ROYAL EST

Nous avons un assortiment complet de merceries.

CHAPEAUX DE PAILLE
Valeur de $2.50. En vente à $1.45
Chapeaux de paille, valant de $3.00 à $5.00. En vente à $2.45

COMPLETS
Pour garçons. Valeurs de $6.00 à $9.00. En vente à $4.95
Pour garçons, avec 2 paires de pantalons. Valant jusqu'à $15.00. En vente de
$8.50 A $12.50

—2 MAGASINS:—
358 Est, Ste-Catherine, angle Berri.
691 Est, ave. Mont-Royal, près Chamburd.

VARSITY CLOTHES SHOPS VARSITY CLOTHES SHOPS

DONAGHEE REMPORTE HIER LE KINDERGARTEN A BLUE BONNETS

Le porte-couleur de l'écurie Bean triomphe aisément de son champ. — Yewden se signale comme sauteur d'obstacles. — Radiant paye $45 pour $2 dans la septième.

Au-delà de 4,500 personnes se sont portées vers Blue Bonnets, hier après-midi pour assister à la reprise du turf sous la juridiction de la Canadian Racing Association. La société était bien représentée et le coup d'oeil était simplement délicieux. La piste avait revêtu sa plus belle apparence, et on se serait cru à une grande fête sociale.

La principale épreuve de la matinée d'ouverture du meeting du Montreal Jockey Club, le "Kindergarten", fut remportée par Donaghee, à J. W. Bean, qui entra sous le fil de l'arrivée trois longueurs en avant de Star Cloudy. Donaghee, qui s'était mis en évidence il y a quelques jours à Woodbine, lorsqu'il établit un record de piste pour le cinq furlongs, était le grand favori de la même épreuve, hier, et, bien qu'il n'ait pas brisé aucun record à Blue Bonnets, hier, il a répondu à l'attente générale en disposant avec aisance de son champ.

Donaghee est un splendide spécimen du pur-sang et il possède beaucoup de tenacité. Au cours de l'épreuve, il dut tenir tête à son champ et dépasser successivement quelques-uns des concurrents, plus légers que lui. Habilement piloté par Claver, le porte-couleur de l'écurie Bean, commença par disposer de Idle Thoughts, puis il dut s'éloigner de Helen Cook, qui paraissait le défier. Odd Seth et Star Cloudy cherchèrent à leur tour à lui créer de l'opposition, mais Donaghee en disposa avec aisance quand il fut requis de le faire. Le nez en avant, le fameux coursier fut secoué par son jockey Claver et il s'éloigna facilement de Odd Seth et Star Cloudy. Prenant alors une avance considérable, Donaghee continua à la même allure et termina trois longueurs en avant des autres. Le désappointement, dans cette course, a été Idle Thoughts, qui finit avant-dernière.

Dans le steeplechase, Yewden l'emporta facilement sur son champ, battant Le Marsouin et Sea Monarch, ses plus proches concurrents. Il termina quinze longueurs en avant de Le Marsouin, qui devança Sea Monarch par une demi-longueur seulement. Yewden est venu ici avec une solide réputation qu'il s'est taillée sur les pistes new-yorkaises comme sauteur. Il a effectué ses sauts avec une admirable aisance hier, et ceux qui ont eu la bonne fortune de le voir dans le "paddock" avant la course qu'il a gagnée, ont été frappés de sa belle allure.

Bullet Proof a remporté la bourse du Montreal Jockey Club, qui était de $1,500, et il a rapporté le joli montant de $17.10 pour un billet de $2 au pari mutuel. Zed s'est adjugé la sixième course et a payé $11.65, tandis que le gros prix de l'après-midi a été payé par Radiant, piloté par Costellom dans la septième course lorsque le coursier a rapporté à ses preneurs $45.05. Minute Man a remporté la deuxième course, payant $6.90, tandis que Flint, qui arriva troisième, dans cette épreuve rapporta comme "show" $9.95. Admirer, le vainqueur de la troisième course, paya $8.90, de sorte que les courses d'hier ont été divisées presque également entre les favoris et les chevaux négligés.

LORD BYNG PRESENT AUJOURD'HUI

Le gouverneur général du Canada et son épouse seront les hôtes du Montreal Jockey Club, cet après-midi. Un excellent programme de sept courses tient l'affiche et on y remarque plusieurs courses à réclamer. Voici le résultat complet des courses d'hier :

PREMIERE COURSE. 2 milles. Bourse $1,500, 4 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur $1,000.

Cheval	D	F
Yewden (Smyth) 132	6	1
Le Marsouin (Keating) 139	4	2
Sea Monarch (Green) 135	2	3
Bloor (Staety) 130	3	4
Briganua (McAfee) 140		5 tombé

Temps 4.05 3-5. Piste rapide. Pari de $2.00 sur Yewden a rapporté $5.80 en premier, $3.00 en deuxième et $2.05 en troisième. Le Marsouin, $2.80 en deuxième et $2.05 en troisième. Sea Monarch $2.05 en troisième.

DEUXIEME COURSE 7 furlongs. Bourse $800, 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur $605.

Cheval	D	F
Minute Man (Walls) 103	1	1
Flibberty Gibbet (Sterling 105	4	2
Flint (Jackson) 110	5	3
Allah (Romanelli) 110	3	4
Fricacey (Howard) 106	2	5
Kukiux (Scobie) 110	7	6
Whalebone (Smallwood) 110	8	7
Chincoteague (Holloway) 108	6	8

Temps 1.28. Piste rapide. Pari de $2.00 sur Minute Man a rapporté $6.90 en premier, $3.75 en deuxième et $3.95 en troisième. Flibberty Gibbet, $5.60 en deuxième et $4.45 en troisième. Flint, $9.95 en troisième.

TROISIEME COURSE 5 1-2 furlongs. Bourse $800. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur $605.

Cheval	D	F
Admirer (Walls) 105	5	1
Listen Dearie (Romanelli) 108	3	2
Wraith (Howard) 100	1	3
Gray Gables (Jackson 117	7	4
Trantula (Scobie) 108	4	5
Arendal (Sterling) 111	6	6
Veronica (Costello) 95	8	7
Jean Corey (Alexandra) 103½	2	8

Temps 1.07. Piste rapide. Pari de $2.00 sur Admirer a rapporté $8.90 en premier $3.30 en deuxième et $2.60 en troisième. Listen Dearie, $3.05 en deuxième et $2.30 en troisième. Wraith $2.35 en troisième.

QUATRIEME COURSE 5 furlongs. Bourse $2,500. 2 ans. Valeur au vainqueur $1,825.

Cheval	D	F
Donaghee (Claver) 114	1	1
xStar Cloudy (Scobie) 107	6	2
Odd Seth (Sterling) 111	3	3
xHelen Cook (Walls) 107	4	4
Suppliant (Smallwood) 108½	7	5
Idle Thoughts (Roach) 119	2	6
Seths Alibi (Romanelli) 111	5	7

x—Entrées Bostwick.

Temps 1.01. Piste rapide. Pari de $2.00 sur Donaghee a rapporté $4.50 en premier $3.10 en deuxième et $2.25 en troisième. Star Cloudy $4.00 en deuxième et $3.30 en troisième. Odd Seth $2.60 en troisième.

CINQUIEME COURSE 1 mille. Bourse $1,500. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur $1,000.

Cheval	D	F
Bullet Proof (Sharpe) 105	4	1
Opperman (Sterling) 114	1	2
Sailing B (Claver) 110	3	3
Wrangle (Fields) 102	2	4
Fairway (Scobie) 115	5	5
Rama (Romanelli) 104	6	6

Temps 1.40. Piste rapide. Pari de $2.00 sur Bullet Proof a rapporté $17.10 en premier $7.30 en deuxième et $3.35 en troisième. Opperman $4.40 en deuxième et $3.45 en troisième. Sailing B. $3.40 en troisième.

SIXIEME COURSE 1 1-8 mille. Bourse $800. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur $605.

Cheval	D	F
Zed (Roach) 105	5	1
Crack O'Down (Fields) 116	1	2
War Mask (Claver) 113	3	3
[illegible]tle (Smallwood) 113	3	4
[illegible]ahe (McCoy) 107	4	5

Temps 1.56 3-5. Piste rapide. Pari de $2.00 sur Zed a rapporté $11.65 en premier $4.00 en deuxième et $2.55 en troisième. Crack O'Dawn $2.90 en deuxième et $2.10 en troisième. War Mask $3.00 en troisième.

SEPTIEME COURSE 7 furlongs. Bourse $800, 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur $605.

Cheval	D	F
Radiant (Costello) 110	6	1
[illegible] (Holloway) 110	5	2
[illegible] (Roach) 104½	1	3
[illegible] (Walls) 103	3	4
[illegible] (Fields) 110	2	5
[illegible] (Jackson) 115	7	6
[illegible] (McCoy) 115	8	6
Financial Rooster (DeMayo) 113	8	7
The Enquirer (Smallwood 110	4	8
Care Free (Alexandra) 113		10

Temps 1.28 3-5. Piste rapide. Pari de $2.00 sur Radiant a rapporté $45.05 en premier $16.30 en deuxième et $10.05 en troisième. Dancer $4.80 en deuxième et $3.50 en troisième. Wrannler $3.20 en troisième.

ENTREES D'AUJOURD'HUI

PREMIERE COURSE, à réclamer steeplechase, $1200, quatre ans et plus environ deux milles: Flying Frog 146; Happy Chance 137; Kicky Wicky 136; Daddy 141; Chuckle 136.

DEUXIEME COURSE, $800, deux ans, 4 1-2 furlongs: Martini 115; a-pall 104; Trafalgar 112; Superanna 113; Tiger Tim 108; Kingston 112; a-Ombrage 112; Toscanelli 112; Red Weed 112; a-Entrée de Don Valle.

TROISIEME COURSE, à réclamer $800, trois ans et plus, nés au Canada, 6 furlongs: Royal Gift 110; Jamima 108; Mouette 108; Floralia, 98; Mickey 116; Aunt Lin 108; Game Scrapper 100.

QUATRIEME COURSE, à réclamer, $800, trois ans et plus, 6 furlongs: Quannah 113; Inspector Hughes 112; Midnight Stories 110; Black Baby 110; Morning Face 110; Medusa 110; Dixie Dick 100; Sea Tag 98; War Tank 107; Mount Rose 100; Billy Lane 112; Hutton Thorpe 112; Wye 110; Max Gold 110; Hillsdale 110; Joyce Hofman 108; Night Light 100; Fleeting 98; Rhinestone 110; Kirah 110.

CINQUIEME COURSE, $800, trois ans et plus, un mille: Pampas 112; Cooncan 105; Metal 98; Caladium 105; Brilliance 103; West Pittston 93.

SIXIEME COURSE, $800, trois ans et plus, un mille: Harmonious 107; Trajanus 107; Bull Dog Drummond, 101; Doughnut 98; Duke John 107; Mercutio 106; Wilkesbarre 98; Joaquina 97.

SEPTIEME COURSE, à réclamer, $800, trois ans et plus, un mille et un furlong: Herron 113; Pirate McGee, 106; Dark Hill 106; George Washington 106; Rex Galety 105; Mary Jane Baker 104; Fayelle 103; Darnley 110; Gath 106; Kentish Boy 106; Gallivant 106; xKing Trojan 106; Cha-

IL Y AURAIT DU CHAMBARDEMENT AU SAINT-ZOTIQUE

La partie de lacrosse de dimanche prochain au terrain du St-Zotique, coin Workman et Rose de Lima, entre le Pointe St-Charles et le St-Zotique, promet d'être une puissante attraction. On songe actuellement à former une ligue de crosse et cette partie alignera deux des clubs, certains d'en faire partie.

La Pointe St-Charles, bien que nouveau dans le domaine du sport national, présentera un alignement recrutant quelques-unes des étoiles locales. Il est question que la direction du St-Zotique songe à faire un grand chambardement en donnant plus d'importance que par le passé aux jeunes joueurs, l'espoir de demain. On peut donc s'attendre à des changements importants sur l'équipe de Philippe Lalonde d'ici quelques jours.

A LATONIA

PREMIERE COURSE.— un mille et 70 verges: 1. Kennemare 102, Fronck $13.40, 5.20, 3.10; 2. Little Hope 107 Pool 3.30, 2.30; 3. Bluebird 102, Brothers 2.90. Temps 1.54. Lucy Churchill; Velma M.; Lierre; Rold Gold ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE.— 4 1-2 furlongs: 1. Lady Jane 105 Garner 13.50; 7.40; 6.20; 2. Xixia 105 Burke 8.60; 5.50; 3. Ima Mint 116; Murray 19.90. Temps .58. Mizanna; Whiff; Florence W.; Troutwick; Charlotte B.; Attractive; Parking Place ont aussi couru.

TROISIEME COURSE.—6 furlongs: 1er Bill O'Flynn 110 Wallace 8.50; 4.90; 3.20; 2. Banner Bearer 110 Groee 11.20; 6.30; 3e. Guest of Honor 112 Kennedy 2.0. Temps 1.17 4-5. Sea Wrack; Juba; R. E. Clark; Certain; Lady Myra ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE. — 1 mille 70 verges: 1er Miss Mazie 107 Walls 17.80; 5.60; 3.60; 2e. Corenne 102 Harvay 2.60; 2.20; e3. Miss Claire Mooney 2.70 Rock Garden; Mary Rose ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE.—6 furlongs: 1er Little Claire 104 Garner, 17.10; 8.70; 4.60; 2e. Eventide 106 Burke, 5.90; 3.90; 3e. Batite Bent 100, Pool; 2.80. Temps 1.03 4-5. The Mule; Quaver; Muskeg; Townsend; Peggy O.; ont aussi couru.

SIXIEME COURSE.— 6 furlongs. 1er. Glyn 103 Harvey 6.10; 3.60; 2.60. 2e. Ruby 110 Fronck 3.70; 3.80; 3e. Day of Peace 118; McDermott 3.10. Temps 1 1-6 2-5. Cock O'the Roost; Sister Flo; Rep; Jupiter; Escarpolette; Napoo; Wm. Oldt ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE.— 1 1-16 mille: 1er. Tony 102 Parke 4.30; 3.20; 28.50; 2e. Kirklevington 113 McDermott 4.70; 3.50; 3e. Serbian Brothers 4.00. Temps 1.02 -35. Romping Mary; Walnut Hall; Bobbie Shea ont aussi couru.

L'ETOILE BLEUE

L'Etoile bleue a reçu la visite du St-Luc de Joliette et a été défait par défaut par un score de 9 à 14. A la cinquième manche, le St-Luc ne voulant plus jouer, donnant une fausse raison, et craignant de se faire battre.

L'Etoile Bleue aimerait bien à se reprendre avec celui-ci. Le lanceur Théo Roy a retiré 8 hommes au bâton.

L'Etoile Bleue lance un défi à n'importe quel club de 14 à 16 ans. Pour toute information, s'adresser à Louis Joseph Masse, St-Thomas de Joliette, P. Q.

Régates à Sherbrooke.

Sherbrooke, 8.—Une organisation de sportsmen locaux s'occupe actuellement de l'organisation de régates à Sherbrooke cet été. Ces régates auront tout probablement lieu le 23 de juin courant.

Elles auront lieu sur le Bassin Paton, de la rivière Magog. Des octrois ont été pratiquement obtenus hier de la ville. De plus on construira un radeau pour nageurs afin de permettre aux jeunes qui veulent pratiquer la natation d'apprendre à nager.

Cette organisation des régates sera probablement permanente avec chalet sur le bod du Magog.

LA DERNIERE PRATIQUE DU CLUB NATIONAL

Les joueurs de lacrosse du National auront leur dernière pratique ce soir à Maisonneuve, afin de rencontrer les Shamrocks, dimanche après-midi.

Les Violets et Blancs se rendent compte que les Irlandais sont en parfaite condition et qu'ils devront les suivre de près s'ils veulent triompher.

"Corbett" Robert, qui a été empêché de jouer samedi dernier contre Cornwall, a promis au capitaine Lanteigne qu'il jouera deux parties dans une contre les Shamrocks et que la défense sera solide pour résister aux attaques des Irlandais.

"Bébé" Sauvé sera aussi à son poste. Celui-ci a joué une très bonne partie la semaine dernière et il n'aura qu'à jouer de la même manière pour maintenir sa réputation.

SAUVETAGE

Les exercices de sauvetage qui ont été très en honneur au National l'hiver dernier, se sont terminés dernièrement alors que quatre membres ont passé l'examen pour le certificat de compétence et la médaille de bronze de la Société Royale de Sauvetage de Londres. Ce sont: Marc Désy, G. Beaudin; René Villerand, Gaston Laurendeau.

M. Charles L. Laurin avait la direction de cette classe et le succès de ses élèves lui a obtenu le certificat d'inspecteur honoraire. M. A. W. Ross, secrétaire de la Société était l'examinateur et MM. J. A. Thibaudeau et V. Thurmel formaient le jury.

Il est intéressant de noter que 28 membres du National détiennent maintenant les diplômes de cette Société.

LES ANNEAUX

La ligue d'anneaux a continué son succès. Toutes les parties furent chaudement contestées malgré la majorité chez certains clubs.

Le Canadien a triomphé du Barsalou. Décarie du Canadien jouant 2650 et Michaud du Barsalou 2475.

Le Maisonneuve remporta une belle victoire sur le National. Campeau du Maisonneuve joua 3015 et R. Lortie du National 2500.

Montréal battit le Montcalm B après une partie chaudement contestée. Ferrari fit 2675 pour le Montréal et Pepin du Montcalm 2730.

Le Ste-Marie remporta son premier triomphe de la saison ne battant le Sacré-Coeur. Guernon, du Ste-Marie joua la plus forte partie de son club et Guérard du Sacré-Coeur pour le sien.

Dans la classe A le Montréal remporta une nouvelle victoire sur le Montcalm. Robert fut le plus brillant joueur du Montcalm avec un score de 3525 et Beulieu du Montréal qui joua 3300.

Voici le résultat des parties:

Montcalm (A)

Bisaillon	480	410	365	420	335	2010
Dubé	410	605	340	535	550	2440
Auger	..	455	725	535	475	2190
Bisson	505	565	430	460	535	2485
Ricard	655	525	525	625	575	3075
Robert	750	570	775	725	705	3525
Totaux	2800	3420	3210	3270	3175	15705

Montréal (A)

Petitclerc	600	610	605	655	665	3135
St-Pierre	425	575	495	350	550	2415
Mathurin	550	705	720	615	575	3165
Chayer	700	580	610	655	605	3150
Beaulieu	700	675	645	695	600	3315
Totaux	3495	3800	3725	3595	3610	18225

Cercle Barsalou

Michaud	440	380	450	645	560	2475
A. Doucet	310	325	270	265	380	1550
Langlois	225	350	320	350	395	1840
Beaucham	395	310	355	245	260	1465
Thibeault	280	305	245	310	175	1315
Bazinet	290	350	260	280	300	1580
Totaux	1840	2020	2000	2095	2070	10025

Canadien Sud

Demontigny	345	460	330	345	415	1895
H. Lebeau	430	390	335	485	255	1895
R. Décarie	450	505	620	525	550	2650
E. Amiot	340	585	510	420	350	2155
H. Collin	375	420	475	450	385	2105
Buchanan	355	560	530	355	490	2290
Totaux	2295	2870	2800	2580	2445	12990
Moins 50 p.c. sur 150 au-dessus de 2500						75
						12915

National Ind.

Lamarre	400	290	450	290	340	1860
A. Lortie	240	400	280	435	425	1780
Brisebois	355	470	380	395	375	1975
Sourdif	370	435	440	395	330	1950
R. Lortie	525	585	360	465	565	2500
Béland	305	300	255	415	320	1625
Totaux	2195	2480	2085	2375	2555	11490

Maisonneuve

Tanguay	480	590	580	440	500	2590
Lavoie	435	350	515	610	565	2465
Marceau	510	560	525	535	525	2655
Daré	410	645	425	335	345	2160
Mainville	450	550	565	59	440	2600
Campeau	595	57	5620	650	575	3015
Totaux	2880	3270	3220	3165	2950	15485
Moins 50 p.c. sur 860 au-dessus de 2500						430
						15055

Montréal (B)

Mercier	555	515	550	475	370	2465
Dubreuil	595	385	525	405	545	2435
Choquette	500	495	550	460	515	2320
Ferrari	525	625	600	475	450	2675
Lapointe	645	395	470	400	525	2435
Durocher	430	455	500	545	415	2345
Totaux	3250	2850	3195	2760	2820	14875
Moins 50 p.c. au-dessus de 2500—175						87
						14788

Montcalm (B)

Taillefer	550	580	605	475	490	2700
Mongrain	365	425	515	430	375	2110
Fournier	445	515	515	425	410	2310
Lescarbeau	465	415	495	510	520	2405
Bénard	465	570	505	405	505	2450
Pepin	500	570	590	610	520	2730
Totaux	2790	3015	3225	2855	2820	14705
Moins 50 p.c. sur 430 au-dessus de 2500						215
						14490

Canadien

J. Demontigny	375	480	460	495	495	2305
E. Amiet	485	385	360	430	410	2070
A. Buchanan	455	340	300	355	400	1850
Lépine	305	300	250	220	335	1410
A. Collin	440	335	345	390	375	1885
B. Buchanan	380	315	325	300	450	1270
Totaux	7640	2155	2040	2190	2465	11490

National

Chartrand	500	600	555	535	620	2810
Brisebois	320	535	300	545	305	2005
O. Lortie						
R. Racicot	425	285	255	240	300	1605
R. Lortie	490	350	355	295	415	1905
G. Béland	350	395	415	385	390	1935
Sourdif	350	370	315	425	390	1850
Totaux	2435	2535	2195	2525	2420	12110
Moins 50 p.c. sur 310 au-dessus de 2500						155
						11955

DIMANCHE PROCHAIN

La classe A n'aura pas de parties dimanche prochain, mais la "B" s'en donnera à coeur joie.

Le Canadien de Maisonneuve viendra rendre visite au Montréal au No 203 rue Hogan.

Sacré-Coeur se rendra à Maisonneuve lutter contre leurs amis du National sur la rue Letourneux, près de la rue Rouen.

Le Ste-Marie fera les honneurs chez lui coin Papineau et Lafontaine au Maisonneuve. Et le Cercle Impérial Barsalou aura comme son hôte le Montcalm sur le Parc Lafontaine.

Toutes ces parties commenceront à 2.30 p.m. heure avancée (1.30 heure normale). Nous faisons de nouveau un appel au public d'aller encourager nos clubs qui se dévouent tant pour les amuser honnêtement.

Tous les clubs sont priés de prendre note de l'article des règlements qui demande d'envoyer les rapports dans les 48 heures en quadruplicata, sous peine d'amende, au secrétaire.

Mme MALLORY, des Etats-Unis, a remporté deux victoires dans les événements simples à Stamford Hill, Ang.

LE CANADIEN FAIT UN PAS DE PLUS VERS LE CHAMPIONNAT

Il bat le Trois-Rivières tandis que Montréal perd à Québec. — Une grosse transaction.

Le Canadien a fait un autre pas vers le championnat de la ligue de l'Est du Canada, hier après-midi, lorsqu'il a triomphé du club Trois-Rivières par le score de 9 à 2, dans une joute dont le sort fut scellé dès la première manche, lorsque le club local enregistra cinq points. Bish officiait pour le Canadien et il tint ses adversaires à sa merci, ne leur allouant que huit hits parfaitement espacés puisque les visiteurs ne purent compter qu'un point à la fois, le premier à la troisième, et le second à la huitième manche.

Après avoir bombardé les balles de Masterson dès la première manche, les locaux avaient compté un point et les buts étaient tous occupés avec un coureur seulement de retiré, lorsque O'Hearn lui fut substitué. Ce dernier essaya une "slow ball" sur le receveur Boole, que celui-ci frappa pour deux buts, ce hit faisant compter trois points. Il y avait plusieurs éclaireurs des grandes ligues dans l'assistance d'hier, et il n'y a pas de doute que, malgré les erreurs qui ont été commises occasionnellement, les deux clubs ont créé une favorable impression sur les "scouts".

Aujourd'hui, dernière partie de la série, et il est pratiquement décidé que Frankhouse lancera pour les locaux, si la température permet aux deux équipes de se rencontrer de nouveau. Détail de la partie d'hier:

TROIS-RIVIERES

	Ab	R	H	Po	A	E
Malone 1b	3	0	0	8	0	0
Lyons, 3b	3	0	0	0	1	0
Farrand, ss	5	0	1	0	2	1
Gallagher, 2b	3	1	2	2	0	0
Lafontaine rf	3	0	1	0	0	0
Graber, cf	3	0	0	2	0	0
F. Delisle lf	4	0	0	3	0	0
Préo, c	4	0	1	7	3	0
Masterson, p	0	0	0	0	0	0
O'Hearn p	3	0	1	0	3	0
Total	33	2	8	24	9	3

CANADIENS

	Ab	R	H	Po	A	E
O'Rourke 3b	4	3	3	1	1	0
Army 1b	3	0	0	13	0	0
Underhill 2b	3	2	1	3	7	1
Weimer ss	5	1	0	0	3	1
Surtis cf	4	1	0	2	0	0
Powers rf	3	1	1	1	0	0
Boole c	4	0	1	3	0	0
Crowe lf	2	0	0	0	0	0
Frankhouse lf	2	1	2	1	0	0
Bish, p	3	1	2	0	7	0
Total	31	9	10	27	18	2

Score par manche:

Trois-Rivières .... 001000010—2

Canadien .... 50030011x—9

SOMMAIRE: Deux buts, Gallagher, Graber, Boole, Bish; sacrifices Lyons 2, Lafontaine, Graber, Crowe, Bish; buts volés O'Rourke, Underhill, Weimer, Curtis; double jeux Weimer à Underhill à Army; laissés sur les buts Trois-Rivières 8; Canadien 4; buts sur balles de Masterson 3 dans 1-3 inning, de O'Hearn 1 dans 7 2-3 innings, de Bish 3; retirés par O'Hearn 6, par Bish 2; "Passed ball" Préo.

MONTREAL PERD DU TERRAIN

Québec, 8.—Le club Montréal a été battu par le club local hier par le score de 4 à 3. les locaux ont compté leurs quatre points dans la première manche, et malgré les tentatives de ralliement des visiteurs en plusieurs occasions, ils ne purent réussir à égaler le score.

Le club Québec avait du changement dans son alignement, car Duplessis, Carmel et Jos. Délisle portaient ses couleurs, ayant été échangés pour Proulx et Swentor. Résultat par manches:

Royal	031000000—3	7	1
Québec	40000000x—4	6	1

Batteries: McMillan et Peeler, St-Denis et Wingo.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Per.	P.C.
Royal	27	10	.680
Canadien	26	10	.615
Québec	20	16	.556
Trois-Rivières	10	17	.370

LIGUE INTERNATIONALE

A Jersey-City— R.H.E.

		R	H	E
Newark	020010001—4	11	3
Jersey City	001010000—2	7	1

Ellis et Devine; Barnhardt, Tecarr et Freitag.

A Baltimore—

Baltimore	00002000x—2	5	2
Reading	300000010—4	6	0

Groves et Cobb; Carts et Lynn.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
Rochester	31	11	.738
Baltimore	28	19	.596
Reading	29	20	.592
Toronto	21	18	.538
Buffalo	19	21	.475
Newark	17	24	.415
Jersey City	17	27	.386
Syracuse	12	30	.286

LIGUE AMERICAINE

A Washington— R.H.E.

		R	H	E
Détroit	210100000—4	9	5
Washington	30550021x—16	19	0

Pillette, Collins et Bassler, Manion; Warmouth, Russell et Ruel.

A Philadelphie—

St-Louis	005000000—5	9	3
Philadelphie	03130001x—8	12	1

Wright, Root et Severeid; Heimach, Ogden, Rommel et Perkins, Burggy.

A Boston—

Cleveland	000010000—1	6	6
Boston	30100030x—7	10	0

Shaute, Métevier, Boone et O'Neill; Ehmke et Devormer.

Note—La joute Chicago-New-York a été arrêtée à la troisième manche pour cause de pluie.

A BELMONT

PREMIERE COURSE.—5 furlongs: 1. Baby Lin, 114 Turner 3 à 2, 1 à 2; 1 à 5; 2. Lady Audrey 104 Shillick, 4 à 5; 1 à 3; 3. Apology 101 Thurber, 1 à 3. Temps 58 3-5. Venus; Max Brick ont aussi couru.

DEDUXIEME COURSE. — environ 2 1-2 mille: 1. Sea Tale 148, Kelley 5 à 2, 4 à 5. 2. Bulls Eye 147 Mergier 3 à 5. 3. Comique 135 Byers. Temps 4.47. Peccant a aussi couru.

TROISIEME COURSE.—6 furlongs: 1. Saddle and Boots 114 Lang 3 à 1; 7 à 5; 3 à 5. 2. Hephaistos 113 Sande 2 à 1; au pair; 3. Lally Turner 6 à 5. Temps 1.13 3-5. Blue Mont; Modo; Rock Salt; Horologue; Shuffle Along, Demijohn; Cape Clear; Jolly; Al Boyd; ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE.—1 mille 1 furlong: 1. Billy McLaughlin 108; Bell 3 à 1; 4 à 5; 2. Bell Solar 112 Callaghan; 1 à 4. 3. Bounce 96 Milner au pair. Temps 1.6'. Ramkin a aussi couru.

CINQUIEME COURSE.—5 furlongs: 1. MacLean 116; Johnson 4 à 5; 1 à 4. 2. An. Marrone II; 112 Carter 1 à 3; 3. Stake Me. 132; Stutts. Temps .58. Outoross; Star Man ont aussi couru.

SIXIEME COURSE.— 1 mile: 1. Miss Smith 108 Morris 5 à 2; 7 à 10; 2. Pow Wow 108 Callahan 2 à 5; 3. Kippy 105 Marinelli. Temps 1.39. 3-5. Cimaru; Faith ont aussi couru.

LIGUE NATIONALE

A Cincinnati— R.H.E.

		R	H	E
Boston	000000010—1	6	1
Cincinnati	01000131x—3	10	0

Oeschger et O'Neil; Rixey et Wingo

A Chicago—

New-York	200111200—7	11	2
Chicago	00130212x—9	17	1

Ryan, Jonnard, J. Barnes et Snyder; Alexander et O'Farrell.

A St-Louis—

Philadelphie	000000000—0	4	1
St-Louis	000000001—1	8	0

Ring et Henline; Pfeffer et McCurdy.

Note — La joute Pittsburg-Brooklyn a été remise pour cause de pluie

Idéal de Beauharnois débute par une victoire

BEAUHARNOIS, 6. — Dimanche dernier avait lieu à Beauharnois l'ouverture officielle de la saison de baseball.

Aux applaudissements des 500 amateurs qui attendaient avec impatience ce jour d'ouverture, le maire J.-G. Léonard lançait la première balle qui fut reçue par le président du club A. Delaplante.

L'Harmonie de Beauharnois sous l'habile direction du chef auxiliaire, Xavier Caron, a eu rendre de jolis morceaux très appréciés à en juger par les applaudissements.

IDEAL

	Ab	R	H	Po	A	E
Primeau O. 2b	7	1	2	4	0	0
Huot C. lf	6	2	3	3	0	0
Pigeon Le. rec.	6	0	5	5	4	0
Primeau O. 2b	1	1	2	4	0	0
O'Connor, 1b.	6	3	1	9	0	0
Morrisseau C. rf	5	1	1	1	1	0
Marchand Alf. cf.	5	3	4	0	0	0
Welsh F. lan.	5	4	3	1	2	0
Total	45	18	23	27	12	1

STRAGGLERS

	Ab	R	H	Po	A	E
Cook lf	3	0	0	1	0	0
Rogers ss	3	0	0	1	2	1
Ford E. 3b	3	1	0	12	1	1
Collins 2b.	4	0	1	1	3	1
Ford V. rec.	4	0	1	3	1	0
Cross cf	3	0	0	2	0	0
Swartz rf lanc.	4	0	1	2	1	0
Crawshaw lanc.	4	0	0	0	1	0
Collins N. ss.	5	1	0	0	4	1
Total	33	3	3	24	14	5

Résultat par inning.—

Idéal .... 04016440x—18

Stragglers .... 000002000— 3

Dimanche prochain nous aurons la visite de la Maison Raymond. Ernest Labelle sera le lanceur opposé à Welsh.

S.-PAUL DE LA CROIX

Le St-Paul a remporté sa quatrième victoire en écrasant le Imperial Barsalou pa le scoe de 18 à 3, devant une assistance de 500 pesonnes. La batterie Trudel et Morin fut à la hauteur de sa position. W. Martin et Pitre Trudel frappèrent pour le circuit. Etant libre le 10 juin, le St-Paul lance un défi à tout club. Canadien Contrecoeur B. B. R., Idéal de Bordeaux, Pionnier de Villeray, Straggers et tout autre club. Inf. W. Martin, sec.-trés. et correspondant 3495 Chambord. St-Louis (le jour) 8260.

EUGENE CRIQUI RENCONTRERA JOHNNY DUNDEE

New-York, 8. — Eugène Criqui, de France, qui a découronné Johnny Kilbane, l'ancien champion de l'univers, samedi dernier, sera appelé à défendre son titre le 30 juillet prochain contre Johnny Dundee, de New-York. La rencontre aura lieu au Polo Grounds sous la direction de Tom O'Rourke, promoteur de la rencontre Criqui-Kilbane. Le champion recevra 37 1-2 pour cent des recettes brutes et Dundee 12 1-2 pour cent.

O'Rourke a annoncé la chose immédiatement après que Dundee eût apposé sa signature sur le contrat qui lui était soumis. Criqui, au dire du promoteur, avait déjà déclaré qu'il était prêt à se battre contre n'importe quel adversaire, avant des aspirations au titre qu'il porte. On a aussi annoncé que la bataille du 30 juillet se ferait le soir.

Tex Rickard, autre promoteur local, était sur les rangs pour promouvoir cette bataille, mais ses propositions ont été rejetées par le gérant de Criqui en faveur de O'Rourke, qui a été l'organisateur de la bataille de samedi dernier.

A DUFFERIN PARK

PREMIERE COURSE, 5 furlongs: 1. Wiki Jack, 110, Bogan, 3.65, 2.75, 2.25; 2. Virginia B., 108, Fodan, 3.50, 2.55; 3. Chestnut Girl, 108, Taylor, 2.60. Temps, 1.03 2-5. Harp of Prophecy, Fast Boy et Blue Gingham ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE, 5 furlongs: 1. Assyrian Queen, 108, Taplin, 4.35, 2.50, 2.65; 2. Broadview, 110, McAlaney, 2.45, 2.45; 3. Chateau, 108, Foden 4.70. Temps 1.03. Tiger, Empress, Bright Morning, Evening Star, Jim Petrie et Hemisphere ont aussi couru.

TROISIEME COURSE, 5 furlongs: 1. Star Court, 110, Taplin, 5.30, 3.95, 3.20; 2. Service Flag, 110, Taylor, 11.25, 6.50; 3. Bogart, 110, Schwartz, 7.90. Temps, 1.03 1-5. Secretary, Doctor ab, Sahivan, Adventure et Fleer ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE, bourse $700, 4 ans et plus, à réclamer, environ 5 furlongs. 1. Avion, 110, Taylor 2.80, 2.40, 2.20; 2. Tricks, 110, Taplin, 2.80, 2.20; 3. Kinetic, 115, Frost, 2.25. Temps, 1.03. Lady Ione et Debut ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE, bourse $700, 4 ans et plus, environ cinq furlongs: 1. Mormon, 110, Taylor, 5.60, 3.75, 2.75; 2. Mack Garner, 110, Berger, 7.35, 3.70; 3. Gaudy, 118, Foden, 3.55. Temps, 1.03 2-5. Enlied, Panaman, Grit et Father Damien ont aussi couru.

SIXIEME COURSE, bouse $700, 4 ans et plus, à réclamer, environ cinq furlongs: 1. Blonded, 112, Taylor, 22.00, 5.60, 2.80; 2. Nan McKinney, 108, Majestic, 3.10, 2.40; 3. Ina May, 110, Martin, 2.70. Temps 1.34. Tom Logan, Fred Kinney et Vanity Dresser ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE, bourse $800, 3 ans et plus, à réclamer, un mille et un seizième: 1. Handful, 109, Benham, 15.20, 6.10, 3.90; 2. Beeswing, 110, Taylor, 4.25, 2.80; 3. Old Chap, 112, Foden, 3.20. Temps 1.57. Acosta, Jacquerie et Matinée Idol ont aussi couru.

L'Excelsior à Longueuil dimanche

Les partisans du Longueuil seront témoins dimanche prochain d'une des parties des plus contestées de la saison alors que leur club recevra la visite du fameux Excelsior de la Côte des Neiges.

Tout comme le Longueuil, ce club n'a pas subi de défaite cette année et veut à tout prix une victoire sur le club de la rive sud; celui-ci qui a les mêmes ambitions, livrera un dur combat et escompte bien que le succès lui sourira de nouveau.

On rapporte dans les cercles sportifs que Paul Paquette du El Pietto, sera opposé à Clément: cette nouvelle a fait sourire les gars du gérant Daigneault, car ceux-ci connaissent ce lanceur et se font fort de le faire retirer.

Le Longueuil a des dates libres pour le mois de juillet et invite les meilleurs clubs à venir le rencontrer.

Pour informations: Georges Daigneault, gérant, Tél. St-Louis 6388, entre 6 et 7.30 hrs. (heure solaire) adresse, 337 rue Christophe Colomb.

DEUX PARTIES POUR DIMANCHE ICI DANS LA LIGUE DU PRESIDENT NOLET

Vu le succès que remportent les séances doubles dans la ligue Provinciale, celle-ci a décidé d'offrir pour dimanche, le 10 courant, un double-header à ceux qui se rendront au parc Rhéaume, à Verdun. Pour la circonstance, le Pointe St-Charles jouera deux parties avec le Syndicat St-Henri, la première commençant à 2 p.m. (heure avancée). Une surprise était réservée aux amateurs lorsque Charlie Ducharme, gérant et propriétaire du St-Henri, devait réussir à mettre la main sur le lanceur Bishop, du club Montréal, de la ligue de l'Est. Bishop sera dans la boîte, après-demain, et fera face aux rudes frappeurs du Pointe St-Charles. Ce dernier, ne voulant pas rester en arrière aura également un nouveau lanceur à faire débuter, mais le gérant, Onésime Royer, a décidé de ne pas divulguer son nom aujourd'hui, voulant tenir ses adversaires dans les conjectures aussi longtemps que possible.

Malgré cette double attraction, les prix seront les mêmes et il n'y aura pas de surcharge. C'est dire que ce double-header constitue une véritable aubaine, dont les amateurs devraient s'empresser de profiter. La ligue Provinciale s'achemine vers une belle saison et ses clubs déploient les plus grands efforts pour arriver au championnat. Le public se doit donc de les encourager par une assistance nombreuse aux joutes.

VERDUN A ST-JEAN

ST-JEAN, 8 — Le club Verdun, piloté par Edgar Leduc, l'ancienne étoile de la ligue de la Cité et de la ligue Indépendante, sera l'hôte du club local dimanche prochain. C'est dire que notre ville sera en liesse, car le Verdun, malgré ses échecs malchanceux depuis l'ouverture de la saison du baseball, est toujours une forte attraction pour les amateurs locaux. Le St-Jean, qui possède maintenant un des plus beaux terrains de la province, se propose bien de vaincre les forces ennemies, mais la partie sera dure et contestée. Newton, de l'université du Vermont, qui a lancé dimanche dernier pour les locaux, sera encore à son poste et il fera probablement la lutte à Desforges. On nous informe que le Verdun partira de Montréal à la gare Windsor à 11.45 a.m. (heure solaire), dimanche.

JOLIETTE VS METROPOLE

JOLIETTE, 8 — Le Joliette, qui n'a perdu aucune partie depuis l'ouverture de la saison, sera appelé à défendre ses couleurs contre son plus formidable adversaire, dimanche: le Métropole. On s'attend à un duel émouvant de lanceurs entre Duchesnil et "Peerless" Greene, et les amateurs locaux et des environs se proposent bien d'assister en foule à la partie de dimanche. Le Métropole partira de la gare Moreau, par le C. N. R. dimanche matin, à 8.30 heures (heure solaire) et sera accompagné d'une couple de cents de ses plus chauds partisans. On a confiance que Duchesnil, avec son expérience, tiendra les Joliettains à sa merci et leur fera subir leur premier échec de la saison.

MEUSEL, deuxième but des New-York National, a mis deux coups de circuit à son crédit hier, bien que les Giants aient été battus.

La ville de Boston a présenté une clef en argent à Francis Ouimet, pour reconnaître sa magnifique tenue dans le concours de golf amateur disputé récemment en Angleterre.

BRETELLES PRESIDENT

Qualité Confort Service

Les véritables sont garanties.

HILLS & UNDERWOOD London Dry Gin

84-8-23

Profitez de l'occasion de vous procurer au prix du manufacturier le dernier modèle de feutre dur

Le Du Barry $3.00 Seulement

Oeillets blancs posés si désiré sans charges supplémentaires.

Il nous faut faire de la place pour nos chapeaux de paille. Balance de stock de feutres durs, modèles assortis, toutes grandeurs. Valeurs jusqu'à $9.00 pour **1.25**

Aussi tout chapeau de dames ou de messieurs nettoyés, reformés ou teints.

Satisfaction assurée à tous.

AUSSI — Feutres mous à $1.00, $2.00, $3.00.

Ouvert le samedi soir.

M. DROUIN, MANUFACTURIER 232 BOULEVARD SAINT-LAURENT PLATEAU 1561. Etabli en 1884.

MONTREAL JOCKEY CLUB

REUNION DU PRINTEMPS

COURSES A BLUE-BONNETS

Du Jeudi, 7 Juin, au Jeudi, 14 Juin Inclusivement.

Un train spécial du C.P.R. quittera la gare Windsor, samedi le 9 juin à 1.35 p.m. (heure avancée), les autres jours à 2.00 p.m. (heure avancée).

Il y aura un service spécial de tramways entre 12.45 et 2.45 p.m. entre l'avenue Mont-Royal et le terrain des courses (heure avancée). Service régulier aux autres heures.

La première course commence à 3 heures, excepté le samedi à 2.30 p.m. (heure avancée).

Admission aux Courses $2.00

Non comprise la taxe provinciale sur les amusements.

Jouissez de vos Vêtements de Vacances

JOUEZ au tennis—au golf—faites du canotage—de la nage—de l'automobilisme—de l'équitation—voyagez. Quoique vous fassiez pendant ces semaines de la saison des vacances, vous en retirerez plus de jouissance si vos vêtements sont de la coupe appropriée. La manière la plus agréable, la plus sûre, la plus certaine, la plus économique de vous procurer les bons vêtements pour les vacances c'est de venir au magasin Case. Notre service ne consiste pas uniquement en la vente de vêtements, mais aussi à vous aider à choisir ce qui convient le mieux à votre taille et au cas particulier que vous avez à l'idée.

FLANELLES — Les meilleures flanelles anglaises, confectionnées d'après nos patrons de pantalon sur commande et d'un fini parfait vous donneront les pantalons de sports les plus attrayants $8.00

BAS DE GOLF — Les plus beaux que nous ayons pu trouver, confectionnés en Ecosse de véritable lanine Llama. Dans de bonnes nuances et patrons et tout à fait confortables $2.50

SOUS-VETEMENTS — De beaux madras, zéphyr et soie et laine en modèles à deux morceaux et combinaison. Plus le temps sera chaud plus vous apprécierez leur frais confort. Depuis $1.50

CHEMISES — Avec collets à même, soit unies ou boutonnées jusqu'au bas, de coupe ample et confortable, bien faites et de bonne durée. Depuis $3.00

COMPLETS de GOLF — D'excellents tweeds écossais dans le modèle à quatre morceaux, pantalons pour les affaires et Knickers pour le sport. Depuis $45.00

PULLOVERS — Modèles de fines laines tricotées, sans manches, élégants, utiles et confortables $4.50 et $4.00

KNICKERS — Véritables knickers d'extérieur en belles toiles blanches et tricotine. De bonne coupe, ample et confortable 7.50, $7.00 et $6.00

FAUX-COLS — Vous apprécierez le confort et la belle apparence des faux-cols demi-mous irrétrécissables et sans plis de Case 25c chacun

Gants pour Conduire — Dedans en peau de cochon résistante à l'usage, dos de Cape avec doigts et pointures perforés. Boutons sur le dessus du poignet $4.00

Et chez Case les commis parlent français.

Procurez-vous vos balles de golf Silver King, Blue Dot au magasin Case.

507 rue Ste-Catherine Ouest. CASE Dans l'Immeuble Drummond.

LES ESPIEGLERIES DE TI-JEAN LAROUPIE

Par Gene Byrnes

LES FEUX DE FORET DANS L'EST DE LA PROVINCE NOMBREUX

Les pertes sont lourdes par suite de la destruction de camps.

La situation ailleurs.

QUEBEC, 8. (Presse Canadienne). — M. Gustave Piché, chef du service forestier qui revient d'un long voyage dans la région du Témiscamingue, a déclaré que la situation causée par les feux de forêts dans l'est de la province était mauvaise et qu'elle s'améliorait dans les autres régions.

Tandis que la situation s'est continuellement améliorée dans l'ouest, le nord-ouest et le nord de la province à un tel point que presque tous les petits feux ont été éteints ou contrôlés, la situation dans la section est, sur la rive sud, est encore menaçante.

L'association protectrice des forêts de la rive sud a reçu des rapports indiquant qu'il n'y a pas eu de pluie à l'est du Témiscouata et de Rimouski et que dans ces comtés il en est tombé très peu. De nouveaux feux se sont donc déclarés et ont été rapportés de plusieurs endroits.

Le feu qui a détruit le petit village de Whitworth, dans le Témiscouata, et qui avait été partiellement éteint, a recommencé de nouveau et se répand dans tout le district poussé par un vent violent de l'est. Les pertes sont très lourdes et on s'attend à la destruction de plusieurs centres de colonisation et de plusieurs camps de bûcherons.

A Sainte-Blandine dans le comté de Rimouski un feu très sérieux fait rage dans une grande réserve forestière et avec le fort vent d'hier on craint que les pertes ne soient sérieuses. De nombreux gardes forestiers combattent les flammes. On considère ce feu comme très dangereux bien qu'il ne se soit pas encore répandu beaucoup à cause des efforts de ceux qui le combattent.

Dans la paroisse de Saint-Maurice, un autre feu s'est déclaré et les pertes, dit-on, sont lourdes. A Squakek, dans le Témiscouata, un feu qui s'était déclaré hier s'est répandu considérablement et cause beaucoup de craintes. Il sera presqu'impossible de sauver les camps des colons dans cette région.

Tous les feux qui ont été rapportés ont, dit-on, été causés par des colons imprudents.

Le département a pris toutes les dispositions nécessaires pour protéger les districts miniers de la province et bien que l'on puisse encore rapporter un grand nombre de feux dans ces districts, M. Piché croit que l'on n'a plus à redouter maintenant de lourdes pertes. Il était présent dans le Témiscamingue il y a quelques jours quand les gardes-feux partirent pour le district des mines et le territoire environnant afin d'être prêts à combattre immédiatement tout nouveau feu. Non seulement ils sont bien équipés et bien organisés, mais ce sont tous des hommes entraînés qui feront un travail très efficace.

M. Aurèle Lacombe nommé à ce poste

QUEBEC, 8. — (Presse Canadienne). — M. Aurèle Lacombe, ancien ministre sans portefeuille dans le cabinet Taschereau qui avait démissionné après les dernières élections provinciales a été nommé au département du trésor provincial par un arrêté ministériel passé hier. M. Lacombe sera attaché au département de la Trésorerie, division des automobiles, dans cette province. Il servira d'intermédiaire entre les clubs d'automobiles et le gouvernement provincial et coopérera pour faire observer les divers articles de la loi des véhicules moteurs. On croit savoir qu'aussitôt que les circonstances le permettront, il recevra le titre officiel de directeur du trafic des automobiles.

L'Actrice Russell siège aux Communes

LONDRES, 8. (Presse associée). —La Chambre des Communes a fait une réception cordiale, hier, au nouveau député de Berwick, Madame Hilton Phillipson, qui fut présentée par le colonel John M. Wilson et le procureur général. Madame Phillipson, connue sur la scène sous le nom de Mademoiselle Mabel Russell, portait une robe élégante noire avec un collet de dentelle et un chapeau noir à large bord. Elle prêta le serment à la barre et reçut des félicitations des conservateurs avant de reprendre son siège. La présentation du nouveau député eut lieu au milieu d'un échange de bons mots entre les députés et William M. R. Pringle, député libéral de Yorkshire, dit à haute voix à Lady Astor: "Courage, Nancy."

M. POINCARE DONNE UNE AUTRE PREUVE DE SA MODERATION

Il accepte le projet de répations belge moyennant quelques réserves.

Des monopoles.

BRUXELLES, 8. (Presse Associée.) — Dans les milieux officiels belges, on se réjouit que les Français aient accepté les vues que les Belges ont exposées à la conférence des premiers ministres mercredi et on a déclaré officiellement au ministère des affaires étrangères que le résultat de la conférence avait donné la plus complète satisfaction.

Le projet du premier ministre Theunis de fixer la dette allemande à 40 milliards de marks-or, 30 milliards pour la France, 5 milliards pour la Belgique et la balance pour le Japon, le Portugal, la Roumanie et la Serbie, a été reçu par le premier ministre, M. Poincaré, qui a montré un esprit conciliant, et on exprime librement l'espoir qu'un grand pas a été fait vers la solution du problème des réparations.

Le projet de la Belgique, fait-on remarquer ici, n'est désirable pour la France et la Belgique qu'en autant que l'Angleterre et l'Italie renoncent à leurs parts dans les réparations. On croit fortement ici que les Belges n'ont fait une telle proposition qu'après s'être assuré que l'Angleterre était prête à abandonner sa part.

Le premier ministre Theunis et le ministre des affaires étrangères Jaspar ont parlé sans réserves sur la situation et n'ont pas cherché à éluder les questions ou à se servir de langage diplomatique. Tout en désirant demeurer aux côtés de la France dans la Ruhr pour obtenir leur dû par tous les moyens possibles, les Belges ont dit clairement que pour aucune considération ils ne voulaient courir le risque de s'éloigner de l'Angleterre.

Le projet de M. Theunis comporte des propositions concrètes pour rendre productive l'occupation de la Ruhr. Ce projet qui a été rédigé par M. Bemelmans, l'expert belge sur les réparations, recommande de former des monopoles pour l'alcool et le tabac dans les régions occupées, de renforcer le système des douanes, ainsi qu'une nouvelle méthode pour taxer les industries de la Ruhr en se basant sur le volume des affaires au lieu de s'appuyer sur les profits déclarés.

Ce fut apparemment une grande surprise pour les Belges de trouver M. Poincaré si conciliant. M. Jaspar en commentant le résultat de la conférence a dit "L'accord est parfait". Nous nous dirigeons vers une prompte reprise des réunions du conseil suprême où tous les alliés seront représentés. Il est certain que nous ne nous réunirons pas demain ou après-demain autour de la table de conférence avec les Anglais et les Italiens, mais ce ne peut être retardé beaucoup plus longtemps.

En général on croit que l'Allemagne impressionnée par l'accord complet entre les alliés cèdera bientôt et que des négociations pourront se terminer heureusement.

Le général Degoutte, commandant militaire allié dans la Ruhr a eu un long entretien avec le premier ministre Poincaré et est retourné à Dusseldorf hier.

"Ma tâche devient plus facile, a-t-il dit au correspondant, il y a des indices que la résistance passive des Allemands s'effrite. Nous contrôlerons la Ruhr et nous sommes prêts à mettre en vigueur toute décision prise par les hommes d'Etat."

COLLISION ENTRE UN AUTO ET UN CAMION

A 4.50 heures, hier après-midi, un taxi de la Cie Kennedy est venu en collision avec un camion-automobile de la Maison Hewson Brothers, marchands de provisions sur la rue Sainte-Catherine ouest. No 871, à l'angle des rues Sainte-Catherine et Saint-Marc, avec le résultat que le camion-automobile a été sérieusement endommagé.

Le taxi, conduit par P. Smith, descendait la rue Sainte-Catherine, venant de l'ouest, en arrivant près de la rue Saint-Marc, le chauffeur voulut modérer l'allure de sa voiture, mais elle glissa sur une longueur de 26 pieds et s'écrasa sur le camion-automobile qui traversait la rue Sainte-Catherine, se dirigeant vers le sud de la rue Saint-Marc, le camion que conduisait George Cornwall versa sur le côté; quant aux deux chauffeurs ils s'en sont tirés indemnes. Le taxi a été légèrement endommagé, il n'y a qu'une roue d'en avant et un garde-boue de brisés.

RESTAURATION DES IMMEUBLES DE LA VILLE COMMENCEE

Une somme de $200,000 a été consacrée à cette fin par l'administration.

Une inspection.

La nouvelle administration municipale a entrepris une énorme tâche depuis son entrée en fonctions. Elle est d'autant plus énorme que les administrations antérieures en avait fait le cadet de leurs soucis. L'entreprise était pourtant importante, puisqu'il s'agit de la restauration de nos édifices municipaux. Nous avons retenu de la dernière semaine du grand nettoyage annuel cette vérité irrécusable: "Sauvez la surface et vous sauverez tout". C'est ce que cherchent à faire nos administrateurs.

Au cours de l'an dernier, une somme de $200,000 a été consacrée à la restauration de quelques postes de polices et de pompiers. Nous avons vu un de ces postes au cours de l'après-midi d'hier: c'est le poste de pompiers No 3, faisant l'angle des rues Ottawa et Young, dans le quartier Sainte-Anne. Il est dans un état d'entretien et de fraîcheur exemplaire. Aussi le capitaine Mullins de nous dire que les pompiers y aiment leur séjour. Histoire de faire des contrastes, nous avons ensuite été visiter le bain Gallery, le poste de pompiers No 9 et le poste de pompiers No 25. Ces deux postes, qui se trouvent rue Richmond et rue Drummond, n'ont pas été touchés par les menuisiers et par les peintres depuis plus de 10 ans en moyenne. Aussi sont-ils dans des conditions lamentables: murs dégradés et souillés, plafonds tombés, etc. Quant au bain Gallery, situé au square Gallery, il est tellement repoussant de malpropreté qu'il fait fuir. L'administration a eu la bonne idée de le fermer. Ce doit être un foyer à microbes. La restauration doit en commencer incessamment.

Ces tournées d'inspection de nos édifices municipaux, que nous continuerons à intervalles dans l'intérêt des contribuables qui ont droit de se renseigner sur l'entretien de leurs propriétés, nous ont permis hier après-midi de visiter également la carrière Poupore et les travaux de reconstruction du viaduc de la rue Ontario Est. La carrière Poupore, située entre les rues Forsyth, Nicolet, Bourbonnière et Hochelaga, a été transformée en dépotoir par l'administration. Bien qu'on n'y transporte des vidanges que depuis l'automne dernier, elle est à moitié remplie. Encore une saison d'hiver et elle deviendra un magnifique parc public. Des terrains achetés dans ce but par la ville plus au nord, seront vendus. Quant au viaduc de la rue Ontario, on ne fait que commencer l'élargissement des côtés. Une cinquantaine d'hommes travaillent aux excavations. D'une largeur de 36 pieds seulement aujourd'hui, il mesurera 60 pieds quand les travaux de réfection seront terminés.

FEU Mme A. BEAUDET

MANSEAU, 8. (Spécial à la "Patrie") — Vendredi dernier ont eu lieu, au milieu d'un immense concours de parents et d'amis les funérailles de Dame Arthémise Beaudet, épouse de M. J. A. Savoie, député du comté de Nicolet à la législature provinciale.

La levée du corps fut faite par Mgr Z. Lahaie, du Séminaire de Nicolet. Le service fut chanté par M. l'abbé Marcotte, cousin de la défunte, et le choeur de l'orgue nous fit entendre les plus beaux solos pour la circonstance.

L'hon. M. A. Taschereau à Montréal.

L'hon. M. Taschereau sera aux bureaux du gouvernement provincial aujourd'hui.

LE FEU DETRUIT UNE SUPERBE RESIDENCE

LAMBTON, 8. (Spécial à la "Patrie").—La jolie résidence de M. Cyrille Marceau, située à un mille du village, a été la proie des flammes vendredi dernier. M. Marceau était au village et Mme Marceau avec ses deux enfants étaient chez un voisin quand le feu fut découvert par des personnes qui passaient et qui virent les flammes sortir par les fenêtres de l'étage supérieur.

Presque tout le ménage a été sauvé par les voisins accourus à l'appel mais la maison a été détruite. On ne connait pas la cause du feu.

LE PROPRIETAIRE A MIS FIN AU CONTRAT

Dans une cause d'Albert Brunet, entrepreneur-peintre, contre le Dr Joseph-EugènePanneton, l'hon. juge W.-A. Weir, de la cour supérieure, vient de condamner le défendeur à payer au demandeur la somme de $470.30 pour l'acquit d'une balance de contrat que le défendeur refusait de payer en alléguant que les travaux avaient été mal exécutés. Par une demande reconventionnelle le Dr Panneton réclamait $647.50, somme qu'il disait avoir été obligé de dépenser pour l'exécution des travaux tels qu'ils auraient dûs être faits la première fois. Ce n'est qu'à la fin des travaux que le défendeur se plaignit de leur qualité. Il s'ensuivit une discussion où l'entrepreneur offrit au défendeur une réduction de $30 sur la balance de prix du contrat à la condition qu'il put se retirer avec ses employés. L'offre fut acceptée et le lendemain l'entrepreneur enleva ses matériaux. Le juge maintient l'action avec dépens observant que "la livraison du travail accompli suivant les estimés et le contrat est censée être faite, s'il s'agit de réparations à une maison occupée par un propriétaire et des locataires, quand les travaux sont sous la surveillance du propriétaire et celle d'un contremaître désigné par lui et quand ils ont été acceptés tacitement par le propriétaire à mesure qu'ils s'effectuaient". De plus le défendeur avait payé des acomptes qui équivalaient à une acceptation des travaux. Me Bernard Bissonnette représentait le demandeur.

Deux ploupious se rencontrent sur le boulevard:

—Que devient Balandard?

—Il vient de passer brigadier.

—Et Pichu?

—Oh! lui, c'est encore mieux: il vient de passer... fils de veuve!

Qualité, la meilleure—Ne varie jamais
FORCE D'AVANT-GUERRE

EMBOUTEILLE ET EXPEDIE PAR
LA DISTILLERIE TOBERMORY, Ile-de-Mull, Ecosse
FONDEE EN 1823 $4.20 LA BOUTEILLE

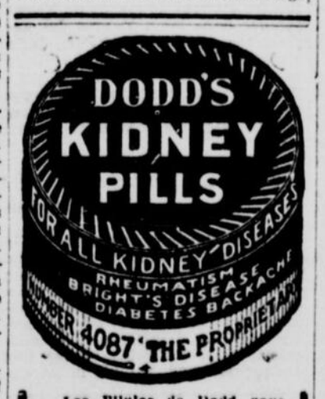

Les Pilules de Dodd pour toutes les maladies des reins, aussi rhumatisme, maladie de bright, diabète et mal de dos. Le cliché ci-haut est un modèle de la boîte.

Avez-vous Acheté votre Char Usagé?

VOYEZ NOS

OCCASIONS

Tous les prix—Termes si désiré—Tous nos chars sont garantis.

Legaré Automobile & Supply Co., Limided

1545 St-Laurent
ST-LOUIS 2446

215 Durocher, Outremont
ROCK. 2648

596 Ste-Catherine Est
UPTOWN 1683

147 Ste-Catherine Est
EST 7531

180 Amherst
EST 4810 SOIR: EST 5634

A LA CHAMBRE DES COMMUNES

UN SYNDICAT FRANCAIS, INTERMEDIAIRE DANS L'ACHAT DE L'HOTEL SCRIBE, A PARIS

Sir Henry Drayton veut connaître les noms de ce syndicat. — L'honorable M. Graham donne des explications sur cet achat pour les bureaux en Europe du réseau national.

UN DEPOT DE DEUX MILLIONS

OTTAWA, 8. — Le projet d'installation des bureaux du Canadien National dans l'ancien Hôtel Scribe, à Paris, a failli provoquer une séance de toute la nuit à la Chambre des Communes: Il était entendu que l'on discuterait les crédits de la marine marchande hier, mais l'honorable J. P. Graham a préféré demander $73,000,000 pour les chemins de fer nationaux. Ce fut le signal d'une avalanche de questions de toutes sortes sur la récente transaction immobilière à Paris.

L'Hôtel Scribe est un magnifique édifice situé dans le quartier des affaires pour chemins de fer et compagnies de navigation, au coin de la rue Scribe et Boulevard des Italiens.

L'Hôtel n'a pas été acheté par le Canadien National, mais ce dernier a aidé à un syndicat à l'obtenir, se réservant le droit d'occuper tout l'espace nécessaire pour ses bureaux.

Comme la transaction n'est pas encore terminée le gouvernement n'a pas voulu donner les noms de ceux qui composent le syndicat ni les conditions du loyer. Tout ce que l'on sait c'est que le Canadien National a déposé deux millions de dollars à la banque de Toronto comme garantie de l'argent prêté au syndicat pour qu'il puisse conduire l'entreprise à bonne fin.

Le gouvernement a promis de fournir plus tard tous les renseignements au Parlement, certifiant que l'affaire a été faite honnêtement, légalement et dans l'intérêt du chemin de fer National.

L'opposition critique le secret que l'on garde sur les noms des intéressés dans cette entreprise; sur le fait que toute l'affaire semble avoir été conclue en dehors de la connaissance du gouvernement; que c'est une dépense au capital et que le Parlement aurait dû être consulté; que le ministre des chemins de fer devrait être plus renseigné qu'il semble l'être sur une affaire de cette importance.

Le dernier mot n'est pas dit sur cette question, l'opposition ayant refusé de voter le crédit de 73 millions pour le moment.

Le crédit pour le pont de l'île Perrot a été accordé unanimement.

M. Laviguer annonce qu'il demandera en 1924 un pont à Ile d'Orléans.

La nervosité règne chez la députation, pour une observation la discussion s'agrave on soulève des points d'ordre, on cite Beauchesne, on perd du temps et enfin on se décide à se mettre au travail. Cet état de chose se remarque à la fin de chaque session, cependant la situation cette année semble plus sérieuse que dans le passé. Plus on avance moins la bonne entente existe. Tout indique une fin de session agité.

Il y a quelques semaines on fit beaucoup de tapage au sujet de l'arrivée de quelques centaines d'immigrants das Hébrides. On salua les nouveaux venus comme étant l'avant garde d'un mouvement d'immigration intense, la photographie de ces habitants des îles d'Ecosse fut publiée dans les journaux.

Aujourd'hui on plaint ces écossais dont une partie sans travail est forcée de rester dans une vieille école près de Red-Deer. Les Progressistes les représentent comme des victimes d'une méthode d'imigration fausse qui consiste à faire venir des étrangers au pays et une fois rendus dans l'Ouest on les abandonne à leur sort.

Une accusation en ce sens fut catégoriquement niée par le gouvernement. L'honorable Charles Stewart défia les Progressistes de prouver qu'un seul de ces étrangers ait souffert. Sur 400 il y en a déjà 200 qui sont casés et les autres le seront d'ici à quelques semaines.

Le ministre de l'Immigration accuse à son tour les Progressistes de faire de la politique avec cette question et de placer la situation sous un faux jour.

Quelques heures furent consacrée à la discussion de cette question absolument nulle au point de vue politique.

Les émigrants des Hébrites sont des catholiques amenés au pays par M. l'abbé MacDonell, ancien prêtre du diocèse d'Ottawa, "Father Mac", comme l'appellent les vétérans de la grande guerre jouit d'une popularité exceptionnelle dans les cercles militaires. Il fut aumônier d'outre-mer pendant la guerre. Il a aussi obtenu beaucoup de succès dans son oeuvre d'immigration.

Les traitements de certains juges de Montréal et d'Ontario seront augmentés. Sir Lomer Gouin a fait accepter cette proposition en quelques minutes. Aucune objection sérieuse n'a été faite.

L'amendement Kay-Martell adopté hier contre le commerce de l'oléomargarine au pays, cause encire de la confusion quant à ses effets. Plusieurs croient que la Margarine disparaîtra immédiatement du pays. Tel n'est pas le cas. La fabrication de l'oléomargarine sera autorisé jusqu'u 31 août prochain alors qu'elle devra cesser.

L'offre en vente, la vente et la détention pour la vente de l'oléomargarine seront permises jusqu'au 1er mars 1924.

Ainsi ce succédané du beurre ne disparaîtra réellement du Canada que le 2 mars 1924.

L'honorable Jacques Bureau annonce des changements importants à la loi du Revenu de l'Intérieur, afin de pourvoir à l'inclusion de certains employés comme analystes de département; que les certificats d'analystes départemantaux et provinciaux seront acceptés comme preuve dans toutes les poursuites basées sur la Loi; qu'une peine soit établie pour la déodorisation et la clarification de l'alcool dénaturé ou de l'alcool spécialement dénaturé; et qu'un cultivateur de tabac destiné à l'usage privé pourra vendre l'excédent du tabac qu'il aura cultivé, en payant un droit de vingt cent la livre à l'officier du revenu de l'intérieur le plus rapproché.

ECHO DU PROCES DE "LITTLE GEORGE"

M. Laviguer, député de Québec fera la semaine prochaine l'interprétation suivante au gouvernement :

La sentence de déportation prononcée contre Litle George a-t-elle été exécutée? Dans l'afirmative, quand ? Dans la négative, pourquoi ?

Ce Little George est-il celui qui a subi un procès pour meurtre, à Québec, et dont les trois compagnons ont été pendus ?

Quels sont les officiers du département d'immigration qui avaient charge de Little George quand il a accompli sa mystérieuse évasion ?

Quels moyens a-t-on pris de capturer cet homme ? Le département a-t-il l'intention de continuer ses recherches ?

A QUAND LA PROROGATION?

M. Hocken dit qu'il a reçu une invitation pour l'inauguration de la route Banff-Windermere le 30 du courant. Il voudrait savoir du ministre de l'Intérieur s'il serait sage de l'accepter.

L'honorable M. Stewart croit que oui en ce qui le concerne, mais c'est plutôt l'opposition que le gouvernement qui décide la date de la prorogation.

SUBVENTION AUX BASSINS DE RADOUB

Le ministre des Travaux publics a présenté une résolution, pour être discutée demain, décrétant que lorsque la somme dépensée pour du travail et du matériel relevant d'un bassin de première ou de deuxième classe, aura égalé soixante-quinze pour cent du coût d'iceux et que l'ingénieur en chef du département des Travaux publics l'aura certifiée, des paiements semestriels au taux de quatre et demi pour cent par année seront faits sur quatre-vingt-dix pour cent du coût des travaux faits et des matériaux fournis lors des paiements en question.

Le chef de l'opposition demande d'autres renseignements ce à quoi s'objecte l'honorable M. Fielding. Jamais, dit-il, on discute une résolution sur simple avis qu'elle sera soumise en comité le lendemain, car autrement c'est prendre un temps indéfini de la Chambre.

M. Meighen insiste et finalement le ministre des Travaux publics dit que la somme accordée sera la même que celle autorisée par la loi actuellement en vigueur, excepté qu'on la paiera un peu plus vite.

IMMIGRANTS CATHOLIQUES EN PANNE

M. Speakman, progressiste de Red Deer, attire l'attention du gouvernement sur le fait que 200 immigrants écossais arrivés au paye récemment, sont actuellement logés dans une vieille école près de Red Deer, sans argent, incapables de se trouver de terres ou de l'emploi. Le ministère de l'immigration est responsable jusqu'à un certain point de ce qui arrive. Il y a quelque temps 400 à 500 écossais catholiques sont arrivés au Canada. Ce sont les meilleurs colons que l'on puisse trouver. Ils ont vendu leurs terres, ont fait le voyage avec enthousiasme sur la promesse de réussir rapidement dans leur nouvelle patrie. Ils sont maintenant logés dans une école, comptant sur la charité pour vivre. M. Speakman dit que souvent les Progressistes ont dit au gouvernement qu'il ne s'agissait pas seulement de faire venir des étrangers au pays, mais qu'il fallait également voir à ce qu'ils aient du travail. Ces écossais sont certainement dans un district très fertile, mais la difficulté est de les établir. Les immigrants en question déclarent qu'ils ont été amenés au pays d'après les

PROMESSES ET RENSEIGNEMENTS DE LA CANADA COLONIZATION CO.

Le gouvernement en accordant sa subvention à cette compagnie, sopère à son oeuvre et s'en rend également responsable.

Le ministre de l'Intérieur demande qui était en charge de ce parti d'immigrants. Le R. P. MacDonell fut la réponse. Cependant ce n'est pas cette personne qui a renseigné M. Speakman. Aujourd'hui les immigrants écossais sont découragés et ces faits, connus à l'étranger, les journaux ne se gênent pas d'en parler, sont de nature à faire le plus grand tort au Canada dans sa politique d'immigration.

M. Martell dit qu'on a fait une erreur. Au lieu d'envoyer ces Ecossais dans l'Ouest on aurait dû les établir dans la Nouvelle-Ecosse.

Quel sera le résultat de toute cette affaire ? Si le département de l'immigration ne peut pas s'occuper de 400 à 500 immigrants, que pourrait-il faire lorsque l'immigration se fera dans une plus grande proportion ? Le meilleur moyen de faire de l'immigration est de dire les choses telles qu'elles sont.

LE TEMPS DES FAUSSES PROMESSES EST PASSE

M. Martell insiste sur les avantages que la Nouvelle-Ecosse aurait offerts à ces nouveaux arrivés. Il y a plus de facilités de travail dans les Provinces Maritimes que dans l'Ouest. Les Ecossais connaissent la pêche. Dans l'Ouest en dehors de la culture il n'y a rien; dans la Nouvelle-Ecosse il y a la pêche, la culture ordinaire, la culture des fruits, les mines.

Le Président fait remarquer que le sujet à l'étude ne permet pas une discussion générale sur l'immigration.

L'HONORABLE CHARLES STEWART

ministre de l'Immigration, dit que l'automne dernier quatre cultivateurs ont fait un voyage dans l'Ouest à la recherche d'un emplacement pour ces immigrants. Le district de Red Deer fut accepté. Le R. P. MacDonnell lui a parlé de l'entreprise et lorsqu'il a appris que 400 de ces immigrants arrivaient ensemble, il a été quelque peu surpris, des détachements de 25 chacun auraient été préférables. Le grand inconvénient c'est que l'on avait promis à ces nouveaux venus de leur donner des terres gratuitement. Le ministre dit qu'il a fait tout ce qui était en son pouvoir pour leur aider. Il a écrit

A L'EVEQUE D'EDMONTON

lui demandant d'envoyer quelqu'un pour les recevoir. Le département ne mérite pas d'être critiqué en cette affaire et il espère que d'ici au premier juillet tous ces immigrants seront placés.

M. Robert Forke dit qu'étant lui-même un immigré d'Ecosse, il comprend la position de ses compatriotes. Il est heureux de la réponse donnée par le ministre et il espère que bientôt tous seront établis. Le point principal de l'immigration est de placer ceux qui arrivent; ensuite de ne pas les perdre de vue afin de leur aider lorsque c'est nécessaire.

Le général Ross, député conservateur de Kingston, rappelle que ces Ecossais sont venus au pays parce que lord Leverhulme les a pratiquement placés dans l'alternative de pêcher pour lui ou de quitter ses terres. Lord Leverhulme contrôle l'industrie du savon en Angleterre de même que les pêcheries en haute mer. Le général Ross fait l'éloge du R. P. MacDonnell.

Le ministre de l'Agriculture, l'hon. W. R. Motherwell, dit que M. Speakman

CHERCHE PLUS A TROUBLER LES CHOSES QU'A LES ARRANGER

S'il fait des discours du même ton à ses électeurs il n'est pas étonnant que des gens ne soient pas satisfaits.

M. Kellner, un progressiste, nie que les progressistes soulèvent cette question pour critiquer le gouvernement. Si le gouvernement peut engager des agents en Europe pour recruter des immigrants il devrait avoir des gens au pays pour s'occuper de placer les immigrants, dit ce député. Les immigrants écossais à Red Deer ne sont pas satisfaits de leur sort.

M. Stewart — Je sais que cinq sur 416 ne sont pas satisfaits.

L'hon. MacDonald, ministre intérimaire de la Milice, fait

UNE COMPARAISON

entre les difficultés que les pionniers de la Nouvelle-Ecosse ont dû surmonter il y a 150 ans et les difficultés actuelles des immigrants écossais à Red Deer. "A cette époque il n'y avait pas de commission de colonisation ni d'autre commission du même genre. Mais les pionniers ont réussi quand même par la persévérance et le travail."

L'hon. R.-J. Manion, député conservateur insiste à son tour sur la nécessité de s'occuper d'une façon sérieuse des immigrants une fois qu'ils sont arrivés au pays.

M. Campbell, un progressiste, dit que ces immigrants étaient sans le sou et il est évident que l'on pou-

(A suivre à la page 11)

Les voleurs laissent un cornet de crême à la glace sur la table

Des cambrioleurs ont laissé un cornet de crème à la glace sur une table hier après-midi en souvenir de leur visite chez Mlle Caroline Dorion, 579 rue Berri. Les malandrins sont entrés à l'aide d'une fausse clef vers 4 heures de l'après-midi en l'absence de Mlle Dorion. Ils ont volé des timbres-poste pour une valeur de $1.50.

THÉATRE MUSIQUE CINÉMA

CHIEN DE METIER!

—Sont-ils veinards ces chroniqueurs ! On les voit partout, ils ne manquent pas un beau spectacle, un beau concert, ils occupent les meilleurs fauteuils sans débourser un sou, et on leur envoie avec dédicace la dernière composition, le dernier livre paru !

Combien de fois m'a-t-on fait cette réflexion ou l'ai-je entendue autour de moi, formulée avec un élan de sincérité mêlé d'envie !

Et, à chaque fois, je ne pouvais m'empêcher de bénir le sort qui m'avait fait choisir une telle carrière.

Pensez-donc, être tous les soirs, y compris le dimanche, hors de chez soi, se montrer à deux ou trois endroits différents le même soir, passer d'un débutant à un virtuose, entendre dix, quinze, vingt fois ou plus "La Dona Mobile" ou le "Caprice Viennois", rentrer chez soi à minuit ou plus tard, l'estomac creux ou trop chargé par un souper pris à la hâte avec l'idée fixe du compte rendu à faire, se mettre à son bureau et écrire, écrire jusqu'à matines, de manière à dire un peu de vrai tout en ménageant la chèvre et le chou, c'est à dire le client d'annonce, se coucher et dormir vite afin de se lever à l'aube pour être au bureau, propre et frais rasé, à l'heure où les manoeuvres se rendent au dûr labeur !

Commencer sa journée avec l'idée d'abattre beaucoup de besogne et de la bonne, ouvrir son courrier et y trouver une demi-douzaine d'invitations pour la même date à la même heure, aussi quelques lettres anonymes qui vous apprennent que vous êtes un ignorant ou que vous écrivez comme un pied ou comme un muffle, répondre à une douzaine d'appels au téléphone, descendre à la direction pour éclairer les patrons au sujet de quelques plaintes d'artistes ou d'annonceur, différer d'opinion, discuter et s'échauffer, rédiger une biographie d'artiste ou d'ami des arts décédé, recevoir M. Z... ou Mme Y... qui vient vous parler de son grand projet de concert en vous offrant sa photographie pour publication, rédiger quelques mots sympathiques pour la fillette du cousin du beau-père d'un ami qui vient de recevoir son diplôme de musique avec *grande distinction*, émonder le discours prononcé la veille par un invité archi profane à une réunion d'artistes, corriger en hâte son propre article en ayant soin d'y laisser quelques coquilles qu'on attribuera ensuite à ce sacré typo, courir au Ritz, au Windsor ou au Mont-Royal, flanqué du photographe officiel, pour interviewer au saut du lit madame Cécile Sorel ou madame Emma Calvé, se trouver à la gare pour saluer Rodolphe Valentino à sa descente du wagon, aller chercher l'opinion du député influent ou du ministre sur l'attitude du gouvernement envers les Beaux-Arts, revenir au bureau rédiger tout cela, sans trop dire de bêtises ou faire trop de fautes, en quelques tours de machine à écrire et à temps pour le journal du jour, tout en s'interrompant pour les exigences de la mise en page, recevoir d'autres visiteurs à l'heure où l'estomac réclame un peu de nourriture, laisser passer l'heure du lunch ou oublier complètement celui-ci; puis, aller visiter une exposition de peintures ou parcourir tel volume de vers de collège d'un confrère qui se croit un rival de Maeterlinck ou de Rostand, se tenir à quatre pour ne pas lui dire son fait comme il le mériterait, examiner la dernière composition pour piano ou chant criblée de fautes d'harmonie, de la petite A... ou du professeur B..., se faire demander des billets de faveur pour concert ou théâtre, par une foule de gens qui s'imaginent que vos poches en sont bourrées et qui vous font grise mine lorsque vous n'en avez pas à leur donner; enfin, rentrer chez soi passé six heures, le soir, pour dîner, manger avec les siens, faire un peu de toilette et... repartir pour le théâtre et le concert et recommencer le lendemain tout ce qu'on a fait la veille.

Répétez ce petit jeu tous les jours, pendant neuf ou dix mois par année, avec la perspective de mourir millionnaire (!) pas mal plus tard, et il est probable que vous bénirez comme moi le sort qui vous fit chroniqueur.

Ah ! chien de métier qu'on aime pourtant !

Gustave COMTE.

La reprise de la "Gamine" avec Mlle Antoinette Giroux.

"La Gamine", de Pierre Veber et Henri de Gorsse, a obtenu hier soir au Monument, le même succès qu'à la première, et le public qui avait répondu à l'appel au nom des Inoubliables, a été charmé de l'interprétation. Il l'a prouvé à maintes reprises par ses applaudissements. Dans le cas de certains rôles secondaires qui avaient été confiés à des débutantes, il y a eu progrès sensible, ce qui prouve que nos amateurs ont de l'étoffe et qu'il ne leur faut qu'un peu plus d'habitude du public.

Dans le rôle de la Gamine, Mlle Antoinette Giroux a campé un type remarquable de petite fille décidée et amoureuse, et elle a su jouer avec un tel naturel, une passion si nette et parfois une émotion si sentie que le public ne lui a pas ménagé son enthousiasme. Aux entr'actes et à la sortie, plusieurs disaient à haute voix: "Dommage qu'une telle artiste ne soit pas encore en Europe où elle nous ferait grand honneur." Et à ce sujet, un juge nous disait dernièrement: "Si le gouvernement tient pas sa promesse et ne fait remettre pas la subvention attendue, ce sera vraiment un crime." Mais pour en revenir à son rôle d'hier soir, disons sans arrière pensée que Mlle Giroux l'a joué avec toute l'autorité d'une artiste venue de Paris.

Même succès qu'à la première pour MM. Honoré Vaillancourt, Marcel Noël, P.-E. Lalanne, Lorenzo Bastien, Constant Gendreau et Mlles Marguerite Dalcin, Sabine Gérard, Marguerite Gauthier et Gilberte Demers. Excellente mise en scène et jolis décors.

Violonistes et violoncellistes abondent chez nous.

Cette fin de saison artistique devait être particulièrement consacrée à nos violonistes et violoncellistes, et par deux auditions qui viennent d'avoir lieu, l'une à la salle Willis et l'autre à la salle Lafontaine, nous avons pu constater que les artistes en herbe de l'archet étaient bien plus nombreux que jadis, parmi nous.

A la salle Willis, ce furent les élèves de M. J.-B. Dubois qui nous servirent un consolant régal de belles oeuvres pour violoncelle. Dans l'ensemble on a remarqué chez ces élèves, une technique sûre et un surprenant souci de l'expression. Détail intéressant, le violoncelle semble devenir de plus en plus l'instrument favori des élèves femmes. Parmi les élèves les plus applaudis il convient de citer: Mlles Marthe Delcallier, Madeleine Wynne et M. Marcel Henry dans la "Pastorale" de Lemmens, pour trois violoncelles; aussi Mlles G.-S. Lee et G. Dufresne; Mlles Florence Ballon et Paula Lassalle; MM. H. Herschorn, E.-H. Sancton, A. Rubin, R. Manley, et le jeune A. Sand. M. Dubois a aussi formé une classe d'ensemble qui a interprété avec beaucoup d'expression l'Andante religioso, de C. Liégeois.

A la salle Lafontaine, ce furent les élèves de violon de M. Eugène Chartier qui attiraient un nombreux public, l'autre soir. M. Chartier a beaucoup d'élèves et à chacun de ses concerts annuels, c'était son dixième l'autre soir, il nous ménage quelque nouvelle surprise. Cette année, outre sa classe d'ensemble, il a formé avec ses élèves, une symphonie pour cordes et il a affilié cette symphonie au conservatoire National de musique. Cette symphonie a magnifiquement accompagné l'Adagio pathétique, de Godard, et elle a joué aussi plusieurs oeuvres choisies dans le répertoire des maîtres du violon.

Parmi les élèves les plus applaudis de M. Chartier, signalons: M. A. Avon, Mlle Marguerite Dionne, MM. R. Guertin et Chs. Briselois, Mlle V. Penning, Mlles E. Rousselle, C. Paré, J. Gendron, A. Hardy et A. Labelle; M. G. Richard, Mlle T. Rochette, Mlles G. Moineau et G. Filion; Mlles A. Savoie, F. Gratton, C. D'Aragon, Mlle J. Chartier MM. W. Demers, A. Desrosiers, R. Deschâtelets, R. Martel, R. Bourbonnais, Mlle P. Deschênes. La classe d'ensemble et la symphonie eurent plusieurs numéros très applaudis, dans les trois parties d'un programme substantiel et intéressant.

La grande sensibilité de Louis Veuillot pour les charmes de la musique.

L'Ecole de Musique Religieuse fondée en 1853 par Niedermeyer célébrait ces jours derniers, à Paris, son soixante-dixième anniversaire. M. Saint-Saëns, on le sait, y professa, et elle compta parmi ses élèves MM. Gabriel Fauré, André Messager, Gigout, Périlhou, d'autres encore. Dans les souvenirs que Mme Heurtel, petite fille de Niedermeyer et directrice de l'Ecole conserva pieusement, elle a bien voulu cueillir un document inédit. C'est une lettre adressée à son grand'père par Louis Veuillot. Nous sommes heureux de la mettre sous les yeux de nos lecteurs.

Monsieur,

Voici votre manteau avec mes remerciements. Il m'a certainement épargné un bon rhume. Enveloppé dans son ampleur, je suis revenu tranquillement au clair de la lune comme par une belle nuit d'été. Les affreurs de la bise n'ont rien pu contre les impressions charmantes que j'emportais de votre maison et j'ai pu me faire de la musique encore tout le long du chemin.

Je vous envoie les volumes de Bossuet que vous me permettez de vous offrir. J'espère que Mademoiselle votre fille ne sera pas effrayée à la vue de ces in 4o. Ils paraissent lourds pour ses petites mains, mais son esprit peut les porter. Je regrette qu'ils soient si vieux et si fatigués. Quand on me les a donnés ils n'étaient pas neufs et depuis vingt ans ils traînent avec moi dans ce Paris où l'on déménage si souvent. Mais avec leur pauvre mine, c'est un arbre à fruits et à fleurs d'une éternelle beauté et dans lequel chantent des concerts d'anges.

Veuillez agréer Monsieur mes sentiments respectueux et dévoués.

Louis Veuillot.

8 Mai 1857.

La famille Niedermeyer étant protestante, le volume sur les **Variations des Eglises Protestantes** ne fut pas compris dans l'envoi. Excès de délicatesse louable certes, mais d'autant plus regrettable que les oeuvres de l'Aigle de Meaux portent dans leurs marges des annotations nombreuses écrites de la main de Louis Veuillot. La lettre qu'on vient de lire prouve qu'à l'encontre de tant de littérateurs le célèbre publiciste catholique était sensible au charme de la musique.

Les concerts Kiwaniens en plein air

A son déjeûner d'hier midi, le club Kiwanis a annoncé qu'il va reprendre, à dater du 13 juin, ses concerts de chant collectif en plein air au parc Jeanne-Mance. Ces concerts, dont le succès a été si considérable l'an dernier, avec le concours de la PATRIE, auront lieu chaque mercredi jusqu'à la mi-septembre. C'est une bonne nouvelle dont il faut se réjouir et féliciter les Kiwaniens.

Irène Castle et Madge Bellamy, au Allen

Le programme du théâtre Allen la semaine prochaine sera, dit-on, l'un des plus remarquables de la saison. Deux films de première valeur seront montrés toute la semaine. Le premier sera "No Trespassing", avec Irène Castle dans le rôle principal. Les nombreux admirateurs de la gentille petite danseuse l'applaudiront comme danseuse, sportswoman, écuyère, nageuse, etc. L'histoire même est riche en sensations.

L'autre vue s'intitule "Are you a Failure ?" Madge Bellamy y tient le rôle premier avec Lloyd Hughes et Tom Santschi à ses côtés.

Réunion des Anciens Retraitants.

Dimanche prochain, le 10 juin, aura lieu au collège Sainte-Marie, la dernière réunion avant les vacances des anciens retraitants de la Villa St-Martin. Tous les amis des retraites fermées sont instamment invités à y assister. Voici le programme de la réunion: 8 h. 30 messe de communion suivie d'une courte méditation; 9 h. 30 déjeûner; 10 h. conférence par M. L.-A. Rivet, avocat, sur la désertion de la province de Québec, ces causes et ses remèdes.

Prières d'entrer par la porte de l'Union Catholique, rue Bleury.

AMUSEMENTS

ORPHEUM — CETTE SEMAINE
Matinées: Mardi, mercredi, jeudi et samedi. Les ORPHEUM PLAYERS dans "IT'S A BOY." Soirées: 30c, 60c, 99c. Mat. Sam. 30c, 60c. Les autres matinées 30c, 40c, taxe comprise. 80-6

PRINCESS
DEUX FOIS PAR JOUR—2.30-8.30
"HUNTING BIG GAME IN AFRICA"
Matinées 25-35-55c.
Soirées, 25-35-55-80c. 81-4

PARC DOMINION
— Où tout le monde rit —
ACTE GRATUIT—Après-midi et soir
"Une Glissade pour la Vie"
81-4

LOEW'S
A L'AFFICHE
THE NTH COMMANDMENT
Avec Colleen Moore
6 — Bons Actes de vaudeville — 6
"LA PRIMEUR VOLEE"
La vue filmée à Montréal

AMUSEMENTS

Aujourd'hui et samedi sont votre dernière chance de voir
The Town that Forgot God
au
ALLEN
Ouvert tous les jours à 12.30 p.m. Heure normale.

ARENA Mont-Royal | Matinée 2.15 Soirée 8.15
TOUTE LA SEMAINE
Pour la construction d'un nouvel étage à "The School for Crippled Children"

GRAND
HIPPODROME
20 grandes attractions 20
Animaux et Oiseaux
Cowboys Indiens Clowns
Chiens Policiers
"Une chasse à l'homme"
Pompiers de Montréal
"Sauvetage et Saut dans le Filet"
Musique par le Canadian Grenadier Guards
ATTRACTION SPECIALE
DICK TURPIN'S RIDE TO YORK
PRIX POPULAIRES
Enfants 25c Adultes 55c
Taxe comprise

Pasa Temps
De jeudi à dimanche inclusivement
GLADYS LESLIE et CREIGHTON HALE dans "A Child For Sale"
HOBART BOSWORTH et MADGE BELLAMY dans "The Cup of Life"

Capitol Entertainment
COMMENCANT DIMANCHE
Vous devez voir
POLA NEGRI
La fastueuse impétueuse maîtresse de ses émotions.
Jolie Passionnée Dangereuse
dans BELLA DONNA
Heroine de Mille Triomphes d'amour
Une Nouvelle — Une Différente.
★ POLA NEGRI ★

IMPERIAL
CE SOIR--
CABARET
EN PLUS DE LA REPRESENTATION REGULIERE
CHANT
DANSE ET
COMEDIE
Harry Lee — Mlle Le Brun
Ted Healey — Ben Mann
Blanche Klaiss — Blanche Archambault
Walter Thrope — Loretta Seguin
Ne manquez pas le plaisir!
Venez de bonne heure. Prix ordinaires

Capitol Entertainment
ARRETEZ
REGARDEZ--AUJOURD'HUI ---VOYEZ
L'Etonnante Vue Dramatique de Chair et d'Acier
ATTRACTIONS DE LUXE
Ouverture
26me édition des succès du Capitol 1922-23 par le fameux orchestre du Capitol, J. J. Shea, Chef d'Orchestre.
GYPSY LIFE
Une Extravagance Musicale
Leonidoff — Rogge — Matherson et corps de ballet du Capitol
'WESTBOUND LIMITED'
Vous voyagerez sur une crête surmontant les émotions.
82-1

CATHOLIC SOCIAL SERVICE GUILD
TAG-DAY DEMAIN
(Pour aider le pauvre)
VEUILLEZ ACHETER UN TAG OU ENVOYER UN CHEQUE
Quartier généraux, 22, rue Drummond.

PARC OTTERBURN - (St-Hilaire)
OUVERTURE LE 24 MAI—POUR PIQUE-NIQUE, CANOTAGE, PECHE, DANSE, ETC.
Pour renseignements complets s'adresser à J. P. Marion, agent de District, Service des Voyageurs, Chemins de Fer Nationaux Canadiens, gare Bonaventure, Montréal.
BRUCE F. CAMPBELL, propriétaire, St-Hilaire, P. Q.
47—4 mer v jeu.

MATURITE
La maturité est une question vitale pour les whiskeys, parce que seul un long stage dans les fûts donne aux whiskeys cette saveur agréable, très douce, tant recherchée des connaisseurs.

LES WHISKEYS
"CANADIAN CLUB"
et
Imperial
sont garantis par les distillateurs avoir VIEILLI EN FUT DE 7 À 9 ANS, et cette garantie est prouvée par le CACHET DU GOUVERNEMENT CANADIEN apposé sur la capsule de chaque bouteille.
Hiram Walker & Sons, Limited
Distillateurs et Emboutteilleurs en entrepôts
WALKERVILLE - ONTARIO
LONDRES, Angleterre MONTREAL, P.Q.

PARC BELMONT
CARTIERVILLE DEUX MINUTES DES TRAMWAYS
Ouverture Samedi, 9 Juin
SUPERBE FEU D'ARTIFICE
SI LA TEMPERATURE LE PERMET
ORCHESTRE PIZZY-WIZZY
Le Plus Grand Pavillon de Danse de Montréal
FRAIS OMBRAGES—PLAGE—AMUSEMENTS
Admission 10c Enfants Gratis

FEUILLETON DE LA "PATRIE"

LA FOLIE DE L'OR

ROMAN PAR CHARLES FOLEY

18 Suite

Je comprenais que Patrice, en froide sérénité, en pleine jeunesse, en pleine force physique et morale renonçait à la vie civilisée pour s'enfoncer à jamais dans l'inconnu primitif. Je comprendrais enfin que son adieu serait éternel et que nous ne le reverrions jamais! N'était-ce pas en effet la vengeance inluctable de la forêt, de la vierge brutalement réveillée, vidée, rafalée de tout son or?

Inutilement, nous voyions la pirogue remonter le courant, glisser, fuir, voler au ras de l'onde. Tout à coup, dans un formidable craquement, deux arbres géants, secrètement sciés sur les rives s'abattirent dans le fleuve. Cet immense rideau de lianes, de rameaux et de verdure cacha soudain Patrice à notre vue — obstacle infranchissable à toute poursuite.

Ce fut comme si le cercueil venait de tomber sur un mort.

EPILOGUE

Le lendemain, laissant Lombier exploiter et draguer le placer, la duchesse, Buchor et moi reprenions le fleuve.

C'était la saison des pluies. Parfois le niveau du Pahony montait de cinq mètres en une seule nuit. Jaune, troublé, charriant des débris de la forêt, il courait devint si violent que la pirogue, lancée comme une flèche, sans aucun secours de rames, filait avec une rapidité vertigineuse.

Tous les récifs étant submergés, nous n'eûmes aux passes et saute ni plus offroyable, aucun ennui, de transbordement.

Il ne nous fallut que dix jours pour atteindre Nonbo. Et nous avions mis plus d'un mois pour remonter jusqu'à Caracal!

Alors que, sur le fleuve tumultueux, cette vitesse de course à l'abîme me coupait le souffle et me serrait le cœur d'anxiété, alors que le moindre coup de pagaie maladroit risquait de nous briser sur les épaves du fleuve ou contre les rives, la duchesse semblait n'avoir aucune conscience du danger. Elle ne conservait qu'une chose: Patrice avait disparu à jamais.

Sa douleur folle et passionnée s'exhalant ses sentiments opposés et violents, s'exprimait sans retenue, en phrases heurtées, contradictoires, inintelligibles. Le saisissant mutisme de Lanval avait frappé, bouleversé la jeune femme.

—Penser que jamais, jamais plus je ne reverrai l'homme que j'aime — gémissait-elle — le seul homme que j'ai aimé dans ma vie! Penser que je ne saurai pas, que déjà je ne sais plus rien de lui! Quelle torture et quelle désolation!

Quand j'essayais de la leurrer de vagues espoirs, elle m'interrompait d'un cri d'angoisse et d'égoïsme farouche.

—J'aimerais mieux le savoir mort! Il serait mort en m'adorant!

—J'étais à quelques pas de l'artrice, je le touchais presque.... Mais si son corps était encore là, son âme était tellement loin.... son âme s'était enfuie dans la forêt.

Et, possédée de cette idée superstitieuse qui, tant de fois m'avait hanté, elle coupait ses sanglots d'imprécations:

—C'est cette forêt maudite qui m'a volé son âme! Elle l'a trouvé brave et beau; elle l'a aimé; elle lui a livré tous ses trésors. Puis elle l'a ensorcelé, envouté, rendu fou par ses maléfices... Lorsque je suis venue, elle a été jalouse; elle n'a pas voulu que ses richesses glorifiassent notre amour... Elle s'est vengée... Elle m'a laissé l'or et elle m'a pris Patrice! Et maintenant, avec ses philtres, elle l'enivre, elle endort, ses souvenirs.... Elle lui verse l'oubli... l'oubli de moi! Ah! je la hais, cette forêt!

Lorsque je m'effarais de ces obsessions de démente, Buchor, sceptique, me soufflait à l'oreille:

—Ne t'inquiète pas... Elle va mieux... Elle esquisse déjà des scénarios de drame lyriques!

Heureusement, Mme de Brionne continuant de divaguer, ne l'entendait pas.

—Oui! irradiée de soleil ou noyée de pluie, je la hais, cette forêt! Avec ses reptiles, ses moustiques, ses pumas, ses vampires, ses guêpes, ses crocodiles, elle me menace de tous les cycles de l'enfer. Partout autour de moi je la sens hostile, fatale, impitoyable.... Elle m'enveloppe de ses effroyables dangers — des dangers qu'en Europe nous ne connaissons pas. Je ne veux pas mourir de cette mort inconnue, obscure, brute et stupide, de cette mort sauvage, sans pitié, de cette mort que n'adoucissent aucun sourire, aucun regard ému, aucune parole consolante....

—Ça va de mieux en mieux, me chuchota Buchor. — Elle en est à choisir son genre de suicide... Elle ne se tuera pas!

Exténué, parfois, des plaintes de Béatrix, je ne trouvais plus un seul mot consolant à lui dire. Mon vieux camarade, à son tour, entreprenait de la réconforter, mais à sa façon rude et prosaïque.

—Avez-vous lu les papiers que nous vous avons remis? Que diriez-vous si vous aviez perdu l'or en même temps que l'amour? On ne peut pas tout avoir... Il ne faut pas trop souhaiter!... Vous allez être riche, riche, riche!

Je tremblais que ces consolations-là ne révoltassent la duchesse. A mon vif étonnement, loin d'en témoigner à mon camarade rancune mauvaise humeur, Béatrix me réservait, à moi doux et compatissant, ses plus amers reproches:

—Quand je pense, Loriaux, que vous m'avez fait venir pour cette humiliation suprême de me voir abandonnée et repoussée sans un mot, sans un seul mot de Patrice!

Et Buchor m'insinuait:

—Ça va bien! Dès l'instant qu'elle s'en prend aux autres, elle est guérie!

Il exagérait de trois semaines. A Notibo, Mme de Brionne eut encore de longues prostrations et plusieurs crises de larmes. Elle ne se trouva réellement mieux qu'à bord du transatlantique. Par son titre, sa beauté, son luxe, elle fut, sans aucune contestation, choisie pour présider le dancing de bienfaisance, organisé au profit des matelots chargés de famille.

Quoique la duchesse refusât de danser, cette fête lui fut de diversion salutaire. Elle y prit assez le goût de la vie pour examiner avec attention ce que contenait la grande enveloppe, cachetée par Lanval la veille de son départ.

Appelé à donner à la jeune femme, au sujet de Caracal et de l'exploitation, certains détails qu'elle ignorait encore, Max lui trouva l'esprit lucide et reposé. Le souci de ses affaires lui fut une diversion bien autrement efficace que la danse. Si bien que, en débarquant à Brest, Mme de Brionne était "en forme" et suffisamment maîtresse de ses nerfs pour affronter les objectifs des photographes et subir les interviews des reporters.

A la gare, cette femme si éprouvée eut, faute de joie, une satisfaction: elle trouva sur le quai sa première femme de chambre. A mi-mots pleins de tact, Béatrix nous fit comprendre la nécessité où elle se trouvait, après une telle absence, de conférer librement de l'état de sa garde-robe et des modes de la saison. Elle monta en sleeping avec cette indispensable confidente, non sans nous avoir accordé le plus gracieux baise-main.

Pour moi, depuis le départ du rapide, jusqu'à l'arrivée à Paris, je ne cessai de m'extasier sur la diversité de nos beaux clochers de France. Le voyage se serait passé fort agréablement, n'eussent été le souvenir de Lanval et les sarcasmes de Buchor.

—Vraiment pas la peine—grommelait Max — de traverser l'océan de franchir les Cordillières, de remonter le Pahony et de pénétrer d'immenses forêts vierges, pour, finalement, découvrir que rien ne vaut l'Ile-de-France et le lac d'Enghien. Je te conseille, si risqué que ce soit, d'explorer le Loiret!

Je pris ma revanche au wagon-restaurant en vantant les épinards et le pâté de lapin. Mais Buchor ne saisit ou ne voulut pas saisir cette fine et critique allusion à ses éternels menus de singe au riz, régulièrement; corsés de trois pilules de quinine.

L'arrivée à Paris suscita de nouvelles piques au sujet de nos bagages et de l'auto. Bien entendu, ce désaccord ne nous empêcha pas de dîner ensemble. Au dessert, en allumant nos pipes et sirotant notre kummel, nous eûmes loisir, sans crainte d'indiscrétion, de commencer notre étrange aventure.

—La duchesse — commençai-je —après une si poignante déception d'amour....

—Ne sois pas en peine de la duchesse, interrompit Buchor. En admettant qu'elle reste inconsolable, le mirifique rendement du placer l'aidera à supporter la douleur. Peu à peu, elle noiera son chagrin dans un luxe effréné. Et si le Barbada est assez maladroit pour revendiquer quoi que ce soit des millions de Caracal, quelle occasion pour cette chère Béatrix de déverser sur le rasta ce que sa passion déçue peut lui laisser au cœur de rage et de colère. Dans un conflit d'intérêt, sois sûr que notre séduisante Parisienne roulera à plate couture la vieille carne exotique.

—La défaite de Barbada ne compensera pas pour Mme de Brionne la perte de Patrice, soupirai-je. N'est-il as surprenant que notre jeune duc, aimant sa cousine comme il l'aimait, ayant tenté ce qu'il a tenté pour lui assurer une existence d'amour et de richesse, s'en soit tout à coup dégoûté au point de renoncer à tout. Dans la scène des adieux, sa haine de l'or semblait n'avoir d'égal que son dédain de la femme... Est-ce assez mystérieux?

—Moins mystérieux que tu ne crois. La passion a souvent de ces réflexes-là. Mme de Brionne ne voulut risquer la partie mariage qu'avec tous les atouts dans sa main. Ce coup, le moins hasardé, est pourtant le plus dangereux. Il arrive souvent que la passion d'un homme, exacerbée par l'attente, portée au paroxysme du désir, s'éteint d'elle-même faute de possession et meurt dans la plus froide indifférence.

La femme se donnerait alors, qu'elle serait repoussée. Cette indifférence peut devenir de l'aversion et se transformer en haine. Cette chère Béatrix a de la chance que le désenchantement de Patrice ou plutôt son désenvoûtement, se soit arrêté au détachement complet. S'il l'avait détestée, il eût pu se venger, et férocement! Tout cela est arrivé par la faute de la duchesse, maladroite à force d'adresse. Pour elle le dénouement demeure... relativement heureux!

—Pour Lanval, mieux valait l'envoûtement de la femme que celui de la forêt! A prendre l'aventure sous un autre aspect, n'est-il pas surprenant que ce jeune Parisien, ignorant la nature, élevé dans tous les raffinements du luxe et des plaisirs mondains, se soit si promptement détourné de la vie civilisée pour adopter une vie primitive. Qui eût pressenti que Patrice ferait de cette forêt vierge, hostile à l'étranger, hantée de péril et de mort, son éternelle patrie?

—Même sous cet aspect, l'évolution de Patrice n'offre rien d'extraordinaire. La vie libre et primitive présente mille attraits. Paresseux d'instinct et de nature qui ne se laisserait séduire par une existence exempte de peines et de soucis? Le moins assimilable des hommes s'y assimile promptement. Nous autres blancs, nous n'obtenons les avantages que nous procurent la science, les arts, l'industrie et les divers progrès de la civilisation qu'après de grands et d'incessants efforts.

Les Indiens, au contraire, ont des fruits sans culture; le gibier abonde dans leurs bois et le poisson dans leurs fleuves. La chasse et la pêche ne sont pas des travaux, mais des distractions et, distractions passionnantes. Quoi d'étonnant à ce que Patrice, ami du rêve, découvrit et blasé depuis l'enfance, se soit abandonné, à travers des sites merveilleux, au charme et aux plaisirs d'un destin si nouveau? Il n'est pas le premier, il ne sera pas le dernier. Combien d'Européens, hommes, femmes ou enfants, ayant vécu cette vie-là n'ont jamais pu revivre une autre vie! Combien ramenés dans les villes, se sont enfuis, laissant fortune, maison, famille, pour retourner dans les bois!

Et, de son ton gouailleur, Max conclut:

—Et qui de nous, à première occasion, ne lâche la pioche ou la plume pour fusiller un lièvre ou taquiner le goujon?

—Tu rabaisses tout, répliquai-je, indigné. Tu n'as jamais compris la psychologie de Lanval.

—Avec ça qu'elle était compliquée!

—Il avait l'âme mystique. Ainsi que Stanley, il ne s'est perdu dans l'infini des solitudes que pour y retrouver Dieu!

Buchor s'esclaffa à croire que je venais de lâcher une sottise énorme:

—Interpréter la décision de Patrice mystiquement, ça, c'est le comble! Pourquoi ne l'explique-t-il pas par l'amour de la nature... ou de la poésie? Tu devrais composer une élégie intitulée "l'Agonie en beauté du nouvel apache" et, parodiant un vers célèbre, tu terminerais par cette troublante question: "Est-ce que l'Indien se cache pour mourir?"

C'était une plaisanterie si plate que je n'y répondis pas. Incorrigiblement taquin, voulant me débusquer dans mon retranchement de silence, Buchor m'attaqua directement:

—En ce qui te concerne, l'aventure de Patrice restera comme la plus humiliante faillite de ta carrière préceptorale.

—Explique-toi, fis-je suffoqué.

—Dame! Avoir aporté tant de soin à éduquer et instruire un des premiers gentilshommes de France et voir, de l'oeuf si douillettement couvé, surgir un sauvage... Quel "raté"!

Quoique je n'eusse disposté que par un regard foudroyant, il eut le toupet d'insister:

—Tu n'as vraiment pas de chance avec cet élève-là! Il adopte un métier ou plutôt il suit une vocation désormais sans avenir. Bien des gens te soutiendront que les Indiens n'existent plus. Il te restera la maigre consolation d'apprendre à ces ignares qu'ils se trompent et tu pourras, en toute connaissance de cause, leur affirmer: "Si, il y a encore un Indien, "je le connais, il fut mon élève, "je l'ai formé.... Et, ce dernier "des Peaux-Rouges.... est un "Blanc: M. le duc Patrice de Lanval!"

Sentant qu'il passait la mesure et m'affligeait profondément, mon vieux camarade cessa enfin de railler. Et, de nouveau, dans une dernière tirnquée de kummel, nous fîmes, de gré mutuel, recpoctueusement silence sur le mort.

FIN.

La Vie au Foyer Menacée

Jamais dans l'histoire du monde, la vie de famille comme unité sociale n'a été aussi menacée qu'elle l'est aujourd'hui. L'agitation sociale, l'indépendance offerte aux femmes en leur apprenant presque toutes les professions et toutes les lignes de l'industrie, droits égaux à ceux des hommes, qui sont tous parfaitement justifiés s'il n'y a pas abus, et si les femmes ont la santé et la force de suivre leurs inclinations dans ces matières. Mais, hélas, lorsque la femme est sur le point d'écraser sous le poids des soins domestiques et de la vie sociale, entreprendre des devoirs extérieurs signifie souvent la débâcle et les foyers sont souvent négligés à cause du manque d'énergie ou quelque affection qui se déclare à la suite du surmenage. Les femmes faibles et souffrantes feront bien de se rappeler que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, fait de racines et herbages, soulage 98 femmes sur chaque cent qui l'essaient et lui permettent de les soulager.

FEU Mme J. FILION

LYSTER, P. Q., 8. (Spécial à la "Patrie").—Samedi dernier s'éteignait presque subitement Mme Jos. Fillion.

Son service a été chanté mardi par son cousin, M. l'abbé Fillion, de l'Université Laval, de Québec, assisté de MM. les curés Roy et Dupuis, comme diacre et sous-diacre. M. Adolphe Moisan portait la croix. Le corps était porté par MM. F. Baker, R. Lemay, E. Caron, C. Roger, W. Landry et H. Ledoux, et les coins du poêle par MM. Aimé Hinse, Homer Baker, Dr. Raymond et Nap. Marceau.

On remarquait parmi les parents et amis qui suivaient le cortège M. Jos. Fillion, époux de la défunte, Mme veuve Louis Houde, sa mère; Mme F. Baker, sa sœur; et ses frères, MM. Ernest et Joseph Houde; MM. le notaire Ruel, F.-L. Jutras, A. Rousseau et un grand nombre d'autres parents et amis.

La défunte laisse pour la pleurer, outre son mari, quatre jeunes enfants.

AU PARADIS des ENFANTS

UNE FILATURE MODERNE EN CHINE

Une filature très moderne munie des tous derniers perfectionnements même! Elle vient d'être établie près de Shang-Haï et fabriquera des fils de coton.

Les métiers, au nombre de plusieurs centaines, seront actionnés par l'électricité. La manufacture comptera quatre cent cinquante ouvriers, dont cent cinquante femmes, pour commencer. Presque tout le coton travaillé sera acheté en Chine. Une usine pour le lavage a été installée le long de la rivière Soochow.

Rien n'a été oublié dans cette usine modèle: une tour domine l'établissement. Elle supporte à son sommet une citerne contenant cinquante mille litres d'eau pour servir en cas d'incendies. Tout un véritable village a été construit à l'usage des employés et des ouvriers. Les machines motrices, qui produisent l'électricité actionnant

les métiers, sont placées sur des bâtis de ciment armé; elles fournissent l'énergie à deux dynamos de chacun 600 killowatts.

Bref, cette usine chinoise est une merveille, mais... mais elle a été construite par une compagnie japonaise, la Naigai Wata Kaishi, à qui elle appartient.

Ainsi la plus grande des filatures chinoises est japonaise! Les journaux chinois, qui annonçaient fièrement l'achèvement de cette usine merveilleuse, ont oublié de mentionner ce détail.

LES MARINGOUINS

(Envoi d'Incompréhensible.)

Il y a bien longtemps, une sainte vivait retirée au fond des bois, voulant acquérir des mérites, elle demanda instamment à Dieu de lui fournir les moyens de faire pénitence. Dieu lui envoya aussitôt les maringouins, mais en si grand nombre qu'ils la firent mourir avant qu'elle eût le temps d'en demander le rappel.

Depuis ce temps, ces insectes toujours fidèles à leur mission, agissent sans cesse comme si tous ceux qu'ils rencontrent avaient un très grand attrait pour la pénitence.

PETITE SOEUR

(Dessin de Rose des champs.)

METAGRAMME

Cherchez dans le pain.
Aussi dans le vin.
Ville du midi non loin de Valence.
Oiseau blanc et noir.
Supporte mon 5 avec patience.
Car sans qu'on y pense.
A peine au sortir de la tendre enfance.
On arrive au soir.

(Solution lundi.)

ANAGRAMME

Sur quatre pieds je suis une fleur symbolique; mêlez mes pieds, je suis la divinité qu'elle symbolise.

(Solution lundi.)

MOTS EN LOSANGE

Consonne.
Gaz composé d'azote et d'oxygène.
Ville de Bourgogne.
Qui est à la tête du royaume.
Consonne.

(Solution lundi.)

LES SOLUTIONS

Métagramme: Halte-Malte.

Acrostiche:

N A R V A
A D O U R
M A L A R
U T I C A
R E U S S

Logogriphe: Abiron - Biron.

LEUR NOTE EST MOINS ARROGANTE QUE LA PREMIERE

Cependant, les Allemands, d'après Paris, font des offres inacceptables.

La résistance.

PARIS, 8. (Presse Associée.)—Les nouvelles offres que fait l'Allemagne au sujet des réparations dans la note qui a été délivrée aux alliés de l'entente hier sont tout à fait inacceptables à la France, selon ce que l'on a déclaré dans les milieux officiels. Elle ne fait aucune nouvelle offre appréciable et la France ne peut même les discuter avec l'Allemagne, car comme il a été décidé à Bruxelles hier, la résistance passive dans la Ruhr doit cesser avant que les négociations commencent.

On déclare que la note n'est pas satisfaisante pour quatre raisons principales: 1.—parce qu'elle ne parle pas de cesser la résistance passive qui est la première condition franco-belge; 2—parce qu'elle n'offre aucune somme fixe pour les réparations; 3—parce qu'en suggérant une commission impartiale internationale pour fixer le total des réparations, l'Allemagne ignore et cherche à violer le traité de Versailles qui a créé la commission des réparations expressément dans ce but (les Français ne voient pas pourquoi la commission des réparations devrait être écartée); 4—parce que les garanties suggérées pourraient être discutées si l'Allemagne proposait leur administration par les alliés, mais si les Allemands administrent eux-mêmes les garanties, les Français n'en attendent aucun résultat satisfaisant.

La question de savoir comment on répondra à la note allemande dépend, dit-on, dans les cercles officiels, des autres alliés. La France serait heureuse de faire une réponse collective, dont les termes s'accorderaient avec le point de vue français.

Les Allemands ont eu bien soin de ne pas ignorer la commission des réparations et lui ont remis une copie de la note aujourd'hui, comme ils l'avaient fait lors de leurs premières propositions le mois dernier.

UNE MEILLEURE IMPRESSION

Bruxelles, 8. — La note qui renferme les dernières propositions de l'Allemagne est rédigée en des termes beaucoup moins arrogants que la première, selon le ministre des affaires étrangères. En reconnaissant son obligation de payer les réparations, la note a crée une impression beaucoup plus favorable que les premières propositions du chancelier Cuno parce que pour la première fois dans l'histoire des négociations qui ont suivi l'armistice, l'Allemagne accepte le contrôle financier des alliés et offre des garanties positives.

Mais d'autre part l'Allemagne insiste pour qu'une commission économique internationale étudie la question des réparations, et les milieux belges ne peuvent accepter cette idée puisque l'Allemagne est bien avertie que la résistance passive dans la Ruhr doit cesser avant toute négociation.

L'Allemagne est prête à fournir tous les documents et tous les renseignements nécessaires pour permettre d'apprécier exactement sa capacité de paiement et le fait qu'elle est prête à accepter que les finances allemandes soient sous la surveillance des alliés est conforme à la plus importante cause du projet de M. Theunis, qui a été présenté à la conférence de Bruxelles hier. C'est là, selon une information semi officielle belge, un très grand pas fait de l'avant.

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

Montréal-Ottawa

Le service du Chemin de Fer National du Canada de Montréal à Ottawa est comme suit, savoir:

Départs de Montréal, gare Bonaventure, à 8.15 a.m., 7.05 p.m. et 10.00 p.m., tous les jours, et 4.00 p.m., tous les jours sauf le dimanche.

Départs de Montréal, gare du tunnel, à 7.50 a.m., et 12.45 p.m., tous les jours sauf le dimanche. Service aussi commode pour le retour. Service de wagon-observatoire, salon et buffet.

L'heure indiquée ici est l'heure du méridien de l'est, une heure en retard sur l'heure de l'économie de la lumière du jour.

Pour plus amples renseignements lits, etc., s'adresser à tout agent du Chemin de Fer National du Canada ou au bureau des billets de la ville, 230 rue St-Jacques. Tél. Main 3620.

La Patrie

Il y a vingt ans

Le lundi, 8 juin 1903

Culte touchant envers un mort. —A l'occasion du 50ième anniversaire du décès de François-Xavier Racicot, notaire, un service sera chanté par son propre fils, Mgr. Racicot, au Sault-au-Récolet.

Sinistre maritime. — Plus de cent personnes se sont noyées à Marseille, hier, à la suite d'une collision entre l'"Insulaire" et le "Liban", de la compagnie Fraissenet de Marseille.

L'"Imperial Limited" du Pacifique-Canadien a inauguré hier, son service régulier entre Montréal et Vancouver. A cette occasion, les journalistes ont accompagné le train jusqu'à Ottawa.

L'incendie de Saint-Hyacinthe. — Une collecte sera faite dans toutes les églises du diocèse de Montréal pour venir en aide aux sinistrés.

FEU Mme A. FRAPPIER

VALLEYFIELD, 8. (Spécial à la "Patrie") — Vendredi dernier a eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, le service de Mme A. Frappier. Entraient dans le cortège funèbre, la fanfare de Valleyfield, les abbés professeurs au collège et leurs élèves, les élèves des écoles accompagnés de religieuses et institutrices. L'inhumation se fit au cimetière de cette ville.

REUNION DU CONSEIL GENERAL DU BARREAU

Le conseil général du barreau de la province, réuni hier, en assemblée régulière, au palais de justice, a résolu de mettre à l'essai un nouveau système en ce qui concerne la rédaction des rapports judiciaires. A l'avenir, au lieu de publier en entier les notes des juges, l'arrêtiste attachera une moindre importance aux questions de fait et soulignera plutôt les points de droit. Quant aux projets de prolonger d'un an le terme de la cléricature préliminaire à la pratique du droit et d'exiger de l'aspirant le titre de bachelier ès-lettres, ès-sciences ou ès-arts, l'étude en a été remise à une assemblée ultérieure, afin de la mieux approfondir. Ces réformes ont déjà reçu l'approbation du bureau local. Plusieurs requêtes d'aspirants qui demandaient leur admission à l'étude du droit en se prévalant de lois spéciales de la Législature, ont été refusées.

POUR AVOIR VOLE CHEVAL ET VOITURE

QUEBEC, 8. (Presse canadienne) —Pour avoir volé un cheval et une voiture, Louis Plante, un résident de cette ville, a été condamné à cinq ans de pénitencier par le juge Lachance en cour des sessions. Plante se fit lui-même son propre défenseur et avait tenté de prouver qu'il avait acheté le cheval et la voiture et avait payé un acompte de $10 sur un total de $80, prix de la transaction. Cela fut nié par le plaignant qui prétendit que Plante avait simplement pris le cheval et la voiture et était parti pour un long voyage sur la rive nord et la rive sud, pendant lequel il devait vendre des lampes électriques. Le juge n'accepta pas la version de Plante et il donna pour raison à sa condamnation sévère que l'accusé avait déjà été condamné pour vol et avait déjà passé sept ans au pénitencier.

LES PILULES LAXA-LIVER DE MILBURN, LE GRAND REGULATEUR DU FOIE

La fonction du foie est de préparer et de secréter la bile et d'agir comme filtre du sang, en éliminant toutes ses impuretés et ses poisons.

Conséquemment quand le foie est inactif et cesse de secréter la bile en quantité suffisante la constipation s'en suit ainsi que tous les autres affections du foie.

Mme H. D. Hutchinson, Peterborough, Ont., écrit: "J'ai employé vos pilules Laxa-Liver de Milburn et elles m'ont fait beaucoup de bien.

"Le foie me causait beaucoup de troubles; j'était étourdie avec une sensation de fatigue continuelle et ne me sentais pas disposée à faire quoique ce soit, sauf mon train de ménage. J'essayai tout, mais vos pilules me parurent avoir un meilleur effet que tout ce que j'aie jamais employé."

Prix 25c la fiole, chez tous les marchands ou expédié par la poste sur réception du montant par The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

OUVERTURE CE SOIR DES FETES DU NORD A L'ECOLE S.-PAUL

Un beau programme artistique, sous la direction de M. O. Bourdon, sera exécuté.

La clef du Nord.

Les grandes fêtes du nord et les fêtes du vingt-cinquième anniversaire de fondation de la Garde Indépendante Ville-Marie commencent aujourd'hui. Depuis longtemps, tous les citoyens de la partie nord et les citoyens de Montréal en général attendaient avec anxiété cette ouverture. Eh! bien, elle est arrivée. Elle se fera ce soir aux quartiers-généraux de la Garde Ville-Marie, 2477 rue Châteaubriand. M. Daniel Sauriol, président du comité des citoyens, chargé d'organiser ces fêtes, remettra alors la clef du nord à M. U.-A. Lagarde, organisateur en chef des fêtes. Les membres de la Garde Ville-Marie présenteront alors les armes aux officiers du comité. Il y aura ensuite la grande soirée artistique dans la salle de l'académie S.-Paul, angle Beaubien et S.-Denis. Cette soirée est sous la présidence conjointe de M. Ernest Tétrault, député de Dorion au provincial, et de M. Victor Carmel, échevin de la ville de Montréal. Un programme des plus artistiques, préparé spécialement par M. O. Bourdon qui a voulu offrir plusieurs primeurs à ses auditeurs, sera donné avec les meilleurs artistes de la métropole. Ce programme, le voici:

PROGRAMME

Concert vendredi le 8 juin.

Bombasto, marche, O.-H. Farrar, fanfare S.-Jean-Baptiste, section S.-Edouard; allocution de bienvenue, M. D. Sauriol, président du comité des fêtes; soirée de Québec, chant, Er. Gagnon, section musicale du Cercle Paroissial Notre-Dame S.-Rosaire de Villeray, Mlle Jeannine Fortier au piano; ballet menuet (en costumes), danse, D'ell Agua, quatuor Marier, Mme Roberge, Mlles L. Guernin, D. Lefebvre, C. Lamoureux; Perles du Brésil, chant, David, Mme J.-A. Larivière, soprano-coloratura, Mlle Jeannine Fortier au piano; Dragons de Villars, fantaisie, Maillart, The Deamer, valse, L. Keith, fanfare S.-Jean-Baptiste, section S.-Edouard; Rivales, saynètes, Dreuphyf, Mlles J. DePocas et B. Alary; Evangile, récitation, François Coppé, adaptation symphonique de Fhome, Mlle Jeanne DePocas, Mlle Jeannine Fortier au piano; Solo de violon, M. O. Provost, Cercle Paroissial de Villeray, Mlle B. Leduc au piano; allocution, M. E. Tétrault, M.P.P., président honoraire des fêtes; chants canadiens, chant, Er. Gagnon, section musicale du Cercle Paroissial de Villeray; chant comique, M. Chs. Laurin, directeur du comité des fêtes; Sélection, piano, Mlle J. Fortier, organiste de l'église S.-Rosaire de Villeray; Solo de violon, Mlle B. Lafrance, Mlle Léa Lafrance au piano; Fantaisie, danse, Mlle B. Lafrance, Mlle Léa Lafrance au piano; Whispered Love, gavotte, R. Alecasis; Stroll through Cairo Patrol, J. Derwin, fanfare S.-Jean-Baptiste, section S.-Edouard; Chant, section musicale Cercle Paroissial de Villeray, Mlle Jeannine Fortier au piano. Cette soirée est sous la direction de M. O. Bourdon, président du Cercle Paroissial de Villeray et directeur des fêtes du nord.

M. J. VAN RICKSTAL

M. J. Van Rickstal, consul de Belgique part demain pour son pays où il passera ses vacances; durant cette période, le consulat belge sera administré par M. de Bunch, vice-consul honoraire.

Filles! Filles!!
Eclaircissez votre Peau avec CUTICURA
Savon, Onguent, Talcum, 25c chacun. Vendus partout. Dépt. Can. Lymans, Limited, rue St-Paul, Montréal.

N'attendez pas l'heure du repas

CE n'est pas simplement l'habitude, c'est la faim véritable qui fait demander aux enfants à manger à l'instant où ils rentrent des classes ou du jeu.

Ne les faites pas attendre jusqu'à l'heure du repas. Ils réclament de la nourriture. C'est la nature qui crée ce besoin en eux et il est rare que la nature commette une erreur.

Donnez-leur de la nourriture mais assurez-vous qu'elle soit saine et légère. Ne chargez pas les petits estomacs d'aliments lourds.

PUFFED RICE
(Riz Soufflé)

Le Puffed Rice (Riz soufflé) produit-frère du Puffed Wheat (Blé soufflé) est aussi digestible et sain. Il est meilleur que les noix dans les bonbons faits à domicile et délicieux lorsque beurré et salé comme le mais soufflé (popcorn) ou les amandes, mais il est beaucoup moins coûteux.

Le Puffed Wheat (Blé soufflé) leur est bon à n'importe quelle heure du jour. Ces petits fragments à la saveur de noix sont en réalité des grains entiers sous une forme facilement digestible. Ils sont toujours prêts à servir et délicieux avec du lait ou des baies, ou simplement étendus de beurre.

PUFFED RICE-PUFFED WHEAT
(Riz soufflé) (Blé soufflé)

Grains entiers—faits *délicieux*

The Quaker Oats Company, Peterborough et Saskatoon. 4837

PRENEZ L'HABITUDE DE LIRE CETTE PAGE. VOUS Y TROUVEREZ VOTRE PROFIT

200 Succursales

A Montréal ou vous pouvez donner vos annonces au même taux qu'au bureau général ou Tél. Est 5800.

TARIF

Des Petites Annonces Classifiées

CLASSE A

25 mots 25c. 2c du mot additionnel, les signes de $ et autres abréviations comptent pour un mot.

Mariage, Naissance, Décès, Service anniversaire, Remerciements, Prochain mariage, Messe de requiem — 80c chaque insertion suivant formules

Titre en noir, 22 lettres à la ligne, 25c par insertion.

Les annonces devant paraître le jour même seront reçues jusqu'à 11 heures. Les décès 1 heure. Pour le samedi, jusqu'à 6 heures le vendredi soir.

Adressez vos communications comme suit:

Petites Annonces de la "Patrie", Montréal.

ELEVES DEMANDES

INSTITUT STENO-PERRAULT STENOGRAPHIE par corespondance. Il y a de très mauvaises sténographies. N'expérimentez pas. Apprenez en 3 mois l'unique système français-anglais approuvé par le Conseil de l'Instruction Publique et officiellement imposé par la Commission scolaire de Montréal. 99 sténographes officiels; 16 médaillées; 17 diplômes. Institut Sténographique Perrault, 3 ouest, avenue des Pins, Montréal. Plateau 2660. 79-1an

INSTITUT LAROCHE: Collège classique, commercial, brevets, cours strictement privés, cours spéciaux d'anglais, ouvert tout l'été. Déménagé à 303 St-Denis, face théâtre St-Denis. Tél. Est 7496. 84-26

STENOGRAPHIE—Cours privés de sténographie, dactylographie, ouvrage de bureau. Je place les élèves. Prix modéré. Jour seulement. R. Renaud, Sténographe Officiel, 713 Champlain, près Sherbrooke. 82-4

EMPLOIS DEMANDES

HOMME d'âge moyen, sobre et honnête, pouvant fournir les meilleures références, désire position comme gardien de nuit. Ecrire Casier 863 La "Patrie".

IMPRIMEUR typographe demande position bonnes références, sachant travailler sur presse; 866 Dorion.

AGENTS DEMANDES

AGENTS partout vendez notre fameux Coco Oriental français: boisson hygiénique et rafraîchissante, à un centin la pinte; succès énorme. Echantillon pour 15 verres, 10c. A. Vincent, 204 Ste-Catherine Ouest. 68-26

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

APPRENEZ le métier de barbier. Méthode moderne, simplifié, enseigné par des experts. Pourcentage payé en apprenant. Position garantie. Ecole moderne de Barbiers. 41 rue Craig Est Montréal. 285 jrs— 1 an.

ASSORTEUR expérimenté pour buanderie. Bonnes références. Shaver Laundry, 55 Canning.

BARBIER, jeune homme, sachant bien raser, place permanente, 7 Villeneuve Est.

BARBIER demandé pour vendredi et samedi. 5003 St-Laurent.

BARBIER demandé pour vendredi soir, de 6.30 à 8 hrs., et samedi 10 hrs a.m. à 10 p.m. 403 St-Joseph, Lachine.

BARBIER demandé immédiatement, place permanente, 96 Murray.

BARBIER demandé, permanent, expérimenté, 873 avenue Swell, Côte des Neiges. Antoine Sanscartier.

BON barbier demandé, position permanente, commencer immédiatement, inutile de se présenter si non compétent. 3160 St-Laurent.

BON barbier demandé immédiatement, Craig Est.

BON BARBIER demandé, 334 Hôtel de Ville, lace permanente.

BOUCHER d'expérience demandé parlant anglais et français. 387 Frontenac.

CHARPENTIER pour ouvrage intérieur. Adresse: le soir, coin Riverside et Merton, St-Lambert.

CHARRETIER connaissant bien la ville, avec bonnes références. S'ad. 9 Cathedrale.

CHAUFFEUR, jeune fiable, pour conduire truck Ford. S'ad. O. Benoit, 3384 St-Laurent.

CHAUFFEURS—Apprenez à chauffer et réparer l'automobile sur toutes sortes de machines; jour ou soir, licence garantie. Cours payable à la semaine. Position assurée. Ecole Coulombe, 700 Demontigny Est. Est 4344. 261-1an

CONFISEUR d'expérience dans le dur et les bâtons. Confiserie Robin, 206 Papineau.

CORDONNIER demandé pour ouvrage général sachant finir à la machine. S'ad. 560a Bernard.

COUPEUR de manteaux et costumes de dames expérimenté. Gould Samuel Co., 331 Bleury.

COUTURIER demandé jeune homme préféré. S'ad. 286 Craig Est.

DESSINATEUR de robes de dames demandé. S'ad. à Standard Dress, immeuble Aimy's.

FAISEURS d'escaliers en bois d'expérience. S'ad. 694 Alma.

GARÇON demandé pour cirer les chaussures. S'ad. à 408 St-François-Xavier.

GARÇON d'expérience demandé dans magasin de pressage et réparages. 41 Villeneuve ouest.

GARÇON pour livraison sur voiture, références exigées. S'ad. 324 Visitation.

HOMME DEMANDE

pour ouvrage général. S'ad. au gardien de la "Patrie", 120 Ste-Catherine Est, 2ième plancher. 81-6

HOMME expérimenté demandé pour cirer les chaussures. 377 Beaubien.

HOMMES, GARÇONS, faites $35 à $50 par semaine comme barbier. Grande demande, emploi facile, système moderne, commission payée en apprenant. Quelques semaines suffisent; position garantie. Informations Collège des Barbiers, 62 Boulevard Saint-Laurent, Montréal. 245-1an

JEUNE homme environ 16 ans pour faire livraison dans épicerie 340 Viger Est.

MACHINISTE tourneur 10 ans d'expérience demandé à 344 Cadieux.

MAÇONS pour la pierre pour Nantel, P. Q. S'ad. à John Wighton, à Nantel, ou 360 ave Grosvenor, Westmount. 84-2

ON DEMANDE: Précepteur avancé en mathématiques (2ième année Université) St-Louis 1978w, entre 6 et 7 heures. 80-5

HOMMES, GARCONS DEMANDES

ON DEMANDE un opérateur sur claviers monotype. S'ad. au contremaître de la composition, Dept. des Impressions, la "Patrie", Montréal. 82-3

PLANTEURS demandés au Steel Bowling Alley, 357 Bleury.

FEMMES, FILLES DEMANDEES

ASSORTEUSES de premier ordre demandées pour buanderie. Références Shaver Laundry, 55 Canning.

COUTURIERE demandée, avec expérience. S'ad. 488 Mt-Royal.

FILLE expérimentée demandée, pour faire les poches de pantalons. 324 Notre-Dame ouest, 3ème étage.

INSTITUTRICES: On demande à Ste-Julie de Verchères, deux institutrices diplomées d'école élémentaire, pour une même école, située à un mille du village. Salaire $350 chacune plus $25 allouée à chacune pour l'allumage et le chauffage de son poêle ou fournaise; combustible fourni par la corporation. S'ad. à N. P. Lapierre, sec.-trés., Ste-Julie, comté de Verchères. 83-2

OPERATRICES DEMANDEES

Opératrices d'expérience sur tabliers et robes de maison demandées, bons gages, travail permanent. S'ad. à Comfort Kimonos, 18a Avenue des Pins Ouest, 3ème étage. 83-2

STENOGRAPHE, jeune fille ayant beaucoup d'expérience, sachant anglais, français, références exigées. Application par lettre seulement; gérant des Annonces la "Patrie". 8-6

SERVICE DOMESTIQUE

BONNE française, âge moyen, pour ouvrage général, pour campagne, famille de 6, bon salaire, à personne fiable. 52C Parc Avenue, Plateau 1537. 84-2

CUISINIERE générale, avec références, demandée. Doit parler un peu l'anglais. S'adresser le soir ou entre 2 et 3 heures de l'après-midi à 816 rue Université. 83-3

CUISINIERE générale demandée, pour la campagne, petite famille. S'ad. la PATRIE, Dept. des Petites Annonces. 79-6

FEMME pour travailler dans un Club Social nourrie et logée au club. S'ad. au gérant 350 Lagauchetière Est.

FILLE générale demandée, sachant faire la cuisine, devra aller à la campagne, références exigées. S'ad. par lettre. Dépt. des Petites Annonces "La Patrie", on se présentera à leur domicile. 84-6

FILLE générale demandée pour la campagne, petite famille. S'ad. la PATRIE, Dept. des Petites Annonces. 79-6

ON DEMANDE dans petite famille servante pour service général. S'ad. 3588 avenue du Parc, appt 14 Rock 3785w.

SERVANTE générale demandée pour petite famille, bon chez soi, références exigées. S'ad. à 330 avenue Marlowe, N.-D.-G. Téléphone Melrose 1923w. 84-6

SERVANTE générale demandée sachant faire la cuisine, pas de lavage ni jeunes enfants. 590 St-Denis. Est 7446w. 82-3

UNE SERVANTE est demandée immédiatement au No 766 rue Ste-Catherine Est. Emploi particulièrement avantageux et facile. Bons gages. 81-3

CHAMBRES A LOUER

BORDEAUX 1504, près Mont-Royal, belle grande chambre meublée ou non, avec usage cuisine, pension si désiré, possession immédiate. 84-1

CHAMBRE meublée ou non meublée à louer pour couple marié ou deux jeunes filles avec bonne références. S'ad. 175 Gauthier.

CHAMBRE sur devant, pour couple ou monsieur, usage cuisine, téléphone 882 Mt-Royal Est. 84-2

CHAMBRE en avant avec balcon ou salon double, usage cuisine; prix modéré, garde-robe, électricité, téléphone, 2ième étage; 1569 Bordeaux près Mt-Royal. St-Ls 6859J.

CHAMBRE à louer, bain, gaz, tél. Main 877w. 66 Chatham. 83-1

CHAMBRE boudoir avec garde-robe, balcon famille sans enfants, téléphone, électricité, près tramways étage du bain. 1096 Des Erables.

DROLET 120. Bel appt. $5 par semaine, confort désiré. Est 5887F.

GRANDE chambre éclairée, gaz, possession immédiate, nouvellement nettoyée, étage du bain $5.00. Est 965w. 842 rue Drolet. 84-1

HOTEL DE VILLE, 451, chambre à louer, près tramways Ontario et St-Denis, prix modéré, téléphone Est 7367w.

HOTEL DE VILLE, 162. Grande chambre meublée à louer, usage de cuisine, bon chez soi. Téléphone Est 8707J. 84-2

LAFONTAINE 864, chambre meublée, sur devant dans famille privée pour dames, références exigées, confort, gaz, électricité, téléphone. Est 3618w.

ONTARIO OUEST 133, grande chambre très propre pour une ou deux personnes, eau chaude, téléphone, aussi boudoir.

SALON double, meublé pouvant servir pour bureau dentiste, médecin ou notaire. S'ad. St-Ls 6877w. 723 Mt-Royal Est. 79-6

PARC LAFONTAINE, 262, salon double aussi boudoir avec balcon, usage du poêle à gaz, à qui la chance. S'ad. 262 Parc Lafontaine. 79-6

SALON double à louer, usage du téléphone, soit pour bureau médecin, notaire ou d'assurance ou bureau d'affaires, prix modérés. A qui la chance. S'ad. 1157 St-Denis. 82-6

SHERBROOKE Est 125. Chambres simple et double, convenables pour hommes profession, commodités modernes, ameublement neuf. 81-6

SHERBROOKE OUEST 316, grande chambre bien meublée, à la semaine ou à la journée. Up 5736. 82-5

SHERBROOKE EST 766, joli boudoir avec balcon, pour personne sérieuse, maison privée, déjeuners si désirés. Est 2186F.

ST-ANDRE 409, chambre, confort du chez soi. Est 6946J. 84-2

ST-GERMAIN, 365, chambre à louer garnie ou non, famille privée, Est 2869w. 84-2

ST-HUBERT 1041 salon double et chambre meublés; eau chaude; gaz; téléphone; confort du chez soi. Est 486J.

ST-LAURENT, 606 où 120 rue Norbert, chambres à louer, $2.00 par semaine en montant, pension si désirée. Tél. Est 7826W. 81-6

ST-TIMOTHEE, 251, chambre à louer. Tél. Est 6084m. 84-2

PENSION D'ETE

COUPLE ou dame recommandés; nous louerons deux chambres non meublées, très propres, bain, électricité, poêle à l'huile, usage du piano si désiré; bon marché. S'ad. M. Lapointe, 66 rue Lemoine, Longueuil.

MAISON de pension entre deux lacs chaloupes, malles tous les jours. Joseph Bébé Lauzon, St-Faustin. Bon Français. 84-1

CHAMBRE ET PENSION

CHAMBRE avec pension, téléphone Cal. 1410w. 980 Boul. Gouin, Sault au Récollet. 84-2

PAPINEAU, 3289, près Masson, grande chambre avec pension, si désirée, bon marché. St-Ls. 287W. 83-3

SALON et chambres à louer, avec pension si désirée, téléphone, améliorations modernes. 801 St-Denis. 63-jrs-n.

MAISONS A LOUER

DEMONTIGNY Est, 914A, 8 pièces modernes, possession immédiate, $40. S'ad. 912 Demontigny. Tél. Est 4679F. 84-2

JOLIS FLATS, très modernes de 10 appartements chauffés; dans une des plus belles localités de Maisonneuve. Nos 79a Bennett, 76a Aird Ave S'ad. à 478 Lasalle. Tél. Las. 3354.

LOGEMENT à louer 6 pièces, dépense, fournaise, plancher bois dur, 706 Champlain. 83-6

MAISON à louer, 6 appts, un bas, système à l'eau chaude, électricité, chambre de bain, ménage frais fait, un des plus beaux sites de la rue Laval. S'ad. 214 Laval.

MAISON à louer rue Rachel près Delorimier; maison chauffée par le propriétaire avec 7 appartements bien éclairés, à qui la chance. S'ad. 1130 Rachel.

NOTRE-DAME EST 3079-3081, beaux logements, 7 et 8 appartements moderne, $25.00 et $28.00 par mois. Tél. Rock 3543w.

ROSEMONT, 1ère avenue, 7 grands appartements; chambre bain, lavabo, fixtures électriques $33. S'ad. D. Bourdeau, 354D 41ème Avenue, Rosemont. Las. 4232W.

ROSEMONT, 21ème avenue, et Cartier, près Masson, 5 et 6 pièces, modernes. S'ad. 90 Blvd Gouin E. Cal. 2761w.

RUE CHATEAUBRIAND, logement trois appartements chambre de bain, passage, fixtures électriques, maison neuve, moderne, loyer $16.00 par mois, occupation immédiate. S'ad. 3578 Ontario Est. Lasalle 1010. 84-2

ST-ANDRE, 374, près Demontigny, bas, chambre de bain séparée, lavabo, 5 appartements, gaz, électricité, possession immédiate. St-Louis 7806J.

ST-DENIS 3023 — Plain-pied du milieu, 7 pièces, toutes les commodités modernes, électriciers, $40. Est 5558.

ST-GERMAIN, 1013, sept appartements, ménage fait, près usine Angus possession immédiate, loyer $20.00 R. Lauzon, 501 St-Jacques. Main 5339. 84-2

ST-ZOTIQUE. Maison d'été, meublée, belle terrasse, sur le bord du lac St-François, près village et église, à louer ou à vendre. S'ad. à Charles Lalonde, 837 Albani. Tél. West 3140W.

VIAUVILLE, bas, 7 appartements, éclairés, ménage refait, bouilloire à eau chaude, fixtures électriques, belle localité, 191 Viau, coin Adam.

VIAUVILLE 2915. Lafontaine six appartements modernes. Cadieux 756c entre Sherbrooke et Prince-Arthur, 5 appartements modernes et propres, chauffé à l'eau chaude. Lasalle 3295.

2 FLATS de 10 appartements chaque chauffé, au No 78a rue Aird et 79a rue Bennett, à Maisonneuve, près Ste-Catherine. S'ad. à Lévis Tremblay, 76 rue Aird, $55.00 et $60.00 par mois. 84-2

1ère ave ROSEMONT, 7 grands appartements, chambre de bain, lavabo, fixtures électriques, gaz, bon marché. S'ad. 454d, 8ème ave, Las. 4201F.

APPARTEMENTS A LOUER

BOULEVARD St-Joseph 129, 10 pièces chauffées et service de concierge à louer à bon marché. S'ad. à R. A. May, St-Ls. 5899. 82-2

COTTAGE A LOUER

DEUX magnifiques cottages à louer à Cartierville, meublés, près de l'eau avec garage. S'ad. 2774 Saint-Laurent. Cal. 395. 83-3

RESIDENCE D'ETE A LOUER

A LANORAIE, maison meublée à louer sur le bord de l'eau. 996A St-André. St-Louis 1453J. 84-2

BOUCHERVILLE: Résidences d'été meublées à louer dans le haut du village. A. Desmarteau, 50 Notre-Dame Est. Main 8770. 84-6

BUNGALOW et maison d'été à St-Paul l'Ermite, rivière Assomption, 6 pièces meublées, électricité, aqueduc, chambre de bain, w. c., garage, chaloupe, ombragée. S'ad. S. Chagnon. 81-6

CHALET moderne, site idéal, belle grève, à la pointe aux pins, St-Joseph de Sorel. électricité, eau courante, garage, chaloupes, tennis. St-Louis 4783. 81-1

CHALETS tout meublés, à louer aux Iles de Sorel. Place idéale de pêche et de chasse pour ceux qui veulent jouir de leurs vacances annuelles, pour la somme de $10.00 par semaine, comme loyer. Pour détails, écrire à M. Louis Lacouture, Sorel, P.Q. 84-2

LANORAIE 3 maisons meublées à louer pour l'été, sur bord du fleuve, belle grève, eau, électricité. S'ad. sur les lieux. C. Giroux.

LAVAL des RAPIDES, maison meublée à louer pour l'été, magnifique place, 2 minutes du C.P.R., près de l'eau. S'adresser Z. Pilon, 17 Legrand.

MAISON d'été à louer à Ahuntsic. S'ad. 151 Drolet. Tél. Est 4368. 84-2

MAISON à louer pour l'été, 1381 Blvd Gouin Est Station Larivière, en dedans limites de ville; 2 logements, 5 pièces, et 4 pièces avec jardin, kiosque, garage. Tél. Est 4339. 83-1

STE-ADELE, maison meublée à louer rue Principale, en face du lac, magnifique galerie. S'ad. F. Touchette, 1300 Lafontaine, Lasalle 1805.

VAL MORIN, résidence d'été à un mille de la station, en face du lac sur grand chemin. S'ad. 6486 Dufferin. Cal. 3043J.

MAGASIN A LOUER

DEUX MAGASINS à louer 22 x 50 1481-1487 Boul St-Laurent coin Mt-Royal pour toutes sortes de commerce. S'ad. 1483 St-Laurent.

GARAGE A LOUER

A LOUER, garage entrepôt avec terrain vacant, en bloc ou séparément. 846 Montcalm. Est 3515.

GARAGE confortable, place à machines. 1630 Chateaubriand. Calumet 3167w. 82-2

PLACES pour automobiles à louer $5.00 ou $7.00 par mois. S'ad. 428 avenue Hôtel de Ville près Ontario.

APPARTEMENTS A LOUER

2, 3, 4 APPARTEMENTS, piano, gramophone, foyer ou salon, usage du téléphone, chambre bain, près du Parc Lafontaine. Tél. St-Ls 5911.

A LOUER

ST-ROYAL, coin St-André, No 1248 2 étages, 9 chambres, pour clinique, docteur, avocat, notaire, dentiste, agent d'immeubles, modiste, photographe, maison de pension, café, restaurant, lingerie, confection pour dames, salon de fourrure, etc. possession immédiatement. Tél. Mons. O. S. Perrault, W. 1949. 84-2

ON DEMANDE A LOUER

PLAINPIED de 4 ou 5 pièces, haut, de préférence dans un quartier au nord de la ville. Ecrire, en donnant description et prix à M. S. 537 De Lanaudière. 76-jno

A VENDRE

APPAREILS complets pour développer les photographies d'amateurs, le tout $6.00. 665 Champlain. 84-6

BALANCE à vendre à condition faciles aucune offre refusée. S'ad. 94a Bienville.

CARROSSES à partir de $5.00, chaises pour selkys de toutes sortes, comm. neufs, aussi réparage. 235 Delaroche.

CLAVIGRAPHES 2 couleurs, marche arrière parfait ordre, pris pour dettes, sacrifiera. S'ad. 502 Est Ste-Catherine ch. 103. 83-3

COUPONS A VENDRE, direct de la manufacture, 5 à 50 cents la livre; 823 Van Horne. Tél. St-Louis 6820 (le soir) Cal 1046J. 83-6

GLACIERE à vendre, bonne pour épicerie, boucher ou magasin. S'ad. 302 Mont-Royal Est. 82-6

MINERALOGIE: Magnifique cabinet Louis XV, tout en vitre, collection de minerais à vendre $400.00. 47 Resther. 76-6

SURPLUS DE L'ARMEE

Bottines, jambières, molletières, chaussettes, culottes, pantalons, sacs à effets, gourdes, sous-vêtements, chemises, imperméables, paletots huilés, couvertures et draps de lit, couteaux, harnais, couvertures imperméables pour chevaux et voitures, seilles, tentes et toiles, etc. Ecrevez pour liste des prix. Magasin de Surplus Militaire, 294 Notre-Dame Ouest, Montréal. 73-22

$5.00 ACHETENT

Un complet ou paletot de printemps, dernier style, pour hommes, vêtements pour garçonnets à des prix merveilleux. Young Clothing Shop, 373 rue St-Georges plus bas que Ste-Catherine O. 77-6

CHEVAUX ET VOITURES

A VENDRE, le plus beau poney de la province, bien commode, boghei, barlo, harnais, vendra bon marché S'ad. à 1042 St-André. Tél. St-Louis 1529J.

BON victoria de charretier, avec pôle 75, un close 75, express et harnais 65. 46 Dufresne. Las. 830. 84-2

JUMENT pesant 1000 lbs. boghei Phaeton, extra de livraison, avec harnais, vendra complet ou séparément, Napoléon Paradis. 3050 avenue des Belges, Youville.

PONY WELSH, jument parfaitement domptée, saine, harnais, boghei roues caoutchoutées. Aussi boghei de famille, harnais pour gros cheval. 1771 Papineau. St-Louis 2383W.

Les Petites Annonces

de

La Patrie

sont Puissantes

Aucun Obstacle ne leur Résiste

82-jno

CHEVAUX ET VOITURES

15 CHEVAUX de toutes sortes de pesanteurs, 2 boghels concorde, 2 harnais de boghei, un harnais double, un express léger. S'ad. J. Rochon, 124 Breboeuf. 81-6

INSTRUMENTS DE MUSIQUE, Etc

CLARINETTE en la diapason International, en bois rose africain, 16 clefs en argent. Vendra à sacrifice. S'adresser, Tél. Melrose 1155w où à boîte 763, La Patrie, Montréal. 305n

BEAU PIANO cottage en bon ordre, à vendre à bon marché à qui la chance, pour acheteur sérieux. S'ad. 631 Brébeuf.

AUTOMOBILES A VENDRE

A BON MARCHE: Essex Touring 1922; Essex Touring 1919; Dodge Sedan 1919; Gray Dort 1919; Chevrolet 490-1921; Chalmers Taxi 1919; Chalmers, 7 places 1919-1917; Camions 2 tonnes traffic 1919 et autres. Agents autorisés pour Studebaker, Overland, et Willys Knight. Morin Garage Salon, 1094 Wellington. Tél. Vic. 3389w. 84-3

ACCUMULATEURS chargés, réparés. Electro-Auto, 760 Berri. Est 9174. 83-3

AUTOMOBILISTES, 125 pneus cordes et fabrication, de toutes grandeur, presque neuf, bargain. Côté Tire Shop, 1041a Blvd Crémazie, près St-Denis. Cal. 3289J. 80-6

AUTOS-CAMIONS DEVERSOIRS: Les entrepreneurs et ceux qui ont des gros chargements à faire devraient profiter de cette occasion: autos-camions déversoirs de 5 tonnes, en parfait état; avec garantie de manufacture, avec une économie de $3000 chacun. Agissez rapidement. Stoothoff, Hôtel Mont-Royal. 80-6

A VENDRE où à échanger autos Peerless, 6 cylindres, 1 Ford Sedan, 1 truck McLaughlin, tout en bon ordre, 1787 St-Laurent. 82-6-8-9

A. YOT, coin Dorchester et St-Christophe. Vulcanisation et reconstruction de pneus, de 2 vieux, nous vous en ferons un bon comme neuf. 84-26

CHANDER neuf 1922 prix coûtant, McLaughlin 7 pass. $900; McLaughlin 5 pass. $900; Chalmers 5 pass. $750; Chalmers 7 pass. $600; Studebaker, Chevrolet, Chandler 7 pass. Maxwell 5 pass. et vingt-quatre autres, tous comme neufs. Termes faciles. Echangerons pour plus petits chars. Voyez M. Forget, Canada Motor Car Co., coins Sherbrooke et St-Laurent, anciennement Summer Garden. 81-6

COUPE OVERLAND, à 4 passagers, pneus neufs, marche bien, une aubaine à $375. Franklin, Montreal Motors Limited, 767 rue St-Jacques. 84-2

FORDS TOURING, Coupé Sedan à très bon marché, conditions très faciles. Venez voir nos chars usagés et vous serez surpris de voir nos prix si bas. Demandez M. Charron, 5 Parc Ave. Plateau 4328.

FORD modèle 1918, parfait ordre, il faut vendre sans faute, prix $185. 972 Berri. St-Ls. 6742w.

FORD touring 1922, peinturé et remis à neuf, 5 bons pneus. 299 St-Ls.

AUTOMOBILE A VENDRE

McLAUGHLIN 49, 7 passagers comme neuf, bon marché. Las. 2037. 2412 Adam.

NATIONAL touring, 6 cylindres, en parfait ordre, 650.00; Chevrolet 1921, touring en parfait ordre, 350.00. 2457 Ontario Est, Lasalle 4565. 80-6

PIERCE-ARROW limousine, 6 cylindres à échanger pour épicerie, vraie machine pour louage. Lasalle 635. 84-3

ROUTIERE McLaughlin; Master Six. E44 Garantie en parfaite condition, cinq pneus Royal Cord. Téléphoner Monsieur Kieswetter, de jour Plateau 3600.

RUNABOUT FORD en très bonne condition. Vente à sacrifice. Tél. Est 7367. S'ad. 863 Craig Est.

SEDAN STUDEBAKER, à 7 passagers, modèle de l'année dernière, très soigneusement employé, aussi bon qu'un auto neuf, pour $2,250. Franklin, Montreal Motors Limited, 16 rue Cathcart. 84-2

STUDEBAKER chummy roadster, modèle 1921. Tél. le jour Main 5338, le soir West 263J.

TRACTEUR Cleveland avec charrue à trois raies à vendre, bonnes conditions, facilité de paiement si désiré. S'ad. M. L.-J Tarte. 120 Ste-Catherine Est. 67-6

TRUCK FORD de livraison en parfait ordre, vendra bon marché, à qui la chance, pour homme sérieux. S'ad 550 Bellechasse.

CHALOUPES, YACHTS, MOTEURS

CHALOUPES, YACHTS, MOTEURS — Moteurs Marins, Marques Buffalo, Evinrude et Kermath.— Le choix des connaisseurs véritablement renseignés. E. Drolet, Agent, spécialiste, 137 McGill Montréal. 21 3 mois

YACHT neuf, 32 x 5, engin 6 forces, 2 cylindres, acheté à vente judiciaire. J.-B. Brousseau, avocat. Sorel. 83-4

EFFETS DE MENAGE A VENDRE

AMEUBLEMENT de 66 appartements, électricité, gaz et eau chaude. Bail de 2 ans, ainsi qu'assurance sur ménage. Cause départ. 600 rue Visitation. Est 9265J.

AMEUBLEMENT de 2 chambres à coucher, 1 salle à manger et 1 living room; nous vendrons séparément. 399 Cartier coin Logan. 81-6

ACHETEZ vos meubles et tapis chez Archambault, autrefois 949 St-Denis. Notre stock est maintenant entièrement renouvelé. Nos prix sont toujours plus bas qu'ailleurs. Archambault, depuis le feu, 361 Rachel. 56-26

AMEUBLEMENT de tous genres, Chesterfield, boudoir, salon, rugs, divanettes, spécial 10 p.c., alloués à quiconque apportera cette annonce. Gilbert Hamel et Cie, 696 Mt-Royal Est, St-Louis 1675. 79-6

EFFETS DE MENAGE A VENDRE

A VENDRE magasin bicycles établi depuis 25 ans, bonne place d'affaires avec stock et outillage complet, vendra bon marché. S'ad. 246a rue Maisonneuve, près St-Catherine.

A VENDRE, ameublement de maison neuf pièces. Loyer $35.00 par mois. Etabli depuis 30 ans comme maison de pension ou chambres à louer. Située rue Notre-Dame ouest. S'ad. à casier No 724. La PATRIE ou à Tél. Main 5184. 53-jno

BEAU set salle à diner noyer aussi set chambre noyer hyonix, Chesterfield, gramophone, couchette cuivre, carrosse et tapis, etc. S'ad. 200 Villeneuve, près avenue du Parc. 79-6

CONTENU d'une maison, 8 chambres meublées, bonne place, chambres ou bureaux, rue Wellington près Church un bargain à $350.00 comptant cause: départ pour Belgique. 1369 Wellington. Victoria 1573.

GOYETTE et FILS, 797 Laurier Est, machine électrique "Blue Bird" $160. Apportez cette annonce, vous aurez 10 pour cent.

MEUBLES A VENDRE. Quelques-unes de nos occasions dans les meubles usagés, en parfait ordre, trop bonnes pour les négliger. En voici quelques-unes. Buffets, $10.00 et plus. Sofas, $5.00 et plus. Mobiliers de salon, 3 et 5 morceaux, $5, 10, 15 et plus. Un grand assortiment de chaises dépareillées, lits en fer, et en bois 01 et plus. Nous avons poêles et chaufferettes de toutes descriptions, neufs et légèrement usagé. Garantis cuire, cuire au four et chauffer. Matelas pour sofas-lits, légèrement endommagés, $3.50. Syndicat St-Henri, 1685 Notre-Dame Ouest, Westmount. 7500. 17-jrs-n.

POELE à vendre — beau poêle en acier (Bélanger) à vendre; a coûté $70.00 pour à moitié prix. Aussi deux rouleaux de broche à poulailler. S'adresser à 3080 Adam, Maisonneuve. 82-5

POELE de cuisine Davidson Premier réchauffeur à eau; cuit bien; n'a servi qu'une seule saison; prix $20 comptant au premier acheteur; une aubaine, s'adresser à 392 Avenue West Hill, N.D.G.

POELE A L'HUILE à trois bruleurs, marque "Empire", a coûté $26.00, vendra $18.00, n'a servi que deux mois à la campagne. S'ad. à 500, Dorchester Est. 79-6

SET DE SALLE A DINER, en chêne, 6 chaises et une table, aussi set de salon en acajou, 5 morceaux, style égyptient, aussi violon à vendre bon marché. S'ad. 326 Boyer. 83-6

SET A DINER

Assortiment complet de tous les fini aux plus bas prix. Nous défions toutes compétitions. Votre crédit est bon. E. Germain et Fils, 963 Sainte-Catherine Est. E. 3244. 81-6

SET DE CHAMBRE en noyer noir splide de 6 morceaux très bon marché. 399 Cartier. 81-6

S.-LAWRENCE FURNITURE STORE. 2104 S-Laurent, set de salle à diner en chêne $120.00 en montant; Chesterfield, $120. en montant, à qui la chance? 79-6

COMMERCE A VENDRE

BARGAIN — Petite épicerie bien située pour la vente des fruits. Tél. Est 9833J. 84-3

BEURRERIE dans les Cantons de l'Est, fait 43 mille livres de beurre par mois. S'ad. V. E. Daigle, Chambly. 83-6

BOUTIQUE de barbier à vendre, 2 chaises hydroliques; Clipper électrique; logement arrière; loyer $22.00; cause de vente départ pour la campagne. S'ad. 60 Poupart. 79-6

BOUTIQUE de barbier à vendre, aucune offre raisonnable refusée, 1030 St-Antoine.

BOUTIQUE de barbier à vendre avec 5 chaises, à qui la chance. S'ad. 1006 Mt-Royal Est.

BOUTIQUE de réparation de pneus, vendra pour le prix du matérielle, prix $800.00, cause: santé. S'ad. 170 St-Christophe.

BOUTIQUE de barbier établi depuis dix ans, meilleur centre d'affaires. Aucune offre raisonnable refusée, cause de vente, un autre commerce. 59 Craig Est.

CLIENTELE de 45 gallons de lait par jour à vendre. Victoria 2281w. 84-3

CLOS DE BOIS et charbon à vendre à bonnes conditions, cause départ de la ville d'ici à 8 jours, à qui la chance. S'ad. 3015 Ontario Est. Las 4776w. 84-6

CLOS de bois et charbon à vendre à bon marché, sur la rue St-Laurent, près Mont-Royal, à qui la chance. S'ad. 1476 St-Laurent. 82-6

CLOS bois et charbon à vendre, bon marché, bonne place, cause maladie. S'ad. 650 Demontigny Est. Est 3608. 81-6

COMMERCE de lait, environ 126 gallons par jour. 203 Hadley, Ville Emard. Tél. Vic. 1348. 84-6

COMMERCE établi depuis 13 ans dans le transport de ménage et piano, clos de charbon, storage, vendra où échangera pour propriété. S'ad. Blanchard Express, 209 Demontigny Est. 82-6

EPICERIE et restaurant à vendre, stock frais, logement 3 chambres, vendra pour cause maladie, à qui la chance. S'ad. 76 Marquette. 83-6

EPICERIE établie depuis 35 ans, un coin, en bloc ou par inventaire, avec logement de 4 appartements S'ad. 331 Cartier. Est 6887J. 83-6

EPICERIE Messier, établie depuis 12 ans, logement bail 5 ans; $25 par mois. 732 Laurier Est. St-Louis 4209 M.

EPICERIE restaurant faisant bonnes affaires vendra pour cause d'autre commerce avec logement en arrière, 3 appts à qui la chance, pour un homme sérieux. S'ad. 1082 Fullum.

EPICERIE à vendre faisant bonnes affaires, vendra en bloc ou par inventaire, logement en arrière 4 apparts avec cave et cour, loyer $25 par mois, à qui la chance. S'ad. 1440 Messier. St-Ls 6529J.

EPICERIE à vendre, coin Villeneuve et St-Urbain. A qui la chance pour prompt acheteur. S'ad. 54 Villeneuve Ouest. 82-6

EPICERIE-Restaurant, bonne place d'affaires, coin transfer, cause incapacité. S'ad. 2677 Papineau, coin Boul. Rosemont. 82-6

EPICERIE établie depuis 30 ans, avec logement, faisant bonnes affaires. Cause abandon. S'ad. 411 Montcalm.

ETAL de boucher coin Saint-Hubert et Bellechasse à vendre; bonne place d'affaires; vendra pour cause de maladie. S'ad. 2171 Saint-Dominique; Saint-Louis 704W. Rock 501.

ETAL DE BOUCHER faisant bonnes affaires, bail de 3 ans, loyer de $18.00, écurie, grande cave, chance exceptionnelle, cause: maladie. S'ad. 181 ou 394 Désiré. 84-3

FONDS de commerce général, de 8 à 10 mille piastres, dans beau village, à vendre à termes faciles, l'acheteur pourra louer le magasin. Casier 26 North Stanbridge. 82-4

JOLI magasin de musique, gramophones, records, avec échange, longtemps établi, long bail, vendra, cause de maladie. S'ad. 870 Ontario Est. 81-6

MAGASIN de cordonnier à vendre avec salon cirage à bon marché pour cause départ, à qui la chance, pour personne sérieuse. S'ad. 1104 rue Lafontaine près Delorimier. 84-6

MAGASIN coupon, lingerie ainsi que ameublements de maison à vendre à bon marché. S'ad. 428 Plessis. 84-3

MAGASIN général à vendre, bonne occasion pour quelqu'un désirant s'établir. Pour informations s'ad. à J. Z. Barrette, Villemontel, Cte. Pontiac. 84-8

MAGASIN d'accessoires d'automobiles avec tank à gazoline, stock très bien assorti, meilleure place d'affaires de St-Henri, vendra à prompt acheteur, bonne clientèle $25000 d'affaires par année. S'ad. 1991 St-Jacques.

MT-ROYAL Est 1109a, magasin de fruits, légumes, restaurant faisant bonnes affaires, cause départ, logement en arrière.

RADIO fruit store à vendre, bon marché. A qui la chance, pour prompt acheteur. S'ad. au propriétaire 668a Mont-Royal Est. 81-6

RESTAURANT crème à la glace, cigares, bonbons, etc. Bien situé, bonne place. S'ad. 1540 Chabot près Mt-Royal. 83-6

RESTAURANT et logement avec 2 chambres, aussi garage à vendre à bon marché, propriétaire quittant la ville. A qui la chance? S'ad. 1545 rue Ontario est. 84-6

RESTAURANT, coin Maisonneuve et Dorchester, à vendre, cause maladie, départ pour la campagne. S'ad. 829 Dorchester E. 81-6

RESTAURANT bien situé, vendra en bloc où par inventaire, à qui la chance, pour personne sérieuse. S'ad 2502 Chateaubriand coin Taillon.

RESTAURANT à vendre. Un vrai coin d'affaires, grand logement arrière, loyer bas, long bail, affaires $300 par semaine, prix $1,500; à qui la chance, cause de départ. S'ad. 851 rue Logan. 84-8-9-11-13-14-15

RESTAURANT épicerie avec logement 3 appts à vendre bon marché à qui la chance, pour personne sérieuse S'ad. 1764 St-Dominique.

RESTAURANT-épicerie avenue Papineau entre Mt-Royal et Gilford, vendra cause maladie. S'ad. St-Ls. 4770w.

SHOE SHINE à vendre avec 8 chaises, fini de première classe, stand tout en marbre. A qui la chance. S'ad. 2491 St-Laurent.

ARGENT A PRETER

A. JETTE & CIE, 50 Notre-Dame Ouest. Edifice Duluth, ch. 22 courtiers en immeubles, experts en propriétés — établis en 1885 — prêts sur premières et deuxième hypothèque et sur propriété en construction, achat d'hypothèques et balance de prix de ventes. 21 1 an jrs

$1,500, 2,500, 4,000 et 5,000 à prêter immédiatement sur première hypothèque. Comptoir Ville-Marie, bureau de confiance, J.-Aimé Tougas, gérant, 502 Ste-Catherine Est. Tél. Est 3400. soir Est 3337. 83-3

$500.00 à $10,000.00 à prêter, première, deuxième hypothèque 6½. 7 R. S. Simard, 315 St-André. Est 3553. 38-30t

OCCASIONS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

AUX MALADES

AUX MALADES

AUX PERSONNES souffrant des reins, de la vessie, de pertes, de débilité, d'impuissance, de maladies vénériennes, procurez-vous moyennant 25c un livre de 224 pages illustré qui vous dira comment prévenir et soigner efficacement ces maladies. Boîte 181 station N, Montréal. 83-78 66-78

QUELLE que soit votre maladie, troubles, peine, mauvaise habitude, ivrognerie, drogues, tabac, cigarette, gêne, timidité, etc. Méthode nouvelle infaillible. Consultez prof. Fortier, 78 St-Denis. Est 7374. 81-6

ACCORDEUR DE PIANO

ACCORDEMENT et réparation de toutes sortes de piano ainsi que les réparation de gramophone, violons et tous autres instruments à prix modéré. S'ad. Jean Menzie, 414 Mt-Royal Est. St-Louis 3655. 73-26

AUTOMOBILES A LOUER

EST 4363: — Autos et limousines Packard, spécialité: mariages et baptêmes. Montreal Auto Livery Co., 184 Berri. 49-78

ECURIE DE PENSION

ECURIE de pension, chevaux tondus à l'électricité, ouvrage garanti. J. B. Legault et & Cie., ruelle Brunet à l'arrière de 433 Hôtel de Ville, près Ontario. Tél. Est 5568. 45-10

LAVAGES DEMANDES

ON DEMANDE lavage de famille, retourné humide 25 lbs. $1.00, séché 26 lbs. $1.25, linge uni repassé, 25 lbs. $1.75. Dominion Laundry, 293 Carrières, Tél. St-Louis 6302. 122-1an

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

A VENDRE à prix réduit, toutes sortes de bois de construction brut et préparé. Bois de charpente toute dimension, bardeaux clairs de la Colombie, moulures, beaver board, portes, châssis de toutes sortes, neufs et de seconde main, division de bureaux, vitrail, balustrades, barreaux de galerie, calorifère à la vapeur. Nous offrons aussi plusieurs (job lot) de vitraux, portes moustiquaires, poteaux de corde à linge, poteaux pour radio, échelle, aussi tuyaux en fonte, et en fer, poids de châssis, papier ciment-couverture. Venez choisir ce dont vous avez besoin. Rochon, Vaillant et Cie 1410 St-Denis.

DEMENAGEMENTS

ATTENTION nous faisons une spécialité des déménagement de la campagne, et avons un grand storage à l'épreuve du feu. Sureté absolu. L. Bourassa. Tél. Est 5608. 58-26

NOUS faisons le transport des pianos pour 4.00. Blanchard Express. 83-3

THE SHINNICK ICE & CARTAGE CO. LTD. 2654-72 Boul St-Laurent, Montréal, transport de valise et bagages, glace, gros et détail. Tél. Calumet, Glace 885. Charroyage 887. 66-26

ENTREPRENEUR

W. J. LAUZON, Entrepreneur peintre-décorateur, travail général en peinture, spécialité décoration et imitation, tout genre. S'ad. 28 Marie-Louise, coin Sanguinet, Montréal. Tél. Est 6875W. 83-3

REPARATIONS

A BON MARCHE set Chesterfield boudoir, réparation meubles. Manufacture 540a Amherst.

ADRESSEZ-VOUS

à 824 Delorimier pour réparations de meubles en général, matelas refaits, plumes lavées et désinfectées. E. W. Huot. Lasalle 4335 W. Ouvert de 6 hrs a.m. à 10 hrs p. m. 23-1an

ATELIER de réparations de pneus et accessoires d'automobiles; meilleur poste de l'Est. J. O. Martel 902 Demontigny Est.

MATELAS refaits, 75c, meubles rembourrés, plume lavée. Watier. 174 Delaroche. Saint-Louis 3164. 76-26

OEUFS ET VOLAILLES

VOLAILLES

En plaçant votre commande pour volailles avec nous vous aurez meilleure qualité et vous la recevrez prête à cuire; tout en payant moins cher qu'ailleurs. Nos oeufs ainsi que notre beurre Regal donnent toujours satisfaction. P. Poulin et Cie, marché Bonsecours. Main 7137—08—09. 79-26

WENCESLAS THAUVETTE & CIE.

Peintures préparées, première qualité, 28 couleurs assorties, $3.38 gallon, blanche $3.69, vert jalousies, bouteille et aussi cerise et vermillon, $3.98. Couleurs plancher, balcon $3.24. Vernis $1.65. Blanc de plomb $9.00 et $12.00. Email $5.24. 237 St-Paul Est. Main 77331. 771-26

ON DEMANDE A ACHETER

COMPTOIR de 13 pieds avec porte oscillante demandé. Chambre 205, 149 rue Sainte-Catherine Est.

ON DEMANDE à acheter grande glacière de seconde main pour maison de pension; paiera bon marché. S'ad. 31 Quesnel.

RONDE de tablier où ronde de beurre et crème, demandée, je paierai bon prix. S'ad. 283 Christophe Colomb.

PROPRIETES A VENDRE

AVENUE West Hill, $11,500 avec un millier de piastres d'extras, une maison double en brique solide, 8 pièces, planchers en bois dur, foyer, salle de réception, moderne sous tous rapports. La meilleure aubaine dans ce bel endroit d'avenir. Pas d'Agents, vous faites affaires avec le propriétaire seulement. Une vraie occasion pour l'homme qui désire une belle maison à prix modéré. S'adresser boîte 859 La "Patrie".

CHRISTOPHE-COLOMB, Ahuntsic, maison première classe, 45 x 25, premier flat côté est de la rue-sud du tramway, revenu 768.00. Il faut vendre. S'ad. Casier 850 La PATRIE.

MAISON à vendre rue St-Valier, entre Bélanger et Isabeau, maison 2 étages, 25 x 100 magasin dans le bas à qui la chance. S'ad. 1026 Boyer, St-Louis 8198w. 83-6

PROPRIETE à vendre — 3 étages, 5 logement, rue Casgrain, rapportant $1,000.00 par année. Prix: $7000.00; conditions faciles. S'ad. à 106 rue Dorion ou à 137A Desjardins, Maisonneuve. 82-6

PROPRIETE à vendre, Chambly 427-429-431, trois logement, six et sept appts, revenus 792.00, prix 6,000.00 un bargain. S'ad. R. Blouin, 696 Marie-Anne. Tél. St-Ls 8965 (le soir) St-Ls 6682. 82-6

ROSEMONT 6ième ave près Masson, maison 3 étages, comprenant 2 flats, 1 magasin, aussi 1 cottage 2 étages, terrain 60 x 88. Revenu très bas 1376.00; prix 3890.00; comptant 1,800.000. S'ad. 1057 St-Denis, St-Louis 4552m. 83-6

UNE RESIDENCE A NOTRE-DAME-DE-GFACE

Pour la famille à la recherche d'une demeure neuve, moderne et à prix raisonnable. Maison semi-détachée de huit pièces. Rez-de-chaussée avec boiserie en chataigner naturel; premier étage, émaillée blanc; planchers de bois dur partout. Foyer, bibliothèque et buffet à même la maison. Cuisine moderne de moyenne grandeur avec garde-manger et chambre pour glacière. Les chambres sont de bonne grandeur, salon de réception, sept grandes gardes robes. La chambre de bain possède un système de plomberie découvert, moderne, chaufferette à eau, ronde. Grande véranda entièrement grillée. Fournaise à eau chaude isolée, chauffera la maison très confortablement avec moins de 8 tonnes de charbon. Il y a plusieurs extras qui seront vendus avec la maison. Une des meilleures valeurs qui se puissent trouver aujourd'hui. Paiement au comptant $2.00. La première hypothèque à 6 1-2 p. c. Pas d'offres des spéculateurs acceptées. S'adresser au propriétaire, Casier 860 La "Patrie".

PROPRIETE DE CAMPAGNE

A MONTREAL-NORD, à louer, 2 grandes maisons modernes, meublées, confortables, électricité, situées au bord de l'eau, près tramways, salle de pool, jeu de tennis, endroit idéal sous raport d'hygiène, très belle localité. 445 Ontario Est. Est 8522. 83-2

CHEMIN LAVAL SUR LE LAC

Les plus beaux terrains de grève des environs de Montréal, aussi avec accès à la grève, 3 centins le pied en montant. Bungalow, garage. 10 pour cent comptant, balance facile. S'ad. au propriétaire A.-J. Bibeau, Ste-Dorothée. 79-6

LAVAL DES RAPIDES, magnifique résidence, améliorations modernes, près de la station et de l'eau, tout le confort voulu. 720 rue St-Denis.

PROPRIETE de campagne à vendre à 35 milles de Montréal sur chemin Edouard VII; 20,000 pieds carrés de terrain avec façades sur un coin dans quartier résidentiel de Lacolle, Qué.; service excellent de chemin de fer dans toutes les directions; termes faciles à prompt acquéreur. S'ad. J. Bélisle, 2486 Saint-Hubert, entre 5 et 6 tous les soirs.

A VENDRE OU A LOUER

MAISON à louer ou à vendre en bonne condition; 3 étages; $6,300; sur la rue Châteaubriand, Villeray; bonne chance pour prompt acheteur. S'adresser 179 Nicolet, pas d'agent.

SAULT-AUX-RECOLLETS, No 1478 Boulevard Gouin, maison de campagne, à vendre ou à louer. S'ad. à 2235 Boulevard Gouin. Montréal-Nord.

PROPRIETES DEMANDEES

AVONS plusieurs acheteurs sérieux avec $4000.00, $5000.00 comptant pour propriété dans tous bons quartier. Comptoir Ville-Marie, bureau de confiance J.-Aimé Tougas, gérant 502 Ste-Catherine Est. Tél. Est 3400. Soir Est 3387. 83-3

TERRAINS A VENDRE

LOT A VENDRE, situé rue De Laroche près Beaubien. S'ad. W. Sauriol, 131, 68ième avenue Lachine. 83-3

POINTE AUX TREMBLES, en plein centre des constructions, beaux terrains 150 à 300, rues, trottoirs en ciment. Conditions faciles. L. Grenier, 142 8ève avenue.

TERRAIN à vendre coin Sherbrooke et Orchard 7000 pieds, bon pour magasin où maison appts. à qui la chance pour homme sérieux. S'ad. 1277 St-Denis. St-Louis 2631J.

TERRAIN avec solage en ciment, soliveaux premiers planchers fait, hangar 12 x 33 au fond du terrain, 2151 Nicolet entre Masson et Dandurand. 81-4

TERRES A VENDRE

A BUCHERVILLE, bonne terre bien bâtie; 70 arpents; 20 labourés; prêts à semer. Avec ou sans roulant. Conditions faciles. $100 comptant. S'ad. 893 Lasalle, Montréal.

JOLIETTE à 2 milles de la gare, 67 arpents, terre à jardinage, maison, grange, à sacrifice pour prompt acheteur. Comptoir Ville-Marie, bureau de confiance J.-Aimé Tougas, gérant, 502 Ste-Catherine Est. Tél. Est 3400; soir Est 3337. 83-3

TERRE à vendre à St-Jacques l'Achigan, avec 52 arpents avec roulant si désiré, une maison en bois et une en brique, avec aqueduc, closet, lumière électrique, tank à l'eau chaude, acceptera une propriété en échange. A qui la chance, pour acheteur sérieux. S'ad. au propriétaire, J. G. Vaillant, 1410 St-Denis. St-Louis 1541.

TERRE A VENDRE, lac des Ecorces, comté Labelle, 200 âcres de terre bâtie $1400, cause vente: maladie; conditions avantageuses. S'ad. Frédéric David, Ste-Agathe des Monts, Comté Terrebonne. 82-1

OCCASION D'AFFAIRE

A VENDRE: 100 actions 8 p.c. préférentielles de la Anglo-American Motor Stock, avec boni de commission. Ecrire Boîte 861 la "Patrie".

BONNE proposition pour homme avec petit capital. Pour information écrire boîte 884 la "Patrie". 84-3

$150.00 placé dans entreprise colossale endossée par C. P. R. et gouvernement rapportera de très gros profits dans peu de temps. Ecrire boîte 865 la "Patrie". 84-2

A VENDRE OU A ECHANGER

AUTO à vendre ou à échanger pour piano ou truck; visible dimanche; aussi termes faciles. 16 d'Israëli plus bas qu'Ontario coin Des Erables.

GARAGE à vendre ou échanger, prendra un petit montant en argent, balance, terrain ou propriété 63 x 85, bâtisse deux étages. S'ad. Théo. Bonin, 699 Ste-Catherine Est. Est 4660.

PROPRIETE neuve à deux étages, beau coin pour commerce. Laprerie, 1351 Rachel Est. Tél. Lasalle 3871w.

A ECHANGER

ECHANGE DE MEUBLES. Un appel téléphonique à Westmount 7500 amènera notre représentant. Une chance de vous débarrasser de vos vieux meubles que vous ne devriez pas négliger. 17-jrs-n.

TOURING Overland, 5 places, en parfait ordre, pour matériaux de construction, 1849 St-Denis.

DIVERS

CHEZ A. Leduc, coin Villeneuve et Drolet, rôti porc frais, 17c; steak ronde, 22; steak côté, 2 lbs 25, lard salé, 18; 100 petits jambons, 17; saucisse, 3 lbs. 30; bélaune, 10; jambon cuit, 45; jambon fesse, 23; graisse pure, 18; au seau 3.40; boeuf à soupe, 4 et 5; veau, devant, 4 et 5; quartier derrière, 11; oeufs, 1ère qualité, 3 doz. 88; 5 lbs beurre crèmerie, 1.60; épaule boeuf steer, 8 et 9, rôti boeuf, 3 lbs 25. N'oubliez pas la place. Encore du bon marché S. v. p., venez faire vos achats vendredi; toujours des ventes à réduction. St-Louis 733.

HOMARD frais, $2.00. Douzaine, argent sur commande. Veuillez s'adresser à Paul A. Langlois, Port Daniel, Cte. Bon. Co.

HOPITAL privé pour dame, jeune fille, soin médecin. Mme Morin, 153 St-Denis. Est 8130. 77-12

POILS follets, barbe, signes enlevés instantanément par le Blanc de perle des Orientaux; aussi petite pierre magique. Correspondance privée. Mme Tacker, 31 avenue du Parc. 79-6

CARTES DE PROFESSION

MEDECINS

Dr ALBERIC MARIN, des hôpitaux militaires vénériens, France, Angleterre; maladie de la peau; voies urinaires, syphilis. Est 6958; 295 Saint-Denis. 79—26

DR TESSIER, Chevalier Ordre Léopold II, médecin hôpitaux Militaires France, Angleterre. Spécialité: maladies vénériennes — Syphilis, reins, vessie, bright, diabète, — rhumatisme, névralgie, maladies intimes de la femme; traitements modernes; électricité. Première consultation gratis. 295 Rachel, angle Saint-Denis; Saint-Louis 8407. 79—26

DR NAP. BOUCHER, maladies urinaires, vénériennes, maladies des femmes, filles, enfants, Maternité, traitement spécial. 686 Delorimier, près Sherbrooke, Est 5026. 78-6

Province de Québec,
District de Montréal.
Cour Supérieure No. 1127.

Dame Anna Wortman,
Demanderesse
vs
Dame Mary Gallagher et al,
Défendeurs.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que, en vertu d'un jugement de la Cour Supérieure siégeant à Montréal, dans le district de Montréal, le 23ième jour de novembre 1922, dans une cause dans laquelle Dame Anna Wortman, de Overland, Missouri, veuve de feu James Gallagher, en son vivant de la cité de St-Louis, état du Missouri, l'un des Etats-Unis d'Amérique, est demanderesse et Dame Mary Gallagher, fille majeure, de la cité et district de Montréal, personnellement et en sa qualité d'exécutrice testamentaire de Hugh Gallagher, et Dame Catherine Driscoll, épouse de Jessie Driscoll, curatrice à la succession d'Eugène Driscoll, de St-Louis, état de Missouri, un des Etats-Unis d'Amérique, et le dit Driscoll, pour autoriser Edmond Gallagher, Mabel Gallagher, épouse séparée de biens de Baldwin Ackland, et ledit Ackland pour autoriser son épouse, Inez, Mildred, Ethel Gallagher, filles majeures, toutes de la cité de Brooklyn, état de New-York, l'un des Etats-Unis d'Amérique, sont défendeurs, ordonnant la licitation de certaines propriétés décrites comme suit, à savoir.

Un morceau ou partie de terrain situé et étant dans le quartier St-Laurent de la cité de Montréal, formant partie d'un lot de terre connu et désigné sous le No. 509 du plan officiel et livre de référence dudit quartier St-Laurent, lequel morceau mesure 41 pieds 9 pouces de largeur, ayant front sur la rue St-Alexandre et 41 pieds 5 pouces de largeur sur la ligne en arrière, par une profondeur de 49 pieds et 6 pouces du côté de la ligne nord-ouest et 62 pieds sur la ligne sud-est, mesure anglaise, plus ou moins, comme il existe maintenant et est borné au front par la rue St-Alexandre, en arrière par la résidence du lot officiel 509, sur un côté nord-ouest par la rue St-Bernard, et de l'autre côté par le lot 510 du plan officiel et livre de référence—avec les bâtisses y érigées, avec le droit de vue sur le morceau de terrain vacant situé directement en arrière du lot du terrain ci-haut décrit, lequel morceau de terrain, d'après la clause du contrat de vente de la propriété ci-haut décrite par ledit feu Hugh Gallagher, devant être en commun entre lui et James Higgins leur représentant respectif ayant droit pour toujours.

L'immeuble ci-dessus désigné sera mis à l'enchère et adjugé au plus offrant et dernier enchérisseur le VINGT-HUITIEME jour de JUIN 1923 à 11.30 a.m. (heure avancée), Cour tenante, dans la salle d'audience du palais de justice de la cité et district de Montréal, chambre 31, ou toute autre qui sera désignée par le juge présidant à la chambre 31, sujet aux charges, clauses et conditions indiquées dans le cahier des charges déposé au greffe du protonotaire de la dite Cour, et toute opposition afin d'annuler, afin de charge ou afin de distraire à la dite licitation, devra être déposée au greffe du protonotaire de la dite Cour au moins douze jours avant le jour fixé comme susdit pour la vente et adjudication et toute opposition afin de conserver devra être déposée dans les six jours après l'adjudication, et à défaut par les parties de déposer lesdites oppositions dans les délais prescrits par le présent, elles seront forcloses du droit de le faire.

Le procureur de la demanderesse,
A. PAPINEAU MATHIEU,
180 St-Jacques.
Montréal, 19 mai 1923.

Province de Québec,
District de Montréal,
No 3892
COUR SUPERIEURE
Dame Maud Neuman, de la cité de Westmount, dans le district de Montréal, épouse commune quant aux biens de Gordon Lipsey, du même lieu, marchand, dûment autorisée aux fins des présentes, par jugement de l'honorable juge Bruneau, dans la Cour Supérieure Montréal, le 24 avril 1923.
Demanderesse,
vs
Ledit Gordon Lipsey, défendeur.
Une action en séparation quant aux biens a été instituée dans cette cause.
JACOBS ET PHILLIPS,
Avocats de la demanderesse.
Montréal, 25 avril 1923. 11-18-25-j 1-8

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES:—
Sachez que R. A. Roble, de Montréal, Québec, a fait et est maintenant en état de mettre sur le marché les dispositifs protégés par le brevet canadien No: 200,946, accordé à Ernest Feuerheerd, le 05 juin 1920, pour perfectionnements à une TURBINE, POMPE ROTATIVE COMPRIMEUR, etc., et désirerait accorder des licences à des industriels canadiens qui pourraient s'occuper de l'exploitation de cette invention.
Pour autres renseignements, adressez-vous à MM. MARION et MARION, Solliciteurs de brevets, 364, rue Université, Montréal. 80-3

BUREAUX
A LOUER
EDIFICE
La Patrie
S'Adresser
Au GERANT
TEL. EST 5800

UN SYNDICAT FRANCAIS INTERMEDIAIRE

(Suite de la page 8)

vait prévoir ce qui est arrivé.

Le député travailliste de Calgary, M. Irvine, dit que cet état de chose incrimine le gouvernement. Il a pris lui-même des renseignements au sujet des immigrants écossais auprès du gouvernement de l'Alberta. Il s'est informé si les immigrants avaient demandé de l'aide. Le gouvernement d'Alberta a répondu que les chefs du groupe n'ont rien demandé mais les immigrants ont fait des demandes individuelles. Le rédacteur de l' "Albertan" a déclaré que les rapports sur la situation sont tout à fait exacts. Cet état de choses dit M. Irvine révèle la faiblesse du gouvernement. Il demande au ministre de

FAIRE UNE ENQUETE IMMEDIATEMENT

Le ministre lui répond qu'il a déjà fait cette promesse. Les représentants de la commission de la colonisation militaire, les organisations religieuses et le sous-ministre de l'Intérieur sont actuellement sur les lieux.

Le député lit ensuite un article d'un journal d'Edmonton qui condamne le gouvernement.

M. Stewart: Est-ce que le député veut prétendre que le gouvernement a voulu se dérober à sa responsabilité en cette affaire ?

M. Irvine: Le ministre a dit qu'il prenait toute la responsabilité de l'affaire. Il devrait faire davantage et agir sans délai.

Les immigrants souffrent et l'on devrait les secourir immédiatement.

UN DEFI

M. Stewart: Je nie catégoriquement qu'un seul de ces immigrants souffre. Je mets le député au défi de m'en nommer un seul qui souffre.

M. Irvine: C'est un défi prudent. Allez donc nommer 400 noms. Je suis convaincu que ces gens souffrent.

M. Stewart: Je ne permettrai pas au député de faire cet avancé; je nie de nouveau d'une façon catégorique que les immigrants souffrent. Tous sont bien logés et le seront tant que le gouvernement ne les aura pas bien placés.

M. Irvine: Alors tous les journaux qui ont parlé de cette affaire sont dans l'erreur.

M. Bureau: Le député est payé tant du cent mots pour parler.

M. Stewart: Il y a une différence entre le mécontentement et la souffrance. Ces gens ne sont pas satisfaits mais ils ne souffrent pas. Aucun journal ne l'a prétendu.

M. Irvine: Le R. P. McDonell a dû lui-même avancer de l'argent aux immigrants.

M. Stewart: Le R. P. McDonell est le représentant du gouvernement et l'argent qu'il avance sera remboursé par le ministère. Vous évitez d'ailleurs tout le temps la question.

M. Irvine: Je ne l'évite pas et je maintiens que le gouvernement est responsable des difficultés de ces immigrants et qu'il doit agir sans délai.

M. Speakman retire ensuite sa question et l'incident est clos.

TRAITEMENTS DES JUGES DE MONTREAL ET D'ONTARIO

Sir Lomer Gouin a fait adopter deux résolutions, l'une concernant le traitement des juges de la cour de Circuit de Montréal, l'autre, le traitement des juges de la cour Suprême d'Ontario.

En voici le texte:

"Qu'il est expédient de modifier l'article dix-sept de la Loi des Juges, mise en vigueur par le chapitre trente-huit des Statuts de 1914, et de décréter que les émoluments des juges de la Cour de circuit du district de Montréal, seront comme suit:—Le juge sénior de ladite cour, $8,000.00 par année; les trois autres juges de ladite cour, $7,000.00 par année; et de décréter que les dispositions de l'article dix du chapitre cinquante-six des Statuts de 1920 ne s'appliqueront pas aux juges de la Cour de circuit.

"Que l'article deux de la Loi modifiant la Loi des Juges, chapitre cinquante-neuf des Statuts de 1919, relatif aux émoluments des juges locaux de l'Amirauté, soit révoqué."

"Qu'il est expédient de modifier l'article six de la Loi des Juges, mise en vigueur par le chapitre cinquante-six des Statuts de 1920, en décrétant que les émoluments des juges de la Cour suprême de l'Ontario seront comme suit:—

		Par année
(a)	Le juge en chef de l'Ontario ..	$10,000 00
(b)	Le juge en chef de la deuxième cour de division	10,000 00
(c)	Huit juges d'appel, chacun ...	9,000 00
(d)	Neuf juges de la division de la Haute cour ...	9,000 00

"Cependant, le juge qui remplit actuellement les fonctions de juge en chef de la division de l'Echiquier, et le juge qui remplit actuellement les fonctions de juge en chef des Plaids communs, chacun respectivement et sans égard à la division, à la cour d'appel, ou à la haute cour à laquelle il pourra être assigné, continueront de recevoir les émoluments de $10,000.00 qu'ils touchent maintenant au lieu des émoluments qu'ils devraient recevoir par ailleurs; mais dès qu'une vacance se produira dans les fonctions de juge en chef de la division de l'Echiquier, ou dans les fonctions de juge en chef des Plaids communs, les émoluments de ce juge en chef seront rayés. De plus, lorsque les deux fonctions susdites auront été abolies, le juge en chef qui sera nommé pour présider la division de la haute cour recevra des émoluments de $10,000.00 par année, et le nombre des émoluments autorisés aux présentes pour les juges de la division de la haute cour, sera dès lors réduit à huit."

En ce qui concerne les juges d'Ontario, le ministre de la Justice dit à sir Henry Drayton, que la résolution a pour but de se conformer à une loi adoptée par la Législature provinciale.

M. Church, député de Toronto, croit qu'il y a trop de juges. Sir Lomer lui fait remarquer que le gouvernement fédéral en est nullement responsable. Ce dernier nomme et paie les juges, mais ce sont les provinces qui en déterminent le nombre. Quant à l'augmentation du traitement des juges de Montréal, ces derniers ne reçoivent pas de supplément comme c'est le cas pour les juges remplissant les mêmes fonctions dans l'Ontario. Les juges puinés font aussi le travail de la cour d'Amirauté.

Les résolutions adoptées, sir Lomer Gouin a présenté les bills basés sur ces résolutions. La discussion sur ces bills se fera à une autre séance.

ACHAT DE L'HOTEL SCRIBE

L'achat de l'hôtel Scribe, à Paris, permettant ainsi au chemin de fer Canadien National d'avoir ses bureaux sur une des principales rues a été discuté hier soir lorsque l'honorable G.-P. Graham a demandé $73,000,000 pour les chemins de fer de l'Etat. Cette somme est destinée à payer le déficit, à acheter des propriétés et à continuer la coordination de certaines lignes. Cependant ce crédit ne couvre pas l'achat de l'hôtel en question.

Le ministre dit que sir Henry Thornton a déjà demeuré à Paris, même après sa nomination comme président des chemins de fer nationaux, il a jugé qu'il serait plus avantageux pour notre réseau ferroviaire d'avoir ses bureaux sur la rue principale de Paris. Ce chemin de fer est pratiquement inconnu en Europe et peu de personnes savent qu'il est exploité par le peuple du Canada. Le but de l'achat est de faire connaître le National, d'obtenir sa part du trafic et de l'immigration. Ayant appris que l'hôtel Scribe était en vente, on a cru que ce serait un bon placement. Tous les bureaux du gouvernement fédéral pourraient être placés à cet endroit. Un représentant français s'est rendu à New-York et l'opération fut conclue. Aucun argent n'a été donné, le Canadien National a donné des garanties pour une somme

DEUX MILLIONS DE DOLLARS

et la banque a prêté l'argent au syndicat français disposant de l'immeuble.

Sir Henry Drayton fait remarquer que le Canadien National a déposé $2,000,000 à la banque mais on ne sait pas encore qui est propriétaire de l'immeuble. Est-ce le Canadien National ou le syndicat français?

La propriété a été prise par le syndicat français, dit M. Graham. Il ne connaît pas les noms de ceux qui composent ce syndicat. Ces noms ne peuvent pas être connus du public tant que la transaction ne sera pas définitivement conclue.

Sir Henry Dryaton trouve

ETRANGE LE SECRET QUI ENTOURE TOUTE CETTE AFFAIRE.

Quelle est la différence entre le prix accepté par les directeurs du National et celui donné par le syndicat our le Scribe. Veut-on cacher le paiement de commissions?

L'honorable M. Graham déclare que le National paiera la propriété exactement le prix obtenu par le syndicat.

—Qui a fait les négociations à Paris, demande sir Henry Drayton?

—M. Aronivici, ancien représentant du chemin de fer Great Eastern et maintenant le représentant du Canadien National en Europe.

Sir Henry Drayton insiste pour connaître les

NOMS DES MEMBRES DU SYNDICAT

et aussi pour savoir d'où viendront les $2,000,000 nécessaires pour payer cet achat.

Les noms ne seront pas donnés maintenant dit de nouveau le ministre et les garanties déposées sans prendre d'argent sur aucun crédit en particulier.

Cependant ces deux millions doivent sortir du Trésor fédéral réplique sir Henry. Quelle en est la source?

Le ministre dit que $2,000,000 du revenu ordinaire du chemin de fer ont été déposés à la banque de Toronto. Ceci a été fait sans soutirer le compte.

Est-ce que le ministère des Finances a eu connaissance de cette opération, demande sir Henry?

—Le ministère des Finances n'a rien à faire avec cette affaire dit M. Graham.

—N'est-ce pas ce département qui paie les déficits?

—Oui, mais sur instruction du parlement seulement, ajoute le ministre.

—Quant les fonds ont-ils été déposés?

—Vers la mi-mai dit M. Graham.

L'honorable M. Fielding admet que durant les négociations aucun prêt spécial n'a été fait au Canadien National.

Sir Henry Drayton fait une autre tentative pour connaître les noms des intéressés.

CE SERAIT INJUSTE

dit M. Graham, tant que l'affaire n'est pas conclue et il croit que si sir Henry était placé dans la même situation, il agirait comme il le fait lui-même.

Jamais je me serais mis dans la position de prendre deux millions de dollars de l'argent du peuple sans l'autorisation du gouvernement ou la sanction du parlement, déclare sir Henry Drayton. A-t-on décidé du loyer que le National paiera au Syndicat?

Le ministre dit que le parlement a donné pleins pouvoirs aux directeurs des chemins de fer nationaux d'administrer cette entreprise.

La loi qui gouverne le réseau ferroviaire de l'Etat est rédigée de manière à empêcher de rendre publics certains détails d'administration lorsque ces renseignements peuvent nuire au bon résultat de l'entreprise. Sir Henry pose des questions qu'il n'oserait jamais demander à une compagnie privée, surtout lorsqu'il s'agit de les publier aux quatre coins du pays. Le Bureau de

DIRECTION DU CANADIEN NATIONAL N'A PAS OUTREPASSE SES DEVOIRS

dans cette affaire. Cela aurait été une erreur que de ne pas profiter de l'occasion d'obtenir un bon immeuble sans que le peuple du Canada ait un sou à débourser. Le Canadien National possède une option pour tout l'espace dont il peut avoir besoin dans cet édifice, à un loyer très raisonnable. Il est entendu que la propriété ne peut pas être achetée sans le consentement du Parlement, mais dans le cas actuel il ne s'agit pas d'un achat. M. Graham admet qu'il n'a pas été consulté au sujet de cette opération.

Sir Henry Drayton soutient que c'est une dépense au capital et si le ministre l'accepte il se met dans une situation très grave.

—Les directeurs ont-ils outrepassé leurs devoirs, demande le ministre—

—Absolument, réplique sir Henry. Il faut nécessairement qu'il y ait une limite entre les dépenses ordinaires et au capital. Sir Henry Thornton ne peut pas construire un pied de nouvelle voie ferrée sans le consentement du Parlement. Tout ce que le Président peut faire, c'est de recommander au gouvernement de faire certaine chose. C'est ce dernier qui décide. La grande difficulté c'est que l'on refuse à donner des renseignements sur cette transaction. Deux millions de dollars ont été employés dans

UNE SPECULATION IMMOBILIERE

par un syndicat dont les noms des membres sont ignorés du Parlement.

L'honorable H.-H. Stevens dit que la Chambre est parfaitement justifiable de croire que sir Henry Thornton a lui-même conduit toute l'affaire. Lorsque la critique a été commencée, un syndicat aurait été formé pour justifier l'affaire. Le Canada est maintenant engagé à payer un certain loyer dans cet édifice. Il serait intéressant de savoir comment on a pu se procurer les deux millions de dollars nécessaires à cette transaction. Ce n'est certainement pas un genre d'opération qu'il faut tenir secret, pas plus que de cacher les noms des intéressés.

L'honorable M. Graham dit qu'il ne faut pas oublier que toute l'affaire a été approuvée par le département financier du National dont le chef, M. Ruel, est une autorité en finances de chemins de fer.

M. Heilbert, progressiste, se plaint de la façon dont le Canadien National dépense de l'argent. Si l'on [illegible] une coordination sérieuse il y aurait

MOYEN D'ECONOMISER $50,000 A $75,000 PAR JOUR.

Il ne croit pas que le crédit demandé pour 73 millions de dollars soit justifié et une réduction de moitié serait justifiable. M. Lucien Cannon dit que le gouvernement conservateur a émis le principe d'aucune intervention avec les chemins de fer nationaux, sir Henry Drayton en est lui-même responsable. Son attitude actuelle ne correspond nullement avec celle qu'il tenait lorsqu'il était au pouvoir. Il voudrait maintenant obtenir des renseignements qu'il refusait autrefois de donner. M. Cannon dit qu'il était opposé à la nationalisation des chemins de fer. Il n'a pas changé d'attitude. On prêche partout l'économie, les chemins de fer devraient en donner l'exemple.

Sir Henry Drayton déclare qu'il n'a pas changé de politique, la loi en matière ferroviaire est claire. Toute dépense au capital doit être approuvée par le Parlement. Le National n'a certainement pas plus de pouvoirs qu'une compagnie privée. Cette dernière doit consulter ses actionnaires lorsqu'il s'agit d'une dépense en dehors de l'administration ordinaire.

M. Lewis, progressiste, s'informe de la

CONSTRUCTION D'EMBRANCHEMENTS DANS L'OUEST.

Le ministre dit que le programme de construction pour 1923 sera bientôt connu.

M. Stevens revenant à l'hôtel Scribe, demande quelles objections peut-on avoir à faire connaître les noms des intéressés.

Ce serait divulguer une foule de renseignements dit M. Graham, qui ne doivent pas être connus maintenant. C'est l'opinion du président. Lorsque l'affaire sera bâclée tous les renseignements seront fournis au Parlement.

M. Stevens dit qu'à défaut d'une réponse satisfaisante il est permis de croire que sir Henry Thornton, comme président du Canadien National, a outrepassé ses devoirs en engageant le peuple canadien dans une dépense de $2,000,000 sans l'autorisation du parlement ou du gouvernement.

Si c'est sa manière d'administrer une grande corporation, il n'a pas beaucoup confiance dans la méthode du nouveau président. Le Canadien National n'aurait-il pas trouvé des bureaux convenables à un prix raisonnable ? On ne construit pas d'embranchements nécessaires faute d'argent et

SIR HENRY THORNTON

remplit sa position de $50,000 par année en dépensant $2,000,000 sur un édifice à Paris et $1,500,000 sur un autre à Toronto.

L'achat de Toronto a prévenu un déménagement qui aurait coûté une dépense additionnelle annuelle de centaines de mille dollars, dit M. Graham. L'opération de Paris sera aussi profitable.

Tel n'est pas le cas à l'étude dit M. Baxter. Le principe est qu'une opération de ce genre ne devrait pas être faite sans que le ministre en soit informé.

Le ministre déclare que personnellement il ne connaît aucun de ceux qui sont intéressés dans cette affaire ni à New-York ni à Paris.

M. Lewis, de Swift Current, demande s'il est vrai que le Canadien National et le Pacifique Canadien contribueront $100,000 à

L'OEUVRE DE L'ASSOCIATION DE COLONISATION CANADA

Le ministre déclare que l'entente n'est pas encore définitive.

L'honorable Hugh Guthrie constate que le ministre des chemins de fer connaît bien peu de chose au sujet de l'affaire de Paris, cependant il devrait en connaître plus que n'importe quel autre membre du gouvernement. Le pays est curieux de connaître ce qui s'est passé. Il est temps de savoir si le président du National a le droit de prendre deux millions du chemin de fer, les transférer à une banque pour les remettre à un syndicat à New-York afin de faire un placement à Paris. C'est une opération étrange. Pourquoi le syndicat n'a-t-il pas fourni les fonds lui-même ? Pour qui le Canadien National a-t-il tiré les marrons du feu ? Dans ces conditions le président du Canadien National peut parfaitement

RUINER L'ENTREPRISE

si il le désire. Qui empêche de prendre dix millions demain et de les prêter à un syndicat de New-York? Il n'y a rien de surprenant à ce que le public se décourage sur les perspectives du chemin de fer National.

Le ministre dit que M. Guthrie ne critique pas sérieusement. Personnellement il n'est pas le président du chemin de fer et a refusé de l'être. Cependant il est certain que rien n'a été fait sans que le président ait été informé que tout était parfaitement légal.

M. Woodworth dit que si l'interprétation de la loi par le ministre est la bonne le pays court un grand danger. C'est le Parlement qui est responsable des dépenses auprès du peuple. La seule partie qui semble nationale avec le chemin de fer dont il est question, c'est dit-il, son déficit annuel. Les employés n'ont aucun représentant dans le bureau de direction.

M. Tom Moore, réplique le ministre, est le représentant ouvrier.

Il n'est pas le représentant des employés mais du Travail, dit M. Woodworth. On a dit que les bureaux de Paris étaient nécessaires pour les touristes et l'immigration. Il y a une foule de choses à régler avant d'atteindre cette partie. Si le Canadien National peut faire des placements à Paris cette année, pourquoi n'en ferait-il pas à Berlin? Il est bien beau de dire que la politique doit être exclue de cette administration, mais il ne faut pas oublier que la politique est l'affaire du peuple. Sir Henry Thornton lui-même expose des théories et un programme exclusivement politique.

Le ministre dit à M. Baxter que le syndicat a pris charge de l'immeuble, mais le Canadien National n'est pas obligé de s'y installer ni de louer un seul bureau s'il le désire.

Après quelques autres remarques, la discussion sur ce crédit est remise à une autre séance.

PONT DE L'ILE PERROT

L'honorable M. Graham a fait voter $100,000 pour la construction du pont de l'Ile Perrot; $40,000 pour le chemin de fer de la Baie d'Hudson, têtes de ligne à Port Nelson; $623,000 pour les canaux.

PONT A L'ILE D'ORLEANS

Au cours des quelques remarques sur les crédits, M. Lavigueur de Québec, a déclaré qu'à la prochaine session il demandera un crédit pour un pont entre l'Ile d'Orléans et la rive nord.

Cette entreprise coûterait dans les $800,000.

La Chambre s'ajourne à minuit et dix minutes.

APPEL AUX ENTREPRENEURS CANADIENS

Le Gouverneur des Iles Saint-Pierre et Miquelon fait appel aux entrepreneurs canadiens pour l'exécution immédiate de travaux de dragage de vase et galets (un million de francs environ) et de construction d'une digue en roche et béton (six cent mille francs).

Les entrepreneurs intéressés sont priés de se faire connaître au Consulat Général de France à Montréal qui leur communiquera ultérieurement le cahier des charges.

Les travaux dont il s'agit sont le commencement d'un programme plus important.

Province de Québec, district de Montréal.
En vertu de la loi des liquidations
COUR SUPERIEURE
No 278.
SELFRICH STORES LIMITED, Une corporation dûment incorporée, et ayant sa principale place d'affaires dans les Cité et District de Montréal.
EN LIQUIDATION.
Un ordre de liquidation a été accordé en cette affaire et une assemblée des créanciers, actionnaires et contributaires de la dite Compagnie est par les présentes convoquée pour le quatorzième jour de juin courant, 1923, à dix heures du matin dans la salle d'audience pour les affaires de faillite, au palais de justice en la Cité de Montréal, pour nommer un liquidateur définitif de la dite Compagnie.
Montréal, le 8 juin 1923.
A. Delisle,
Député Protonotaire, C. S.
84-2

DES SOUMISSIONS adressées au soussigné à Ottawa et marquées sur l'extérieur de l'enveloppe "Soumission pour le vapeur du gouvernement canadien l'"Eureka" seront reçues jusqu'à midi le VINGTIEME JOUR DE JUIN 1923 pour l'achat du vapeur "Eureka" actuellement amarré à Sorel, P. Q.

Les personnes désirant inspecter le vapeur devraient s'adresser au surintendant des chantiers maritimes du gouvernement à Sorel, P. Q.

Les principales dimensions du navire sont comme suit:

Longueur approximative	94.7 pds.
Largeur	22.0 pds.
Creux de la cale	11.9 pds.
Tonnage brut	170
Tonnage net	70

Le navire sera vendu tel qu'il est actuellement, sans aucune garantie quant à l'état de la quille, de la chaudière, des machines, de l'équipement ou des accessoires et aucun équipement additionnel ou accessoire ne sera fourni par le département.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté sur une banque canadienne à charte, égal à dix pour cent (10 %) du montant total de l'offre. Le chèque de l'heureux soumissionnaire sera confisqué s'il refuse d'acheter le navire au prix de sa soumission.

Les chèques accompagnant les soumissions qui n'auront pas été acceptées, seront retournés.

Toutes les offres doivent être pour un paiement au comptant dès que la soumission est acceptée, et le navire devra partir immédiatement après que le paiement aura été fait et il sera remis à l'acheteur.

La plus haute ni aucune autre offre ne sera nécessairement acceptée.

La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

ALEXANDER JOHNSON,
Sous-ministre de la marine et des pêcheries.
Ministère de la Marine et des Pêcheries.
Ottawa, Ont., le 9 mai 1923. 83-4

Avis aux Créanciers de la Première Assemblée.

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de l'actif de
WACO CAFE,
(C. Tom Pon) 161 Ste Catherine Est, et B.C. CAFE, 337 Duluth Est, Montréal, cédant autorisé (ou failli).

Avis est par les présentes donné que C. Tom Pon a, le 8ième jour de Juin 1923, fait une session autorisée au soussigné.

Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue à mon bureau, Suite 96, 92 Rue Notre-Dame Est, Montréal, le 15ième jour de Juin 1923, à 3 heures de l'après-midi. (Heure Nouvelle).

Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant l'assemblée.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains dans les trente jours à compter du présent avis, parce que à compter de et après l'expiration de la période fixée par le paragraphe 8 de l'article 37 de la dite loi, je distribuerai le produit de l'actif du débiteur entre les ayant droit, n'ayant égard qu'aux réclamations dont j'aurai alors reçu avis.

Daté à Montréal ce 8ième jour de Juin 1923.

J. G. DUHAMEL,
Syndic autorisé.

Avis aux Créanciers de la Première Assemblée.

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de l'actif de
J. SANSCARTIER,
Chateauguay, Que., cédant autorisé (ou failli).

Avis est par les présentes donné que J. Sanscartier a, le 6ième jour de Juin 1923, ait une session autorisé au soussigné.

Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue à mon bureau, Suite 96, 92 Rue Notre Dame Est, Montréal, le 15ième jour de Juin 1923, à 11 heures de l'avant-midi. (Nouvelle Heure).

Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant l'assemblée.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains dans les trente jours à compter du présent avis, parce que à compter de et après l'expiration de la période fixée par le paragraphe 8 de l'article 37 de la dite loi, je distribuerai le produit de l'actif du débiteur entre les ayant droit, n'ayant égard qu'aux réclamations dont j'aurai alors reçu avis.

Daté à Montréal ce 7ième jour de Juin 1923.

J. G. DUHAMEL,
Syndic autorisé.

LES MEDECINS ONT CELEBRE PASTEUR

Diner officiel hier soir au Cercle universitaire de Montréal.

Invités de marque.

Les médecins de Montréal ont célébré la mémoire de Pasteur. La Société médicale de Montréal a donné un grand banquet hier soir dans les salons du club universitaire. Des délégués de la société de biologie et de l'association des Médecins des hôpitaux assistaient au dîner. A la table d'honneur, on remarquait le président du banquet, le Dr J.-N. Roy, Mgr Piette, recteur de l'Université; M. P.-E. Naggiar, consul général de France; le Dr LeSage, président du Cercle universitaire; les professeurs Dalbis, Boulais, Jutras, Asselin, Gendron et Latreille, de l'Université. Le Dr Archibald, président de la société de chirurgie, section anglaise, était venu spécialement de Toronto pour assister au banquet, au cours duquel il a pris la parole. L'orchestre Hardy a fait les frais du programme musical.

Le Dr Roy a ouvert la série des discours. Il a résumé l'oeuvre de Pasteur, du point de vue de la science médicale. Parlant tour à tour de sa vie modeste et simple, de sa puissance de travail, de son désintéressement et de l'admirable équilibre de son génie, M. Roy a loué l'oeuvre immense de cet homme qui ne prétendit jamais bouleverser le monde et qui cependant a mérité d'être inscrit au nombre des plus beaux génies de l'humanité.

M. L.-J. Dalbis, vice-président de la société de biologie, a parlé de Pasteur, biologiste. Pasteur, chimiste et biologiste, ne fut jamais médecin. Lui qui n'avait pas pour but professionnel la guérison de l'humanité souffrante, il fit des découvertes dont la science médicale fut la première à profiter et qui l'ont placé au nombre des grands bienfaiteurs de l'humanité. M. Dalbis fit alors l'historique des travaux biologiques de Pasteur et raconta comment il fut amené à découvrir les propriétés du microbe.

M. le Consul général de France s'est félicité de se trouver au milieu d'une assemblée aussi distinguée. Il a rappelé les liens étroits qui existent entre les médecins canadiens et les médecins français et loué l'Université de Montréal de la perfection de ses études médicales. Il a terminé en souhaitant que la France trouve un Pasteur en politique.

Le Dr Archibald insiste sur la nécessité de relations plus étroites entre les deux races du Canada, de rapports plus fréquents entre médecins des deux langues. Il a loué la civilisation latine et l'harmonie de la race française. Rappelant l'ambrassade de Lyster et de Pasteur, il a vu dans ce geste le symbole de l'union nécessaire des deux grands peuples d'occident que la Providence a fait vivre côte à côte au Canada.

Mgr Piette, recteur, a terminé la série des discours par quelques mots sur la parenté spirituelle qui existe entre universitaires de France et universitaires du Canada. Il a repassé tout ce qui s'est fait sous le consulat de M. Naggiar dans le but de resserrer les liens de parenté: équivalences, bourses, affiliations, voyages d'études, etc., etc.

LA BASILIQUE DE S.-ANNE DE BEAUPRE

QUEBEC, 8. (Du correspondant de la "Patrie".) — Après avoir procédé à la démolition des ruines de la vieille basilique de Sainte-Anne de Beaupré, l'on a transporté, hier, sur le site de cette dernière, l'église temporaire qui a remplacé depuis quelques mois le temple incendié. La nouvelle basilique sera érigée sur le site qu'occupait l'église temporaire et c'est ce qui a nécessité son transport. L'église temporaire continuera à accommoder les pèlerins et les paroissiens de Sainte-Anne jusqu'à ce que la nouvelle église soit terminée. Les travaux d'excavation vont commencer immédiatement pour que la pose de la première pierre ait lieu le 26 juillet, en la fête de Sainte-Anne.

NOTES MARITIMES

LES AMERICAINS PREFERENT NOTRE ROUTE FLUVIALE

Les immigrants européens activent le commerce de crême à la glace.

. 48 navires au port.

La vente de la crème à la glace en cônes de biscuit a augmenté dans des proportions fantastiques à la gare Bonaventure hier soir, alors qu'entrèrent deux convois des chemins de fer Nationaux, venant de Québec, et portant environ 575 immigrants, arrivés de Glasgow, sur le paquebot "Athenia". La plupart de ces nouveaux venus se dirigent vers l'Ontario et l'ouest canadien, et il y a parmi eux, selon que nous l'avons annoncé, un groupe amené par l'Armée du Salut, un autre comprenant un fort contingent de servantes, un autre de jeunes garçons et jeunes filles, un autre de fiancées à des colons déjà rendus au pays. Il y avait aussi plusieurs familles entières. Comme tout ce monde-là avait eu fort chaud pendant le trajet, ce fut une véritable course à la crème à la glace, à la grande joie des petits vendeurs de rafraîchissements.

LE "REGINA" REMPLI DE TOURISTES

Le "Regina", de la ligne White Star-Dominion, quittera demain à 11 h. notre port avec la plus forte liste de pasagers de première qu'il ait encore eue. Il y en a 440 en tout, et l'on doit ajouter à ce nombre environ 200 passagers d'entrepont. Parmi ces passagers de première se trouvent l'hon. R.-E. Harris, juge-en-chef de la Nouvelle-Ecosse, et madame Harris, et parmi les Canadiens-français de Montréal, on signale: Mlle E. Amos, M. et Mme E. Cousins, M. L. Crépeau, Mlle C. Hurtubise.

ON PREFERE LA ROUTE CANADIENNE

On constate que cette année, les citoyens américains qui vont en Europe prennent, plus nombreux que jamais la route du Saint-Laurent et préfèrent partir par Montréal. Ainsi, le "Montrose" qui part aujourd'hui, a 125 Américains à bord; le "Metagama" partira demain avec une cantaine de nos voisins; l'"Empress of Scotland", partira demain avec 200 sujets de l'Oncle Sam. Mais on remarque aussi que des voyageurs qui arrivent d'Extrême Orient pour aller en Europe, préfèrent la route canadienne aux routes américaines. C'est une activité très consolante et nous aurions tort de nous en plaindre.

BARDE ET MEDECIN DE MARINE

Le Dr W. Pemberton Peake, le médecin du bord du paquebot "Montrose", qui est lieutenant-colonel dans l'armée impériale, depuis la dernière guerre, et qui est aussi un vétéran parmi les médecins de marine de l'Atlantique, est aussi un amant des muses. Il compose des chansons, vers et musique, et les passagers aiment souvent l'entendre chanter ses compositions sur le pont, alors qu'il s'accompagne d'une guitare. Nouvelle preuve que la science n'est pas l'ennemie des arts.

48 OCEANIQUES DANS LE PORT

Il y avait ce matin 48 navires océaniques bien comptés dans le port de Montréal. C'est un chiffre respectable et consolant qui montre bien toute l'importance de notre port. Il est loin le temps où l'on croyait notre port presque encombré avec une vingtaine de navires.

Deux navires sont arrivés hier, l'"Athenia", de Glasgow, Robert Reford, et le "Wyncott", des Trois-Rivières, Furness Withy; deux navires nous ont quitté, le "Sinasta", pour Hambourg et Rotterdam, Robert Reford, et le "Pearlmoore", Walford Shipping Coy, pour Barry.

IL AVAIT QUITTE LA MAISON SANS AVIS

L'hon. juge Arthur Trahan, de la cour Supérieure, par une décision rendue hier, a condamné M. Stevens à payer à Aldéric Clément la somme de $140 à titre de dommages pour avoir quitté les lieux loués sans avis, avant l'expiration du bail. Stevens avait loué de Clément une maison, pour la période d'un an soit du 1er mai 1922 au 1er mai 1923. Pour sa défense, le locataire disait que le logis était devenu inhabitable par suite d'un incendie survenu dans la maison voisine. Le juge décide que le locataire aurait dû d'abord se plaindre du logis, exiger des réparations ou encore donner un avis de départ suivant les délais prescrits par la loi. L'action est maintenue avec dépens.

Vol chez Mme Drummond

Des vêtements féminins ont été volés hier après-midi dans l'appartement de Mme J.-J. Drummond, 104 rue de Chomedy. Mme Drummond et sa fille s'étaient absentées pour l'après-midi. Le vol a été découvert par Mlle Drummond à son retour peu après 5 heures. Les voleurs sont entrés à l'aide de fausses clefs.

MONTREAL TRAMWAYS COMPANY

Horaire Suburbain 1923

LIGNE DE LACHINE
De la Côte St-Paul:
Service de 10 Min. de 5.03 a.m.
De la Place d'Armes. (Bureau de Poste)
Service de 10 min. de 5.40 a.m. à 7.00 a.m.
Service de 20 min. de 8.00 a.m. à 4.20 p.m.
Service de 10 min. de 4.20 p.m. à 7.00 p.m.
Service de 20 min. de 7.00 p.m. à 12.00 a.m.
Service de 40 min. de 12.00 a.m. à 12.40 a.m.
Dernier tramway pour Lachine à 12.40 a.m.
De Lachine—(Stoney Point):
Service de 10 min. de 5.30 a.m. à 8.50 a.m.
Service de 20 min. de 8.50 a.m. à 4.30 p.m.
Service de 10 min. de 4.30 p.m. à 7.50 p.m.
Service de 20 min. de 7.50 p.m. à 12.50 a.m.
Service de 40 min. de 12.50 a.m. à 1.30 a.m.
Dernier tramway de Lachine à 1.30 a.m.

BORDEAUX..MONTREAL-NORD
De Bordeaux:
Service de 10 min. de 5.50 a.m. à 9.37 a.m.
Service de 15 min. de 9.37 a.m. à 4.50 p.m.
Service de 10 min. de 4.50 p.m. à 8.00 p.m.
Service de 15 min. de 8.00 p.m. à 12.22 a.m.
Dernier tramway de Bordeaux à 12.22 a.m.
De Montréal-Nord:
Service de 10 min. de 5.45 a.m. à 8.45 a.m.
Service de 15 min. de 8.45 a.m. à 4.45 p.m.
Service de 10 min. de 4.45 p.m. à 8.15 p.m.
Service de 15 min. de 8.15 p.m. à 12.00 min.
Entre Montréal Nord et Ahuntsic seulement:
Service de 15 min. de 12.15 p.m. à 12.30 a.m.
Service de 20 min. de 12.30 a.m. à 12.50 a.m.
Service de 30 min. de 12.50 a.m. à 1.20 a.m.
Dernier tramway de Montréal-Nord à 1.20 a.m.

ST-LAURENT ET CARTIERVILLE
De Mont-Royal et Avenue du Parc:
Service de 15 min. de 5.00 a.m. à 5.45 a.m.
Service de 10 min. de 5.45 a.m. à 7.45 a.m.
Service de 15 min. de 7.45 a.m. à 4.15 p.m.
Service de 10 min. de 4.15 p.m. à 6.45 p.m.
Service de 15 min. de 6.45 p.m. à 9.00 p.m.
Service de 30 min. de 9.00 p.m. à 1.00 a.m.
Dernier tramway pour Cartierville à 1.00 a.m.
De Cartierville:
Service de 15 min. de 5.45 a.m. à 6.30 a.m.
Service de 10 min. de 6.30 a.m. à 8.30 a.m.
Service de 15 min. de 8.30 a.m. à 5.00 p.m.
Service de 10 min. de 5.00 p.m. à 7.30 p.m.
Service de 15 min. de 7.30 p.m. à 9.45 p.m.
Service de 30 min. de 9.45 p.m. à 1.45 a.m.
Dernier tramway de Cartierville à 1.45 a.m.

BOUT DE L'ILE
De Lasalle et Notre Dame:
Service de 60 min. de 5.00 a.m. à 12.00 minuit
Du Bout de l'Ile:
Service de 60 min. de 6.00 a.m. à 1.00 a.m.

TETREAULTVILLE
De Lasalle et Notre-Dame:—
Service de 15 min. de 5.00 a.m. à 9.00 a.m.
Service de 30 min. de 9.00 a.m. à 3.00 p.m.
Service de 15 min. de 3.00 p.m. à 7.00 p.m.
Service de 30 min. de 7.00 p.m. à minuit

POINTE-AUX-TREMBLES via NOTRE-DAME
De la rue Notre-Dame et 1ère Avenue:—
Service de 15 min. de 5.00 a.m. à 4.00 p.m.
Service de 7 min de 4.00 p.m. à 6.45 p.m.
Service de 15 min. de 6.45 p.m. à 7.30 p.m.
Service de 20 min. de 7.30 p.m. à 12.10 a.m.
Service de 30 min. de 12.10 a.m. à 1.40 a.m.
Dernier tramway pour la Pointe-aux-Trembles à 1.40 a.m.
Le dernier tramway laisse la Pointe-aux-Trembles à 2.10 a.m.
De 7.00 à 8.45 a.m. et de 5.15 à 6.45 p.m. tramways supplémentaires pour et de la Place d'Armes.

NAVIGATION

LIGNE FRANCAISE
(CIE GLE. TRANSATLANTIQUE)
"Joignez les voyageurs d'expérience"
New-York, Plymouth, Havre, Paris
FRANCE....Juin 13, Juil. 4, Juil. 25
LAFAYETTE...Juin 23, Août 4, Sept. 1
PARIS....Juin 27, Juil. 18, Août 15
New York — Havre — Paris
Bateaux d'une seule classe à prix populaires.
Roussillon....Juin 21, Juil 28, Août 30
Chicago....Juin 30, Août 2, Sept. 6
Suffren....Juil. 2, Sept. 18
Rochambeau....Juil 7, Août 9, Sept 15
La Savoie....Juil. 14, Août 11
New York, Vigo (Espagne), Bordeaux
La Bourdonnais Juin 9, Juil. 12, Sept. 18
Nouv. Orléans, Vigo (Esp.), Havre
Niagara....Nov. 9
De la Salle....Juil. 10, Oct. 10, Déc. 11
Pour renseignements, s'adresser à GENIN, TRUDEAU & CIE., Ltée, Agents Généraux, 24 ouest, rue Notre-Dame, Montréal ou agents locaux.
62—l-mer-v-ino

CUNARD
ANCHOR
ANCHOR-DONALDSON
DE MONTREAL
A GLASGOW
Juin 9 Juil. 6 Août 3....Athenia
Juin 15 Juil. 13 Août 10....Saturnia
Juin 22 Juil. 20 Août 17....Cassandra
A PLYMOUTH, CHERBOURG & LONDRES
Juin 16 Juil. 21 Août 25....Ausonia
Juin 23 Juil. 28 Sept. 1....Andania
Juil. 7 Août 11 Sept. 15....Antonia
DE NEW-YORK
A QUEENSTOWN & LIVERPOOL
Juin 16 Juil. 14....Carmania
Juin 30 Juil. 28....Caronia
A CHERBOURG & SOUTHAMPTON
Juin 5 Juin 26....Berengaria
Juin 12 Juil. 3....Aquitania
Juin 19 Juil. 10....Mauretania
A PLYMOUTH, CHERBOURG & HAMBOURG
Juin 7 Juil. 12....Laconia
Juin 28 Août 8....Tyrrhenia
A PLYMOUTH, CHERBOURG, LONDRES
Juin 30 Août 4....Saxonia
Juil. 7 Août 18....Albania
CROISIERE MEDITERRANEENNE
Juin 30 (Thos. Cooke & Son)..Tuscania
A LONDONDERRY & GLASGOW
Juin 9 Juil. 7....Columbia
Juin 16 Juil. 14....Assyria
Juin 23 Juil. 21....Cameronia
Juin 30 Sept. 8....Tuscania
DE BOSTON
A LIVERPOOL & QUEENSTOWN
Juin 9 Juil. 12....Samaria
Juin 23 Juil. 26....Scythia
Pour complets renseignements, s'adresser à
THE ROBERT REFORD CO., LTD
Montréal ou aux agents locaux.

UNION DES MUNICIPALITES DE LA PROVINCE DE QUEBEC
Excursion à l'Ile d'Anticosti
à bord du nouveau vapeur de la Canada Steamships Lines, le
"RICHELIEU"
partant de Montréal le lundi 18 juin, retournant le vendredi suivant.
Prix du voyage comprenant repas et cabine, $52.50.
Pour billets et renseignements s'adresser au secrétaire ou au trésorier de l'union, chambre 207a Immeuble Transportation, 120 rue St-Jacques, ou à la
Canada Steamship Lines Limited
9 Carré Victoria Main 4710 — Hôtel Windsor Uptown 4740 — Hôtel Mont-Royal Uptown 7545
MONTREAL.

QUEBEC RAILWAY A 24 --- BRAZILIAN MONTE A 49 1-8 --- NEW-YORK EST IRREGULIER

BRAZILIAN A REPRIS LA FAVEUR DU MARCHE

CETTE VALEUR MONTE A 49 1-8 ET A LA FAVEUR DES ACHETEURS. — BELL TELEPHONE A 121 3-4.

Brazilian Traction qui est généralement la valeur populaire sur notre marché mais qui avait été mise de côté depuis quelques semaines a repris son emprise ordinaire par suite du rapport publié dernièrement sur les recettes de la compagnie pendant le mois d'avril, recettes qui ont été excessivement satisfaisantes. Ce matin le Brazilian a fait preuve d'une grande vigueur et a grimpé à 49 1-8. Cents quatre-vingt-trois parts du Shawinigan ont trouvé preneur à 121 dès la première heure. Le Montreal Light Heat and Power est toujours ferme à 123 et cinq actions du Quebec, stock commun, se sont vendus à 24. Twin City qui a été la valeur vedette hier en faisant une avance de plus de cinq points, avance qui n'a été retardée que par les ventes de réalisation, a été irrégulièrement traitée ce matin, variant entre 75 7-8, 76, pour revenir à 75 7-8. Le Bell Telephone continue son avance à la hausse commencée il y a quelques jours et se vendait à 121 3-4 ce qui est la plus forte avance constatée ces derniers temps par cette valeur. Les actions de la banque de Montréal cotaient de nouveau 248 et celles de la banque du Commerce touchaient 198.

BOURSE DE MONTREAL

Cote fournie par L.-G. Beaubien & Cie. Membres de la Bourse de Montréal.

VENTES DE 10 A 11.

Atlantic Sugar: 5 à 21.
Bell Telephone: 3 à 121 1-2; 50 à 121 3-4.
Brazilian Traction: 55 à 48 3-4; 2 à 48 1-2; 150 à 48 7-8; 595 à 49; 100 à 49 1-8.
Brit. Emp. Steel: 5 à 8.
Be. Steel, 1st Pfd: 15 à 68.
B. E. Steel 2nd Pfd: 75 à 23; 2 à 23; 2 à 23 1-2.
Brompton P. & P.: 120 à 39 1-2.
Dom. Canners: 50 à 30.
Dom. Textile: 220 à 72.
Canada Steamships Pref.: 25 à 49.
Laurentide Co.: 100 à 100 1-2.
Montreal Power: 10 à 123 1-4; 151 à 123.
Quebec Ry.: 200 à 24; 5 à 23 3-4.
St. L. Flour: 20 à 65.
Shawinigan: 88 à 120; 15 à 120 3-4; 165 à 121.
Canada Car Prf.: 12 à 72 1-4.
Canadian General Electric: 10 à 101 3-4.
Riordon: 50 à 2.
Winnipeg Ry. Pfd.: 25 à 85.
Dom. Steel Pfd.: 7 à 77 1-2.
Lake of the Woods: 55 à 177.
Ottawa Power: 20 à 86 1-4.
Twin City: 50 à 75 1-4; 120 à 76; 50 à 75 1-2; 50 à 75 7-8.

VENTES DE 11 A 12.

Steel of Canada: 50 à 74.
Abitibi P. & P.: 26 à 65 1-2; 1 à 65.
Asbestos Copr. Pfd.: 5 à 82 1-2.
Bell Telephone: 8 à 121 3-4.
Brazilian Traction: 45 à 49.
B. E. Steel, 2nd Pfd.: 10 à 23 1-4.
Brompton P. & P.: 15 à 39 1-2.
Canada Cement Pfd.: 5 à 102 1-2; 40 à 103.
Detroit United: 25 à 75 1-4.
Laurentide Co.: 150 à 100 7-8.
Montreal Power: 25 à 123.
Penmans: 5 à 154.
Spanish River Prf.: 10 à 101 1-2.
Shawinigan: 25 à 121.
Twin City: 100 à 76 1-2; 78 à 77; 5 à 76 3-4; 50 à 77 1-8.
Riordon: 50 à 2 1-4; 100 à 2.
Dom. Steel Pfd.: 30 à 77; 20 à 77 1-2.
Lake of the Woods: 18 à 178.
St. Maurice Paper: 100 à 107.
Dom. Bridge: 10 à 2.

BANQUES—
Commerce: 21 à 198.
Montreal: 27 à 247 1-2; 4 à 248.
Union: 11 à 127.
Molsons: 38 à 175.
Hochelaga: 25 à 147 1-2.

BONDS—
Wayagamack: 100 à 86.

HORS-LISTE—
Argonaut Gold Mining Co.: 16,850 parts à 86, 87, 86, 86 1-2.
Canadian Industrial Alcohol: 185 à 16, 16, 15 3-4, 15 3-4.
Hollinger Cons. Gold Mines: 215 à 12.30.
Laurentide Power: 25 à 100 1-2.
Manitoba Power: 25 à 213.
National Brick Prf.: 50 à 54.
Southern Canada Power Co.: 75 à 44.
Domes Mines: 60 à 39.10.

De 1 heure, p. m.
Bell Téléphone 121 1-2.
Brazilian Traction 49.
Montréal Power 123.
Price Bros 44 1-2.
Québec Ry 24.
Spanish River Pfr 101.
Shawinigan 120 1-2.
Twin City 78 1-2.

BOURSE DES MINES DE MONTREAL

Cote fournie par Simons Agnew & Co., 189 rue Saint Jacques.

Valeur	Offre	Dem.
Atlas	6 1-2	6 7-8
Argonaut Gold	84 1-2	85
Bidgood	16 3-8	16 1-2
Baldwin	12	12 1-2
Beaver Consolidated	33 1-2	34
Buckingham	12 1-2	16
Castle Tretheway	24	24 3-4
Chaput-Hughes	7 1-2	8
Clifton	21 1-2	23 1-2
Coniagas		280
Cons. West Dome	26 1-2	27
Crown Reserve		58
Davidson x Res.	5	6
Dome Mines	38 2-5	29
Dominion Kirkland	2	3
Gold Reef	2 1-2	2 3-8
Hunton Kirkland G.M.	7 1-2	9 1-2
	10 1-2	11 1-2
Inspiration	7 1-2	7 1-2
Keora		14
Kirkland Lake	40	41
Lake Shore M. Ltd.	340	345
La Rose	32	
Lorrain	20	23 1-2
McIntyre	1890	1900
Moneta	22	
McKin. Dar. Savage	17	
Mining Copr. of Can.	270	275
Nipissing	575	
Newray Mines Ltd.	38	39
Peterson Lake	9 1-2	10
Porc. Crown	12	13 1-4
Preston East Dome	11 1-2	12
Schumacher	13 1-2	15
Temiskaming	38	42
Teck-Hughes	133	135
Vipond Cons.	52 1-2	5
—grapika	6 1-2	7
Wright Hargaves	321	325
West Tree	8	7
Wakenda	5	5 1-2
Montrea-Ont.	60	62

MARCHE DES CHANGES

Cote des devises étrangères fournies par L. G. Beaubien & Cie. Agents de change.

Pays	Devise	N-York à l'ouv.	Mont à l'ouv.
Angleterre	Livre	$4.64	$4.74
France	Franc	.0650	.0664
Belgique	Franc	.0560	.0571
Italie	Lire	.0470	.0480
Suisse	Franc	.1800	.1840
Hollande	Florin	.3914	.4006
Espagne	Peseta	.1524	.1560
Allemagne	Mark	.00015	.00016
Suède	Couronne	.2663	.2720
Norvège	Couronne	.1676	.1711
Danemark	Couronne	.1810	.1850
Brésil	Milreis	.1014	.1037
Etats-Unis	Dollar	Prime	2 3-8 %

MARCHE DE LA FERME

Le tableau suivant indique les arrivages à Montréal des produits de la ferme pour hier et les jours correspondants.

	1923 7 juin	1923 31 mai	1922 8 juin
Oeufs, caisses	3,734	4,966	5,719
Beurre, boîtes	6,083	4,636	6,956
Fromage, meules	4,896	3,355	2,073

ENCHERE RURALE

Brockville, 8.— A l'enchère tenue ici aujourd'hui, 1,624 meules de fromage blanc et 1920 meules de fromage coloré ont été mises en vente. L'offre la plus haute, à 16 cents la livre, a été refusée.

LES PRESIDENTS

M. THEODORE MORGAN, de la firme Henry Morgan and Co., qui a été élu hier président de la Associated Advertising. C'est le premier canadien à être élevé à ce poste d'honneur.

LE RAPPORT DES BANQUES NATIONALES

BANQUE D'ANGLETERRE

LONDRES, 7.— Le rapport hebdomadaire de la Banque d'Angleterre accuse les changements suivants:

Réserve totale	+£	662,000
Circulation	—	160,000
Encaisse	—	2,847
Autres valeurs	—	2,262,000
Autres dépôts	+	63,746,000
Dépôts de l'Etat	—	9,203,000
Réserve	+	663,000
Valeurs de l'Etat	+	7,666,000

La proportion de la réserve de la Banque à son passif est de 18 p.c. pour cette semaine; la semaine dernière elle était de 19.06 p.c.

Taux d'escompte 3 p.c.

+Augmentation. —Diminution.

BANQUE DE FRANCE

PARIS, 7.— Le rapport hebdomadaire de la Banque de France accuse les changements suivants:

Encaisse-or	+	157,000
Encaisse-argent	+	290,000
Billets en circulation	+	264,142,000
Dépôts du Trésor	—	52,881,000
Autres dépôts	+	183,661,000
Effets escomptés	+	40,509,000
Prêts	+	31,383,000
Remboursé par l'Etat		100,000,000
		Francs

+Augmentation. —Diminution.

UN BONUS DE LA M. WATER & POWER

Le secrétaire de la Montreal Water and Power Company, monsieur W.-C. Shaw, a déclaré qu'un stock bonus spécial de $25 par action sur le commun sera payé à même le surplus accumulé de la compagnie aux actionnaires inscrits le 15 juin 1923.

POINTE-CLAIRE OBTIENT 99.18

Une émission d'obligations $200,000, 5 1-2 pour cent, 25 ans de la ville de Pointe-Claire, a été accordée à la Dominion Securities Corporation, au prix de 99.18. On avait aussi demandé des soumissions pour 5 pour cent, mais on a trouvé plus avantageux d'accepter les offres à 5 1-2 pour cent.

Voici la liste des soumissionnaires:

Dominion Securities Corporation 5 1-2, 99.18.

Versailles, - Vidricaire - Boulais, 5 12, 98.158;

La Corporation des Obligations Municipales, 5 1-2, 97.49; 5, 92.09;

Crédit Canadien, inc., 96.28; 5 p.c.; 94.35.

A. E. Ames and Co., 5 p.c., 94.297.

ENQUETE A N.-Y.

NEW-YORK, 7. — (Dépêche de La Presse Associée). — Le procureur de district Banton a découvert aujourd'hui que onze membres de la Bourse consolidée qui ont fait une faillite de près de $15,00,060 comptaient au nombre des dix-sept firmes qui avaient contribué d'une somme de $102,000 pour venir en aide aux autres firmes affiliées qui se trouvaient dans des difficultés financières.

Le procureur a appris la chose après interrogatoire d'un ancien employé de R. H. MacMasters and Co. et R. H. Silkworth, président de la bourse qui a annoncé son intention de démissionner.

On a rendu compte de tous les fonds, la balance ayant été payée aux clients qui demandaient des actions ou leur argent à la firme MacMasters.

M. Banton a déclaré que M. Silkworth avait donné des renseignements d'une importance telle qu'ils seraient soumis au grand jury mardi prochain, il a aussi dit que M. Silkworth serait entendu comme témoin.

On tentera de faire émettre une accusation fondée contre le chef de la compagnie MacMasters.

LE PAPIER-MONNAIE

Ce problème donne à la Reichsbank de gros soucis. Ce n'est pas, en effet, une petite affaire que d'assurer l'impression journalière de billets de banque représentant une valeur de tant de millions de marks! Qu'on songe que le déficit de l'Etat allemand pour l'exercice en cours dépassera probablement 12 trillions de marks!!!

Le problème à résoudre est double: produire en quantité suffisante et à un prix de revient modique. L'impression seule d'un billet de 1,000 marks de la même qualité qu'un ancien billet coûterait aujourd'hui 400 marks.

Produire beaucoup et à bon marché, c'est à quoi est parvenu la Reichsbank. Elle imprime ses billets sur d'immenses feuilles de papier, dont on fait, au sortir de la machine, des paquets — chaque paquet contient 500 feuilles — qu'on passe ensuite sous (la guillotine) qui les morcèle en petites coupures. Ces dernières sont après cela mises en ballots qu'on transporte daredare dans les différentes banques du Reich.

C'est beau la fortune!

Le Curb subirait un échec nouveau

NEW-YORK, 8.—La fermeture temporaire des portes de la maison L. L. Winkelman & Company, l'un des plus grands établissements financiers qui fasse partie du curb, a créé une panique à Wall Street, ce matin. La compagnie ouvrit de nouveau ses bureaux à 10 heures 55, mais refusa de faire savoir pourquoi elle avait agi de la sorte.

Un agent spécial de la maison fut placé à la porte afin d'éloigner la foule qui s'y formait. La fermeture de l'établissement suivit de près la nouvelle qu'un certain nombre de membres de la bourse, qui exécutaient les commandes de la firme Winkelman, avait retiré ses commandes.

LES PREMIERS COURS IRREGULIERS A N.-Y.

LES FERROVIAIRES BAS COTES, SONT PASSABLEMENT EN DEMANDE ET A LA HAUSSE.—COCA-COLA EN RECORD.

NEW-YORK, 8 (Wall Street).—Pas d'orientation nettement marquée en ouverture aujourd'hui à la Bourse. Les premiers cours étaient décidément irréguliers.

Les ventes ont repris, comme hier, chez les pétroles et les autos. Le Studebaker a baissé d'un point, mais les titres ferroviaires bas cotés étaient passablement en demande et à la hausse.

Le Coca-Cola est revenu à sa plus haute cotation en s'ajoutant un point.

Le Père Marquette et le Schulte Stores ont atteint de nouveaux hauts. Le Steel & Tube préférence a rebondi de près de six points et l'Adams Express s'est haussé de 2 points 1-2 en répercussion de l'augmentation de ses dividendes.

Les matériels sont devenus lourds. Les émissions Pierce Arrow ont considérablement cédé sous la pression de la vente.

Les devises étrangères étaient quelque peu en baisse.

(Midi) 8. — Les trafics suffisants des transactions de la matinée ont été les achats de titres ferroviaires sans dividende et les ventes de vedettes industrielles.

Treize chemins de fer bas cotés ont réalisé d'un à deux points. Les titres ferroviaires à placement ont été peu travaillés.

Le Woolworth a conquis cinq points et le Schulte, quatre.

La vente produisit de l'effet chez les pétroles haut cotés, les denrées et les autos. L'American Express a dégringolé de six points, l'Atlantic Refining de cinq, l'Union Bag and Paper, de trois et le California Petroleum de 2 3-8.

L'International Harvester commun et préférence, l'American Express, le Wells Fargo Express, le Virginia Carolina Chemical préférence et le Wilson Packing ont coté plus bas que jamais cette année.

Le prêt à vue s'est traité à 4 3-4 pour cent, au début de la séance.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par Dickinson & Walbank, membres de la Bourse de Montréal.

Valeurs	Ouvert	Midi
Amer. Bosch	39 3-4	39 3-4
Amer. Can	100	100 1-2
Amer. Loco	141	141 3-4
Amer. Smelter	62 3-8	62 3-8
Amer. Woolen	92	91 3-4
Anaconda	45 3-8	45 3-8
Atchison	101 1-4	101
Baldwin Loco	132 1-2	131 5-8
Bethlehem Steel	53 1-8	53
Can. Pacific Ry	152 1-2	152 1-2
Corn Products	132	131 7-8
Crucible Steel	72 1-2	72
Cuban Cana Sugar	14	14
Davison Chemical	29 1-2	29 1-2
Gen. Asphalt	32 5-8	32 3-4
Gen. Motors	15	15
G. S. Steel	83 7-8	83 7-8
Ind. Alcohol	56 5-8	56 5-8
Int. Nickel	15 1-4	15 1-8
N.Y. Central	100	100 1-8
Nor. Pacific	72 1-4	72 1-4
Pan American	75	75
Reading	76	76
Republic Steel	50 3-4	50 3-4
Royal Dutch	48	48
Sinclair Con.	29	28
So. Pacific	89 1-4	89 3-8
Standard Oil N.J.	33 3-4	33 3-4
Studebaker	112	111 3-8
Union Pacific	135 1-4	135 1-2
U. S. Rubber	52 1-4	52 1-4

LA DETTE DES TROIS-RIVIERES

TROIS-RIVIERES, 7. — (Presse Canadienne.— Suivant un rapport qui vient d'être publié par le trésorier de la ville, M. Arthur Nobert, la dette de la ville actuellement est de $5,072,440 et comprend $4,816,500 de dette consolidée et $4,816,500 de dette flottante. La ville peut encore emprunter un montant de $1,092,905. L'actif de Trois-Rivières s'élève à $5,731,768.

L'emprunt autrichien

LONDRES, 7. — (Presse Associée). — La Banque d'Angleterre demande des souscriptions de 11,000,000 sur les 14,000,000 de livres, partie de l'emprunt autrichien qui doit être lancé ici. Les 3,000,000 sont émis au gouvernement anglais en paiement des montants qe lui doit l'Autriche.

L'emprunt est à 6 pour cent, émis à 80 et rachetable en 1943, par un fonds d'amortissement.

Les Grains à Chicago.

Chicago, 8. — Prix en cours à l'ouverture du marché des grains: Blé, juillet, 109 7-8; septembre, 109 1-8.

Maïs, juillet, 80 3-4; septembre, 77 1-2.

Avoine, juillet, 42 1-4; septembre, 38 3-4.

Le Marché Alimentaire

Chicago, 8.—La fermeture indiquait:

	Ouv.	Max.	Min.	Fer.
Saindoux, les 100 livres—				
Juil.	1137	1147	1137	1147
Sept.	1160	1170	1160	1167
Côtelettes, les 100 livres—				
Juil.				937
Sept.	960	962	960	962

REORGANISATION DU QUEBEC RAILWAY

LE CAPITAL SERA PORTE A $10,000,000 ET LA NOUVELLE COMPAGNIE PORTERA LE NOM DE QUEBEC POWER.

Québec, 8.—On divulgue graduellement les plans élaborés pour la réorganisation du Quebec Railway Light Heat and Power. Il est annoncé que la Public Service Corporation augmentera son capital de $3,000,000 à $10,000,000 et portera le nom de Quebec Power Company. C'est monsieur Howard Murray, le vice-président de la Public Service Corporation qui a déclaré cette chose. Il y aura assemblée des actionnaires de la Public Service Corporation mardi prochain le 12, afin de ratifier la décision des actionnaires d'augmenter le capital à $10,000,000 et de changer le nom actuel en celui de Quebec Power. La nouvelle compagnie fera immédiatement la demande de ses lettres patentes au lieutenant-Gouverneur.

M. Murray, traitant de la visite récente de M. Alfred, président de la Shawinigan Water and Power Company accompagné de financiers américains et anglais a dit: "Ce parti qui, en outre de M. Alfred, comprend le vicomte Maidstone, C. H. Collis, de Kitcat et Aitken, de Londres, Angleterre, J. B. Chase, de Chase and Co., de Boston, P. Bonde Sonsa représentant de Alfred and Co. à Paris a visité le circuit de la compagnie. Le but de cette visite a été de constater quelles étaient les améliorations les plus urgentes à faire.

Il est question ici qu'un merger considérable de compagnies exploitant des pouvoirs hydrauliques se fera avant longtemps.

LE PORC ABATTU TEND A BAISSER

Il n'y a pas eu de développements nouveaux sur le marché aux bestiaux hier. L'opinion n'est pas encore formée et les prix sont irréguliers. L'offre a été faible et la demande limitée à quelques lots de bons animaux. Les porcs abattus se sont vendus à un prix moindre.

Les viandes fumées se vendent au même prix et la demande continue à être forte. Le lard garde toujours sa fermeté et le marché se tient bon.

WINKELMAN & Co. EST EN FAILLITE

New-York, 8. — Le tribunal fédéral a été saisi, aujourd'hui, d'une requête en liquidation involontaire contre la maison de courtage L.-L. Winkelman and Company, qui occupait le deuxième rang au curb.

LE DIVIDENDE DU CREDIT CANADA

Un dividende de 2 pour cent sur le stock privilégié du "Crédit-Canada Limitée" a été déclaré pour le présent trimestre. Il sera payable le et après le 15 juin 1923 aux actionnaires enregistrés le 31 mai 1923.

Emprunts du Gouvernement du Canada.

Echéance	Prix	Rend.
1 déc. 1925	100 55	4 77
1 oct. 1931	101 75	4 74
1 mars 1937	102 50	4 76
1 nov. 1923	100 45	4 58
1 déc. 1927	103 15	4 72
1 nov. 1933	105 40	4 83
1 déc. 1937	107 60	4 77
1 nov. 1924	100 70	5 01
1 nov. 1934	103 15	5 13
1 nov. 1927	102 25	4 98
1 nov. 1932	102 70	5 16

CE MERGER SERAIT FAIT

Le "Financial Times" dans son numéro d'aujourd'hui, prétend que le merger de la Laurentide et de la Saint-Maurice Power contrôlée pra la Union Bag est un fait accompli.

EMISSION ACCORDEE

Sherbrooke, 8. — Une émission de $50,000 de débentures de notre commission scolaire catholique vient d'être accordée à la McLeod Young and Weir Co. Ltd au taux de 103.50.

L'ARGENT EN BARRES

Londres, 8. — L'argent en barres fait 31 pence 1-2 l'once.

ARGONAUT A 87.

Argonaut Gold a touché 87 ce matin. C'est un record de hausse pour cette valeur minière.

MARCHE DU COTON

NEW-YORK, 7. — Les futurs ont clos vigoureux.

Fermeture:

Janvier	2376-78
Juillet	2778-82
Octobre	2469-73
Mars	2366-70
Décembre	2410-12

L'option immédiate a clos soutenue.

Middling Upland ... 2905

LIVERPOOL, 7. La demande était bonne pour l'option immédiate. Les prix étaient fermes.

Middling américain	1676d
Middling bon	1631d
Middling fully	1651d
Middling	1660d
Middling low	1576d
Ordinaire bon	1536d
Ordinaire	1496d

Les ventes de la journée ont été de 10,000 ballots dont 7,500 de coton américain.

Permis de Construire.

J. Lavoie, 241 Bélanger, 1 garage, Drolet, Saint-Edouard, $1,000.

S. Côté, 39 Piedmont, 2 maisons, 2 logements, Old Orchard, Notre-Dame de Grâce, $10,000.

M. Davis, 801 Louis Veuillot, 1 maison, 3 logements, Louis Veuillot, Mercier, $5,500.

Corporation des logements ouvriers limitée, 195 Sainte-Catherine Est, 1 maison, 5 logements, Drolet, Saint-Edouard, $8,000.

PATES ET PAPIERS

Il existe 100 usines de pâtes et papiers au Canada. Ces usines emploient 36,000 personnes. Les gages et salaires payés à ces personnes se chiffrent à $50,000,000 annuellement.

La forêt canadienne constitue une des meilleures et des plus certaines richesses naturelles de notre pays. La matière première qui alimente nos usines de pâtes et papiers est tirée de nos forêts. Depuis dix ans, l'industrie des pâtes et papiers a pris une expansion merveilleuse et l'avenir pour elle est des plus brillant.

DETERMINATION INFLEXIBLE

(SUITE DE LA 1ère PAGE)

détermination à refuser d'étudier toute proposition allemande tant que l'Allemagne fera opposition à l'exploitation des régions occupées.

LA PRESSE ANGLAISE

LONDRES, 8 (Presse associée).—Le nouveau mémoire allemand au sujet des réparations a créé une impression favorable à Londres, si l'on en juge par les commentaires des journaux. Ceux-ci, pour la plupart, trouvent que les nouvelles propositions valent beaucoup mieux que les précédentes. Presque tous les journalistes font bon accueil au projet d'une conférence à laquelle l'Allemagne enverrait des représentants.

On doute fort cependant que la France emboîte le pas avec les autres alliés. Certains organes prédisent qu'elle va rejeter le nouveau document tout comme le premier.

OPINION DU "TIMES"

Le "Times" qui considère le mémoire de Berlin comme une invitation aux Alliés de fouiller dans le gousset de l'Allemagne, pense que la France aurait tort de le repousser sous prétexte que les Allemands ne renoncent point à la résistance passive dans la Ruhr. Le même journal compte sur un revirement de l'opinion française sous ce rapport. Il croit aussi que le chancelier Cuno devrait désavouer les actes de sabotage. Le "Times" est d'avis que si la chose arrivait, il y aurait des chances de régler un problème qui finira, si on ne le résout point, par ruiner graduellement l'Europe occidentale.

Le "Morning Post", organe conservateur, fait des commentaires passablement optimistes, mais il présume que la France va rejeter l'idée de laisser une commission internationale fixer le pouvoir de paiement de l'Allemagne. Quant aux gages, le journal dit que leur acceptation par les Français dépendra beaucoup de l'attitude des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne sur la question des dettes interalliées. Le "Post" dit à ce propos:

"Nous constatons encore une fois à quel point les Etats-Unis sont intéressés aux problèmes européens et combien il est impossible qu'une nation créancière poursuive toujours une politique d'isolement."

CETTE CONFERENCE

La presse, en général, appuie fortement le projet de conférence. La "Westminster Gazette" cependant prétend qu'il vaut mieux que cette conférence n'ait pas lieu si elle implique l'approbation par le gouvernement britannique de l'action des Français dans la Ruhr. La Grande-Bretagne doit suivre une politique à part, ajoute ce journal.

Le "Daily Mail", qui exige toujours que l'Allemagne paie son indemnité, déclare que le mémoire n'est que de la propagande allemande, une autre tentative de désunir la France et la Grande-Bretagne.

CE QUE DIT BERLIN

BERLIN, 8. (Presse associée).—Les chefs du Reichstag croient que la note remise, hier aux capitales des pays alliés est plus généreuse que les communications précédentes du gouvernement allemand relativement aux réparations, surtout en ce sens qu'elle déclare franchement le bon vouloir du Reich et son désir de résoudre le problème, et aussi parce que le nouveau document offre des garanties concrètes.

Malgré ces considérants, on ne se berce guère d'illusions dans les milieux parlementaires sur l'accueil que les nations créancières feront au memorandum. On répète que la France a d'ores et déjà réduit à l'impuissance toute démarche que pourrait entreprendre la Grande-Bretagne pour créer une atmosphère favorable à de prochaines négociations en cherchant à influencer la Belgique et l'Italie.

LES RESEAUX ALLEMANDS

On rappelle qu'en engageant les chemins de fer fédéraux à titre de principales garanties, le gouvernement allemand a fait sienne une des suggestions contenues dans le récent mémoire rédigé par la fédération des industriels. Bien que la note d'hier ne spécifie point nettement que le réseau ferroviaire national et toutes les propriétés qui en dépendent soient pour être confiés à la garde de syndics et exploités comme une véritable entreprise privée, les industriels comprennent que le gouvernement agi pourrait rapporter une somme bien supérieure à 500,000,000 de marks-or. En fait de saisies immédiates, le gouvernement n'a à sa disposition que les biens des industriels, des compagnies de navirait de la sorte et que les voies ferrées seraient hypothéquées pour un montant de dix milliards de marks-or. Les obligations hypothécaires produiraient cinq pour cent, soit une recette annuelle nette de 500,000,00 de marks-or.

LES BIENS IMMOBILIERS

Quant à la deuxième garantie contenue dans son programme, le gouvernement allemand a confiance qu'en appliquant la pression d'une loi sévère la première hypothèque sur les biens immobiliers gation et des banques, ainsi que des agraires. Tous ont promis leur bienveillant concours au chancelier Cuno. On estime toutefois que le total à réaliser à même cette hypothèque générale pourrait considérablement s'augmenter par le rendement des biens municipaux et ceux des particuliers, qu'on hypothéquerait sur une base favorable.

On a renoncé au projet d'établir un monopole sur le tabac. On le trouve impraticable à cause du montant de capital liquide qu'il faudrait pour liquider une industrie privée et aussi parce qu'on connaît, à Berlin, le résultat des monopoles nationaux créés en d'autres pays, où le contrôle exclusif du gouvernement a invariablement fait décroître la production. Le gouvernement se propose plutôt de percevoir un fort droit d'accise sur tous les tabacs. Il imposera aussi des taxes douanières sur les articles de luxe.

LA PRESSE DE BERLIN

BERLIN, 8. (Presse Associée).—Les journaux du matin n'ont qu'une voix pour approuver le nouveau mémoire de réparations envoyé hier, aux puissances par le chancelier Cuno. Une faible partie de la presse jette une note discordante dans ce concert d'approbation. Ces critiques déclarent que la dernière offre de l'Allemagne contient les mêmes idées fondamentales et les mêmes énonciations que la note du 2 mai.

La majeure partie de ces désaveux provient des organes nationalistes. Le journal socialiste "Le Drapeau Rouge" leur fait écho, en faisant observer que les nouvelles propositions du gouvernement constituent une victoire pour Hugo Stinnes.

La plupart des journaux affirment que l'offre actuelle comporte d'une façon absolue tout ce que peut faire l'Allemagne pour remplir ses obligations.

Le point important du mémoire, aux yeux de l'organe nationaliste "Deutsche Zeitung," c'est qu'il ne fait qu'amplifier la note du mois de mai.

Les mêmes pensées comme les mêmes excuses s'appliquent aux deux documents, dit le journal; tout ce qui a été auparavant dit ou imputé aux Français, actes de violence et infractions à la justice, reste maintenu. Le journal regrette que le gouvernement ait énoncé dans le mémoire d'aussi maladroites déclarations que celles par lesquelles il reconnait que l'Allemagne est obligée de réparer et se dit prêt à le faire en se conformant aux décisions d'une commission internationale.

LA PRESSE ITALIENNE

ROME, 8. (Presse Associée). — Le "Messagero" dit que les nouvelles propositions du chancelier Cuno sont encore loin d'offrir des conditions propres à engendrer un accord avec les Alliés, même si l'on prenait pour base les revendications modérées exposées dans le mémoire que le premier ministre Mussolini a présenté à Londres. Le seul point remarquable dans la nouvelle note, ajoute le journal, c'est que l'Allemagne cesse de demander l'évacuation de la Ruhr.

"Il Passe" pense que le memorandum allemand tend à accentuer la divergence entre la France, la Grande-Bretagne et l'Italie, afin d'accroître les dissensions entre la France et ses alliés.

La Prudential Insurance Company of America annonce la nomination de H. P. Douglas, de Montréal, au poste de gérant de son service ordinaire dans cette circonscription. La Prudential a un fort montant d'assurance en vigueur dans le Dominion, et afin d'être à la hauteur de ses progrès, elle a nommé M. Douglas. Les affaires ordinaires de la Prudential ne comprennent que des polices pour de gros montants.

M. Douglas est bien connu dans les cercles commerciaux et sociaux de Montréal. Il a été élève de l'Université Cornell, classe de 1894 et vint au Canada en 1902 comme vice-président et gérant-général de la Canadian Otis Elevator Company. Pendant plusieurs années il a fait du commerce d'importation et d'exportation à Montréal, comme vice-président de la Dominion Exporters, Ltd. Depuis deux ans, il est courtier d'assurance à Montréal. M. Douglas est le premier homme à ouvrir un bureau strictement ordinaire pour la Prudential au Canada, jusqu'à présent les grosses polices étaient rédigées dans les cinquante-six bureaux industriels que la compagnie possède au Canada.

Le bureau de M. Douglas est à 407 immeuble McGill.

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL

Avis est par le présent donné qu'un dividende de deux dollars-cinquante par action sur le capital appelé et versé de cette institution, a été déclaré et sera payable à son bureau principal à Montréal, le et après mardi le trois juillet prochain, aux actionnaires enregistrés vendredi le quinze juin prochain à 3 heures p.m.

Par ordre du Conseil d'Administration,

A. P. LESPERANCE, Gérant-général.

Montréal, le 28 mai 1923. 77-29

THE WABASSO COTTON COMPANY, LIMITED

DIVIDENDE No. 72

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de un dollar ($1.00) par action a été déclaré sur le capital-actions de la compagnie pour le trimestre finissant le 30 juin 1923, payable le 3 juillet 1923, aux actionnaires inscrits au registre à la fermeture des affaires le 15 juin 1923.

Par ordre du bureau.

JAS. R. RITCHIE, Secrétaire-Trésorier.

Trois-Rivières, P. Q., 10 mai 1923. m-25-j-1-8

THE NATIONAL BREWERIES, LIMITED

DIVIDENDES SUR ACTIONS ORDINAIRES

Un dividende pour le trimestre finissant le 30 juin 1923, de Un Dollar ($1.00) par action ordinaire de The National Breweries Limited, a été déclaré et sera payable le 2 juillet 1923, aux actionnaires enregistrés le 15 juin courant.

Les chèques seront expédiés par la malle par les Agents de Transport de la compagnie, la Royal Trust Company, 105, rue Saint Jacques, Montréal.

Par ordre de la Direction.

A. D. JOHNSTON, Secrétaire-Trésorier.

Montréal, 6 juin 1923. 83-3

THE NATIONAL BREWERIES, LIMITED

DIVIDENDE SUR LES ACTIONS DE PRIORITE

Un dividende pour le trimestre finissant le 30 juin 1923, de un et trois quarts (1 3/4 %) pour cent (à raison de 7 % pour cent par an) sur les actions de priorité de The National Breweries Limited, a été déclaré payable le 2 juillet 1923, aux actionnaires enregistrés le 15 juin courant.

Les chèques seront expédiés par la malle par les Agents de Transport de la compagnie, la Royal Trust Company, 105 rue Saint Jacques, Montréal.

Par Ordre de la Direction.

A. D. JOHNSTON, Secrétaire-Trésorier.

Montréal, 6 juin 1923. 83-3.

Main 1341. 4, Hôpital

S. H. POWELL

Limited

Achetons et Vendons Actions Minières.

Nous recommandons: Argonaut, Hollinger, Teck Hughes, Crown Reserve, North Colonial.

78-1 4 6 8 11

Ventes d'Immeubles.

Dernières transactions de la matinée.

The British Realty Co. Ltd. vend à Demitre Zarafonetes; lot No. 1346-13 quartier St-Antoine, mesurant 26 x 90 1-2 pds avec bâtisses ayant front rue Ste-Catherine Ouest Nos 302, 332a; pour $87,667.68.

Dame Télesphore Clermont vend à Joseph Clermont; lots Nos 1359-162-1, 1359-161-1, 1359-160-1 quartier Ste-Marie, avec bâtisses ayant front rues Rouen et Dufresne; pour $10,000.

Henri Beaudry vend à Revd. W. Bowman Tucker; lots Nos 327-6, 7, quartier St-Louis avec bâtisses ayant front rue Cadieux Nos 291, 293; pour $8,000.

Dame Gédéon-A. Lippé es-qual. vend à Saura Secord Confection Co. Ltd; la 1-2 S. O. du lot No 234 quartier St-Jacques, mesurant 35 x 74 pds avec bâtisses ayant front rue Contant Nos 10, 12; pour $7,500.

Henri Charest vend à Delle Gabrielle Lessard; la 1-2 S. E. du lot No 11-931 quartier Laurier mesurant 25 x 91 pds avec bâtisses ayant front rue Esplanade Nos 2576 à 2580; pour $10,400.

Montreal Public Service Corporation

5%—1942

Principal et intérêt semestriel payable à Montréal et à New York

Coupures: $500 et $1,000

Prix: 87% et l'intérêt couru

comptant ou par versements mensuels

Rendement: 6.15%

Geo. Beausoleil & Cie

Bons - Obligations

112, rue Saint-Jacques. Montréal

84-3-11

NOS forêts constituent une des meilleures et plus certaines richesses naturelles du pays. Ce sont elles qui fournissent la matière première dont s'alimentent ses usines de pâtes et papiers. Industrie du sol — l'expansion qu'elle a prise, dans les derniers dix ans, donne une idée de l'avenir qui lui est ouvert.

Aux dernières statistiques, il existe 100 usines de pâtes et papiers au Canada qui emploient 36,000 personnes. Gages et salaires payés se chiffrent par $50,000,000 annuellement.

Placer des capitaux dans une industrie comme celle-là, c'est accroître notre force économique.

RENÉ-T. LECLERC

Incorporée

MONTRÉAL, 160, rue Saint-Jacques — QUÉBEC, 74, rue Saint-Pierre

(Maison fondée en 1901)

NOUVELLE EMISSION:

$100,000

5 1/2%—1 an à 10 ans.

SYNDICS DE LA PAROISSE DE NOTRE-DAME DU ST-ROSAIRE DE MONTREAL

Prix le pair

La CORPORATION des OBLIGATIONS MUNICIPALES LIMITÉE

RENÉ DUPONT, Président, 116 CÔTE de la MONTAGNE, QUÉBEC, Téléphone 6932

J.W. SIMARD, Vice-Président, 7 PLACE D'ARMES, MONTRÉAL, Téléphone Main 1824

DEBENTUR MIHI

84-1-mer-v-lno

La Multitude de Détails Techniques

qui se présentent constamment en rapport avec l'administration d'une succession, tel que tenue de livre, la surveillance des loyers, le soin des valeurs, embarrassent souvent le simple particulier agissant comme exécutaire ou fiduciaire. En nommant cette Compagnie comme votre agent financier, vous pouvez vous décharger de beaucoup de détails onéreux.

Montreal Trust Company

11 PLACE D'ARMES, MONTREAL.

SIR HERBERT S. HOLT, Président. A. J. BROWN, C.R., Vice-président. F. G. DONALDSON, Gérant-général.

LA TEMPÉRATURE

DEMAIN:—Beau et frais.

TORONTO, 8.—Une perturbation atmosphérique bien circonscrite couvre l'est de l'Ontario. La pression est haute sur le Golfe Saint-Laurent et à l'Ouest des Grands-Lacs. Des averses sont tombées dans l'Alberta, la Saskatchewan et le Québec Occidental. De fortes pluies se sont abattues un peu partout dans l'Ontario; ailleurs il a fait beau.

Pronostics.— Lacs et Baie Georgienne: Fort vents du nord-ouest, éclaircies et traé frais ce soir. Demain, vents modérés, beau et un peu plus chaud.

Vallée de l'Outaouais et Haut-St-Laurent: Venteux et pluvieux. Demain vents du nord-ouest, beau.

Bas Saint-Laurent: Vents violents, pluie aujourd'hui et une partie de la journée demain.

Provinces Maritimes: Forts vents de l'est, pluie ce soir et demain.

Lac Supérieur: Vents modérés, beau aujourd'hui et demain.

Maximum et minimum

Aujourd'hui, maximum: 60.
Aujourd'hui, minimum: 52.

L'AN DERNIER.

Maximum: 88.
Minimum: 64.

BAROMETRE

Hier: 30.01.
Aujourd'hui: 29.75.

Chiffres fournis par la Maison R. Dansereau, 340 Sainte-Catherine Est.

Calgary	29.92	76	44
Ottawa	29.68	76	54
Montréal	29.74	76	56
Québec	29.94	64	50
Pointe-au-Père	29.62	56	38
Saint-Jean	30.10	58	46

NAISSANCES

BEAUDIN—A Montréal, le 5 juin 1923, à M. et Mme Hormidas Beaudin, née Yvonne Lalonde, une fille, baptisée Marie-Fernande-Jacqueline.

GELINAS—A Montréal, le 5 juin 1923, au No 1808 rue Hart-Julien, à M. et Mme Joseph Gélinas, née Alberta Hamel, une fille, baptisée Marie-Josephine-Gilberte.

LUSSIER—A Montréal, le 2 juin 1923, au No 294 rue St-Vallier, à M. et Mme Charles Lussier, née Délima Castonguay, une fille, baptisée Marie-Rose-Anna-Flora.

MOREAU—A Montréal, le 5 juin 1923, à M. et Mme Gaudias Moreau, une fille, Marie-Rollande-Eveline.

PROULX—A Maisonneuve, le 2 juin 1923, au No 214 rue Pie IX, à M. et Mme Edouard Proulx, née Dorilla Lachapelle, un fils, baptisé Joseph-Bernard-Fernand.

PARENT—A Montréal, le 1er juin 1923, au No 2267 rue St-Denis, à M. et Mme Louis Parent, architecte, née Béatrice Chabot, une fille, baptisée Marie-Annette-Louise.

REGNIER—A Montréal, le 28 mai 1923, au No 1072a rue St-André, à M. et Mme Eugène Régnier, née Alvina Lalande, une fille, baptisée Marie-Marguerite-Aline.

TRUDEAU—A Montréal, le 5 juin 1923, à M. et Mme Henri Trudeau, une fille, baptisée Marie-Annette-Cécile.

DECES

ARCHAMBAULT — A Saint-Paul l'Ermite, le 3 juin 1923, à l'âge de 80 ans, est décédé Zéphirin Archambault.

Les funérailles auront lieu samedi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son fils Raymond Archambault, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré après l'arrivée du train C. N. R. de Montréal, à dix heures 15 et de là au cimetière, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 82-3

BELEC-SALMON— A Montréal, le 3 juin 1923, est décédée à l'âge de 26 ans, 8 mois, Yvonne Salmon, épouse de Zéphirin Bélec. Elle était la fille de Joseph Salmon et de feu Ormine Lachapelle.

Les funérailles ont eu lieu le 5 courant à l'église S.-Alphonse d'Youville.

BEAUDOIN—A Maisonneuve, le 7 juin 1923, à l'âge de 11 ans et 9 mois, est décédé Fernand Beaudoin, fils de Salomon Beaudoin.

Les funérailles auront lieu samedi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 90 rue Desjardins à 7 hre pour se rendre à l'église Saint-Nom de Jésus où le service sera célébré à 7 hrs 15 et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture.

BERTRAND—A St-Hermas, le 6 juin 1923, est décédé à l'âge de 76 ans, M. Benjamin Bertrand.

Les funérailles auront lieu samedi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure à 10 hre a m. pour se rendre à l'église paroissiale où sera célébré le service.

COMTOIS—A Montréal, le 6 juin 1923, à l'âge de 81 ans, est décédée Catherine Bacon, épouse de feu Gilbert dit Comtois.

Les funérailles auront lieu samedi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 10 rue Aylwin, à 7 hre 45 pour se rendre à l'église du Très St-Rédempteur, où le service sera célébré. 84-1

CHARBONNEAU—A Montréal, le 6 juin 1923, à l'âge de 19 ans, est décédée Evelina St-Germain, épouse de feu Zénophile Charbonneau.

Les funérailles auront lieu samedi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre No 2201 rue Papineau, à 7 hre 15 pour se rendre à l'église St-Pierre Claver, où le service sera célébré. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 84-1

CLOUTIER—A Montréal, le 6 juin 1923, à l'âge de 75 ans et 5 mois, est décédée Mathilde Lebrun, épouse de feu François Cloutier.

Les funérailles auront lieu samedi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, M. Edouard Lachambre, No 1829 rue Papineau, pour se rendre à l'église St-Pierre Claver où le service sera célébré à 8 heures, (heure solaire) et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 84-1

CARBONNEAU — A Berthier, (en bas) est décédée à l'âge de 87 ans et 3 mois, Philomène Lapointe, épouse de feu Théophile Carbonneau.

Les funérailles ont eu lieu.

DUPUIS — A Montréal, le 6 juin 1923, à l'âge de 24 ans, 10 jours, est décédée Marguerite, fille de feu Moyse Dupuis et de Ardine Bédard.

Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant, le convoi funèbre partira de la demeure de sa mère Mme Zotique Desauniers No 845 rue Durocher, Outremont, à 8.30 heures, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 83-2

FISET — A l'Amclenne-Lorette, le 5 juin 1923, à l'âge de 70 ans et 4 mois, est décédé Sieur Antoine Fiset, époux de dame Vitaline Soulard.

Les funérailles ont eu lieu.

FORGET — A Ottawa, le 8 juin 1923 à l'âge de 75 ans 6 mois est décédé le senateur A.-E. Forget, époux de Henriette Drolet.

Les funérailles auront lieu à Ottawa samedi le 9 courant à l'église du Sacré-Coeur, sépultare à Montréal au cimetière de la côte des Neiges.

Le convoi funèbre arrivera samedi à 2 heures p. m. gare Windsor.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 84-0

GRANDCHAMP — M. Joseph Grand'Champ, époux de Emilie Lampert, décédé le 5 juin à l'âge de 83 ans.

Les funérailles ont eu lieu.

GRANGER — A Montréal le 7 juin 1923 à l'âge de 50 ans est décédée Anna Melançon, épouse de Odilon Granger.

Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant, le convoi funèbre partira de sa demeure No 492 rue Visitation à 7.30 heures, pour se rendre à l'église Ste-Catherine où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

La défunte était dame de Sainte-Anne.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 84-0

REUNION DES CHEFS DE POLICE DE L'ILE DE MONTREAL AU VIGER

Des suggestions intéressantes pour enrayer les vols d'automobiles et retracer les voleurs.

Plus de policiers.

Les chefs de police de l'Ile de Montréal se sont réunis hier midi à un banquet qui leur a été offert à l'hôtel Viger par l'Association des Marchands de Montréal pour discuter des mesures à prendre pour enrayer les vols d'automobiles. Au nombre des invités se trouvaient également le chef Lorrain, de la police provinciale; le capitaine-détective Hector Mercier, chef intérimaire du bureau de la Sûreté municipale; M. Wilfrid David, secrétaire du chef de police de Saint-Lambert; le lieutenant Emile Bilodeau, chef de l'escouade des agents-cyclistes de la police de Montréal.

Voici les noms des chefs de police de l'Ile de Montréal qui étaient présents: Pierre Bélanger, Montréal; Geo. Baker, Outremont; Geo. Durocher, Lachine; Nap. Gravel, Saint-Lambert; A. Dubeau, Verdun; Adrien Richer, Ville Saint-Pierre; Ubald Villeneuve, Montréal-Nord; Nap. Boulianne, Pointe-aux-Trembles.

L'Association des Marchands était représentée par M. Adélard Fortier, président de l'Association; M. J.-J. Fitzgerald, le gérant, et M. H.-J. Inns, directeur du département de prévention pour les vols d'automobiles.

Le chef Wren, de la police de Westmount, étant absent de la ville n'a pu assister à la réunion. Le capitaine-détective Nazaire Forget et les chefs de police de Montréal-Ouest et du Bout-de-l'Ile n'ont pu assister à la réunion.

M. Fortier présidait. Il a demandé une plus étroite coopération entre les chefs de police des diverses municipalités de l'Ile de Montréal pour retracer les automobiles volés et les malfaiteurs.

M. Fitzgerald a parlé dans le même sens. Quoique 80 pour cent des automobiles volées aient été retrouvées, il y en a encore 60 qui ont été volées à Montréal depuis le commencement de l'année et qui n'ont pas été retrouvées.

Le chef Pierre Bélanger a déclaré qu'il fallait avant tout surveiller les points de sortie de l'Ile de Montréal. Il a signalé l'établissement d'un avant-poste au pont Victoria et l'augmentation du nombre des agents-cyclistes. Il a parlé du travail efficace accompli par les agents du lieutenant Emile Bilodeau et par les détectives sous la direction du capitaine Mercier. Il a offert de remettre chaque jour aux chefs de police des municipalités voisines une liste des autos volés. Cette suggestion a été accueille par de vifs appiaudissements.

Le capitaine-détective Mercier, en charge du bureau de la Sûreté de Montréal, a déclaré qu'il se ferait un devoir de fournir aux municipalités voisines une liste des autos volés et des vols les plus importants.

Le chef Lorrain a déclaré qu'à la suite d'une importante réorganisation effectuée dans la police provinciale, celle-ci sera plus en état encore que par le passé de retracer les autos volés. Il a ajouté que le gouvernement provincial avait dépensé $10,000 l'année dernière pour la surveillance des automobiles.

Le chef Baker dit qu'un grand nombre de vols d'autos sont dus à la négligence grossière des propriétaires de ces voitures.

Le chef Dubeau a déclaré qu'il n'y avait pas assez d'hommes de police à Verdun comme à Montréal.

Le chef Gravel dit que la plupart des individus qu'il a arrêtés à Saint-Lambert venaient de Montréal ou d'autres régions de la province.

Le chef Villeneuve demande un service de protection plus efficace pour le boulevard Pie IX.

Le lieutenant Bilodeau estime qu'on ne devrait accorder aucune patente d'automobile sans faire une petite enquête au préalable. Sur 375 garages, dit-il, il y en a 190 qui font des affaires plus ou moins louches. Dans nombre de cas, dit-il, le voleur se procure une patente avant de voler une autpmobile. Il y a au moins 600 autos à Montréal qui portent un double numéro de patente.

Les chefs Boulianne et Richer ont également adressé la parole.

Le chef Lorrain appuyé par le chef Baker a proposé un vote de remerciements à l'Association des Marchands de Montréal.

LA "FETE-DIEU" A VALLEYFIELD

VALLEYFIELD, 8 — (Spécial à la "Patrie") — La belle température de dimanche dernier permit la procession de la Fête-Dieu à travers les rues de cette cité.

En étant des plus belles, elle était aussi des plus imposantes.

Un magnifique reposoir était dressé au centre du parc.

Sa Grandeur Mgr Rouleau précédait l'ostensoir qui était porté par Mgr Dorais.

L'ordre le plus parfait rendait plus grandiose cette solennelle procession.

Sympathies aux familles Bray, Taillon, Bisaillon

Le Club Patenaude a tenu son assemblée régulière, mardi le 5 juin et plusieurs questions dans l'intérêt du club furent discutées. Sur proposition de M. Ged. Sévigny, secondé par M. L.-P. Ducharme, il a été résolu "que c'est avec regret que les membres du club ont appris la mort du fils de M. J.-Allan Bray, M.P.P. et président honoraire du club; ainsi que la mort de l'honorable Sir L.-O. Taillon et de M. J.-F. Bisaillon, amis du club et estimés de tous." A la famille de chacun le club offre ses sincères sympathies.

LA CREATION D'UN BUREAU NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT

Ce qu'en dit l'inspecteur général des écoles catholiques, M. J.-C. Magnan.

Notre province.

QUEBEC, 8. (Du correspondant de la Patrie). — Le "Canada-Français", publication de l'Université Laval, et l'Enseignement Primaire, organe des écoles catholiques de la province de Québec publient simultanément, dans leur numéro de juin, un article très étoffé sur le fameux projet d'un Bureau National d'Education (National Bureau of Education).

L'article est de monsieur C.-J. Magnan, de la Société Royale du Canada et Inspecteur Général des écoles catholiques: c'est dire qu'il est documenté et au point. Avec clairvoyance et modération, monsieur Magnan met à jour le véritable but du National Bureau of Education, qui a remplacé en 1919 à Winnipeg cet autre projet d'un bureau fédéral remisé pour l'instant. Ce projet d'un bureau national ou interprovincial d'éducation est l'oeuvre de la National Conference of Education and Citizenship, fondée à Winnipeg en 1919, et dont le meneur en scène est un anglais d'Angleterre, le major Ney.

Quel est le but de ce projet encore vague et indéfini? Pourquoi, en dépit de la constitution de 1867, vouloir créer un organisme interprovincial d'éducation? Ce que veulent les promoteurs du Bureau National? Avec un doigté impeccable, Monsieur C.-J. Magnan touche tous ces points et dévoile les fins que se proposent les tenants du Bureau National: L'amoindrissement d'abord, puis la suppression des systèmes scolaires provinciaux. Monsieur Magnan démontre que le sectionalisme dénoncé par les membres de la Conférence Nationale d'Education, est précisément ce qui constitue la base du système fédératif canadien en matière scolaire.

Québec est une province française et catholique et elle désire garder son système français et catholique, qui lui garantit l'acte de 1867.

Monsieur Magnan établit qu'un bureau interprovincial créerait nécessairement une direction unique en matière d'éducation. Ce serait la ruine de l'idéal canadien-français.

Dans un style nerveux et pondéré tout à la fois, monsieur Magnan démontre que la prudence conseille de ne pas souscrire au principe d'un bureau mixte, faux principe repoussé en 1789 par Monseigneur Hubert avec une clairvoyance providentielle.

L'article, qui est à lire en entier, se termine par ces sages remarques, après avoir invoqué l'autorité du premier ministre de Québec, l'Honorable M. Taschereau:

"La Providence a voulu que deux peuples distincts par la langue et la religion habitent le Canada. La prudence et la justice veulent à leur tour que dans les domaines religieux et scolaires nous restions chacun chez nous, et cela sans acrimonie comme sans méfiance. La Constitution fédérale, qui porte la signature du Souverain du Royaume-Uni, confie sagement à chaque province du Canada, le soin d'organiser ses écoles suivant le caractère et les aspirations de la population qui l'habite. Respectons ce pacte d'honneur et ne cherchons pas par un moyen détourné, à escamoter l'article 93 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord. Concentrons plutôt nos efforts sur les paragraphes de cet article qui obligent les gouvernements provinciaux à respecter les droits des minorités en matière d'éducation. Voilà un chapitre dont l'actualité peut fournir immédiatement au "National Council of Education" l'occasion d'exercer son zèle en dehors de Québec: ce sera véritable et utile citizenship, très favorable à l'éducation du caractère."

Des voleurs se disent agents de la Commission des liqueurs de Québec

Trois jeunes gens étaient en frais de s'introduire dans la demeure de Mme R. Trudel, 207 rue Cartier, hier après-midi, en se servant d'une fausse clef, lorsqu'ils furent surpris par des voisins qui savaient que Mme Trudel était absente.

—Que faites-vous ici? interrogèrent les voisins.

—Ne vous inquiétez pas, répondit l'un des voleurs. Nous sommes des agents de la commission des liqueurs.

Les voisins, quoique fort surpris, se déclarèrent satisfaits. Mais à son retour, Mme Trudel constata qu'on lui avait volé une montre en or et trente centins.

Mme Trudel déclara aux voisins qu'elle n'avait rien dans sa maison qui pût justifier une visite des agents de la commission des liqueurs mais il va sans dire que c'était un truc des voleurs pour tromper les gens du voisinage.

Le meilleur traitement domestique pour tous poils follets

(The Modern Beauty)

Toute femme devrait avoir un petit paquet de délatone à la portée de la main, car son emploi opportun tiendra la peau exempte de poils follets qui entravent la beauté. Pour enlever les poils follets ou le duvet des bras, du cou, faites une pâte épaisse avec un peu de délatone en poudre et de l'eau. Appliquez sur la surface velue, et après deux ou trois minutes enlevez-la, lavez la peau et elle sera débarrassée de poils ou de taches. Pour ne pas être désappointé, assurez-vous d'avoir le véritable delatone.

DEUX AMENDEMENTS PROGRESSISTES ONT ETE ADOPTES HIER

Les banques devront maintenant indiquer les taux d'intérêt et d'escompte.

L'intérêt du client.

OTTAWA, 8. (Presse Canadienne.) — Deux amendements à la section de l'intérêt et de l'escompte de la loi des banques, proposés par le bloc progressiste de l'ouest, ont été adoptés hier au comité des banques et du commerce de la Chambre des Communes. Le premier interdit aux banques d'exiger une somme quelconque pour tenir les comptes d'un client à moins d'entente préalable avec ce client; et le second prescrit que le taux d'intérêt et d'escompte demandé par la banque sera inscrit au recto de tout billet. Le second amendement a été adopté malgré les objections du secrétaire de l'association des banquiers canadiens. Ces deux amendements furent présentés par M. G.-G. Coote, de Macleod, mais le premier avait pour instigateur M. E.-J. Garland, de Bow River, qui avec pièces à l'appui prouva que certaine banque exigeait paiement pour tenir en réserve les chèques annulés. L'amendement de M. Coote visant à abolir l'escompte en usage sur les prêts des banques a été rejeté, ainsi que d'autres propositions tendant à réduire les taux exigés par les banques pour le remboursement des chèques et la perception des traites.

Ces deux dernières propositions furent formulées à la séance de l'après-midi. La première émanait de M. H.-E. Spencer, progressiste, de Battle River, et proposait que le taux minimum chargé par les banques pour le paiement des chèques fut réduit de 15 à 10 sous.

L'hon. W.-S. Fielding lui répondit qu'un garçon d'hôtel hésiterait à accepter un pourboire de 15 sous.

M. Spencer lui fit remarquer que les banques anglaises n'exigeaient rien sur les chèques négociés dans les filiales d'une même banque, et M. W.-E. Good, progressiste, de Brant, lui dit qu'il croyait comprendre qu'il en était de même aux Etats-Unis.

Le vote fut pris à main levée et l'amendement fut défait par 11 à 7.

Le second amendement proposé par M. G.-G. Coote, progressiste, de Macleod, suggérait de réduire de un huitième à un seizième le pourcentage exigé sur les chèques.

M. Henry-T. Ross, secrétaire de l'association des banquiers, déclara que ce service coûtait quelque chose aux banques, que d'ailleurs le taux mentionné était un maximum et que la plupart du temps les banques demandaient beaucoup moins et quelquefois ne chargeaient rien.

Cet amendement fut également battu.

—Vous avez déserté pendant les manoeuvres?

—Ah? mais non, j'ai simplement simulé un des disparus.... Y en a toujours à la guerre pour de bon!

UN GRAND CITOYEN S'ETEINT AVEC LE SENATEUR FORGET

Il avait joué un rôle important dans les affaires de l'Ouest.

Sa carrière.

OTTAWA, 8. — L'hon. Amédée Forget, sénateur pour l'Alberta depuis 1911, est mort à minuit et quinze ce matin à sa résidence ici.

Le sénateur Forget naquit à Marieville, P.Q., en 1847 et fit ses études au collège de cet endroit. Il fut admis à la pratique du droit en même temps que l'hon. J.-A. Chapleau et fit partie du Barreau de Québec en 1871. Après un long séjour à Québec, durant lequel il fut secrétaire du Barreau de Montréal, il alla se fixer à Banff. Il devint greffier du Conseil et secrétaire du lieutenant-gouverneur Laird, des Territoires du Nord-Ouest, et ultérieurement greffier de l'Assemblée à Régina. En 1885 il fut chargé de liquider les revendications des métis avec le titre de commissaire. Trois ans plus tard, il fut nommé assistant-commissaire aux Affaires indiennes pour le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest. Il devint en 1895 commissaire du département précité et fut promu lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest de 1898 à 1905. A l'issue de son terme d'office, il fut nommé premier lieutenant-gouverneur de la Saskatchewan, charge qu'il occupa cinq ans. Il représentait l'Alberta au Sénat depuis le 2 mars 1911.

Le sénateur Forget avait épousé en 1876, Mlle Henriette Drolet, de Montréal.

CONDOLEANCES

Les membres de la Chambre de Commerce de Sorel ont appris avec peine la mort de M. le capitaine J.-A. Simard, père de l'un des directeurs de notre Chambre de Commerce, M. Joseph Simard, industriel de cette ville, et ils désirent exprimer à M. Joseph Simard et à sa famille leurs plus profondes sympathies.

—Les membres du club Nautique de Sorel Incorporé, ayant appris la mort de M. le capitaine J.-A. Simard, père de l'un des directeurs de notre club nautique, M. Joseph Simard, gérant-général de la Compagnie Electrique de Sorel Limitée et directeur de la Chambre de Commerce de Sorel, désirent par cette résolution témoigner à M. Jos. Simard et à sa famille leurs plus sincères sympathies.

Zam-Buk

SOULAGEANT
CALMANT
ANTISEPTIQUE

Pour les blessures et les maladies de la peau

Avez-vous Jamais Mangé d'Authentiques Jeunes Canards du Lac de Brome?

Il n'y a rien qui les égale pour la saveur, leur nature juteuse et tendre dans toute la gent des canards. Ces volatiles sont spécialement choisis et nourris au céleri, ce qui donne à la chair une saveur piquante et très agréable. Ce dimanche—essayez-en!

Aussi: POULETS A ROTIR FRAIS TUES — CHAPONS — VOLAILLES A BOUILLIR — DINDES NOURRIES A L'ETABLE — FAISANS ANGLAIS — CAILLES — PLUVIERS — CIBOULETTE — MENTHE FRAICHE — OIGNONS ARGENTES — TOMATES DE SERRE — POMMES DE TERRE NOUVELLES — BETTERAVES NOUVELLES — CARROTTES NOUVELLES — CHOUX-FLEURS NOUVEAUX — AUBERGINES — RADIS — LAITUE DE BOSTON — LAITUE FRISEE — POIS VERTS FRAIS — HARICOTS VERTS — CHOUX NOUVEAUX — CONCOMBRES — COEURS DE CELERI — PIMENTS VERTS — SUCRE D'ERABLE NOUVEAU.

5 téléphones: Uptown 993 reliant tous les services.

HENRY GATEHOUSE & SON

350 rue Dorchester Ouest (près Université) Montréal

National Paper Stock Co.

Nous achetons en tout temps

PAPIER DE REBUT

Transport et paiement rapides.
Téléphonez ou écrivez.

7, RUE QUEEN — Téléphone Main 6603

Toitures Economiques!

Si vous saviez combien les Bardeaux Ardoisés Latite sont bon marché, comparés aux autres genres de toitures, vous seriez surpris. Une fois posés, ils forment un toit permanent, impénétrable à la pluie, au vent, au froid ou à la chaleur.

RU-BER-OID LATITE SHINGLES

Ce sont les seuls Bardeaux Ardoisés à surface rouge ou verte.

Ils forment une toiture superbe, à l'épreuve du feu et exceptionnellement bon marché. Demandez des échantillons et le nom du marchand le plus rapproché.

THE RUBEROID CO. LIMITED
MONTREAL

Usines à Montréal, P.Q. — Toitures, Peintures Industrielles

Fabriques de Feutre, Port Neuf, P.Q. — Bardeaux, Ciments, etc.

LES VALEURS SAISIES SUFFIRAIENT A PAYER CES RECLAMATIONS

Des actions du Pacifique, autrefois détenues par des Allemands, seraient affectées aux réparations.

Que fera l'Etat.

D'après des informations recueillies hier, il semble que les valeurs allemandes saisies au Canada suffiront à payer les réclamations des civils canadiens qui demandent la compensation de dommages qu'ils ont subis par suite des méthodes illégales employées par l'Allemagne, durant la grande guerre. Ces réclamations, au nombre de mille, dont quatre-vingt ont été présentées par des montréalais, se chiffrent à plus de vingt-sept millions de dollars. Parmi les valeurs allemandes détenues par le gouvernement canadien par l'intermédiaire du gardien officiel de la propriété des aubains, il se trouve des actions du Pacifique Canadien ayant appartenu à des Allemands et que le gouvernement a saisies avant la signature du traité de Versailles mais après l'armistice, les actions représentent une valeur de quelque vingt-deux millions de dollars.

D'après M. Lighthall, avocat de Montréal, le secrétaire d'Etat du Canada avait demandé le transport de ces parts détenues par les Allemands dans les livres de transfert de leurs bureaux de Montréal au nom du syndic du gardien officiel des propriétés ennemies. Les actions étaient inscrites à la Bourse de New-York. Le Pacifique demanda du délai, mais le transport fut effectué immédiatement. M. Lighthall est d'opinion que toute cette somme sera applicable au paiement des réclamations faites contre les actes de guerre illégaux commis par l'Allemagne.

Reste à savoir si le gouvernement fédéral utilisera ces valeurs à cette fin.

Trois cas intéressants ont été soumis hier à l'hon. W. Pugsley, commissaire chargé d'enquêter sur ces réclamations. D'abord celui de Mme Ethel Hyman, qui réclame $36,000 pour la mort de son mari, qui s'est noyé dans le naufrage du Lusitania torpillé en mai 1915. Elle apprit la triste nouvelle quand elle reçut sa photo dans un médaillon que portait son mari. Plus tard la compagnie Cunard confirma la nouvelle et fit remettre une somme de $1,000 à Mme Ethel Hyman, à titre de compensation.

Notons aussi la cause de M. Abraham Ruckstein, manufacturier, qui dit avoir subi des dommages de $34,224 pendant les seize mois qu'il fut détenu en Allemagne comme prisonnier de guerre. Sa Santé et ses affaires en ont souffert.

La dernière cause fut celle de Mme Florence Emily Hymons dont le fils trouva la mort dans le coulage du "Royal Edward", navire qui fut torpillé dans les Dardanelles. Le défunt, âgé de 19 ans, était son seul soutien. Elle réclame $30,000

CRIMES IMPUTES A L'OCCUPATION

BERLIN, 8. (Presse associée).— Cinq enfants allemands ont été tués par des soldats français ou belges depuis l'occupation de la Ruhr, selon le journal "Die Zeit". L'âge de ces enfants varie de 7 à 16 ans; deux d'entre eux étaient des filles et deux autres des apprentis. Le "Die Zeit" imprime la liste des victimes en donnant la date de leur mort et l'endroit où elles ont été tuées.

"J'avais des attaques de bile et des faiblesses d'estomac"

Mme Wm. Robinson, Yonker, Sask., écrit:

"Je souffrais de l'estomac et du foie, et j'avais de si mauvaises attaques de bile que j'étais parfois des semaines sans pouvoir travailler. Mon estomac devenait si faible qu'il ne gardait pas même l'eau. Sur les conseils de ma soeur je commençai à prendre les Pilules du Dr Chase pour les Reins et le Foie, et je dois dire qu'aujourd'hui je suis comme une nouvelle femme."

PILULES DU Dr CHASE
POUR LES REINS ET LE FOIE

Une pilule par dose, 25c la boîte, chez tous les marchands ou d'Edmanson, Bates & Co. Ltd., Toronto. 2

Très Spécial pour Samedi

Quelque chose qui devrait intéresser les dames et demoiselles qui veulent acheter des confections élégantes à des prix tout à fait acceptables.

Robes pour Fillettes

En guingan. Grandeurs 6 à 14 ans **1.29**

Robes pour fillettes, toutes les nouvelles nuances, organdi. Grandeurs 6 à 14 ans **2.95**

Robes pour fillettes, en voile et organdi blanc. De 6 à 14 ans **3.49**

Robes pour Dames

Nous venons de recevoir 350 robes en crêpe Canton, en crêpe Georgette, en crêpe Missionnary, de New-York. Il nous est impossible de vous décrire la beauté des modèles et des tissus. Val. jusqu'à $39.50 pour.. **22.50**

Manteaux et Mantes

Manteaux de Sail- très bien faits, eff leur, pour ..... oie, très joliment **9.95**

Mantes d frange doublées, fx spécial de soie ..... es bleu marine, noir, drab, Moïsé Poiret, et velo très bien oublées **19.95** **24.50**

Nous spécialisons da les modèles pour les femm de fortes tailles. Grandeurs: à 54.

Nous venons e recevoir de New-York des ma es et des manteaux de soie.

Robes en Voile

Robes pour dames en voile et organdi, toilette d'après-midi les plus nouveaux modèles, tous des modèles exclusifs. Valant jusqu'à $19.50 pour **12.95**

Robes en Voile

Robes pour dames, en voile, dans toutes les nuances et grandeurs. Chacune **6.95**

Robes en Ratine

Robes pour dames, en ratine, garnies de combinaisons de couleurs, toutes les grandeurs **4.95**

Robes en Guingan

Robes pour dames, en guingan, garnis d'organdi avec effets de panneaux; les modèles les plus nouveaux **3.95**

CHAPEAUX POUR DAMES

Les plus nouvelles créations que nous venons de recevoir, en soie blanche, en taffetas et dans toutes les plus nouvelles nuances. Valant jusqu'à $10.50. Spécial pour **4.95**

MAISON CANADIENNE LTEE

561 rue Sainte-Catherine Est

Coin Amherst. — Tél. Est 4247.

DUPUIS FRERES, LIMITEE — DUPUIS FRERES, LIMITEE

Dupuis Frères
LIMITEE

LE MAGASIN DU PEUPLE

LUNDI, LE 11 JUIN

Nos chefs de Rayons célébreront leur 9ème Fête Annuelle en mettant à l'affiche, selon leur habitude traditionnelle, les plus magnifiques valeurs à des prix d'un incroyable bon marché.

Les précédentes ventes organisées par nos Chefs de Rayons ont obtenu un tel succès qu'il suffit de les rappeler pour mettre en éveil toute l'attention des acheteurs et acheteuses bien informés.

Nos Chefs de Rayons voient arriver cet événement avec le plus vif enthousiasme: ils sont décidés à briser tous leurs records; chacun est animé de la louable ambition de surpasser son voisin en offrant à la clientèle des occasions qui surprendront jusqu'aux plus sceptiques et aux plus indifférents. Ils ont su faire partager leur enthousiasme aux manufacturiers, aux importateurs et aux marchands de gros qui leur ont accordé d'importantes concessions de prix.

Des Aubaines sans Pareilles

Nos Chefs de Rayons ont aussi électrisé leurs employés en leur insuflant un enthousiasme communicatif, de sorte que tout concourt pour vous donner durant cette vente les meilleures aubaines, la quintessence des valeurs et le maximum d'efficacité dans le service.

Venez Même de Loin

Les personnes résidant en dehors de Montréal trouveront leur plus grand avantage à se déplacer pour bénéficier des avantages extraordinaires de cette vente. Prenez le premier train lundi matin; même si vous résidez à plus de 100 milles de Montréal, vous épargnerez plus que les frais du voyage.

Les Piliers de notre Maison

Nous ne pouvions démontrer plus largement la confiance que nous avons en nos Chefs de rayons qu'en leur accordant comme nous l'avons fait la direction complète des affaires durant cette vente sensationnelle. Nous sommes très fiers, nous le déclarons publiquement, de chacun de ces hommes de notre maison; ce sont des piliers qui soutiennent solidement la réputation de notre maison et nous savons que nous pouvons compter entièrement sur eux.

Un Travail de Géants

Les nombreuses personnes qui suivent nos grandes ventes peuvent un peu se faire une idée de l'énorme surcroit de travail occasionné à nos chefs de Rayons par la préparation de cette vente colossale; que de démarches pour obtenir des concessions de prix suffisamment avantageuses; que de manufactures et de maisons de gros il a fallu visiter pour trouver la marchandise répondant exactement aux deux strictes exigences: qualité et nouveauté. La seule récompense que demandent nos chefs de Rayons pour ce travail de géants, c'est le généreux patronage du public.

L'Efficacité de notre Service

Des arrangements très précis ont été pris pour assurer aux foules qui ne manqueront pas d'envahir nos magasins durant cette grande vente un service prompt, courtois et efficace. Un grand nombre de commis supplémentaires aideront à notre personnel régulier à vous répondre et à vous renseigner. Les nombreuses voitures et automobiles de notre service de livraison expédieront avec célérité des masses de paquets additionnels. Cependant, pour faciliter l'énorme surcroit de travail de ce service, nous prions nos clients, qui le peuvent sans inconvénient, d'emporter avec eux les petits paquets.

VENEZ A MONTREAL A NOS FRAIS

Comme encouragement spécial, nous rembourserons les frais de chemin de fer, aller et retour, d'après la cédule suivante:

Rayon de 100 milles, sur achats de	70.00
Rayon de 75 milles, sur achats de	55.00
Rayon de 50 milles, sur achats de	35.00
Rayon de 25 milles, sur achats de	20.00

Ces remboursements se feront à notre bureau d'informations sur présentation du billet de retour et des factures, le jour même des achats seulement.

Dupuis Frères LIMITEE

LE MAGASIN DU PEUPLE

Rue Ste-Catherine Est, coins St-André et St-Christophe.

A.-M. Dupuis, Président. Eug. Dupuis, Vice-Président. A.-J. Dugal, Directeur-Gérant.

DUPUIS FRERES, LIMITEE — DUPUIS FRERES, LIMITEE

Henry Morgan & Co. Limited

Chaussures Blanches comme la Neige pour l'Eté et les Sports

Notre rayon des chaussures est rempli de tout ce qu'il y a de mieux et de plus nouveau en fait de chaussures d'été pour dames. Les plus belles importations américaines à côté des meilleurs produits canadiens. Faites votre choix dans ce grand assortiment.

A 9.00
Escarpin de daim blanc, à une seule courroie—talons d'ivoire — perforés. Pointures 2 ½ à 7½.

A 6.00
Oxfords de drap blanc à trépointes Goodyear avec talons militaires recouverts Pointures 2 ½ à 8.

A 9.00
Oxford blanc de sport garni de chevreau gris, semelles de caoutchouc et talons élastiques.

A 10.00
Escarpin de drap blanc, à une seule courroie, semelles à trépointes Goodyear, bouts ronds et talons cubains.

A 3.75
Escarpin de drap blanc —à deux courroies—semelles de caoutchouc et talons bas. Pointures 2 ½ à 7.

A 5.00
Escarpin de drap blanc, garni de veau blanc, à une seule courroie, col haut, semelles de cuir, talons militaires. Pointures 2 ½ à00.

A 10.50
Oxfords blancs Princess Pat, talons militaires avec dessus de caoutchouc, aussi chaussure en élan pour le sport avec semelles de caoutchouc. Pointures 2½ à 8.

A 4.50
Escarpins de drap blanc garnis de cuir verni à deux courroies—semelles de caoutchouc et talons bas, aussi à une courroie et deux boutons—semelles de cuir et talons cubains recouverts. Pointures 2 ½ à 8

A 12.00
Magnifique Oxford de daim blanc, à une seule courroie, à semelles à répointes Goodyear et talons recouverts. Pointures 2 ½ à 0.

—Rez-de-chaussée.

Parapluies Importés de Soie de Couleur 8.95 chacun

Un article indispensable de la garderobe pour les vacances, est un parapluie de couleur — un pouvant servir pour se protéger contre les chauds rayons du soleil d'été ainsi que contre les gros orages de l'été.

De très jolis parapluies de soie dans les vert, brun, violet et noir, montrent de jolis manches en bois, quelques-uns ouvragés, d'autres finis avec ornements en bakalite.
Spécial—**8.95** chacun.

—Deuxième étage.

Belles Garnitures de Cou en Organdi 1.35 la garniture

Beaucoup de la beauté d'un chandail d'été ou d'une robe dépend de la garniture de cou —et qu'il y a-t-il de plus joli et de plus approprié pour l'été que des collets et des poignets en organdi mince.

Un assortiment comprenant 100 garnitures de cou montre des poignets et des collets avec de jolis plis ou dans les styles tailleur uni, tuxedo et Bramby—**$1.35** la garniture.

—Rez-de-chaussée.

La Vente de Juin de Toiles et Cotons de Ménage

offre les marchandises suivantes à prix spéciaux

Madapolam et batiste blancs, de la célèbre marque Wabasso—spécialement appropriés pour belle lingerie de femmes et d'enfants.

Madapolam
36 pouces de largeur—spécial **25c** la verge. Valeur régulière actuelle 35c la verge.

Madapolam d'une plus belle qualité
36 pouces de largeur—spécial **35c** la verge.
Valeur régulière actuelle 45c la verge.

Batiste de belle qualité
36 pouces de largeur—spécial **35c** la verge.
Valeur actuelle 42c la verge.

Batiste
42 pouces de largeur—spécial **50c** la verge.
Valeur actuelle 65c la verge.

—Rez-de-chaussée.

Spéciaux en Drogues

Sels aux fruits d'Enos, un breuvage laxatif rafraichissant pour le temps chaud, grandeur 100 ..... .75
Maltose Dextin pour les enfants .75
Nujol un tonique laxatif en grosses bouteilles 1.15
Petrolatum liquide pesant, bouteilles de 16 onces 85c
Savon Cuticura, 3 morceaux par boite. Régulier 75c pour 65c
Savon Baby's Own, 3 morceaux par boite 28c
Pâte dentifrice de Forham, gros tubes, régulier 60c pour 45c
Serviettes Kotex 12 par paq 85c
Talc de Coty dans l'Ovignon Paris, Chype, La rose et autres, la bouteille 1.25

Spéciaux en Bonbons

DE PASCALL
Véritable délice turque à saveurs de citron et à la rose. Régulier 50c pour **38c**.

DE PASCALL
Bonbons suisses avec centres en vrai fruit. Spécial **35c** la libre.

BOUTONS D'OR
Os de poulet (centre en chocolat), Bouton Trelby (centre en beurre de pistaches), Feuilletés au beurre. Satinettes (centr en noix de coco). Coussins à la mélasse et à la menthe.

A Ecouler Immédiatement

Elegants Costumes de Jeunes Filles, à Moitié Prix

Le style, le tissu et la main-d'oeuvre les proclament des costumes de qualité.

Nous en avons seulement qu'un nombre limité qui nous reste et nous les offrons par conséquent à **moitié prix** pour les écouler immédiatement.

Il y a des costumes de tissu croisé Poiret et de tricotine française—dans les modèles en deux et trois morceaux, les styles jaquette et box—combinés avec des corsages de crêpe de Chine et crêpe Canton, les mêmes tissus formant les doublures des jaquettes. Régulièrement—57.50 et 97.00. Maintenant—**28.75** et **48.50**.

—Rayon des articles pour les jeunes, deuxième étage.
Grandeurs 14 à 19 ans

Camisoles et Bouffants Légers d'Eté pour Dames A 1.00

Ces camisoles et bouffants sont spécialement confectionnés pour le temps chaud de l'été—légers, souples, magnifiquement tricotés, durables et se lavant bien.

Les camisoles sont dans le modèle opéra, ou à col bas et sans manches, les bouffants sont avec coutures plates et finis avec boucle de reban au genou.

Les camisoles sont blanches, les bouffants blancs, rose pâle ou noirs. Un assortiment complet—**1.00** le sous-vétement.

—Rez-de-chaussée.

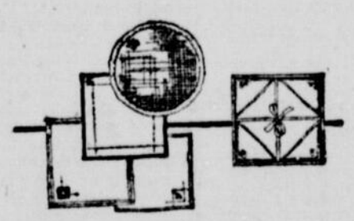

Mouchoirs Importés pour Dames, 3 pour 1.00

Régulièrement 50c et 65c chacun.

Il y a des mouchoirs qui plairont à toutes les dames—car ils sont beaux, conformes à la mode dans leurs belles couleurs et en même temps durables.

Il y a environ 1200 mouchoirs en tout. Quelques-uns sont de pure toile irlandaise avec ourlets d'un demi-pouce, centres de couleurs avec bords blancs ou vice versa—et des mouchoirs à fini de toile irlandaise faits en France et montrant de nouveaux ourlets roulés à la main—fonds blancs avec dessins de couleurs ou fonds de couleurs avec dessins blancs; régulièrement 50c et 65c, maintenant 3 pour **1.00**.

—Rez-de-chaussée.

1250 verges de Flanellette Rayée de Couleur .25 la verge

Flanellette rayée de couleur, tout à fait dans la bonne pesanteur pour sous-vétements d'été et robes de nuit, 31 pouces de largeur, fini Saxon—**25c** la verge. Valeur rég. 35c la verge.

—Rez-de-chaussée.